

2025

00

Bases statistiques et généralités

Neuchâtel 2026

NOGA 2025

Nomenclature générale des activités économiques

Notes explicatives

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

NOGA 2025
Nomenclature générale des activités économiques

Notes explicatives

Éditeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Neuchâtel 2026

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: Marc Froidevaux, OFS, tél. +41 58 467 24 37, marc.froidevaux@bfs.admin.ch

Helpdesk NOGA, OFS, tél. +41 58 463 65 23, noga@bfs.admin.ch

Rédaction: Données des registres des entreprises URD, OFS

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 00 Bases statistiques et généralités

Langue du texte original: anglais

Traduction: Données des registres des entreprises URD, OFS

Mise en page: Données des registres des entreprises URD, OFS

En ligne: www.statistique.ch

Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, order@bfs.admin.ch, tél. +41 58 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

Copyright: OFS, Neuchâtel 2026
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.

Numéro OFS: 153-2504

ISBN: 978-3-303-00777-8

A AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE

Cette section comprend l'exploitation des ressources naturelles végétales et animales, y compris les activités de culture, d'élevage et de reproduction des animaux, de récolte du bois et d'autres plantes, de production de produits d'origine animale à partir d'une ferme ou d'habitats naturels.
Cette section comprend également l'agriculture biologique, l'aquaculture, la culture de plantes génétiquement modifiées et l'élevage d'animaux génétiquement modifiés.
Cette section ne comprend pas les activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens de subsistances, qui sont classées dans le genre 981000.

01 Culture et production animale, chasse et services annexes

Cette division comprend deux activités de base, à savoir la production de produits végétaux et la production de produits animaux.
La culture et l'élevage associé (groupe 015) rompt avec les principes habituels d'identification de l'activité principale. Il admet que de nombreuses unités agricoles ont une production végétale et animale raisonnablement équilibrée et qu'il serait arbitraire de les classer dans l'une ou l'autre catégorie.
Cette division inclut la culture hors-sol, par ex. en utilisant des méthodes hydroponiques et aquaponiques.
RÈGLE DE MISE EN ŒUVRE :
Dans l'agriculture, une situation fréquente où la ventilation de la valeur ajoutée présente des difficultés est celle où une unité fabrique un produit à partir de sa propre production agricole. Par exemple quand une unité produit du raisins et fabrique du vin à partir des raisins qu'elle a elle-même produits, ou lorsqu'elle produit des olives et fabrique de l'huile à partir des olives qu'elle a elle-même produites. Dans ces cas, la variable de remplacement la plus appropriée est le nombre d'heures travaillées. Appliquer cette variable à ces activités verticalement intégrées conduirait généralement à classer les unités dans l'agriculture. De même, pour les autres produits agricoles, les unités seront classées dans l'agriculture par convention, afin de garantir un traitement harmonisé.
Cette division comprend également les activités de service liées à l'agriculture, ainsi que la chasse, le piégeage et les activités connexes.
Les activités agricoles ne comprennent pas la transformation ultérieure des produits agricoles (classés dans les divisions 10, 11 et 12), au-delà de ce qui est nécessaire pour les préparer aux marchés primaires. La préparation des produits pour les marchés primaires est incluse dans cette division.
Cette division ne comprend pas la mise en état des terres (par exemple, le terrassement de terres agricoles, le drainage, la préparation de rizières) classée dans la section F, ni la commercialisation de produits agricoles par des centrales d'achat et coopératives, classée dans la section G. Sont également exclus les services d'aménagement et d'entretien paysager, qui sont classés dans le genre 813000.

011 Cultures non permanentes

Ce groupe comprend les cultures non permanentes, c'est-à-dire les plantes dont la durée de vie ne dépasse pas deux saisons de croissance végétale.
La culture de ces plantes à des fins de production de semences est également comprise.

0111 Culture de céréales, à l'exception du riz, de légumineuses et de graines oléagineuses

011100 Culture de céréales, à l'exception du riz, de légumineuses et de graines oléagineuses

Ce genre comprend toutes les formes de culture de plein champ de céréales, de légumineuses et de graines oléagineuses. La culture de ces plantes à des fins de production de semences est également comprise. Ces cultures sont souvent combinées au sein des unités agricoles.

Ce genre comprend :

- la culture de céréales, par ex. :
  - blé
  - maïs grain
  - sorgho
  - orge
  - seigle
  - avoine
  - millets
  - pseudo-céréales, en d'autres mots, fruits ou graines utilisés comme céréales, par ex. :
    - quinoa
    - amarante
    - chia
- culture de légumineuses, par ex. :
  - haricots
  - fèves
  - pois chiches
  - pois de vache
  - lentilles
  - lupins
  - pois
  - pois d'Angole
- la culture de graines oléagineuses, par ex. :
  - graines de soja
  - arachides
  - haricot de ricin
  - graines de lin
  - graines de moutarde
  - graine de niger
  - graine de colza
  - graine de carthame
  - graine de sésame
  - graine de tournesol

Ce genre ne comprend pas :

- la culture du riz, voir 011200
- la culture du maïs doux, voir 011300
- la culture de maïs, de lupins, de choux frisés pour le fourrage, voir 011900
- la culture de fruits oléagineux, voir 012600

0112 Culture du riz

011200	Culture du riz

Ce genre comprend :
- la culture du riz

0113 Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules

011300	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules

Ce genre comprend :
- la culture des légumes à feuilles et à tiges, par ex. :
• artichauts
• asperges
• choux
• choux-fleurs et brocolis
• laitue et chicorée
• épinards
- la culture de plantes cultivées pour leurs fruits, par ex. :
• concombres et cornichons
• aubergines
• tomates
• pastèques
-la culture des légumes à racines, à bulbes ou à tubercules, par ex. :
• carottes
• navets
• ail
• oignons (y compris les échalotes)
• poireaux et autres légumes alliacés
- la culture de champignons et de truffes
- la production de semences de légumes, y compris de graines de betteraves sucrières, à l'exclusion des graines d'autres betteraves
- la culture de betteraves sucrières
- la culture de piments, de poivrons (Capsicum spp.)
- la culture de racines et de tubercules, par. ex. :
• pommes de terre
• patates douces
• manioc
• ignames
• rutabagas et betteraves fourragères

Ce genre comprend également :
- la culture du maïs doux

Ce genre ne comprend pas :
- la culture d'épices et de plantes aromatiques, médicinales et pharmaceutiques, voir 012800
- la culture de champignons, voir 013000

0114 Culture de la canne à sucre

011400	Culture de la canne à sucre

Ce genre ne comprend pas :

- la culture de betterave à sucrière, voir 011300

0115 Culture du tabac

011500 Culture du tabac

Ce genre comprend :
- la culture du tabac non manufacturé

Ce genre comprend également :
- la transformation préliminaire du tabac lorsqu'elle est associée à la culture du tabac

Ce genre ne comprend pas :
- la préparation des feuilles de tabac (par ex. le séchage au soleil) par un tiers, voir 016300
- la fabrication de produits à base de tabac, voir 120000

0116 Culture de plantes à fibres

011600 Culture de plantes à fibres

Ce genre comprend la culture de plantes à fibres, par ex. :
- la culture du coton
- la culture du jute, du kenaf et d'autres fibres textiles libériennes
- la culture du lin et du chanvre
- la culture de sisal et d'autres fibres textiles du genre agave
- la culture de l'abaca, de la ramie et d'autres fibres textiles végétales

0119 Autres cultures non permanentes

011900 Autres cultures non permanentes

Ce genre comprend la culture de toutes les autres cultures non pérennes, par ex. :
- la culture de trèfle, de luzerne, de sainfoin, de maïs, de lupin, d'autres graminées, de choux fourragers et de produits fourragers similaires
- la culture de semences de betteraves et de semences de plantes fourragères
- la culture de fleurs
- la coupe de fleurs et de boutons floraux
- la culture de graines de fleurs

Ce genre comprend également :
- la culture de fleurs vivaces et d'autres plantes ornementales

Ce genre ne comprend pas :
- la culture de semences de betteraves sucrières, voir 011300
- les cultures non permanentes d'épices et de plantes aromatiques, médicinales et pharmaceutiques, voir 012800

012 Cultures permanentes

Ce groupe comprend les cultures permanentes, c'est-à-dire les plantes dont la durée de vie est supérieure à deux saisons de croissance végétale et qui perdent leurs feuilles après chaque saison ou dont la croissance est

continue. La culture de ces plantes à des fins de production de semences est également comprise.
Ce groupe ne comprend pas :
- la culture de fleurs vivaces et d'autres plantes ornementales, voir 011900

0121 Culture de la vigne

012101 Culture de raisins pour la revente

Ce genre comprend :
- la culture de raisins destinés à la consommation ou à la production de vin, de jus, de vinaigre et de fruits secs (par ex. raisins secs, raisins secs de Corinthe ou sultanine).
Ce genre ne comprend pas :
- la viticulture combinée à la production de vin, voir 012102
- la fabrication de vin, voir 110200
- la fabrication de jus, voir 103200

012102 Culture de raisins pour propre production de vin

Ce genre comprend :
- la culture de raisins de cuve et de raisins de table dans les vignobles, combinée à la production de vin à partir de raisins cultivés sur le même domaine.
Ce genre comprend également :
- le mélange, la purification et la mise en bouteille de vins issus de raisins cultivés sur la même exploitation
- la production de vins à faible teneur en alcool et sans alcool à partir de raisins cultivés sur le même domain
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de vin, voir 110200

0122 Culture de fruits tropicaux et subtropicaux

012200 Culture de fruits tropicaux et subtropicaux

Ce genre comprend :
- la culture de fruits tropicaux et subtropicaux, par ex. :
  • avocats
  • bananes et plantains
  • dattes
  • figues
  • mangues
  • papayes
  • ananas
  • ramboutan
  • litchis

0123 Culture d'agrumes

012300 Culture d'agrumes

Ce genre comprend :

- la culture d'agrumes, par ex. :
• pamplemousse et pomelo
• citrons et limes
• oranges
• mandarines, tangerines et clémentines

0124 Culture de fruits à pépins et à noyau

012400 Culture de fruits à pépins et à noyau

Ce genre comprend :
- la culture de fruits à pépins et de fruits à noyau, par ex. :
• pommes
• abricots
• cerises et cerises acides
• pêches et nectarines
• poires et coings
• prunes et prunelles

Ce genre ne comprend pas :
- la culture des mangues, des ramboutans et des litchis, voir 012200
- la culture des olives, voir 012600

0125 Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque

012500 Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque

Ce genre comprend :
- la culture de baies, par ex. :
• myrtilles
• groseilles fraîches
• groseilles à maquereau
• kiwi
• framboises
• fraises
• argousier
• culture de graines de fruits
- culture de fruits à coque comestibles, par ex. :
• amandes
• noix de cajou
• châtaignes
• noisettes
• pistaches
• noix
• pignons de pin
- la culture d'autres fruits d'arbres et d'arbustes, par ex. :
• caroubes

Ce genre ne comprend pas :
- la culture des noix de coco, voir 012600

0126 Culture de fruits oléagineux

012600 Culture de fruits oléagineux

Ce genre comprend :
- la culture de fruits oléagineux, par ex. :
• noix de coco
• olives
• palmiers à huile

Ce genre ne comprend pas :
- la culture de graines de soja, d'arachides et d'autres graines oléagineuses, voir 011100
- la culture de fruits à coque pour l'huile (par ex. les noix, les amandes, les noisettes, les pignons, les pistaches), voir 012500

0127 Culture de plantes à boissons

012700 Culture de plantes à boissons

Ce genre comprend :
- la culture de plantes à boissons, par ex. :
• café
• thé
• maté
• cacao

Ce genre ne comprend pas :
- la culture du raisin, voir 012101
- la culture du houblon, voir 012800

0128 Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques

012800 Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques

Ce genre comprend :
- la culture d'épices et de plantes aromatiques vivaces et non vivaces :
• poivre (Piper spp.)
• noix de muscade, macis et cardamome
• anis, badiane et fenouil en tant qu'épices ou plantes aromatiques
• cannelle (canella)
• clous de girofle
• gingembre
• vanille
• houblon
• carvi
- la culture de plantes médicinales et narcotiques

Ce genre comprend également :
- le séchage au soleil d'épices, de plantes aromatiques, médicinales et pharmaceutiques, associé à la culture de ces plantes

Ce genre ne comprend pas :
- le séchage d'épices, de plantes aromatiques, médicinales et pharmaceutiques par des tiers, voir 016300

0129 Autres cultures permanentes

012900 Autres cultures permanentes

Ce genre comprend :
- la culture d'hévéas pour la récolte du latex
- la culture d'arbres de Noël
- la culture d'arbres pour l'extraction de la sève
- la culture de matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie

Ce genre ne comprend pas :
- la culture des fleurs, la coupe des boutons de fleurs et la culture des graines de fleurs, voir 011900
- la collecte de sève d'arbre ou de gomme dans la nature, voir 023000

013 Reproduction de plantes

0130 Reproduction de plantes

013000 Reproduction de plantes

Ce genre comprend la production de tout le matériel végétal de plantation, y compris les boutures, les drageons et les semis destinés soit à la propagation directe des plantes ou à la création d'un greffon végétal dans lequel un scion sélectionné est greffé en vue d'une éventuelle plantation pour produire des récoltes.

Ce genre de culture comprend :
- la culture de végétaux destinés à la plantation
- la culture de plantes à des fins ornementales, y compris le gazon à transplanter
- la culture de plantes vivantes pour la production de bulbes, de tubercules et de racines, de boutures et de greffons, de blanc de champignon
- l'exploitation de pépinières, à l'exception des pépinières forestières

Ce genre ne comprend pas :
- la culture de plantes pour la production de semences, voir 011, 012
- l'exploitation de pépinières forestières, voir 021000

014 Production animale

Ce groupe comprend :
- l'agriculture (élevage) et la reproduction de tous les animaux, à l'exception des animaux aquatiques.

Ce groupe ne comprend pas :
- l'hébergement et l'entretien d'animaux de ferme, voir 016200
- la production de cuirs et de peaux provenant d'abattoirs, voir 101100

0141 Élevage de vaches laitières

014100 Élevage de vaches laitières

Ce genre comprend :
- l'élevage et la reproduction de vaches laitières et/ou de buffles
- la production de lait cru de vaches ou de bufflonnes
- la production de semence bovine de races laitières

Ce genre ne comprend pas :

- la transformation du lait, voir 1051

0142 Élevage d’autres bovins et de buffles

014200 Élevage d’autres bovins et de buffles

Ce genre comprend :
- l'élevage et la reproduction de bovins et de buffles pour la viande
- la production de semence bovine de races à viande

Ce genre comprend également :
- l'élevage de bovins de trait ou de buffles
- l'élevage et la reproduction de taureaux de combat

0143 Élevage de chevaux et d’autres équidés

014300 Élevage de chevaux et d’autres équidés

Ce genre comprend :
- l'élevage et la reproduction de chevaux, d'ânes, de mulets ou de bardots, quel qu'en soit le but

Ce genre ne comprend pas :
- l'exploitation d'écuries de course et d'équitation (si elles n'ont pas d'activités d'élevage), voir 931900

0144 Élevage de chameaux et d’autres camélidés

014400 Élevage de chameaux et d’autres camélidés

Ce genre comprend :
- l'élevage et la reproduction de chameaux (dromadaires) et de camélidés

0145 Élevage d’ovins et de caprins

014500 Élevage d’ovins et de caprins

Ce genre comprend :
- l'élevage d'ovins et de caprins
- la production de lait cru de brebis ou de chèvre
- la production de laine brute

Ce genre ne comprend pas :
- la tonte d'ovins pour le compte de tiers, voir 016200
- la production de laine de peaux, voir 101100
- la transformation du lait, voir 1051

0146 Élevage de porcins

014600 Élevage de porcins

Ce genre comprend :
- l'élevage et la reproduction de porcs et d'animaux de l'espèce porcine

0147 Élevage de volailles

014700 Élevage de volailles

Ce genre comprend :
- l'élevage et la reproduction de volailles, par ex. :
• poulets, dindes, canards, oies, cailles, autruches, pintades
- la production d'œufs de volaille
- l'exploitation de couvoirs pour volailles
- l'éclosion automatisée d'œufs de volaille

Ce genre ne comprend pas :
- la production de plumes ou de duvet, voir 101200

0148 Élevage d'autres animaux

014800 Élevage d'autres animaux

Ce genre comprend :
- l'élevage et la reproduction d'animaux semi-domestiqués ou d'autres animaux vivants, par ex. :
• oiseaux (à l'exception de la volaille)
• insectes
• lapins et autres animaux à fourrure
• rennes
- la production de peaux d'oiseaux provenant d'exploitations d'élevage ou de peaux provenant de fermes d'élevage de reptiles (par ex. serpents ou tortues)
- l'élevage et la reproduction de reptiles, à l'exception des crocodiles
- l'exploitation de fermes de lombriculture, de production de crustacés terrestres, d'héliciculture, etc.
- la sériciculture et la production de cocons de vers à soie
- l'apiculture; la production de sous-produits des abeilles (par ex. miel, cire d'abeille, propolis, venin d'abeille ou rayons de miel); la reproduction d'abeilles pour la vente
- l'élevage et la reproduction d'animaux de compagnie (à l'exception des poissons), par ex. :
• chats et chiens
• oiseaux (par ex. perruches)
• hamsters

Ce genre ne comprend pas :
- la production de cuirs et de peaux provenant de la chasse et du piégeage, voir 017000
- l'élevage de poissons d'ornement vivants, voir 032
- l'exploitation d'élevages de grenouilles, de crocodiles et de vers marins, voir 032100, 032200
- exploitation de fermes piscicoles, voir 032100, 032200
- pension et dressage d'animaux de compagnie, voir 969900
- exploitation de refuges pour animaux de compagnie abandonnés, voir 969900

015 Culture et élevage associés

0150 Culture et élevage associés

015000 Culture et élevage associés

Ce genre comprend :
- la production combinée de cultures et d'animaux sans spécialisation de la production dans les produits végétaux ou dans les animaux
RÈGLE DE MISE EN ŒUVRE :
La taille de l'ensemble de l'exploitation agricole n'est pas un facteur déterminant. Si la production végétale ou la production animale dans une unité donnée représente 66 % ou plus de la production standard, les activités combinées ne doivent pas être incluses ici mais affectées à la culture ou à l'élevage.
Ce genre ne comprend pas :
- la polyculture, voir 011, 012
- l'élevage mixte, voir 014

016 Activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes

Ce groupe comprend les activités annexes à la production agricole et les activités similaires à l'agriculture qui ne sont pas effectuées à des fins de production (dans le sens de récolter des produits agricoles) et qui sont exercées pour le compte de tiers.
Ce groupe comprend également les activités post-récolte visant à préparer les produits agricoles pour le marché primaire.

0161 Activités de soutien aux cultures

016100 Activités de soutien aux cultures

Ce genre comprend :
- les activités agricoles effectuées pour le compte de tiers :
• préparation des champs
• création de cultures
• traitement des cultures
• pulvérisation des cultures, y compris par voie aérienne
• taille des arbres fruitiers et des vignes
• repiquage du riz, démariage des betteraves
• récolte
• lutte contre les nuisibles (y compris les lapins) en relation avec l'agriculture
• exploitation de systèmes d'irrigation pour l'agriculture
Ce genre comprend également :
- la mise à disposition de machines agricoles avec un opérateurs et personnel
- l'entretien de terres propres ou louées en les maintenant en bon état, sans production agricole
Ce genre ne comprend pas :
- les activités post-récolte, voir 016300
- le drainage des terres agricoles, voir 431200
- l'architecture paysagère, voir 711103
- les activités des agronomes et des économistes agricoles, voir 749909
- l'aménagement des paysages, la plantation, voir 813000

- l'organisation d'expositions et de foires agricoles, voir 823000

0162 Activités de soutien à la production animale

016200 Activités de soutien à la production animale

Ce genre comprend :
- les activités agricoles exercées pour le compte de tiers :
• activités visant à promouvoir la reproduction, la croissance et la production des animaux
• services de comparaison du rendement des troupeaux, de conduite de troupeaux, de paissance, de castration de volailles, de nettoyage de poulaillers, etc.
• activités liées à l'insémination artificielle
• services de haras
• tonte d'ovins
• services de pension et de soins pour les animaux de ferme

Ce genre comprend également :
- les activités des maréchaux-ferrants

Ce genre ne comprend pas :
- la mise à disposition d'espaces pour la prise en pension d'animaux uniquement, voir 682001
- les activités de recherche agricole, voir 721002
- les activités vétérinaires, voir 750000
- la vaccination des animaux, voir 750000
- la location d'animaux (par ex. troupeaux, chevaux de course), voir 773909
- les activités de prise en pension d'animaux de compagnie, voir 969900

0163 Traitement primaire des récoltes et traitement des semences

016300 Traitement primaire des récoltes et traitement des semences

Ce genre comprend les activités post-récolte effectuées pour le compte de tiers :
- la préparation des cultures en vue de leur commercialisation primaire (par ex. le nettoyage, la taille, le calibrage ou la désinfection)
- l'égrenage du coton
- la préparation des feuilles de tabac (par ex. le séchage au soleil)
- la préparation des fèves de cacao (par ex. le pelage)
- le paraffinage de fruits
- le séchage de fruits, de légumes, d'herbes, d'épices, d'herbes médicinales et de tabac
- le triage, le nettoyage et la coupe des herbes médicinales
- le séchage des céréales
- les activités post-récolte visant à améliorer la qualité de propagation des semences (par ex. en éliminant les matières autres que les semences, ou les semences endommagées ou immatures, ou en réduisant l'humidité des semences à un niveau sûr pour le stockage)
- le rouissage de plantes portant des fibres textiles végétales (telles que le jute, le lin, le coco, etc.), non associé à la culture de ces fibres textiles végétales

- le mûrissement artificiel de fruits en tant que service (par ex. le mûrissement de bananes)
Ce genre comprend également :
- le séchage, le nettoyage, le classement et le traitement des semences jusqu'à leur commercialisation
- le traitement des semences génétiquement modifiées
Ce genre ne comprend pas :
- la préparation des produits agricoles par le producteur, voir les classes correspondantes dans les groupes 011, 012, 013
- la culture de semences, voir 011, 012
- le traitement des graines pour obtenir de l'huile, voir 104100
- l'écôtage et le séchage du tabac, voir 120000
- les activités marchandes des intermédiaires du commerce et des associations coopératives, voir division 46
- le commerce de gros de matières premières agricoles, voir 462000
- les activités de recherche visant à développer de nouvelles formes de semences ou à les modifier , voir 721002

017 Chasse, piégeage et activités de service connexes

0170 Chasse, piégeage et activités de service connexes

017000 Chasse, piégeage et activités de service connexes
Ce genre comprend :
- la chasse et le piégeage à des fins commerciales
- le prélèvement d'animaux sauvages (vivants ou morts) pour i) l'alimentation, leur fourrure ou leur peau et ii) pour les destiner à la recherche, à des parcs zoologiques ou les utiliser comme animaux de compagnie
- la production de pelleteries et de peaux de reptiles ou d'oiseaux provenant d'activités de chasse ou de piégeage
- la capture de grenouilles et le ramassage d'escargots dans la nature
Ce genre comprend également :
- la capture sur le rivage de mammifères marins tels que les morses et les phoques
- la chasse au renard, au vison et au loup pour protéger le bétail
- la chasse pour le contrôle des populations animales
Ce genre ne comprend pas :
- l'élevage de gibier dans des fermes d'élevage, voir 014
- la production de peaux d'oiseaux provenant d'exploitations d'élevage ou de peaux provenant de fermes d'élevage de reptiles (par ex. serpents ou tortues), voir 014800
- la lutte contre les nuisibles (y compris les lapins) dans le cadre de l'agriculture, voir 016100
- la chasse à la baleine, voir 031100
- la production de cuirs et de peaux provenant d'abattoirs, voir 101100
- la chasse exercée comme activité sportive ou récréative et les services annexes, voir 931900
- les activités visant à promouvoir la chasse et le piégeage, voir 949909

02 Sylviculture et exploitation forestière

Cette division comprend la production de bois rond ainsi que l'extraction et la cueillette de produits forestiers autres que du bois et poussant à l'état sauvage. À côté de la production de grumes, l'exploitation forestière conduit à des produits peu transformés comme par exemple, le bois de chauffage, le charbon de bois ou le bois rond utilisé sous une forme brute (tel que le bois de mine ou le bois de trituration). Ces activités peuvent être effectuées dans des forêts naturelles ou dans des plantations.

Est exclu le traitement ultérieur du bois, à commencer par le sciage et le rabotage du bois (voir division 16).

021 Sylviculture et autres activités forestières

0210 Sylviculture et autres activités forestières

021000 Sylviculture et autres activités forestières

Ce genre comprend :

- la production de bois sur pied: boisement, reboisement, transplantation, éclaircie et conservation des forêts et des coupes
- la culture de taillis, de bois de trituration et de bois de chauffage
- l'exploitation de pépinières forestières
- la culture du peuplier et du saule

Ces activités peuvent être menées dans des forêts naturelles, semi-naturelles ou plantées.

Ce genre ne comprend pas :

- la culture d'arbres de Noël, voir 012900
- l'exploitation de pépinières, à l'exception des pépinières forestières, voir 013000
- la récolte des champignons et d'autres produits forestiers autres que du bois et poussant à l'état sauvage, voir 023000
- la production de copeaux et de particules de bois, non associée à des activités forestières, voir 161100
- la production de bûches de bois de chauffage non associée à des activités forestières, voir 162600
- les activités liées à l'entretien des arbres d'agrément et à l'arboriculture, voir 813000
- les services de conservation et d'entretien des parcs nationaux, des parcs naturels et des réserves, voir 914200

022 Exploitation forestière

0220 Exploitation forestière

022000 Exploitation forestière

Ce genre comprend :

- la production de bois rond pour les industries de transformation des produits forestiers

- la production de bois rond utilisé sous une forme brute (par ex. le bois de mine, les pieux de clôtures et les poteaux électriques)
Ce genre comprend également :
- la collecte et la production de résidus de l'exploitation forestière (par ex. les broussailles, les souches, les copeaux de bois provenant de l'exploitation forestière, d'autres déchets forestiers destinés à la production d
Ce genre ne comprend pas :
- la culture d'arbres de Noël, voir 012900
- la production de bois sur pied: boisement, reboisement, transplantation, éclaircie et conservation des forêts, et terrains forestiers, voir 021000
- la récolte des produits forestiers autres que du bois et poussant à l'état sauvage, voir 023000
- la production de copeaux et de particules de bois, non associée à des activités forestières, voir 161100
- la production de charbon de bois par distillation du bois, voir 201400

023 Récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage

0230 Récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage

023000 Récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage

Ce genre comprend :
- la récolte de produits poussant à l'état sauvage, par ex. :
• champignons, truffes
• baies
• noix
• balata et autres gommes semblables au caoutchouc
• liège
• laque et résines
• baumes
• glands, marrons d'Inde
• mousses et lichens
• crin végétal / zostère

Ce genre comprend également :
- la récolte d'herbes sauvages et le séchage naturel associé

Ce genre ne comprend pas :
- la production dirigée de ces produits (à l'exception de la production de chênes-lièges), voir division 01
- la culture de champignons ou de truffes, voir 011300
- la culture de baies ou de fruits à coque, voir 012500
- la récolte de bois de chauffage, voir 022000

024 Activités de soutien à l'exploitation forestière

0240 Activités de soutien à l'exploitation forestière

024000 Activités de soutien à l'exploitation forestière

Ce genre comprend la réalisation d'une partie de l'exploitation forestière pour le compte de tiers.
Ce genre comprend :
- les services annexes à la sylviculture :
• inventaires forestiers
• services de conseil en gestion forestière
• évaluation du bois
• prévention et lutte contre les incendies de forêt
• lutte contre les parasites forestier
- les service annexes à l'exploitation forestière :
• transport de grumes dans les forêts
Ce genre ne comprend pas :
- l'exploitation de pépinières forestières, voir 021000
- le drainage des terrains sylvicoles, voir 431200
- le déblayage des chantiers de construction, voir 431200

03 Pêche et aquaculture

Cette division comprend la pêche de capture et l'aquaculture et couvre l'exploitation des ressources halieutiques en milieu marin ou en eau douce, en vue de la capture ou de la récolte de poissons, crustacés, coquillages et autres produits marins (par ex. plantes aquatiques, perles, éponges, etc.).
La division comprend également les services annexes à la pêche ou à l'aquaculture en milieu marin ou en eau douce.
Cette division ne comprend pas :
- la transformation de poissons, de crustacés ou de mollusques, que ce soit dans des installations terrestres ou sur des navires-usines, voir 102000
- la construction et la réparation de navires et de bateaux, voir 301100, 301300, 331500, 331800
- les activités de pêche sportive ou récréative, voir 931900

031 Pêche

Ce groupe comprend la pêche de capture, c'est-à-dire les activités de capture et de récolte visant à prélever ou à recueillir des organismes vivant à l'état sauvage dans le milieu aquatique (par ex. poissons, coquillages et crustacés), ainsi que des plantes se développant dans les eaux océaniques, côtières ou intérieures pour la consommation humaine ou à d'autres fins, manuellement ou, le plus souvent, avec des filets, des lignes et des pièges fixes. Ces activités peuvent être réalisées dans la zone intertidale (par ex. la récolte de mollusques tels que les moules ou les huîtres) ou à l'aide de filets depuis le rivage, ou à bord de pirogues fabriquées artisanalement ou le plus souvent, à bord de bateaux fabriqués industriellement, dans les eaux côtières ou en haute mer. Ces activités comprennent également la pêche dans des plans d'eau rempoissonnés.

0311 Pêche en mer

031100 Pêche en mer

Ce genre comprend :
- la pêche à des fins commerciales dans les eaux océaniques et côtières
- la capture de crustacés et de mollusques marins
- la chasse à la baleine

- la capture d'animaux aquatiques marins (par ex. tortues, holothuries, tuniciers, oursins)
Ce genre comprend également :
- la récolte d'autres organismes et produits marins (par ex. perles naturelles, éponges, corail, algues)
Ce genre ne comprend pas :
- la capture de mammifères marins, à l'exception des baleines (par ex. les phoques, les morses), voir 017000
- la transformation de baleines sur des navires-usines, voir 101100
- la transformation de poissons, de crustacés et de mollusques sur des navires-usines ou dans des usines à terre, voir 102000
- la location de bateaux de plaisance avec équipage pour le transport maritime et côtier (par ex. pour des excursions de pêche), voir 501000
- les services d'inspection, de protection et de patrouille de la pêche, voir 842400
- la pêche pratiquée à des fins sportives ou récréatives et les services annexes, voir 931900
- l'exploitation de réserves pour la pêche sportive, voir 931900

0312 Pêche en eau douce

031200 Pêche en eau douce

Ce genre comprend :
- la pêche à des fins commerciales en eaux intérieures
- la capture de crustacés et de mollusques d'eau douce
- la capture d'animaux aquatiques d'eau douce
Ce genre comprend également :
- la collecte de produits d'eau douce
- la collecte d'autres organismes d'eau douce : algues et plantes
Ce genre ne comprend pas :
- la capture de grenouilles et le ramassage d'escargots dans la nature, voir 017000
- la collecte de plantes sauvages (par ex. les roseaux et les carex), voir 023000
- la transformation de poissons, de crustacés et de mollusques sur des navires-usines ou dans des usines à terre, voir 102000
- les services d'inspection, de protection et de patrouille de la pêche, voir 842400
- la pêche pratiquée à des fins sportives ou récréatives et les services annexes, voir 931900
- l'exploitation de réserves pour la pêche sportive, voir 931900

032 Aquaculture

Ce groupe comprend l'aquaculture (ou élevage aquicole), c'est-à-dire le processus de production par lequel des organismes aquatiques (par ex. poissons, mollusques, crustacés, plantes aquatiques, crocodiles, alligators et amphibiens) sont cultivés ou élevés (et récoltés) en utilisant des techniques visant à augmenter la production de ces organismes au-delà d'un niveau considéré comme durable dans des conditions naturelles (par ex. mise en charge régulière, alimentation et protection contre les prédateurs). L'aquaculture englobe également la propriété individuelle,

corporative ou étatique des organismes tout au long de la phase d'élevage ou de culture, jusqu'à la récolte incluse.
La culture fait référence à l'élevage des organismes susmentionnés jusqu'à leur phase juvénile et/ou adulte dans des conditions de captivité.
Ce groupe comprend également
- la reproduction/élevage d'alevins et d'adultes dans des conditions artificielles
Ce groupe ne comprend pas :
- la production de peaux d'oiseaux provenant d'exploitations d'élevage ou de peaux provenant de fermes d'élevage de reptiles (par ex. serpents ou tortues), voir 014800
- la reproduction et l'élevage de reptiles, voir 014800

0321 Aquaculture en mer

032100 Aquaculture en mer

Ce genre comprend :
- l'aquaculture en eau de mer, y compris l'élevage de poissons d'ornement marins
- la production de naissains de bivalves (par ex. huîtres, moules, etc.), de langoustes, de larves de crevettes, d'alevins et de saumoneaux
- la culture d'algues et d'autres plantes aquatiques comestibles
- la culture de crustacés, de bivalves, d'autres mollusques et d'autres animaux aquatiques d'eau de mer
Ce genre comprend également :
- les activités d'aquaculture en eaux saumâtres
- les activités d'aquaculture terrestre dans des bassins et réservoirs remplis d'eau salée
- la pisciculture marine et l'exploitation de fermes d'élevage de vers marins
- la cul
Ce genre ne comprend pas :
- l'élevage de grenouilles, voir 032200
- l'exploitation de réserves pour la pêche sportive, voir 931900

0322 Aquaculture en eau douce

032200 Aquaculture en eau douce

Ce genre comprend :
- l'aquaculture en eau douce, y compris l'élevage de poissons d'ornement d'eau douce
- la culture de crustacés, de bivalves, d'autres mollusques et d'autres animaux aquatiques d'eau douce
- la pisciculture en eau douce
- l'élevage de grenouilles
- la culture d'algues (comestibles ou non)
Ce genre comprend également :
- la culture de microalgues d'eau douce
Ce genre ne comprend pas :
- l'aquaculture dans des citernes et des réservoirs remplis d'eau salée, voir 032100

- l'exploitation de réserves pour la pêche sportive, voir 931900

033 Activités de soutien à la pêche et l’aquaculture

0330 Activités de soutien à la pêche et l’aquaculture

033000 Activités de soutien à la pêche et l’aquaculture

Ce genre comprend :
- les activités de service liées à la pêche ou à l'aquaculture en mer ou en eau douce, par ex. :
• services de plongée en relation avec l'aquaculture
• services de véhicules sous-marins télécommandés (ROV) en relation avec l'aquaculture
• services de réparation et d'entretien des cages à poissons
• autres activités de soutien à la pêche et à l'aquaculture n.c.a.

Ce genre comprend également :
- les activités de contrôle de la pêche (garde-pêche) et des élevages aquacoles

Cette genre ne comprend pas :
- les activités de pêche et d'aquaculture, voir 031, 032
- la transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture sur les navires-usines ou dans les usines à terre, voir 102000
- la transformation des poissons, des crustacés et des mollusques, voir 102000
- les activités liées à l'entretien des équipements et/ou des navires, voir division 33
- la distribution des produits de la pêche et de l'aquaculture, voir divisions 46, 47, 52
- la pêche pratiquée à des fins sportives ou récréatives et les services annexes, voir 931900
- l'exploitation de réserves pour la pêche sportive, voir 931900

B INDUSTRIES EXTRACTIVES

Les industries extractives comprennent l'extraction de minéraux présents naturellement sous forme solide (houille et minerais), liquide (pétrole) ou gazeuse (gaz naturel). L'extraction peut se faire de différentes manières (par ex. sous terre, en surface, par le creusement de puits ou par l'exploitation minière des fonds marins).

Cette section comprend les opérations supplémentaires nécessaires à la préparation des matières brutes pour leur commercialisation, par ex. : concassage, broyage, nettoyage, séchage, triage, concentration des minerais ou liquéfaction du gaz naturel.

Les activités minières sont classées en divisions, groupes et classes sur la base du principal minéral produit. Les divisions 05 et 06 concernent l'extraction de combustibles fossiles (houille, lignite, pétrole, gaz); les divisions 07 et 08 concernent l'extraction de minerais métalliques, de minéraux divers et de produits de carrière.

Certaines opérations techniques de cette section, notamment pour l'extraction d'hydrocarbures, peuvent être réalisées pour compte de tiers par des unités spécialisées en tant qu'activités de service industrielles relevant de la division 09.

Cette section ne comprend pas :

- la transformation ultérieure des matières extraites, voir section C
- l'utilisation des matières extraites sans autre transformation à des fins de construction, voir section F
- la mise en bouteilles, à la source ou au puits, d'eau de source naturelle et d'eaux minérales , voir 110700
- l'assainissement des sites miniers, voir 390000

05 Extraction de houille et de lignite

Cette division comprend l'extraction de combustibles minéraux solides par le biais de mines souterraines ou à ciel ouvert, ainsi que les opérations (par ex. tri, nettoyage, compression et autres étapes préalables au transport) qui aboutissent à un produit commercialisable.

Cette division ne comprend pas :

- la cokéfaction, voir 191000
- les services annexes à l'extraction du charbon ou de lignite, voir 099000
- la fabrication de briquettes, voir 192000

051 Extraction de houille

0510 Extraction de houille

051000 Extraction de houille

Ce genre comprend :

- l'extraction de la houille : extraction souterraine ou à ciel ouvert, y compris par des méthodes de liquéfaction
- le nettoyage, le calibrage, le triage, la pulvérisation, la compression, etc. du charbon afin de le classer, d'en améliorer la qualité ou d'en faciliter le transport ou le stockage

Ce genre comprend également :

- la récupération de la houille dans les déchets miniers

Ce genre ne comprend pas :
- l'extraction de lignite, voir 052000
- l'extraction de tourbe, voir 089200
- les activités de soutien à l'extraction de la houille, voir 099000
- les forages d'essai pour l'extraction de la houille, voir 099000
- les fours à coke produisant des combustibles solides, voir 191000
- la fabrication de briquettes de houille, d'ovoïdes et de combustibles solides similaires, voir 192000
- les travaux effectués pour développer ou préparer des terrains pour l'extraction de houille, voir 431200

052 Extraction de lignite

0520 Extraction de lignite

052000 Extraction de lignite

Ce genre comprend :
- l'extraction de lignite (charbon brun) : extraction souterraine ou à ciel ouvert, y compris l'extraction par des méthodes de liquéfaction
- le lavage, la déshydratation, la pulvérisation, la compression du lignite pour en améliorer la qualité ou en faciliter le transport ou le stockage

Ce genre ne comprend pas :
- l'extraction de la houille, voir 051000
- l'extraction de tourbe, voir 089200
- les activités de soutien à l'extraction de la houille, voir 099000
- les forages d'essai pour l'extraction de la houille, voir 099000
- la fabrication de briquettes de houille, d'ovoïdes et de combustibles solides similaires, voir 192000
- les travaux effectués pour développer ou préparer des terrains pour l'extraction de houille, voir 431200

06 Extraction d’hydrocarbures

Cette division comprend la production de pétrole brut, l'exploitation minière et l'extraction de pétrole à partir de schistes bitumineux et de sables bitumineux, et la production de gaz naturel et la récupération d'hydrocarbures liquides.

Cette division comprend également les activités d'exploitation et/ou de développement des gisements de pétrole et de gaz. Ces activités peuvent inclure le forage, l'achèvement et l'équipement des puits; la mise en service des séparateurs, des agents de rupture d'émulsion, du matériel de dessalement et du réseau de collecte du pétrole brut; toutes autres activités de préparation du pétrole ou du gaz jusqu'au moment de son transfert du gisement exploité.

Cette division ne comprend pas :
- les activités annexes à l'extraction du pétrole et du gaz, exécutées pour le compte de tiers, voir 091000
- la prospection de pétrole et de gaz, voir 091000
- les sondages et les forages d'essai en rapport avec l'extraction de pétrole ou de gaz, voir 091000
- le raffinage des produits pétroliers, voir 192000

- les études géophysiques, géologiques et sismiques, voir 711205

061 Extraction de pétrole brut

0610 Extraction de pétrole brut

061000 Extraction de pétrole brut

Ce genre comprend :
- l'extraction d'huiles brutes de pétrole

Ce genre comprend également :
- l'extraction de schiste bitumineux ou pétrolifère et de sable bitumineux
- la production de pétrole brut à partir de schistes et de sables bitumineux
- les processus employés pour obtenir des huiles brutes (par ex. décantat

Ce genre ne comprend pas :
- l'extraction de condensats ou de liquides de gaz naturel, voir 062000
- les activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures, voir 091000
- la prospection de pétrole et de gaz, voir 091000
- la production de liquides de gaz naturel à partir de pétrole brut, voir 1920
- la fabrication de produits pétroliers raffinés, voir 192000
- la récupération du gaz de pétrole liquéfié provenant du raffinage du pétrole, voir 192000
- l'exploitation d'oléoducs ou de gazoducs, voir 495000

062 Extraction de gaz naturel

0620 Extraction de gaz naturel

062000 Extraction de gaz naturel

Ce genre comprend :
- la production d'hydrocarbures gazeux bruts (gaz naturel)
- l'extraction de condensats
- la décantation et la séparation de fractions d'hydrocarbures liquides
- la désulfuration du gaz
- l'extraction du méthane des mines de charbon

Ce genre comprend également :
- l'extraction d'hydrocarbures liquides obtenus par liquéfaction ou pyrolyse
- la fracturation pour extraire le gaz de houille

Ce genre ne comprend pas :
- les activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures, voir 091000
- la prospection de pétrole et de gaz, voir 091000
- la production de liquides de gaz naturel à partir de pétrole brut, voir 1920
- la fabrication de produits pétroliers raffinés, voir 192000
- la récupération du gaz de pétrole liquéfié provenant du raffinage du pétrole, voir 192000
- l'exploitation d'oléoducs ou de gazoducs, voir 495000

07 Extraction de minerais métalliques

Cette division comprend l'extraction de minéraux métalliques (minerais), réalisée par extraction souterraine ou à ciel ouvert, l'exploitation des fonds marins, etc.
Cette division comprend également :
- les opérations de traitement et d'enrichissement du minerai (par ex. le concassage, le broyage, le lavage, le séchage, le frittage, la calcination ou la lixiviation du minerai, les opérations de séparation gravitaire
Cette division ne comprend pas :
- le grillage de pyrites de fer, voir 201300
- l'exploitation de hauts fourneaux, voir division 24
- la production d'oxyde d'aluminium, voir 244200

071 Extraction de minerais de fer

0710 Extraction de minerais de fer

071000 Extraction de minerais de fer
Ce genre comprend :
- l'extraction de minerais exploités principalement en raison de leur teneur en fer
- l'enrichissement des minerais de fer
Ce genre ne comprend pas :
- l'extraction et la préparation de pyrites et de pyrrhotites (à l'exception du grillage), voir 089100

072 Extraction de minerais de métaux non ferreux
Ce groupe comprend l'extraction de minerais de métaux non ferreux.

0721 Extraction de minerais d'uranium et de thorium

072100 Extraction de minerais d'uranium et de thorium
Ce genre comprend :
- l'extraction de minerais renfermant de l'uranium ou du thorium : pechblende, etc.
- la concentration de ces minerais
- la fabrication de concentré d'uranium ("yellow cake")
Ce genre ne comprend pas :
- l'enrichissement de minerais d'uranium et de thorium, voir 201300
- la production d'uranium métal à partir de la pechblende ou d'autres minerais, voir 244600
- la fonte et le raffinage de l'uranium, voir 244600

0729 Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux

072900 Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux
Ce genre comprend :
- l'extraction et la préparation de minerais exploités principalement en raison de leur teneur en métaux non ferreux:

• aluminium (bauxite), cuivre, plomb, zinc, étain, manganèse, chrome, nickel, cobalt, molybdène, tantale, vanadium, lithium/spodumène, etc.
• métaux précieux : or, argent, platine
Ce genre ne comprend pas :
- l'extraction et la préparation de minerais d'uranium et de thorium, voir 072100
- la production d'oxyde d'aluminium, voir 244200
- la production de mattes de cuivre, voir 244400
- la production de mattes de nickel, voir 244500

08 Autres industries extractives
Cette division comprend l'extraction dans une mine ou une carrière, mais aussi le dragage des gisements alluviaux, le concassage des roches et l'exploitation des marais salants. Les produits sont utilisés notamment dans la construction (par ex. sables, pierres), la fabrication de matériaux (par ex. argile, gypse, calcium), la fabrication de produits chimiques, etc.
Cette division ne comprend pas le traitement (à l'exception du concassage, du broyage, du découpage, du nettoyage, du séchage, du triage et du mélange) des minéraux extraits, voir section C.

081 Extraction de pierres, de sables et d'argiles

0811 Extraction de pierres ornementales, de calcaire industriel, de gypse, d'ardoise et d'autres pierres

081100 Extraction de pierres ornementales, de calcaire industriel, de gypse, d'ardoise et d'autres pierres
Ce genre comprend :
- l'extraction, la taille grossière et le sciage de pierres de taille et de construction, par ex. le marbre, le granit et le grès
- le concassage et le broyage de pierres ornementales et de construction
- l'extraction, le broyage et le concassage des pierres calcaires
- l'extraction du gypse et de l'anhydrite
- l'extraction de la craie et de la dolomite non calcinée
- la production de granulés, de copeaux et de poudres de pierres extraites, traitées thermiquement ou non
Ce genre ne comprend pas :
- l'extraction de minéraux pour l'industrie chimique et d'engrais minéraux, voir 089100
- la production de dolomie calcinée, voir 235200
- la taille, le façonnage et la finition de la pierre en dehors des carrières, voir 2370

0812 Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin

081200 Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin
Ce genre comprend :
- l'extraction et le dragage de sable industriel, de sable pour la construction et de gravier

- le concassage et le broyage de graviers
- l'extraction de sables
- l'extraction d'argiles, de terres réfractaires et de kaolin
Ce genre ne comprend pas :
- l'extraction de sable bitumineux, voir 061000

089 Activités extractives n.c.a.

0891 Extraction de minéraux chimiques et d'engrais minéraux

089100 Extraction de minéraux chimiques et d'engrais minéraux
Ce genre comprend :
- l'extraction de phosphates naturels et de sels potassiques naturels
- l'extraction du soufre natif
- l'extraction et la préparation de la pyrite et de la pyrrhotite, à l'exception du grillage
- l'extraction de sulfates et de carbonates naturels de baryum (barytine et withérite), de borates naturels, de sulfates naturels de magnésium (kiesérite)
- l'extraction de terres colorantes, de "spath fluor" et d'autres minéraux exploités principalement parce qu'ils constituent une source de produits chimiques
Ce genre comprend également :
- le ramassage de guano
- l'extraction de boue médicinale
- les processus d'extraction pour produire du lithium à partir d'une saumure
Ce genre ne comprend pas :
- l'extraction de sel, voir 089300
- le grillage de la pyrite de fer, voir 201300
- la fabrication d'engrais chimiques et de composés azotés, voir 201500

0892 Extraction de tourbe

089200 Extraction de tourbe
Ce genre comprend :
- l'extraction de la tourbe
- la préparation de la tourbe pour en améliorer la qualité ou en faciliter le transport/stockage
Ce genre ne comprend pas :
- les activités de soutien liées à l'extraction de la tourbe, voir 099000
- la fabrication de briquettes de tourbe, voir 192000
- la fabrication de mélanges de terreau pour plantes en pots (par ex. à base de tourbe, de terre naturelle, de sables, d'argiles, d'engrais minéraux), voir 201500
- la fabrication d'ouvrages en tourbe, voir 239900

0893 Production de sel

089300 Production de sel

Ce genre comprend :
- l'extraction souterraine du sel, y compris par dissolution et pompage
- la production de sel par évaporation de l'eau de mer ou d'autres eaux salines
- le broyage, la purification et le raffinage du sel par le producteur

Ce genre ne comprend pas :
- le traitement du sel pour le rendre propre à la consommation humaine (par ex. le sel iodé), voir 108400
- la production d'eau potable par évaporation d'eau salée, voir 360000

0899 Autres activités extractives n.c.a.

089900 Autres activités extractives n.c.a.

Ce genre comprend :
- l'exploitation de mines et de carrières de minéraux et de matériaux divers :
• matières abrasives, amiante, farines siliceuses fossiles, graphite naturel, stéatite (talc), feldspath, etc.
• asphaltes naturels, asphaltites et roches asphaltiques, bitumes solides naturel
• pierres précieuses, quartz, mica, etc.

09 Activités de soutien aux industries extractives

Cette division comprend les services de soutien spécialisés liés à l'exploitation minière exécutés pour le compte de tiers. Elle comprend les services d'exploration par les méthodes classiques de prospection, comme le prélèvement d'échantillons et les observations géologiques, ainsi que les forages, les forages d'essai ou les reforages de puits de pétrole ou pour les minerais métalliques et non métalliques. D'autres services couvrent la construction des fondations de puits de pétrole ou de gaz, la cimentation des revêtements (tubages) de puits de pétrole ou de gaz, le nettoyage, le vidage, le pompage à vide des puits de pétrole et de gaz, le drainage ou le pompage des mines, les services d'enlèvement des déblais dans les mines, etc.

091 Activités de soutien à l’extraction d’hydrocarbures

0910 Activités de soutien à l’extraction d’hydrocarbures

091000 Activités de soutien à l’extraction d’hydrocarbures

Ce genre comprend :
- les services liés à l'extraction de pétrole et de gaz, exécutés pour le compte de tiers :
• services d'exploration liés à l'extraction de pétrole ou de gaz (par ex. méthodes classiques de prospection, observations géologiques sur les sites de prospection)
• forage et reforage dirigés; démarrage du forage; montage in situ, réparation et démontage de tours de forage; cimentation des revêtements

(tubages) de puits de pétrole ou de gaz; pompage de puits; comblement et abandon de puits, etc.
• liquéfaction et la regazéification du gaz naturel à des fins de transport, effectuées sur le site de la mine
• drainage ou le pompage des mines pour le compte de tiers
• sondages d'essai liés à l'extraction du pétrole et du gaz
Ce genre comprend également :
- les services de prévention et de lutte contre les incendies sur les champs de pétrole et de gaz
Ce genre ne comprend pas :
- les activités de services effectuées par les exploitants de gisements de pétrole ou de gaz, voir 061000, 062000
- la réparation et l'entretien spécialisés de machines et d'équipements de forage et d'extraction, voir 331200
- l'installation, la réparation et l'entretien spécialisés en mer d'équipements faisant partie intégrante de plates-formes flottantes, voir division 43
- la liquéfaction et la regazéification du gaz naturel en vue de son transport par voie terrestre ou maritime, effectuées ailleurs que sur le site minier, voir 522103, 522200
- les études géophysiques, géologiques et sismiques, voir 711205

099 Activités de soutien aux autres industries extractives

0990 Activités de soutien aux autres industries extractives

099000 Activités de soutien aux autres industries extractives

Ce genre comprend :
- les services de soutien exécutés pour le compte de tiers liés aux activités minières des divisions 05, 07, 08
• services d'exploration par les méthodes classiques de prospection, comme le prélèvement d'échantillons et les observations géologiques sur les sites de prospection
• services de drainage et de pompage, exécutés pour le compte de tiers
• sondages et forages d'essai
- la sécurisation des puits de mine et des tunnels
- la démolition et le démantèlement d'installations minières souterraines
Ce genre ne comprend pas :
- l'exploitation de mines ou de carrières pour le compte de tiers, voir les divisions 05, 07, 08
- la réparation et l'entretien spécialisés de machines minières, voir 331200
- les services de relevés géophysiques pour le compte de tiers, voir 711205

C INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

Cette section comprend la transformation physique, mécanique, chimique ou biologique de matières, substances ou composants en nouveaux produits, bien que cela ne puisse pas être utilisé comme critère unique et universel pour définir la fabrication (voir la remarque sur le traitement des déchets ci-dessous). Les matières, substances ou composants subissant une transformation sont soit des matières premières, soit des produits de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche, de l'exploitation minière ou des carrières, ainsi que des produits d'autres activités manufacturières.

L'altération substantielle, la rénovation et la reconstruction de biens sont généralement considérées comme activités manufacturières.

Le produit résultant d'une opération de transformation peut être fini, c'est-à-dire qu'il est prêt à être utilisé ou consommé ou il peut être semi-fini, c'est-à-dire qu'il entre dans la composition d'une autre fabrication. Par exemple, le produit du raffinage de l'alumine est la matière de base utilisée dans la production primaire d'aluminium; l'aluminium primaire est la matière de base pour la fabrication du fil d'aluminium; le fil d'aluminium est la matière de base utilisée pour la fabrication de produits manufacturés à partir de ce fil.

La fabrication de composants spécialisés et de pièces, accessoires et fixations de machines et équipements est, en règle générale, rangée dans la même classe que la fabrication des machines et équipements auxquels les pièces et accessoires sont destinés. La fabrication de composants et pièces non spécialisés de machines et équipements (par ex. moteurs, pistons, générateurs, assemblages électriques, valves, engrenages, roulements) est rangée dans la classe d'activité manufacturière appropriée, sans tenir compte des machines et équipements auxquels ces éléments pourraient être intégrés.

La fabrication de composants et d'accessoires spécialisés par moulage ou extrusion de matières plastiques est généralement incluse dans le groupe 222.

L'assemblage des éléments constitutifs des produits manufacturés est considéré comme une activité manufacturière. Cela comprend l'assemblage de produits manufacturés à partir de composants produits par l'entreprise elle-même ou achetés.

La récupération des déchets, c'est-à-dire la transformation des déchets en matières premières secondaires*, est classée dans le groupe 382. Bien que cela puisse impliquer des transformations physiques, mécaniques, biologiques ou chimiques, cela n'est pas considéré comme faisant partie des activités de fabrication. L'objectif premier de ces activités est considéré comme étant le traitement ou la transformation des déchets et elles sont donc classées dans la section E. Toutefois, la fabrication de nouveaux produits à partir de matières premières secondaires est classée dans l'industrie manufacturière, même si ces processus utilisent des déchets comme intrants (par ex. la production d'argent à partir de déchets de films est considérée comme une opération de transformation et relevant de l'industrie manufacturière).

L'entretien et la réparation spécialisés de machines et d'équipements industriels, commerciaux et similaires sont, en général, classés dans la division 33. Toutefois, la réparation et l'entretien d'ordinateurs, de biens

personnels et domestiques, de véhicules automobiles et de motocycles sont classés dans la division 95.
L'installation de machines et d'équipements, lorsqu'elle est effectuée en tant qu'activité spécialisée, est classée dans la classe 3320.
L'entretien, la réparation et l'installation d'équipements faisant partie intégrante de bâtiments ou de structures similaires (par ex. l'entretien, la réparation et l'installation d'escaliers mécaniques ou de systèmes de climatisation), sont classés dans la section F en tant que travaux de construction, s'ils sont effectués sur le site de construction.
Cette section comprend également les activités de fabrication des producteurs de biens sans usine (FGPs) (voir les lignes directrices introductives, Chapitre 3.4.4).
En règle générale, les activités incluse dans la section C impliquent la transformation de matériaux en produits nouveaux ou reconstruits et remis à neuf. Le résultat est un nouveau produit. À titre de précision, les activités suivantes sont considérées comme relevant de l'industrie manufacturière dans la NOGA :
- la transformation de poissons frais (écaillage des huîtres, découpe de filets de poisson) qui n'est pas effectuée à bord des bateaux de pêche, voir 102000
- la pasteurisation et la mise en bouteille du lait, voir 105101
- le travail du cuir, voir 151100
- la conservation du bois, voir 161200
- l'imprimerie et les activités connexes, à l'exclusion des produits publiés, voir 181
- le rechapage de pneus, voir 221100
- la production de béton prêt à l'emploi, voir 236300
- la galvanisation, la galvanoplastie, le placage, etc., et autres revêtements métalliques ou non métalliques des métaux, voir 255100
- le traitement thermique des métaux, voir 255200
- le remplissage de cartouches d'encre, voir 262000
- le remplissage ou la recharge d'extincteurs, voir 282900
- la reconstruction ou la refabrication de machines (par ex. de moteurs d'automobiles), voir 291000
- l'assemblage fourni par un vendeur ou le mélange de plusieurs produits à vendre. Si l'assemblage est assuré par un entrepreneur, cette activité doit être classée dans l'industrie manufacturière.
Inversement, il existe des activités qui, bien qu'impliquant parfois des processus de transformation, sont classées dans d'autres sections de la NOGA; en d'autres termes, elles ne sont pas considérées comme des activités manufacturières. Il s'agit notamment des activités suivantes :
- l'exploitation forestière, voir section A
- la valorisation des produits agricoles, voir section A
- la préparation de denrées alimentaires pour la consommation immédiate sur place, voir division 56
- l'enrichissement de minerais et d'autres minéraux, voir section B
- la production de combustibles gazeux pour la fourniture d'énergie par un réseau permanent de conduites, voir section D
- la production de compost à partir de déchets organiques, voir section E

- l'assemblage fourni dans le cadre d'une livraison ou par un vendeur, toutefois, si l'assemblage est l'activité principale d'un entrepreneur, il est classé dans l'industrie manufacturière
- les activités de fractionnement en vrac et de redistribution en lots plus petits, y compris l'emballage, le reconditionnement ou l'embouteillage de produits (par ex. de liqueurs ou de produits chimiques); le tri et la revente de déchets; le mélange de peintures à la demande du client; et le découpage de métaux à la demande du client; le traitement n'aboutissant pas à un produit différent, voir section G
- l'édition et les activités combinées d'édition et d'impression, voir section J
NOTE : *Les matières premières secondaires sont des matériaux et des produits pouvant être utilisés comme matières premières par simple réutilisation ou par recyclage et récupération.

10 Industries alimentaires

Cette division comprend la transformation des produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche en aliments pour les humains ou les animaux, ainsi que la production de divers produits intermédiaires qui ne sont pas directement des produits alimentaires. L'activité génère souvent des produits associés de plus ou moins grande valeur (par ex. les peaux issues de l'abattage ou les tourteaux issus de la production d'huile).
Cette division est organisée par activités portant sur différents types de produits : viande, poisson, fruits et légumes, graisses et huiles, produits laitiers, produits de la minoterie, aliments pour animaux et autres produits alimentaires. La production peut être réalisée pour compte propre ou pour le compte de tiers, comme dans le cas de l'abattage à façon.
Certaines activités sont considérées comme manufacturière même si les produits sont vendus au détail dans le magasin du producteur (par ex. celles exercées dans les boulangeries, les pâtisseries, les boucheries qui vendent leur propre production). Toutefois, lorsque le traitement est minime et ne conduit pas à une transformation réelle, l'unité est classée dans la section G.
Cette division comprend également la fabrication de liquides considérés comme des denrées alimentaires ou utilisant des procédés de fabrication similaires (par ex. lait et jus ou concentrés de fruits.
Cette division ne comprend pas la préparation de repas pour la consommation immédiate, voir division 56.

101 Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande

1011 Transformation et conservation de la viande, à l'exception de la viande de volaille

101100 Transformation et conservation de la viande, à l'exception de la viande de volaille

Ce genre comprend :
- l'exploitation d'abattoirs se livrant à l'abattage, à la préparation et à l'emballage de la viande: bœuf, porc, agneau, lapin, mouton, chameau, etc.
- la production de viande fraîche, réfrigérée ou congelée, en carcasses

- la production de viande fraîche, réfrigérée ou congelée, en morceaux
Ce genre comprend également :
- l'abattage et la transformation des baleines à terre ou sur des navires spécialisés
- la production de cuirs et de peaux provenant d'abattoirs
- l'extraction et le raffinage du saindoux et d'autres graisses animales comesti
Ce genre ne comprend pas :
- l'extraction de graisses de volailles comestibles, voir 101200
- la production de viande séchée, salée ou fumée et de produits à base de viande, voir 101300

1012 Transformation et conservation de la viande de volaille

101200 Transformation et conservation de la viande de volaille
Ce genre comprend :
- l'exploitation d'abattoirs se livrant à l'abattage, à la préparation et à l'emballage de volailles
- la production de viandes de volailles en portions individuelles, fraîches, congelées ou surgelées
- l'extraction de graisses de volailles comestibles
Ce genre comprend également :
- le nettoyage, la désinfection, le traitement pour la conservation, et le parage des plumes et du duvet

1013 Préparation de produits à base de viande et viande de volaille

101300 Préparation de produits à base de viande et viande de volaille
Ce genre comprend :
- la production de viande pouvant être conservée (par ex. par cuisson, séchage, salage ou fumage)
- la production de produits à base de viande :
• saucisses, salami, boudins, andouillettes, cervelas, bolognaises, pâtés, rillettes, jambon cuit
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de plats préparés à base de viande et de volaille, voir 108500
- la fabrication de soupes contenant de la viande, voir 108900
- le commerce de gros de viande, voir 463200

102 Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques

1020 Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques

102000 Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
Ce genre comprend :
- la préparation et la conservation de poissons, de crustacés et de mollusques (par ex. la congélation, la surgélation, le séchage, la cuisson, le fumage, le salage, l'immersion dans la saumure, la mise en conserve)

- la production de produits à base de poisson, de crustacés et de mollusques : filets de poisson, œufs, caviar, substituts de caviar, etc.
- la production de farine de poisson pour la consommation humaine ou l'alimentation animale
- la production de farines et de solubles de poissons et d'autres animaux aquatiques impropres à la consommation humaine

Ce genre comprend également :
- les activités des navires-usines ne pratiquant pas la pêche et se limitant à la transformation et à la conservation du poisson
- la transformation d'algues marines
- l'étêtage, l'éviscération et le découpage du poisson e

Ce genre ne comprend pas :
- la transformation et la conservation du poisson sur des navires pratiquant la pêche, voir 031100
- la transformation des baleines à terre ou sur des navires spécialisés, voir 101100
- la production d'huiles et de graisses de poissons et de mammifères marins, voir 104100
- la fabrication de plats préparés à base de poisson, voir 108500
- la fabrication de soupes de poisson, voir 108900

103 Transformation et conservation de fruits et légumes

1031 Transformation et conservation de pommes de terre

103100 Transformation et conservation de pommes de terre

Ce genre comprend :
- la transformation et la conservation des pommes de terre :
  • fabrication de pommes de terre précuites surgelées
  • fabrication de purée de pommes de terre déshydratée
  • fabrication de snacks à base de pommes de terre
  • fabrication de chips
  • fabrication de farine et de semoule de pommes de terre
  • épluchage et coupe de pommes de terre

1032 Préparation de jus de fruits et légumes

103200 Préparation de jus de fruits et légumes

Ce genre comprend :
- la fabrication de jus de fruits ou de légumes

Ce genre comprend également :
- la production de concentrés à partir de fruits et de légumes frais

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de boissons à base de nectars de fruits, voir 110700

1039 Autre transformation et conservation de fruits et légumes

103900 Autre transformation et conservation de fruits et légumes

Ce genre comprend :
- la fabrication de denrées alimentaires composées principalement de fruits ou de légumes
- la conservation de fruits, de noix ou de légumes (par ex. congélation, séchage, lyophilisation, séchage par rayonnement infrarouge, immersion dans l'huile ou dans le vinaigre, mise en conserve, haute pression, haute température)
- la fabrication de produits alimentaires à base de fruits ou de légumes
- la fabrication de confitures, de marmelades et de gelées
- le décorticage, l'épluchage et le grillage des fruits à coque
- la fabrication d'aliments et de pâtes à base de fruits à coque
Ce genre comprend également :
- la fabrication d'aliments préparés périssables à base de fruits et de légumes, par ex. :
• salades; salades composées, emballées
• légumes pelés ou coupés
• tofu (caillé de soja)
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de jus de fruits et de légumes, voir 103200
- la fabrication de farine ou de semoule de légumes secs, voir 106100
- la conservation de fruits et de noix dans du sucre, voir 108202
- la fabrication de plats préparés à base de légumes, voir 108500
- la fabrication de concentrés artificiels, voir 108900

104 Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales

Ce groupe comprend la fabrication d'huiles et de graisses brutes et raffinées à partir de matières végétales ou animales.
Ce groupe ne comprend pas l'équarrissage ou le raffinage du saindoux et des graisses animales comestibles de bovins, d'ovins, de caprins, de porcins et de volailles, voir 101.

1041 Fabrication d'huiles et graisses

104100 Fabrication d'huiles et graisses

Ce genre comprend :
- la fabrication d'huiles végétales brutes et raffinées (par ex. l'huile d'olive, l'huile de soja, l'huile de chanvre, l'huile de tournesol, l'huile de colza)
- la fabrication de farines de graines, de noix ou d'amandes oléagineuses, non déshuilées
- le traitement des huiles végétales (par ex. le soufflage, l'ébullition, la déshydratation, l'hydrogénation)
Ce genre comprend également :
- la fabrication d'huiles et de graisses animales non comestibles
- l'extraction d'huiles de poisson et de mammifères marins
- la production de linters de coton, de tourteaux et d'autres résidus de la production d'huile
Ce genre ne comprend pas :
- l'extraction et le raffinage du saindoux et d'autres graisses comestibles de bovins, d'ovins, de caprins ou de porcins, voir 101100
- l'extraction de graisses de volailles comestibles, voir 101200
- la fabrication de margarine, voir 104200

- la mouture du maïs par voie humide, voir 106200
- la fabrication d'huile de maïs, voir 106200
- la fabrication d'huiles essentielles, voir 205900
- le traitement des huiles et des graisses par des procédés chimiques, voir 205900

1042 Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires

104200 Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires

Ce genre comprend :
- la fabrication de margarine
- la fabrication de mélanges et de pâtes à tartiner similaires
- la fabrication de graisses composées pour la cuisson des aliments

105 Fabrication de produits laitiers et de glace alimentaire

Ce groupe ne comprend pas :
- la production de substituts de lait d'origine végétale, voir 110700

1051 Fabrication de produits laitiers

105101 Fabrication de produits laitiers frais

Ce genre comprend :
- la fabrication de lait frais liquide, pasteurisé, stérilisé, homogénéisé et/ou upérisé (UHT)
- la fabrication de boissons lactées non alcoolisées
- la fabrication de crème à partir de lait frais liquide, pasteurisé, stérilisé, homogénéisé
- la fabrication de beurre
- la fabrication de yaourt

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de lait cru de vache, voir 014100
- la fabrication de lait cru de brebis, de chèvre, de jument, d'ânesse, de chamelle, etc., voir 014300, 014400, 014500
- la fabrication de lait non laitier (p. ex. lait végétal), voir 110700
- la fabrication de substituts de fromage, voir 108900

105102 Fabrication de fromage

Ce genre comprend :
- la fabrication de fromage et de séré
- l'affinage et la maturation du fromage

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de substituts de fromage, voir 108900

105103 Fabrication d'autres produits laitiers

Ce genre comprend :
- la fabrication de laits en poudre ou de laits concentrés, édulcorés ou non
- la fabrication de lait ou de crème sous forme solide
- la fabrication de lactosérum
- la fabrication de caséine
- la fabrication de produits laitiers sans lactose

Ce genre comprend également :
- la fabrication de kéfir de lait
- la fabrication de lactose et de sirop de lactose
Ce genre ne comprend pas :
- la production de boissons diététiques à base de lait, voir 108600
- la production de préparations pour nourrissons à base de produits laitiers, voir 108600
- la fabrication de kéfir de fruits et de kéfir d'eau, voir 110300

1052 Fabrication de crèmes glacées et autres glaces alimentaires

105200 Fabrication de crèmes glacées et autres glaces alimentaires

Ce genre comprend :
- la fabrication de crèmes glacées et d'autres glaces comestibles (par ex. sorbets)
Ce genre ne comprend pas :
- la production de glace à partir d'eau naturelle à des fins de refroidissement, voir 353000
- les activités des salons de consommation de crème glacée, voir 561101

106 Travail des grains; fabrication de produits amylacés

Ce groupe comprend la mouture de farines ou de semoules à partir de céréales ou de légumes, la mouture, le nettoyage et le polissage du riz, ainsi que la fabrication de mélanges de farines ou de pâtes préparés à partir de ces produits.
Ce groupe comprend également la mouture du maïs et des légumes par voie humide et la fabrication d'amidon et de produits amylacés. Ce groupe comprend également la fabrication de produits de mouture sans gluten.
Ce groupe ne comprend pas :
- le séchage des céréales exercé pour le compte de tiers, voir 016300

1061 Travail des grains

106100 Travail des grains

Ce genre comprend :
- la mouture des grains : production de farines, de gruaux, de semoules ou d'agglomérés sous forme de pellets, de blé, de seigle, d'avoine, de maïs ou d'autres grains de céréales
- la préparation du riz : la production de riz décortiqué, blanchi, poli, glacé, étuvé ou converti, la production de farine de riz
- la préparation des légumes: la production de farines ou de semoules de légumes à cosse secs, de racines ou de tubercules, ou de fruits à coque comestibles
- la fabrication d'aliments pour le petit-déjeuner à base de céréales
- la fabrication de mélanges de farines et de farines mélangées préparées pour la fabrication de pains, de gâteaux, de biscuits, de crêpes, etc.
Ce genre ne comprend pas :
- la préparation des cultures en vue de leur commercialisation primaire (par ex. nettoyage, taille, calibrage, etc.), voir 016300
- le séchage de céréales exercé pour le compte de tiers, voir 016300

- la fabrication de farines et de fécules de pommes de terre, voir 103100
- la mouture du maïs par voie humide, voir 106200

1062 Fabrication de produits amylacés

106200 Fabrication de produits amylacés

Ce genre comprend :
- la fabrication de produits amylacés à partir de riz, de pommes de terre, de maïs, etc.
- la mouture du maïs par voie humide
- la fabrication de glucose, de sirop de glucose, de maltose, d'inuline, etc.
- la fabrication de gluten
- la fabrication de tapioca et de substituts de tapioca préparés à partir d'amidon
- la fabrication d'huile de maïs

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de lactose, voir 105103
- la production de sucre de canne ou de betterave, voir 108100

107 Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires

Ce groupe comprend la production de produits de boulangerie, de pâtes alimentaires et d'autres produits similaires.

Ce groupe comprend également :
- la fabrication de produits de boulangerie et de farines sans gluten

1071 Fabrication de pain; fabrication de pâtisserie fraîche

107100 Fabrication de pain; fabrication de pâtisserie fraîche

Ce genre comprend :
- la fabrication de produits de boulangerie :
  • pain et petits pains
  • pâtisseries, gâteaux, tartes, crêpes, gaufres, etc.

Ce genre comprend également :
- la fabrication de pain précuit

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de produits de boulangerie secs, voir 107200
- la fabrication de pâtes alimentaires, voir 107300
- le commerce de détail de pains et petits pains cuits sur place à partir de produits précuits, voir 472400

1072 Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation

107200 Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation

Ce genre comprend :
- la fabrication de biscottes, de biscuits et d'autres produits de boulangerie sec
- la fabrication de pâtisseries de conservation, de gâteaux et de gaufres
- la fabrication de produits de grignotage (biscuits, crackers, bretzels, etc.), sucrés ou salés

Ce genre comprend également :
- la fabrication de chapelure, obtenue par broyage de pain grillé
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de snacks à base de pommes de terre, voir 103100

1073 Fabrication de pâtes alimentaires

107300 Fabrication de pâtes alimentaires

Ce genre comprend :
- la fabrication de pâtes alimentaires (par ex. de macaronis et de nouilles, même cuites ou farcies)
- la fabrication de couscous
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de plats préparés à base de pâtes alimentaires et/ou de semoule, voir 108500
- la fabrication de soupes contenant des pâtes, voir 108900

108 Fabrication d'autres produits alimentaires

Ce groupe comprend la production de sucre et de confiseries, de plats préparés, de café, de thé et d'épices.

1081 Fabrication de sucre

108100 Fabrication de sucre

Ce genre comprend :
- la fabrication ou le raffinage du sucre (saccharose) et des succédanés du sucre obtenus à partir de jus de canne, de betterave, d'érable ou de palme
- la fabrication de sirops de sucre
- la fabrication de mélasse
- la production de sirop et de sucre d'érable
Ce genre ne comprend pas :
- la récolte du sirop d'érable à l'état sauvage, voir 023000
- la fabrication de lactose et de sirop de lactose, voir 105103
- la fabrication de glucose, de sirop de glucose, de maltose, voir 106200

1082 Fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie

108201 Fabrication de cacao et de chocolat

Ce genre comprend :
- la fabrication de cacao, de beurre de cacao, de graisse de cacao, d'huile de cacao
- la fabrication de chocolat et de confiseries à base de chocolat

108202 Fabrication de confiserie

Ce genre comprend :
- la fabrication de sucreries : caramels, cachous, nougats, fondants, chocolat blanc
- la fabrication de chewing-gums

- la conservation dans le sucre de fruits, de noix, d'écorces de fruits et d'autres parties de plantes
- la fabrication de pastilles de confiserie
- la fabrication de confiseries sans sucre

Ce genre ne comprend pas :

- la fabrication de saccharose, voir 108100

1083 Transformation du thé et du café

108300 Transformation du thé et du café

Ce genre comprend :

- la décaféination et la torréfaction du café
- la production de produits à base de café :
  - café moulu
  - café soluble
  - extraits et concentrés de café
- la fabrication de succédanés de café
- le mélange du thé et du maté
- la fabrication d'extraits et de préparations à base de thé ou de maté

Ce genre comprend également :

- la fabrication d'infusions (menthe, verveine, camomille, etc.)
- la fabrication de thé et de café conditionnés en sachets, en plaquettes ou en capsules

Ce genre ne comprend pas :

- le séchage, le triage, le nettoyage et la coupe lors de la transformation des plantes médicinales effectués par des tiers, voir 016300
- la fabrication d'inuline, voir 106200
- la fabrication de spiritueux, de bière, de vin et de boissons non alcoolisées, voir division 11
- la préparation de produits botaniques à usage pharmaceutique, voir 212000

1084 Fabrication de condiments et assaisonnements

108400 Fabrication de condiments et assaisonnements

Ce genre comprend :

- la fabrication d'épices, de sauces et de condiments :
  - mayonnaise
  - farine de moutarde
  - moutarde préparée, etc.
- la fabrication du vinaigre

Ce genre comprend également :

- la transformation du sel en sel de qualité alimentaire (par ex. le sel iodé)
- la transformation d'herbes condimentaires, y compris le séchage, le triage, le nettoyage et le découpage

Ce genre ne comprend pas :

- la culture de plantes à épices, voir 012800

1085 Fabrication de plats préparés

108500	Fabrication de plats préparés

Ce genre comprend la fabrication de repas et de plats préparés (c'est-à-dire préparés, assaisonnés et cuits). Ces plats sont élaborés dans un but de conservation (par ex. par congélation ou mise en conserve) et sont habituellement emballés et étiquetés pour la revente. En d'autres termes, ce genre ne comprend pas la préparation de repas pour la consommation immédiate (par ex. les aliments préparés dans les restaurants ou par les traiteurs). Pour être considérés comme des plats, ces aliments doivent contenir au moins deux ingrédients principaux distincts (à l'exception des assaisonnements, etc.).
Ce genre comprend :
- la fabrication de plats à base de viande ou de volaille
- la fabrication de plats à base de poisson, y compris les fish and chips
- la fabrication de plats de pâtes et de riz
- la fabrication de plats à base de légumes
- la fabrication de pizzas et de croque-monsieur surgelés ou autrement conservés
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'aliments frais ou d'aliments contenant moins de deux ingrédients, voir la classe correspondante dans la division 10
- la fabrication d'aliments préparés périssables à base de fruits et de légumes, voir 103900
- la fabrication d'aliments préparés périssables, voir 108900
- le commerce de gros de plats préparés, voir 463800
- le commerce de détail de plats préparés, voir 4711, 472700
- les activités de restauration événementielle et de restauration collective, voir 562

1086	Fabrication d’aliments homogénéisés et diététiques

108600	Fabrication d’aliments homogénéisés et diététiques

Ce genre comprend :
- la fabrication de denrées alimentaires destinées à une alimentation particulière :
• préparations pour nourrissons
• laits de suite et autres aliments du deuxième âge
• aliments pour bébés
• aliments à valeur énergétique faible ou réduite destinées à un contrôle du poids
• aliments destinés à des fins médicales
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de produits laitiers sans lactose, voir 105103
- la fabrication de produits sans gluten, voir 106, 107
- la fabrication de confiseries sans sucre, voir 108202

1089	Fabrication d’autres produits alimentaires n.c.a.

108900	Fabrication d’autres produits alimentaires n.c.a.

Ce genre comprend la fabrication de produits alimentaires comestibles dans un délai maximum de trois jours après la production :
- la fabrication de soupes et de bouillons
- la fabrication d'aliments préparés périssables, par ex. :
• sandwichs
• fabrication de pizzas fraîches (non cuites)
- la fabrication de quiches et de croque-monsieur
Ce genre comprend également :
- la fabrication de levures
- la fabrication d'extraits et de jus de viande, de poisson, de crustacés ou de mollusques
- la fabrication de substituts de viande et de fromage
- la fabrication d'ovoproduits (par ex. l'ovalbumin
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'aliments préparés périssables à base de fruits et de légumes, voir 103900
- la fabrication de tofu, voir 103900
- la fabrication de pizzas surgelées, voir 108500
- la fabrication de spiritueux, de bière, de vin et de boissons non alcoolisées, voir division 11
- la production de substituts de lait d'origine végétale (par ex. les boissons à base de noix de coco, de riz, d'amande ou de soja), voir 110700
- la fabrication de vitamines, voir 211000

109 Fabrication d’aliments pour animaux

1091 Fabrication d’aliments pour animaux de ferme

109100 Fabrication d’aliments pour animaux de ferme

Ce genre comprend :
- la fabrication d'aliments préparés pour animaux de ferme, y compris les aliments concentrés pour animaux et les compléments alimentaires
- la préparation d'aliments non mélangés (simples) pour animaux de ferme
Ce genre comprend également :
- la transformation des déchets de l'industrie alimentaire en aliments pour animaux
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de produits à base de viande, voir 101300
- la fabrication de farine de poisson pour l'alimentation animale, voir 102000
- la fabrication de tourteaux oléagineux, voir 104100
- les activités donnant lieu à des sous-produits utilisables comme aliments pour animaux sans traitement spécial (par ex. les graines oléagineuses (voir 104100), les résidus de la mouture des céréales (voir 106100), etc.)

1092 Fabrication d’aliments pour animaux de compagnie

109200 Fabrication d’aliments pour animaux de compagnie

Ce genre comprend :

- la fabrication d'aliments préparés pour animaux de compagnie, y compris les chiens, les chats, les oiseaux, les poissons, etc.
Ce genre comprend également :
- la transformation des déchets d'abattage en aliments pour animaux
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de produits à base de viande, voir 101300
- la fabrication de farine de poisson pour l'alimentation animale, voir 102000
- la fabrication de tourteaux oléagineux, voir 104100
- les activités donnant lieu à des sous-produits utilisables comme aliments pour animaux sans traitement spécial (par ex. les graines oléagineuses (voir 104100), les résidus de la mouture des céréales (voir 106100), etc.)

11 Fabrication de boissons
Cette division comprend la fabrication de boissons (par ex. boissons et minérales non alcoolisées, eaux minérales, la fabrication de boissons alcoolisées obtenues principalement par fermentation, de bières et de vins, ainsi que la fabrication de boissons alcoolisées distillées).
Cette division ne comprend pas :
- la fabrication de jus de fruits et de légumes, voir 103200
- la fabrication de boissons à base de lait, voir 105101
- la fabrication de café, de thé et de produits à base de maté, voir 108300

110 Fabrication de boissons

1101 Production de boissons alcoolisées distillées

110100 Production de boissons alcoolisées distillées
Ce genre comprend :
- la fabrication de boissons alcoolisées distillées propres à la consommation: whisky, cognac, gin, liqueurs, etc.
- la fabrication de boissons mélangées à des boissons alcoolisées distillées
- le mélange de spiritueux distillés
- la fabrication d'alcools neutres
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de boissons alcoolisées non distillées, voir 110200 à 110500
- la fabrication d'alcool éthylique de synthèse, voir 201400
- la fabrication d'alcool éthylique à partir de matières fermentées, voir 201400
- l'embouteillage et l'étiquetage, voir 4634 (s'ils font partie du commerce de gros) et 829200 (s'ils sont effectués pour le compte de tiers)

1102 Production de vin (de raisin)

110200 Production de vin (de raisin)
Ce genre comprend :
- la fabrication de vin
- la fabrication de vin mousseux
- la fabrication de vin fortifié

- la fabrication de vin à partir de moût de raisin concentré
Ce genre comprend également :
- le mélange, la purification et la mise en bouteille du vin
- la fabrication de vin à faible teneur en alcool ou sans alcool
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de vin à partir de raisins secs, voir 110300
- l'embouteillage et l'étiquetage, voir 4634 (s'ils font partie du commerce de gros) et 829200 (s'ils sont effectués pour le compte de tiers)

1103 Fabrication de cidre et autres boissons fermentées à base de fruits

110300 Fabrication de cidre et autres boissons fermentées à base de fruits

Ce genre comprend :
- la fabrication de boissons alcoolisées fermentées mais non distillées : hydromel, saké, cidre, poiré et autres vins de fruits
- la fabrication de vin à partir de raisins secs
Ce genre comprend également :
- la fabrication de mélanges de boissons fermentées et de boissons non alcoolisées n.c.a.
- la fabrication de kéfir de fruits et de kéfir d'eau
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de vin à partir de raisins, voir 110200
- l'embouteillage et l'étiquetage, voir 4634 (s'ils font partie du commerce de gros) et 829200 (s'ils sont effectués pour le compte de tiers)

1104 Production d'autres boissons fermentées non distillées

110400 Production d'autres boissons fermentées non distillées

Ce genre comprend :
- la fabrication de vin aromatisé à partir de raisins, aromatisé avec des substances aromatiques (par ex. le vermouth)
Ce genre ne comprend pas :
- l'embouteillage et l'étiquetage, voir 4634 (s'ils font partie du commerce de gros) et 829200 (s'ils sont effectués pour le compte de tiers)

1105 Fabrication de bière

110500 Fabrication de bière

Ce genre comprend :
- la fabrication de liqueurs de malt (par ex. la bière, l'ale, le porter, le stout)
Ce genre comprend également :
- la fabrication de bière à faible teneur en alcool ou sans alcool

1106 Fabrication de malt

110600 Fabrication de malt

Ce genre comprend :
- la fabrication de malt à partir d'orge, de blé ou d'autres céréales

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'extraits et de sirops de malt, voir 108900

1107 Fabrication de boissons non alcoolisées et d'eaux embouteillées

110700 Fabrication de boissons non alcoolisées et d'eaux embouteillées

Ce genre comprend la fabrication de boissons non alcoolisées (à l'exception de la bière et du vin sans alcool) :
- la production d'eaux minérales naturelles et d'autres eaux en bouteille
- la fabrication de boissons non alcoolisées :
• eaux aromatisées et/ou sucrées non alcoolisées : limonade, orangeade, cola, boissons à base de fruits, eaux toniques, etc.
- la fabrication d'autres boissons non alcoolisées
Ce genre comprend également :
- la fabrication de boissons à base de nectars de fruits
- la production de substituts de lait d'origine végétale (par ex. les boissons à base de noix de coco, de riz, d'amande ou de soja)
Ce genre ne comprend pas :
- la production de jus de fruits et de légumes, voir 103200
- la production de concentrés à base de fruits et légumes frais, voir 103200
- la fabrication de boissons à base de lait, voir 105101
- la fabrication de café, de thé et de produits à base de maté, voir 108300
- la fabrication de boissons à base d'alcool, voir 110100 à 110500
- la fabrication de vin sans alcool, voir 110200
- la fabrication de bière sans alcool, voir 110500
- l'embouteillage et l'étiquetage, voir 4634 (s'ils font partie du commerce de gros) et 829200 (s'ils sont effectués pour le compte de tiers)

12 Fabrication de produits à base de tabac

Cette division comprend la transformation d'un produit agricole, le tabac, en un produit propre à la consommation finale.

120 Fabrication de produits à base de tabac

1200 Fabrication de produits à base de tabac

120000 Fabrication de produits à base de tabac

Ce genre comprend :
- la fabrication de produits à base de tabac et de produits de substitution du tabac : cigarettes, tabac à rouler, cigares, tabac à pipe, tabac à chiquer, tabac à priser
- la fabrication de tabac homogénéisé ou reconstitué
Ce genre comprend également :
- l'écôtage et le resséchage du tabac
Ce genre ne comprend pas :
- la culture ou le traitement préliminaire du tabac, voir 011500, 016300
- la fabrication de liquides pour cigarettes électroniques, y compris les recharges, voir 205900
- la fabrication de cigarettes électroniques (vapes), voir 329900

13 Fabrication de textiles

Cette division comprend la préparation et la filature des fibres textiles ainsi que le tissage des textiles, l'ennoblissement des textiles et des vêtements, la fabrication de textiles techniques, la fabrication d'articles textiles confectionnés, à l'exception des vêtements (par ex. linge de maison, couvertures, tapis, cordages).

Cette division ne comprend pas :

- la culture de fibres naturelles, voir division 01
- la fabrication de vêtements, voir division 14
- la fabrication de fibres synthétiques et artificielles, voir 206000

131 Préparation de fibres textiles et filature

1310 Préparation de fibres textiles et filature

Cette classe comprend les opérations de préparation des fibres textiles et la filature des fibres textiles. Ces opérations peuvent être effectuées à partir de différentes matières premières, qu'il s'agisse de matières textiles neuves ou recyclées (par ex. la soie, le coton, la laine, les fibres végétales ou artificielles, les fibres cellulosiques du papier tel que le bois ou la paille).

Cette classe comprend également :

- la fabrication de fils de papier

Cette classe ne comprend pas :

- les opérations préparatoires effectuées en lien avec l'agriculture, voir division 01
- le rouissage de plantes à fibres textiles végétales (jute, lin, coco, etc.), non associé à la culture de fibres textiles végétales, voir 016300
- l'égrenage du coton, voir 016300
- la fabrication de fibres synthétiques ou artificielles et de câbles, la fabrication de fils simples (y compris les fils à haute ténacité et les fils pour tapis) en fibres synthétiques ou artificielles, voir 206000
- la fabrication de fibres de verre, voir 231400
- la transformation de déchets textiles en matières premières secondaires, voir 382100

131001 Préparation et filature de fibres de type coton

Ce genre comprend :

- le cardage et le peignage de fibres de type coton
- la filature et la fabrication de fils pour le tissage ou la couture, pour la vente ou pour une transformation ultérieure

131002 Préparation et filature de fibres de type laine - cycle cardé et peigné

Ce genre comprend :

- le dégraissage et le carbonisage de la laine et la teinture du molleton de laine
- le cardage et le peignage des fibres de type laine - cycle cardé et peigné
- la filature et la fabrication de fils pour le tissage ou la couture, pour la vente ou pour une transformation ultérieure

131003 Moulinage et préparation de fils de soie, de filaments synthétiques ou artificiels

Ce genre comprend :
- le tirage et le lavage de la soie
- le cardage et le peignage des déchets de soie
- la texturation, le retordage, l'assemblage à torsion zéro, le câblage et le foulage de fils de filaments synthétiques ou artificiels

131004 Préparation et filature d'autres fibres textiles

Ce genre comprend :
- la fabrication de fils de papier
- le teillage du lin
- la fabrication de fils à coudre à partir de toutes sortes de matières textiles, y compris les fibres mélangées
- la préparation et la filature d'autres fibres textiles telles que le jute et les fibres libériennes

132 Tissage

1320 Tissage

Cette classe comprend le tissage de textiles. Il peut être réalisé à partir de différentes matières premières, qu'il s'agisse de fibres neuves ou de matières textiles recyclées (par ex. la soie, le coton, la laine, les fibres végétales ou artificielles ou le papier, les déchets textiles récupérés ou les fibres textiles neuves).

132001 Tissage de fils de type coton

Ce genre comprend :
- la fabrication de tissus de type coton, y compris à partir de mélanges de fils artificiels ou synthétiques (polypropylène, etc.)

Ce genre comprend également :
- la fabrication de velours et de peluches tissés ou de tissus de chenille, de tissus bouclés du genre éponge, de tissus à point de gaze, etc.

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'étoffes à mailles, voir 139100
- la fabrication de revêtements de sol en matières textiles, voir 139300
- la fabrication de tissus non tissés, voir 139500
- la fabrication d'étoffes étroites, voir 139600
- la fabrication de bâches, de tentes, d'articles de camping en matières textiles, de voiles de planche à voile et de bateau, de stores, de housses pour voitures, machines ou meubles, de parachutes, voir 139600
- la fabrication de tissus en fibres de verre, voir 139600
- la fabrication de feutre, voir 139909
- la fabrication de fibres de carbone et d'articles en fibres de carbone, à des fins non électriques, voir 239900

132002 Tissage de type laine - cycle cardé et peigné

Ce genre comprend :
- la fabrication de tissus de type laine - cycle cardé, y compris à partir de mélanges ou de fils artificiels ou synthétiques

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'étoffes à mailles, voir 139100
- la fabrication de revêtements de sol en matières textiles, voir 139300

- la fabrication de tissus non tissés, voir 139500
- la fabrication d'étoffes étroites, voir 139600
- la fabrication de bâches, de tentes, d'articles de camping en matières textiles, de voiles de planche à voile et de bateau, de stores, de housses pour voitures, machines ou meubles, de parachutes, voir 139600
- la fabrication de tissus en fibres de verre, voir 139600
- la fabrication de feutre, voir 139909
- la fabrication de fibres de carbone et d'articles en fibres de carbone, à des fins non électriques, voir 239900

132003 Tissage d'autres matières textiles

Ce genre comprend :
- la fabrication de tissus de soie, y compris à partir de mélanges ou de fils artificiels ou synthétiques
- la fabrication d'autres tissus, utilisant le lin, la ramie, le chanvre, le jute, les fibres libériennes et les fils spéciaux

Ce genre comprend également :
- la fabrication de tissus en fils d'aramide
- la fabrication d'imitations de fourrure par tissage

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'étoffes à mailles, voir 139100
- la fabrication de revêtements de sol en matières textiles, voir 139300
- la fabrication de tissus non tissés, voir 139500
- la fabrication d'étoffes étroites, voir 139600
- la fabrication de bâches, de tentes, d'articles de camping en matières textiles, de voiles de planche à voile et de bateau, de stores, de housses pour voitures, machines ou meubles, de parachutes, voir 139600
- la fabrication de tissus en fibres de verre, voir 139600
- la fabrication de feutre, voir 139909
- la fabrication de fibres de carbone et d'articles en fibres de carbone, à des fins non électriques, voir 239900

133 Ennoblissement textile

1330 Ennoblissement textile

133000 Ennoblissement textile

Ce genre comprend l'ennoblissement des textiles et des vêtements, c'est-à-dire, le blanchiment, la teinture, l'habillage et les activités similaires.

Ce genre comprend :
- le blanchiment et la teinture de fibres textiles, de fils, de tissus et d'articles textiles, y compris les vêtements
- l'apprêtage, le séchage, le vaporisage, le décatissage, le stoppage, le sanforisage, le mercerisage de textiles et d'articles textiles, y compris les vêtements

Ce genre comprend également :
- la décoloration de jeans
- le plissage et les travaux similaires sur les textiles
- l'imperméabilisation, l'enduction, le caoutchoutage ou l'imprégnation de vêtements achetés

- l'impression de textiles en tant que processus
Ce genre ne comprend pas :
- l'impression, y compris la sérigraphie, sur des textiles et des vêtements, non utilisée comme procédé intermédiaire dans la fabrication de textiles, voir 181209
- la gravure au laser sur textiles, voir 181209
- la fabrication de tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés de caoutchouc lorsque le caoutchouc est le constituant principal, voir 221200

139 Fabrication d'autres textiles
Ce groupe comprend la fabrication de produits fabriqués à partir de textiles, à l'exception des vêtements (par ex. les articles textiles confectionnés, les tapis et moquettes, les cordes, les tissus étroits, la passementerie).

1391 Fabrication d'étoffes à mailles

139100 Fabrication d'étoffes à mailles
Ce genre comprend :
- la fabrication et la transformation d'étoffes à mailles :
• velours, peluches et étoffes bouclées
• tissus pour filets et pour l'ameublement des fenêtres
• autres étoffes à mailles
Ce genre comprend également :
- la fabrication d'imitation de fourrure par tricotage
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de filets et de tissus d'ameublement pour fenêtres en dentelle, voir 139902
- la fabrication de vêtements, voir 1410

1392 Fabrication de textiles ménagers et d'articles d'ameublement confectionnés

139201 Fabrication de textiles ménagers
Ce genre comprend :
- la fabrication d'articles textiles ménagers confectionnés, en toutes matières, y compris en étoffes à mailles, par ex. :
• couvertures, y compris les plaids
• linge de lit, de table, de toilette ou de cuisine
• couettes, édredons, coussins, poufs, oreillers, sacs de couchage
Ce genre comprend également :
- la fabrication de tapisseries tissées à la main
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de serviettes de table, de protège-couches pour bébés, de culottes de grossesse et d'articles similaires en matières textiles, voir 172200

139202 Fabrication d'articles textiles pour l'ameublement
Ce genre comprend :
- la fabrication d'articles d'ameublement confectionnés :
• rideaux, cantonnières, couvre-lits

• drapeaux, bannières, fanions
• chiffons à poussière, torchons et articles similaires
Ce genre comprend également :
- la fabrication de la partie textile des couvertures électriques
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de matelas, voir 310009
- la fabrication de bâches, de tentes, de voiles, de parachutes, de textiles pour les stores et les pare-soleil, housses pour voitures, machines ou mobilier, voir 139600

1393 Fabrication de tapis et moquettes

139300 Fabrication de tapis et moquettes

Ce genre comprend :
- la fabrication de revêtements de sol en matières textiles, par ex. :
• tapis, carpettes et nattes, carreaux
Ce genre comprend également :
- la fabrication de revêtements de sol en feutre aiguilleté
- la fabrication de gazon artificiel
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de nattes et de paillassons en matières à tresser, voir 162800
- la fabrication de revêtements de sol en liège, voir 162800
- la fabrication de revêtements de sol souples (par ex. en vinyle ou en linoléum), voir 222400

1394 Fabrication de ficelles, cordes et filets

139400 Fabrication de ficelles, cordes et filets

Ce genre comprend :
- la fabrication de ficelles, cordes et cordages en fibres textiles ou en lames, etc., même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique
- la fabrication de filets à mailles nouées obtenus à partir de ficelles, de cordes ou de cordages
- la fabrication d'articles en cordages ou en filets (par ex. filets de pêche, pare-chocs de navires, coussins de déchargement, élingues de chargement, cordages ou câbles munis d'anneaux métalliques, etc.)
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de filets à cheveux, voir 142900
- la fabrication de câbles métalliques, voir 259300
- la fabrication d'épuisettes pour la pêche sportive, voir 323000

1395 Fabrication de textiles non-tissés et articles non-tissés

139500 Fabrication de textiles non-tissés et articles non-tissés

Ce genre comprend la fabrication de non-tissés, même imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés de matière plastique ou de caoutchouc. Il comprend également la fabrication de non-tissés dans lesquels les matières plastiques ou le caoutchouc constituent la substance de liaison.

Ce genre comprend également :
- la fabrication de feuilles non tissées utilisées pour la production de pansements pour le traitement des plaies
- la fabrication de tissus non tissés utilisés pour la production de lingettes pour bébés
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'articles confectionnés en non-tissés, par ex. :
• linge de lit, le linge de table, le linge de toilette et le linge de cuisine, en non-tissés, voir 139201
• rideaux en non-tissés, voir 139202
• serpillières, lavettes, époussettes et articles de nettoyage similaires, en non-tissés, voir 139202
• vêtements en non-tissés, voir 142900
• fabrication de serviettes et de protège-couches pour bébés, de culottes de grossesse et d'articles similaires en matières textiles, voir 172200
• fabrication de papier peint en textile, voir 172400
• draps à usage unique utilisés lors d'interventions chirurgicales, en non-tissés, voir 325009
• masques de protection individuels (par ex. FFP2, FFP3, masques chirurgicaux), voir 325009

1396 Fabrication d’autres textiles techniques et industriels

139600 Fabrication d’autres textiles techniques et industriels

Ce genre comprend :
- la fabrication d'articles de rubanerie, y compris les rubans sans trame, en fils ou fibres parallélisés et encollés
- la fabrication d'étiquettes, d'écussons, etc.
- la fabrication d'ouvrages de passementerie et d'articles ornementaux analogues: tresses, glands, pompons, etc.
- la fabrication de tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés de matières plastiques
- la fabrication de filés métalliques et de fils métallisés, même guipés, de fils et de cordes de caoutchouc recouverts de textiles, de fils textiles ou de lames recouverts, imprégnés, enduits ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique
- la fabrication de nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils synthétiques ou artificiels à haute ténacité
- la fabrication d'autres tissus traités ou enduits (par ex. bougrans et tissus raidis similaires, tissus enduits de colle ou de matières amylacées)
- la fabrication d'articles divers en matières textiles (par ex. les mèches, les manchons de gaz à incandescence, les tubes de gaz)
- la fabrication d'étoffes tubulaires, tuyaux pour pompes, courroies transporteuses ou de transmission (renforcées ou non de métal ou d'autres matériaux), gazes et toiles à bluter, étamines
- la fabrication de garnitures pour automobiles
- la fabrication de toiles d'artistes et de toiles à calquer
- la fabrication de bâches, de tentes, de matelas pneumatiques en matières textiles, de voiles, de parachutes, de textiles pour stores et marquises, de housses pour voitures, machines ou mobilier
Ce genre comprend également :

- la fabrication de tissus en fibres de verre
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de serviettes et de protège-couches pour bébés et d'articles similaires en matières textiles, voir 172200
- la fabrication de textiles médicaux imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques (par ex. les gazes, les bandages), voir 212000
- la fabrication de courroies de transmission ou de bandes transporteuses en textile, imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées de caoutchouc, voir 221200
- la fabrication de matelas pneumatiques en caoutchouc vulcanisé, voir 221200
- la fabrication de plaques ou de feuilles en caoutchouc cellulaire ou en plastique combinées avec des textiles à des fins de renforcement uniquement, voir 221200, 222100
- la fabrication de tissus en fils métalliques, voir 259300
- la fabrication de draps chirurgicaux à usage unique utilisés au cours d'interventions chirurgicales et constitués de non-tissés, voir 325009

1399 Fabrication d'autres textiles n.c.a.
Cette classe ne comprend pas :
- la fabrication de revêtements de sol en feutre aiguilleté, voir 139300
- la fabrication d'ouates textiles et d'articles en ouate : serviettes hygiéniques, tampons, etc., voir 172200

139901 Broderie
Ce genre comprend :
- la fabrication (à la main ou mécanique) de broderies et de broderies d'art

139902 Fabrication de rubans, de ceintures, de passementeries et de tubes
Ce genre comprend :
- la fabrication de dentelle, en pièces, en bandes ou en motifs
- la fabrication de filets et de tissus d'ameublement pour fenêtres en dentelle

139909 Fabrication d'autres textiles divers n.c.a.
Ce genre comprend :
- la fabrication de feutre
- la fabrication de tulles et d'autres tissus à mailles nouées, en pièces, en bandes ou en motifs
- la fabrication de ruban adhésif pour vêtements
- la fabrication de lacets, de textiles
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de revêtements de sol en feutre aiguilleté, voir 139300
- la fabrication d'ouates en matières textiles et d'articles en ouate : serviettes hygiéniques, tampons, etc., voir 172200

14 Industrie de l'habillement
Cette division comprend tous les travaux de couture (prêt-à-porter ou sur mesure), dans toutes les matières (par ex. cuir, fourrure, étoffes à mailles), de tous les articles d'habillement (par ex. vêtements d'extérieur, sous-vêtements pour hommes, femmes ou enfants; vêtements de travail, de ville

ou de loisirs) et des accessoires. Aucune distinction n'est faite entre les vêtements pour adultes et les vêtements pour enfants.
Cette division comprend également :
- la fabrication d'articles d'habillement, d'accessoires vestimentaires et d'autres articles en fourrure
Cette division ne comprend pas :
- la réparation de vêtements, voir 952900

141 Fabrication d’articles à mailles

1410 Fabrication d’articles à mailles

141001 Fabrication de bas et collants en bonneterie
Ce genre comprend :
- la fabrication d'articles de bonneterie, y compris les chaussettes, les collants et les bas
Ce genre comprend également :
- la fabrication de bas et de collants médicaux
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de soutiens-gorge et de corsets en bonneterie, voir 142202

141002 Fabrication d'autres articles en bonneterie
Ce genre comprend :
- la fabrication de vêtements et d'autres articles confectionnés en bonneterie (par ex. pulls, cardigans, maillots, chemises, T-shirts, chemisiers, gilets, vêtements de nuit, sous-vêtements, y compris les vêtements pour bébés)
- la fabrication de vêtements de sport et de maillots de bain en bonneterie
Ce genre comprend également :
- la fabrication de chaussures en bonneterie
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'étoffes à mailles, voir 139100

142 Fabrication d’autres articles d’habillement et accessoires
Ce groupe comprend la fabrication de vêtements autres qu'en bonneterie. La matière utilisée peut être de toute nature et peut être enduite, imprégnée ou caoutchoutée.
Ce groupe ne comprend pas :
- la réparation de vêtements, voir 952900

1421 Fabrication de vêtements de dessus
Cette classe ne comprend pas :
- les uniformes et vêtements officiels similaires, voir 142300
- la fabrication de vêtements en caoutchouc ou en plastique, voir 221200, 222600

142101 Fabrication de vêtements de dessus pour hommes et garçons
Ce genre comprend :

- la fabrication de vêtements de dessus pour hommes et garçons, autres qu'en bonneterie, par ex. pulls, cardigans, maillots, manteaux, costumes, ensembles, vestes, pantalons, jupes, chemises, T-shirts, chemisiers
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de vêtements et d'autres articles confectionnés en bonneterie (par ex. pulls, cardigans, maillots, chemises, T-shirts, chemisiers, gilets, vêtements de nuit, sous-vêtements, y compris les vêtements pour bébés), voir 141002

142102 Fabrication de vêtements de dessus pour femmes et filles

Ce genre comprend :
- la fabrication de vêtements de dessus pour hommes et garçons, autres qu'en bonneterie, par ex. pulls, cardigans, maillots, manteaux, costumes, ensembles, vestes, pantalons, jupes, chemises, T-shirts, chemisiers
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de vêtements et d'autres articles confectionnés en bonneterie (par ex. pulls, cardigans, maillots, chemises, T-shirts, chemisiers, gilets, vêtements de nuit, sous-vêtements, y compris les vêtements pour bébés), voir 141002

142103 Fabrication de vêtements de dessus sans prédominance

Ce genre comprend :
- la fabrication de vêtements d'extérieur, autres qu'en bonneterie, pour femmes, hommes et enfants, sans prédominance (par ex. pulls, cardigans, maillots, manteaux, manteaux, costumes, ensembles, vestes, pantalons, jupes, chemises, T-shirts, chemisiers, vêtements d'extérieur pour bébés)
Ce genre comprend également :
- les robes de mariée et autres vêtements de cérémonie
- la couture sur mesure
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de vêtements et d'autres articles confectionnés en bonneterie (par ex. pulls, cardigans, maillots, chemises, T-shirts, chemisiers, gilets, vêtements de nuit, sous-vêtements, y compris les vêtements pour bébés), voir 141002

1422 Fabrication de vêtements de dessous

142201 Fabrication de vêtements de dessous pour hommes et garçons

Ce genre comprend :
- la fabrication de sous-vêtements et de vêtements de nuit, autres qu'en bonneterie (par ex. caleçons, slips, pyjamas, chemises de nuit, robes de chambre, maillots de bain)

142202 Fabrication de vêtements de dessous pour femmes et filles

Ce genre comprend :
- la fabrication de sous-vêtements et de vêtements de nuit, autres qu'en bonneterie (par ex. caleçons, slips, pyjamas, chemises de nuit, robes de chambre, slips, maillots de bain)
Ce genre comprend également :
- la fabrication de soutiens-gorge et de corsets en toutes matières textiles

142203 Fabrication de vêtements de dessous sans prédominance

Ce genre comprend :
- la fabrication de sous-vêtements et de vêtements de nuit, autres qu'en bonneterie, pour hommes, femmes et enfants, sans prédominance (par ex. sous-vêtements, slips, pyjamas, chemises de nuit, robes de chambre, soutiens-gorge, corsets, maillots de bain, sous-vêtements pour bébés)

1423 Fabrication de vêtements de travail

142300 Fabrication de vêtements de travail

Ce genre comprend également :
- la fabrication d'uniformes et de vêtements officiels similaires (par ex. les toges des juges, les vêtements d'église)

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de chaussures, voir 152000
- la fabrication de vêtements de protection contre le feu, voir 329900

1424 Fabrication de vêtements en cuir et en fourrure

142401 Fabrication de vêtements en cuir

Ce genre comprend :
- la fabrication de vêtements en cuir naturel ou en simili cuir (par ex. les manteaux, les pardessus, les vestes, les pantalons, les tabliers)

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de vêtements d'extérieur en cuir synthétique, voir 1421
- la fabrication de vêtements de travail qui ne sont pas en cuir ou en composition de cuir, voir 142300
- la fabrication de gants spécialement conçus en cuir ou en simili cuir pour le sport, voir 323000

142402 Fabrication d'articles en fourrure

Ce genre comprend :
- la fabrication d'articles en fourrure :
• vêtements et accessoires en fourrure
• assemblages de pelleteries (par ex. peaux dites "allongées", nappes, carrés et bandes)
• divers articles en fourrure : tapis, poufs non rembourrés, chiffons de polissage industriels

Ce genre ne comprend pas :
- la production de peaux brutes et fourrures, voir 014800, 017000
- la production de peaux brutes, voir 101100
- la fabrication d'imitations de fourrures (étoffes à poils longs obtenus par tissage ou tricotage), voir 132003, 139100
- la fabrication de chapeaux en fourrure, voir 142900
- la fabrication de vêtements d'extérieur garnis de fourrure, voir 1421
- la préparation et la teinture de fourrure, voir 151100
- la fabrication de bottes ou de chaussures contenant des parties en fourrure, voir 152000

1429 Fabrication d'autres articles d'habillement et accessoires n.c.a.

142900	Fabrication d’autres articles d’habillement et accessoires n.c.a.

Ce genre comprend :
- la fabrication de vêtements de sport en tissus (par ex. les survêtements, les combinaisons de ski et autres vêtements de sport techniques)
- la fabrication de chapeaux et de casquettes
- la fabrication d'autres accessoires vestimentaires (par ex. les gants, les ceintures, les châles, les cravates, les foulards, les filets à cheveux)

Ce genre comprend également :
- la fabrication de chaussures en matières textiles, autres qu'en bonneterie

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de chaussures en bonneterie, voir 141002
- la fabrication de maillots de bain en bonneterie, voir 141002
- la fabrication de maillots de bain, voir 1422
- la fabrication d'articles en fourrure, voir 142400
- la fabrication de couvre-chef en plastique à l'exception de casque de sécurité, voir 222600
- la fabrication de casque de sécurité, voir 329900

15	Fabrication de cuir, d’articles en cuir et de produits similaires dans d’autres matières

Cette division comprend la préparation et la teinture de fourrures et la transformation des peaux en cuir par le tannage ou le corroyage et la fabrication de produits en cuir destinés à la consommation finale.
Cette division comprend également la fabrication de produits de substitution directe (produits similaires) fabriqués à partir de matières autres que le cuir (par ex. chaussures en caoutchouc, articles de voyage en matières textiles). Les produits confecti

151	Tannage, apprêt et teinture des cuirs et des fourrures; fabrication de bagages, de maroquinerie, sellerie et bourrellerie

Ce groupe comprend la fabrication de cuir et de fourrure et de produits dérivés.

1511	Tannage, apprêt et teinture des cuirs et des fourrures

151100	Tannage, apprêt et teinture des cuirs et des fourrures

Ce genre comprend :
- le tannage, la teinture et l'apprêt des cuirs, des peaux et des cuirs prétannés
- la fabrication de cuirs chamoisés, parcheminés, vernis ou métallisés
- la fabrication de cuir de reconstitué
- le drayage, le corroyage, le tannage, le blanchiment, le tondage, l'épluchage et la teinture des pelleteries et des peaux non épilées

Ce genre ne comprend pas :
- la production de cuirs et de peaux provenant de fermes d'élevage, voir 014
- la production de cuirs et de peaux provenant d'abattoirs, voir 101100
- la fabrication de vêtements en cuir, voir 142401
- la fabrication d'imitations de cuir non basées sur le cuir naturel, voir 221200, 222600

1512 Fabrication de bagages, de maroquinerie, sellerie et bourrellerie, en toutes matières

151200 Fabrication de bagages, de maroquinerie, sellerie et bourrellerie, en toutes matières

Ce genre comprend :
- la fabrication de bagages, de sacs à main, de sacs à dos, etc., en cuir, en cuir reconstitué ou en toute autre matière, lorsque la technologie utilisée est la même que pour le cuir
- la fabrication d'articles de sellerie et de harnachement pour animaux
- la fabrication de bracelets de montres non métalliques (par ex. en tissu, en cuir, en plastique)
- la fabrication d'articles divers en cuir ou en cuir reconstitué, par ex. les courroies de transmission, les emballages
- la fabrication de lacets de chaussures, en cuir
- la fabrication de fouets et de cravaches

Ce genre comprend également :
- la fabrication de vêtements en cuir pour animaux

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de vêtements en cuir, voir 142401
- la fabrication de gants et de chapeaux en cuir, voir 142900
- la fabrication de chaussures, voir 152000
- la fabrication de selles pour bicyclettes, voir 309201
- la fabrication de bracelets de montres en métaux précieux, voir 321202
- la fabrication de bracelets de montres en métaux non précieux, voir 321300
- la fabrication de harnais de sécurité pour monteurs de lignes et autres harnais à usage professionnel, voir 329900

152 Fabrication de chaussures

1520 Fabrication de chaussures

152000 Fabrication de chaussures

Ce genre comprend :
- la fabrication de chaussures pour tous usages, en toutes matières, par tous procédés, y compris le moulage
- la fabrication de parties en cuir de chaussures (par ex. fabrication de dessus et parties de dessus, semelles extérieures et intérieures, talons)
- la fabrication de guêtres, de jambières et d'articles similaires

Ce genre comprend également :
- la fabrication de parties de chaussures en caoutchouc, en bois ou en plastique

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de chaussures en matière textiles, voir 1410
- la fabrication de chaussures en matières textiles, autres qu'en bonneterie, voir 142900
- la fabrication de chaussures de ski, voir 323000

- la fabrication de chaussures orthopédiques sur ordonnance, voir 325001

16 Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles; fabrication d'articles en vannerie et sparterie
Cette division comprend la fabrication de produits en bois (par ex. bois de charpente, panneaux de bois, placages, emballages en bois, parquets en bois, armatures en bois et bâtiments en bois préfabriqués, la fabrication de combustibles solides à partir de la biomasse végétale, la finition des produits en bois). Les processus de production comprennent le sciage, le rabotage, le façonnage, le laminage et l'assemblage de produits en bois à partir de grumes qui sont coupées en planches ou en bois de charpente qui peuvent ensuite être coupés davantage ou façonnés par des tours ou d'autres outils de façonnage. Le bois d'œuvre ou les autres formes de bois transformées peuvent également être rabotés ou lissés par la suite, puis assemblés en produits finis (par ex. des emballages en bois).
À l'exception des scieries, cette division est subdivisée principalement en fonction des produits spécifiques fabriqués.
Cette division ne comprend pas la fabrication de meubles ou l'installation d'éléments en bois, etc., voir 3100, 433202, 433301, 433500.

161 Sciage et rabotage du bois; façonnage et finition du bois

1611 Sciage et rabotage du bois

161100 Sciage et rabotage du bois
Ce genre comprend :
- le sciage, le rabotage et l'usinage du bois
- le débitage, l'écorçage ou le piquage des grumes
- la fabrication de traverses de chemin de fer en bois
- la fabrication de parquets en bois non assemblés
- la fabrication hors forêt de laine de bois, de sciure et de farine de bois, de copeaux et de particules de bois
Ce genre ne comprend pas :
- l'exploitation forestière et la production de bois brut, voir 022000
- le séchage du bois, voir 161200
- la fabrication de feuilles de placage suffisamment fines pour être utilisées dans les contreplaqués, les planches et les panneaux, voir 162100
- la fabrication de panneaux de parquet et d'autres panneaux de revêtement de sol assemblés en bois ou en bambou, voir 162200
- la fabrication de bardeaux de bois, voir 162300
- la fabrication de bûches ou de bois pressé, voir 162600

1612 Façonnage et finition du bois

161200 Façonnage et finition du bois
Ce genre comprend les activités générales de transformation et de finition du bois généralement exercées pour le compte de tiers :
- les activités généralement réalisées pour le compte de tiers :

• alésage, tournage, fraisage, brochage, nivellement, meulage, polissage, épissage, etc., du bois
- le séchage du bois
- l'imprégnation ou traitement chimique du bois
- le traitement du bois brut avec de la peinture, des teintures ou d'autres produits de conservation
- les autres activités de traitement et de finition du bois
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de revêtements de sol en bois non assemblés, voir 161100
- le revêtement, l'imprégnation ou le traitement chimique de produits en bois, voir 162700
- les services de désinfection et désinsectisation dans les bâtiments, etc., voir 812302
- rembourrage, remise en état et réparation de meubles, voir 952400

162 Fabrication d'articles en bois, liège, vannerie et sparterie
Ce groupe comprend la fabrication d'articles en bois, liège, vannerie et sparterie et comprend tant les éléments de base que les produits assemblés.

1621 Fabrication de placage et de panneaux de bois

162100 Fabrication de placage et de panneaux de bois
Ce genre comprend :
- la fabrication de feuilles de placage suffisamment fines pour être utilisées pour le placage, la fabrication de contreplaqué ou à d'autres fins :
• polies, teintes, enduites, imprégnées, renforcées (avec dos en papier ou en tissu)
• réalisées sous forme de motifs
- la fabrication de contreplaqués, de panneaux de placage et de planches et feuilles similaires en bois stratifié
- la fabrication de panneaux de particules orientées (OSB) et autres panneaux de particules
- la fabrication de panneaux de fibres de densité moyenne (MDF) et autres panneaux de fibres
- la fabrication de bois densifié
- la fabrication de bois lamellé-collé, de bois lamellé-croisé (CLT) et de bois de placage stratifié
Ce genre comprend également :
- la fabrication de panneaux isolants en bois ou en autres matières ligneuses, agglomérés ou non avec des résines ou d'autres substances organiques

1622 Fabrication de parquets assemblés

162200 Fabrication de parquets assemblés
Ce genre comprend :
- la fabrication de blocs de parquet, lames, etc., assemblés en panneaux
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de lames de parquet non assemblées, voir 161100

1623 Fabrication de charpentes et d’autres menuiseries

162300 Fabrication de charpentes et d’autres menuiseries

Ce genre comprend :
- la fabrication d'articles en bois destinés à être utilisés principalement dans la construction :
 • poutres, chevrons, entretoises de toit
 • charpente en bois préfabriquées, lamellées-collées et liées au métal
 • escaliers, rampes
 • baguettes et moulures en bois, bardeaux et bardeaux de fente
- la fabrication de bâtiments préfabriqués ou d'éléments de bâtiments préfabriqués, principalement en bois (par ex. les saunas)
- la fabrication de maisons mobiles et de caravanes
- la fabrication de cloisons en bois (à l'exception des cloisons mobiles)
Ce genre comprend également :
- la fabrication de supports en bois
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de portes, fenêtres, volets et de leurs cadres, voir 162500
- la fabrication de cloisons en bois mobiles, voir 310009
- la fabrication d'armoires de plain-pied, voir 310009
- l'installation de portes, de fenêtres et d'escaliers, voir 433202
- l'installation de cuisines, voir 433201
- l'installation d'armoires, d'aménagements de magasins, etc., voir 433202
- le montage de charpentes, voir 434101

1624 Fabrication d’emballages en bois

162400 Fabrication d’emballages en bois

Ce genre comprend :
- la fabrication de caisses d'emballage, de boîtes, de cageots, de barils et d'articles similaires en bois
- la fabrication de palettes, de caisses-palettes et d'autres plateaux de chargement en bois
- la fabrication de tonneaux, de cuves, de baquets et d'autres produits de tonnellerie en bois
- la fabrication de tambours de câbles en bois
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de bagages, voir 151200
- la fabrication de caisses en matières à tresser, voir 162800

1625 Fabrication de portes et fenêtres en bois

162500 Fabrication de portes et fenêtres en bois

Ce genre comprend :
- la fabrication de portes, de leurs cadres et de leurs seuils en bois
- la fabrication de fenêtres, de volets, de portes-fenêtres et de leurs cadres en bois

- la fabrication de portes et fenêtres multi-matériaux dont le cadre est en bois

1626 Fabrication de combustibles solides à partir de biomasse végétale

162600 Fabrication de combustibles solides à partir de biomasse végétale

Ce genre comprend :
- la fabrication de briquettes, de bûches et de pellets à partir de sciure de bois agglomérée, de déchets et de chutes de bois, de paille ou d'autres biomasses végétales.

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'aliments pour animaux à partir de déchets de soja, voir 109
- le débitage, l'écorçage ou le piquage des grumes, voir 161100
- la fabrication de briquettes de tourbe, voir 192000

1627 Finition de produits en bois

162700 Finition de produits en bois

Ce genre comprend :
- les procédés d'affinage ou de protection des surfaces en bois (par ex. le revêtement, l'imprégnation, la finition, le polissage, le lustrage, l'huilage, le cirage, le blanchiment, la teinture, la peinture ou le vernissage de produits en bois)

Ce genre ne comprend pas :
- le rembourrage, la remise en état et la réparation de meubles, voir 952400

1628 Fabrication d'objets divers en bois, d'objets en liège, vannerie et sparterie

162800 Fabrication d'objets divers en bois, d'objets en liège, vannerie et sparterie

Ce genre comprend :
- la fabrication de divers produits en bois :
  • manches et montures pour outils, brosses, balais
  • formes, embauchoirs et tendeurs pour chaussures, cintres pour vêtements
  • articles de ménage et ustensiles de cuisine
  • statuettes et objets d'ornement, bois marquetés et bois incrustés
  • coffrets, écrins et étuis pour bijouterie ou orfèvrerie et ouvrages similaires
  • canettes, busettes, bobines pour filatures et tissage et pour fil à coudre et articles similaires, en bois tourné
  • autres articles en bois
- la fabrication de cadres en bois pour toiles d'artistes
- le traitement du liège naturel, la fabrication de liège aggloméré
- la fabrication de bouchons pour bouteilles
- la fabrication d'articles en liège naturel ou aggloméré, y compris les revêtements de sol
- la fabrication de tresses et d'ouvrages de sparterie, par ex. nattes, paillassons, claies, etc.
- la fabrication d'articles de vannerie et d'osier
- la fabrication de cadres de miroirs et de tableaux en bois

- la fabrication de manches de parapluies, de cannes et d'articles similaires
- la fabrication de blocs destinés à la fabrication de pipes

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de nattes en matières textiles, voir 139300
- la fabrication de bagages, voir 151200
- la fabrication de chaussures en bois ou de parties de chaussure en bois, voir 152000
- la fabrication d'allumettes, voir 205900
- la fabrication de boîtiers d'horlogerie, voir 265204
- la fabrication de canettes, busettes et bobines comme pièces de machines pour l'industrie textile, voir 289400
- la fabrication de meubles, voir 3100
- la fabrication de jouets en bois, voir 324000
- la fabrication de balais et de brosses, voir 329100
- la fabrication de cercueils, voir 329900
- la fabrication de bouées de sauvetage en liège, voir 329900

17 Industrie du papier et du carton

Cette division comprend la fabrication de pâte à papier, de papier, de papier transformé et la fabrication de produits recyclés à partir de bois, de papier et de carton.

La fabrication de ces produits est regroupée parce qu'elle constitue une série de processus liés verticalement. Plusieurs activités sont souvent exercées dans une même unité.

La fabrication de pâte à papier consiste à séparer les fibres cellulosiques des impuretés contenues dans le bois ou à dissoudre et désencrer le papier recyclé et à y mélanger de faibles quantités de réactifs afin de renforcer le liant des fibres.

Les produits en papier transformé sont fabriqués à partir de papier et d'autres matériaux par diverses techniques.

Les articles en papier peuvent être imprimés (par ex. papier peint, papier cadeau), à condition que l'impression d'informations ne soit pas l'objectif principal.

La production de pâte à papier, de papier et de carton en vrac est incluse dans le groupe 171, tandis que les autres classes comprennent la production de papier et de produits en papier ayant fait l'objet d'une transformation ultérieure.

171 Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton

1711 Fabrication de pâte à papier

171100 Fabrication de pâte à papier

Ce genre comprend :
- la fabrication de pâte à papier blanchie, semi-blanchie ou écrue par des procédés mécaniques, chimiques (avec ou sans dissolution) ou semi-chimiques
- la fabrication de pâte à base de linters de coton
- l'élimination de l'encre et la fabrication de pâte à papier à partir de vieux papiers

1712 Fabrication de papier et de carton

171200 Fabrication de papier et de carton

Ce genre comprend :
- la fabrication de papier et de carton destinés à une transformation industrielle ultérieure

Ce genre comprend également :
- la transformation ultérieure du papier et du carton :
• coloration, enduction, recouvrement et imprégnation du papier et du carton
• fabrication de papier crêpe ou froissé
• fabrication de stratifiés et de feuilles, s'il

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de papier et de carton ondulés, voir 172100
- la fabrication d'articles en papier, carton ou pâte à papier ayant subi une transformation ultérieure, voir 172200-172500
- l'impression et les activités de services liées à l'impression, voir 181
- la fabrication de papier abrasif, voir 239100
- l'édition de livres, de journaux et autres activités d'édition, à l'exception de l'édition de logiciels, voir 581
- la fabrication de papier enduit ou imprégné dans lequel la matière dont il est enduit ou imprégné est l'élément principal, voir la classe dans laquelle la fabrication de l'enduit ou de l'imprégnation est classée

172 Fabrication d’articles en papier ou en carton

1721 Fabrication de papier et carton ondulés et d’emballages en papier ou en carton

172100 Fabrication de papier et carton ondulés et d’emballages en papier ou en carton

Ce genre comprend :
- la fabrication de papier et de carton ondulés
- la fabrication de cartons, de boîtes et de caisses en papier ou en carton ondulé
- la fabrication de cartons pliés, de boîtes et de caisses en papier ou en carton non ondulé
- la fabrication d'emballages en carton plein
- la fabrication d'autres emballages en papier ou en carton
- la fabrication de sacs et de sachets en papier
- la fabrication de classeurs de bureau et d'articles similaires

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'enveloppes, voir 172300
- la fabrication d'articles moulés ou pressés en pâte à papier (par ex. les boîtes pour l'emballage des œufs, les assiettes moulées en pâte à papier), voir 172500

1722 Fabrication d’articles en papier à usage sanitaire ou domestique

172200	Fabrication d’articles en papier à usage sanitaire ou domestique

Ce genre comprend :
- la fabrication de papier et d'ouate de cellulose pour l'hygiène domestique et personnelle :
  • serviettes à démaquiller
  • mouchoirs, essuie-mains, serviettes de table
  • papier hygiénique
  • serviettes et tampons hygiéniques, serviettes et protège-couches pour bébés
  • tasses, plats et plateaux
- la fabrication d'ouates textiles et d'articles en ouate : serviettes hygiéniques, tampons, etc.

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'ouate de cellulose, voir 171200

1723 Fabrication d’articles de papeterie

172300	Fabrication d’articles de papeterie

Ce genre comprend :
- la fabrication de papier d'impression et d'écriture prêt à l'emploi
- la fabrication de papier d'impression informatique prêt à l'emploi
- la fabrication de papier autocopiant prêt à l'emploi
- la fabrication de stencils et de papier carbone prêts à l'emploi
- la fabrication de papier gommé ou adhésif prêt à l'emploi
- la fabrication d'enveloppes et de cartes postales
- la fabrication d'articles de papeterie à usage scolaire et commercial (cahiers, classeurs, registres, livres de comptes, formulaires commerciaux, etc.), lorsque l'information imprimée n'est pas la caractéristique principale
- la fabrication de boîtes, de pochettes et de présentations similaires renfermant un assortiment d'articles de correspondance

Ce genre ne comprend pas :
- l'impression sur des produits en papier, voir 181

1724 Fabrication de papiers peints

172400	Fabrication de papiers peints

Ce genre comprend :
- la fabrication de papiers peints et de revêtements muraux similaires, y compris les papiers peints enduits de vinyle et textiles

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de papier ou de carton, voir 171200
- la fabrication de papier peint en plastique, voir 222600

1725 Fabrication d’autres articles en papier ou en carton

172500	Fabrication d’autres articles en papier ou en carton

Ce genre comprend :

- la fabrication d'étiquettes en papier ou en carton
- la fabrication de papier-filtre et de carton-filtre
- la fabrication de papier à cigarettes
- la fabrication de tambours, de bobines, de busettes, de canettes, etc., en papier et en carton
- la fabrication d'emballages pour œufs et d'autres articles moulés ou pressés en pâte à papier pour l'emballage
- la fabrication de gadgets en papier
- la fabrication de cartes en papier ou en carton destinées aux machines Jacquard

Ce genre ne comprend pas :
- l'impression d'étiquettes, non fabriquées par l'entreprise elle-même, voir 1812
- la fabrication de cartes à jouer, voir 324000
- la fabrication de jeux et de jouets en papier ou en carton, voir 324000
- l'édition de livres, de journaux et autres activités d'édition, à l'exception de l'édition de logiciels, voir 581

18 Imprimerie et reproduction d'enregistrements

Cette division comprend l'impression de produits (par ex. journaux, livres, périodiques, formulaires commerciaux, cartes de vœux), l'impression de T-shirts et d'autres types de matériel, ainsi que les activités de soutien associées (par ex. reliure, services de fabrication de plaques, imagerie de données). Les activités accessoires incluses ici font partie intégrante de l'imprimerie et un produit (une plaque d'impression, un livre relié ou un disque ou fichier informatique) issu de cette industrie est presque toujours obtenu à partir de ces opérations.

La propriété du matériau d'entrée n'est pas pertinente pour la classification des activités d'imprimerie et de reproduction d'enregistrement. La division 18 couvre spécifiquement les activités de traitement.

Les procédés utilisés dans l'imprimerie comprennent une variété de méthodes servant à transférer une image d'une plaque, d'un écran ou d'un fichier informatique sur un support (par ex. en papier, en plastique, en métal, en tissu ou en bois). La plus importante de ces méthodes consiste à transférer l'image d'une plaque ou d'un écran sur le support par lithographie, héliogravure, sérigraphie ou flexographie. Un fichier informatique est souvent utilisé pour piloter directement le mécanisme d'impression qui crée l'image ou de nouveaux types d'équipements électrostatiques et autres (impression numérique ou sans impact).

Bien que l'impression et l'édition puissent être réalisées par la même unité (par ex. un journal), il est de moins en moins fréquent que ces activités soient réalisées au même endroit.

Cette division comprend également :
- la reproduction de supports enregistrés (par ex. disques compacts, enregistrements vidéo, logiciels sur disques ou bandes, enregistrements musicaux)

Cette division ne comprend pas :
- les activités d'édition, voir section J
- la fabrication de produits à l'aide d'une imprimante 3D, qui sont classés en fonction du produit et du matériau utilisés

181 Imprimerie et services annexes

Ce groupe comprend l'impression de produits (par ex. journaux, livres, périodiques, formulaires commerciaux, cartes de vœux), l'impression de T-shirts et d'autres types de matériel, ainsi que les activités de soutien associées (par ex. reliure, services de fabrication de plaques, imagerie de données). L'impression peut être réalisée à l'aide de différentes techniques et sur différents matériaux.

1811 Imprimerie de journaux

181100 Imprimerie de journaux

Ce genre comprend également :
- l'impression d'autres périodiques, paraissant au moins quatre fois par semaine

Ce genre ne comprend pas :
- les activités de photocopie, voir 181209
- l'édition d'imprimés, voir 581
- l'exploitation de photocopieuses en libre-service, voir 821000

1812 Autres activités d'imprimerie

Cette classe comprend :
- l'impression de magazines et autres périodiques paraissant moins de quatre fois par semaine
- l'impression de livres et de brochures, de musique et de manuscrits musicaux, de cartes, d'atlas, d'affiches, de catalogues publicitaires, de prospectus et d'autres imprimés publicitaires, de timbres-poste, de timbres fiscaux, de titres de propriété, de chèques et d'autres titres, de cartes à puce, d'albums, d'agendas, de calendriers et d'autres imprimés commerciaux, de paquets de bière, d'articles de papeterie personnalisés et d'autres imprimés par typographie, offset, photogravure, flexographie, sérigraphie et autres presses d'imprimerie, machines à dupliquer, imprimantes informatiques, machines à gaufrer, etc., y compris l'impression rapide directement sur les textiles, le plastique, le verre, le métal, le bois et la céramique.

Le matériel imprimé est généralement protégé par des droits d'auteur.

Cette classe couvre exclusivement les activités de service d'impression, et non les biens.

Cette classe comprend également :
- l'impression d'étiquettes (par ex. la lithographie, l'héliogravure, la flexographie, l'impression d'enseignes)
- la gravure au laser sur textiles
- les activités d'impression de photographies

Cette classe ne comprend pas :
- l'impression sur des tissus en tant que processus intermédiaire dans la fabrication de textiles, voir 133000
- la fabrication d'articles de papeterie (par ex. cahiers, classeurs, registres, livres de comptes, formulaires commerciaux), lorsque l'information imprimée n'est pas la caractéristique principale, voir 172300
- l'édition d'imprimés, voir 581
- les activités de conception publicitaire, voir 731100
- l'exploitation de photocopieuses en libre-service, voir 821000

- la gravure sur métal, verre, bois, etc., voir la classe correspondante selon le matériau utilisé

181201 Impression offset

Ce genre comprend :
- l'impression de magazines et autres périodiques paraissant moins de quatre fois par semaine
- l'impression de livres et de brochures, de musique et de manuscrits musicaux, de cartes, d'atlas, d'affiches, de catalogues publicitaires, de prospectus et d'autres imprimés publicitaires, de timbres-poste, de timbres fiscaux, de titres de propriété, de chèques et d'autres titres, de cartes à puce, de registres, d'albums, d'agendas, de calendriers, de formulaires commerciaux et d'autres imprimés commerciaux, d'articles de papeterie et d'autres imprimés par presse offset

181209 Autres impressions n.c.a.

Ce genre comprend :
- tous les autres types d'imprimés qui ne sont pas produits par une presse offset :
• impression numérique
• sérigraphie sur textiles et vêtements
• photocopie de documents
• impression décorative (par ex. impression d'emballages cadeaux, de papiers peints, de matériaux pour le transfert)
• impression grand format (par ex. impression de drapeaux, de banderoles, de posters, d'affiches)

1813 Activités de pré-presse

181300 Activités de pré-presse

Ce genre comprend :
- la composition, la composition typographique et la photocomposition, la saisie de données prépresse sous une forme adaptée à divers procédés d'impression et à la représentation sur d'autres supports visuels, y compris la numérisation et la reconnaissance optique de caractères, la composition électronique
- la préparation de fichiers de données pour des applications multimédias (impression sur papier, CD-ROM, Internet)
- les services de fabrication de plaques, y compris le calage des images et des plaques (pour les procédés d'impression typographique et offset)
- la préparation des cylindres : gravure ou attaque des cylindres pour l'impression en héliogravure
- le traitement des plaques : ordinateur à plaque (CTP), également plaques photopolymères
- la préparation des plaques et des matrices pour l'estampage ou l'impression en relief
- la préparation de :
• travaux artistiques à caractère technique (par ex. préparation de pierres lithographiques et de blocs de bois)
• supports de présentation
• croquis, modèles, maquettes, etc.

• production d'épreuves
Ce genre ne comprend pas :
- la conception graphique de contenu visuel pour la communication d'informations non destinées à être imprimées, voir 741

1814 Reliure et activités connexes

181400 Reliure et activités connexes
Ce genre comprend :
- la reliure commerciale, le montage d'échantillons et les services de post-presse en soutien aux activités d'impression (par ex. la reliure commerciale et la finition de livres, de brochures, de magazines, de catalogues), par ex. par le pliage, la coupe et le rognage, l'assemblage, l'agrafage, la reliure adhésive, la pose de couvertures, l'estampage, la dorure, la reliure en spirale et la reliure par fil en plastique
- la reliure et la finition de papier ou de carton imprimé, par pliage, estampage, perçage, poinçonnage, perforation, gaufrage, collage, contrecollage, laminage
- les services de finition pour les CD-ROM
- les services de finition des envois postaux (par ex. la personnalisation, la préparation des enveloppes)
- les autres activités de finition (par ex. la gravure ou l'estampage de matrices, la copie en braille)

182 Reproduction d’enregistrements

1820 Reproduction d’enregistrements

182000 Reproduction d’enregistrements
Ce genre comprend :
- la reproduction à partir d'une matrice, de disques, de CD et de bandes contenant de la musique, ou d'autres enregistrements sonores
- la reproduction à partir d'une matrice, de disques, de CD et de bandes contenant des films, et d'autres enregistrements vidéo
- la reproduction à partir d'une matrice, de logiciels et de données informatiques sur disques et sur bandes
Ce genre ne comprend pas :
- la reproduction d'imprimés, voir 181100, 1812
- l'édition de logiciels, voir 582
- la production et la distribution de films, de bandes vidéo et de films sur disques ou supports similaires, voir 591100, 591200, 591300
- reproduction de films cinématographiques pour la distribution en salle, voir 591200
- production de copies originales de disques ou de matériel audio, voir 592000

19 Cokéfaction et raffinage
Cette division comprend la transformation du pétrole brut et du charbon en produits utilisables. Le processus dominant est le raffinage du pétrole qui

implique la séparation du pétrole brut en produits constitutifs par des techniques telles que le craquage et la distillation.
Cette division comprend la fabrication de gaz (par ex. l'éthane, le propane, le butane) en tant que produits des raffineries de pétrole.
Cette division comprend également la fabrication pour compte propre de produits caractéristiques (par ex. coke, butane, propane, essence, kérosène, mazout) ainsi que des services de traitement (par ex. raffinage à façon).
Cette division ne comprend pas la fabrication de ces gaz dans d'autres unités (voir 201400), la fabrication de gaz industriels (voir 201100), l'extraction de gaz naturel (méthane, éthane, butane ou propane, voir 062000) et la fabrication de gaz autres que les gaz de pétrole destinés à la fourniture de combustibles gazeux par l'intermédiaire d'un réseau d'approvisionnement permanent (par ex. gaz de houille, gaz à l'eau, gaz de gazogène, gaz de ville, voir 352100).
La fabrication de produits pétrochimiques à partir de pétrole raffiné et la fabrication de biocarburants liquides sont classées dans la division 20.

191 Cokéfaction

1910 Cokéfaction

191000 Cokéfaction

Ce genre comprend :
- l'exploitation de fours à coke
- la production de coke et de semi-coke
- la production de brai et de coke de brai
- la production de gaz de cokerie
- la production de goudrons houille et de lignite
- l'agglomération de coke

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de briquettes de charbon, voir 192000

192 Raffinage du pétrole et fabrication de produits à base de combustibles fossiles

1920 Raffinage du pétrole et fabrication de produits à base de combustibles fossiles

192000 Raffinage du pétrole et fabrication de produits à base de combustibles fossiles

Ce genre comprend la fabrication de combustibles liquides ou gazeux ou d'autres produits à partir de pétrole brut, de minéraux bitumineux ou de leurs produits de fractionnement. Le raffinage du pétrole implique une ou plusieurs des activités suivantes : fractionnement, distillation directe du pétrole brut, craquage.
Ce genre comprend :
- la production de carburants : essence, kérosène, etc.

- la production de carburants : fioul léger, moyen et lourd, gaz de raffinerie (par ex. éthane, propane, butane)
- la fabrication d'huiles ou de graisses lubrifiantes à base de pétrole, y compris à partir d'huiles usées
- la fabrication de produits destinés à l'industrie pétrochimique et à la fabrication de revêtements routiers
- la fabrication de divers produits pétroliers raffinés, de white spirit, de vaseline, de paraffine, de vaseline, etc.
- la fabrication de briquettes de pétrole
- le mélange de biocarburants, c'est-à-dire le mélange d'alcools avec du pétrole (par ex. essence-alcool)
- la fabrication de produits à partir de déchets pétroliers (par ex. les huiles lubrifiantes usagées)

Ce genre comprend également :
- la fabrication de briquettes de tourbe
- la fabrication de briquettes de charbon et de lignite

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de combustibles solides à partir de la biomasse, voir 162600
- la fabrication de biocarburants liquides, voir 205100

20 Industrie chimique

Cette division comprend la transformation de matières premières organiques et inorganiques par un processus chimique et la formation de produits. Elle distingue la production de produits chimiques de base qui constitue le premier groupe, de la production de produits intermédiaires et de produits finis issus de la transformation de produits chimiques de base qui constituent les autres groupes.

Cette division comprend également :
- la fabrication de biocarburants liquides

201 Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique

Ce groupe comprend la fabrication de produits chimiques de base, d'engrais et de composés azotés associés, ainsi que de matières plastiques et de caoutchouc synthétique sous forme primaire.

2011 Fabrication de gaz industriels

201100 Fabrication de gaz industriels

Ce genre comprend :
- la fabrication de gaz industriels ou médicaux inorganiques, liquéfiés ou comprimés :
  • gaz élémentaires
  • air liquide ou comprimé
  • gaz industriels mélangés
  • gaz inertes (par ex. dioxyde de carbone)
  • gaz isolants

Ce genre comprend également :
- la production d'hydrogène, non destinée à la fourniture d'énergie par l'intermédiaire d'un réseau

Ce genre ne comprend pas :

- l'extraction de méthane, d'éthane, de butane ou de propane, voir 062000
- la liquéfaction et la regazéification du gaz naturel à des fins de transport, effectuées sur le site de la mine, voir 091000
- la fabrication de gaz combustibles, par ex. l'éthane, le butane ou le propane dans une raffinerie de pétrole, voir 192000
- la fabrication de gaz réfrigérants à base d'hydrocarbures halogénés, voir 201400
- la fabrication de combustibles gazeux à partir de charbon, de déchets, etc., voir 352100
- la fabrication d'hydrogène destiné à être fourni comme combustible gazeux par l'intermédiaire d'un réseau d'approvisionnement permanent, voir 352100

2012 Fabrication de colorants et de pigments

201200 Fabrication de colorants et de pigments

Ce genre comprend :
- la fabrication de colorants et de pigments à partir de n'importe quelle source sous forme de base ou de concentré
- la fabrication d'oxyde de calcium et d'hydroxyde de calcium purs

Ce genre comprend également :
- la fabrication de produits, utilisés comme agents d'éclaircissement fluorescents ou comme luminophores

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de colorants et de pigments préparés, voir 203000

2013 Fabrication d’autres produits chimiques inorganiques de base

201300 Fabrication d’autres produits chimiques inorganiques de base

Ce genre comprend la fabrication de produits chimiques par des processus de base. Ces processus permettent généralement d'obtenir des éléments chimiques distincts ou des composés chimiquement définis.

Ce genre comprend :
- la fabrication d'éléments chimiques (à l'exception des gaz industriels et des métaux de base)
- la fabrication d'acides inorganiques, à l'exception de l'acide nitrique
- la fabrication d'alcalis, de lessives et d'autres bases inorganiques, à l'exception de l'ammoniac
- la fabrication d'autres composés inorganiques
- le grillage de pyrites de fer
- la fabrication d'eau distillée

Ce genre comprend également :
- l'enrichissement des minerais d'uranium et de thorium
- la fabrication d'hydroxyde de lithium
- la fabrication d'agents décolorants

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de gaz industriels, voir 201100
- la fabrication d'engrais azotés et de composés azotés, voir 201500
- la fabrication d'ammoniac, voir 201500
- la fabrication de chlorure d'ammonium, voir 201500

- la fabrication de nitrites et de nitrates de potassium, voir 201500
- la fabrication de carbonates d'ammonium, voir 201500
- la fabrication d'eau distillée aromatique, voir 205900
- la fabrication de métaux de base, voir division 24

2014 Fabrication d’autres produits chimiques organiques de base

201400 Fabrication d’autres produits chimiques organiques de base

Ce genre comprend la fabrication de produits chimiques par des processus de base (par ex. le craquage thermique et la distillation). Le résultat de ces processus permet généralement d'obtenir des éléments chimiques distincts ou des composés chimiquement définis.
Ce genre comprend :
- la fabrication de produits chimiques organiques de base :
• hydrocarbures acycliques, saturés et insaturés
• hydrocarbures cycliques, saturés et insaturés
• alcools acycliques et cycliques
• acides mono- et polycarboxyliques, y compris l'acide acétique
• autres composés à fonction oxygénée, y compris les aldéhydes, les cétones, les quinones et les composés à fonction oxygénée double ou multiple
• glycérol synthétique
• composés organiques à fonction azotée, y compris les amines
• fermentation de la canne à sucre, du maïs ou de produits similaires pour produire de l'alcool et des esters
• autres composés organiques, y compris les produits de la distillation du bois (par ex. le charbon de bois), etc.
- la fabrication de produits aromatiques synthétiques
- la fabrication de méthane, non destiné à être fourni comme combustible gazeux par l'intermédiaire d'un réseau d'approvisionnement permanent
- la distillation de goudron de houille
- la fabrication d'alcool éthylique, autre que pour le carburant bioéthanol
- la fabrication de gaz réfrigérants
Ce genre ne comprend pas :
- l'extraction de gaz naturel, constitué principalement de méthane, voir 062000
- la fabrication de matières plastiques sous forme primaire, voir 201600
- la fabrication de caoutchouc synthétique sous forme primaire, voir 201700
- la fabrication de glycérol brut, voir 204100
- la fabrication de biocarburants liquides (par ex. le bioéthanol), voir 205100
- la fabrication d'huiles essentielles naturelles, voir 205900
- la fabrication d'acides salicyliques et O-acétylsalicyliques, voir 211000
- la fabrication d'éthanol à partir de la biomasse, voir 205100
- la production de méthane destiné à être fourni comme combustible gazeux par un réseau d'approvisionnement permanent, voir 352100

2015 Fabrication de produits azotés et d’engrais

201500 Fabrication de produits azotés et d’engrais

Ce genre comprend :

- la fabrication d'engrais :
• engrais azotés, phosphatés ou potassiques simples ou complexes
• urée, phosphates naturels bruts et sels de potassium naturels bruts
- la fabrication de produits azotés associés :
• acides nitrique et sulfonitrique, ammoniac, chlorure d'ammonium, carbonate d'ammonium, nitrites et nitrates de potassium
Ce genre comprend également :
- la fabrication de mélanges de terreau à base de terre naturelle, de tourbe, de sable, d'argile et de minéraux, dont l'azote, le phosphore ou le potassium sont des constituants essentiels
- la fabrication d'autres engrais pa
Ce genre ne comprend pas :
- l'extraction de guano, voir 089100
- la fabrication de produits agrochimiques, par ex. de pesticides, voir 202000
- la fabrication d'agents de chaulage, voir 205900
- la production de compost à partir de déchets, voir 382100

2016 Fabrication de matières plastiques de base

201600 Fabrication de matières plastiques de base

Ce genre comprend la fabrication de résines, de matières plastiques et d'élastomères thermoplastiques non vulcanisables, le mélange de résines sur mesure, ainsi que la fabrication de résines synthétiques standards.
Ce genre comprend :
- la fabrication de matières plastiques sous forme primaire :
• polymères, y compris ceux d'éthylène, de propylène, de styrène, de chlorure de vinyle, d'acétate de vinyle et d'acrylique
• polyamides
• résines phénoliques et époxydes et polyuréthanes
• résines alkydes et polyester et polyéthers
• échangeurs d'ions à base de polymères
- la fabrication de silicones sous forme primaire
- les activités de mélange de matières plastiques
Ce genre comprend également :
- la fabrication de cellulose et de ses dérivés chimiques
- la fabrication de poudres, de granulés ou de paillettes de plastique par mélange ou transformation de résines plastiques à partir de déchets plastiques récupérés
- l
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de fibres, filaments et fils artificiels et synthétiques, voir 206000
- le traitement, déchiquetage, nettoyage et broyage des déchets plastiques, voir 382100

2017 Fabrication de caoutchouc synthétique

201700 Fabrication de caoutchouc synthétique

Ce genre comprend :

- la fabrication de caoutchouc synthétique sous forme primaire :
• caoutchouc synthétique
• caoutchouc factice
- la fabrication de mélanges de caoutchouc synthétique et de caoutchouc naturel ou de gommes semblables au caoutchouc (par ex. balata)
Ce genre ne comprend pas :
- le tri, le déchiquetage, le nettoyage, le broyage et la granulation des déchets de caoutchouc, voir 382100

202 Fabrication de pesticides, de désinfectants et d'autres produits agrochimiques

2020 Fabrication de pesticides, de désinfectants et d'autres produits agrochimiques

202000 Fabrication de pesticides, de désinfectants et d'autres produits agrochimiques

Ce genre comprend :
- la fabrication d'insecticides, de rodenticides, de fongicides, d'herbicides, d'acaricides, de molluscicides et de biocides
- la fabrication de produits antigerminatifs, de régulateurs de croissance des plantes
- la fabrication de désinfectants (à usage agricole et autre)
- la fabrication d'autres produits agrochimiques n.c.a.
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'engrais et de composés azotés, voir 201500

203 Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics

2030 Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics

203000 Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics

Ce genre comprend :
- la fabrication de peintures et de vernis, d'émaux ou de laques
- la fabrication de pigments et de colorants préparés, d'opacifiants et de couleurs
- la fabrication d'émaux et de glaçures vitrifiables, engobes et préparations similaires
- la fabrication de mastics
- la fabrication de mastics de calfeutrage et de préparations similaires non réfractaires pour le remplissage ou le surfaçage
- la fabrication de solvants et de diluants organiques composites
- la fabrication de décapants préparés pour peintures ou vernis
- la fabrication d'encres d'imprimerie
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de teintures, de tufs et de pigments, voir 201200
- la fabrication d'encres à écrire et à dessiner, voir 205900

204 Fabrication de savons et de produits d'entretien

2041 Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien

204100 Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien

Ce genre comprend :
- la fabrication d'agents de surface organiques
- la fabrication de papier, d'ouate, de feutre, etc., enduit ou recouvert de savon ou de détergent
- la fabrication de glycérol brut
- la fabrication de savon, à l'exception du savon cosmétique
- la fabrication de préparations tensioactives :
• poudres à laver sous forme solide ou liquide et détergents
• préparations pour le lavage de la vaisselle
• adoucisseurs textiles
- la fabrication de produits de nettoyage et de polissage :
• préparations pour parfumer ou désodoriser les locaux
• cires artificielles et cires préparées
• cirages et crèmes pour le cuir
• encaustiques et crèmes pour le bois
• produits de polissage pour les carrosseries, le verre et le métal
• pâtes et poudres à récurer, y compris le papier, la ouate, etc., enduits ou recouverts de ces pâtes et poudres

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de composés séparés, chimiquement définis, voir 201300, 201400
- la fabrication de glycérol synthétisé à partir de produits pétroliers, voir 201400
- la fabrication de savon cosmétique, voir 204200

2042 Fabrication de parfums et de produits pour la toilette

204200 Fabrication de parfums et de produits pour la toilette

Ce genre comprend :
- la fabrication de parfums et de produits de toilette :
• parfum et eau de toilette
• produits de beauté et de maquillage
• préparations pour la prévention des coups de soleil et le bronzage
• préparations pour manucure et pédicure
• shampooings, laques, préparations pour l'ondulation et le défrisage des cheveux
• dentifrices et préparations pour l'hygiène buccale, y compris les préparations pour fixer les prothèses dentaires
• préparations pour le rasage, y compris les préparations pour le prérasage et l'après-rasage
• déodorants et sels de bain
• produits dépilatoires
- la fabrication de savons cosmétiques

Ce genre ne comprend pas :

- l'extraction et le raffinage d'huiles essentielles naturelles, voir 205900

205 Fabrication d'autres produits chimiques

Ce groupe comprend la fabrication de biocarburants liquides et de produits chimiques n.c.a. (par ex. les explosifs et les produits pyrotechniques, les colles, les huiles essentielles et les solutions composites pour le diagnostique).

2051 Fabrication de biocarburants liquides

205100 Fabrication de biocarburants liquides

Ce genre comprend :
- la fabrication de biodiesel
- la fabrication d'éthanol à partir de la biomasse
- la fabrication de mélanges de bioéthanol et d'éthers partiellement dérivés de la biomasse
- la fabrication de biocarburants liquides, même si les procédés utilisent des déchets comme intrants

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de combustibles solides à partir de la biomasse végétale, voir 162600
- la fabrication d'alcool éthylique autre que pour les biocarburants au bioéthanol, voir 201400
- la fabrication d'explosifs, voir 205900

2059 Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.

205900 Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.

Ce genre comprend :
- la fabrication de plaques photographiques, de films, de papier sensibilisé et d'autres matériaux sensibilisés non exposés
- la fabrication de préparations chimiques à usage photographique
- la fabrication de gélatine et de ses dérivés
- la fabrication de colles et d'adhésifs préparés, y compris les colles et les adhésifs à base de caoutchouc
- la fabrication d'huiles essentielles
- la fabrication d'extraits de produits aromatiques naturels
- la fabrication de résinoïdes
- la fabrication de mélanges de produits odorants pour la fabrication de parfums ou d'aliments
- la fabrication de poudres propulsives
- la fabrication d'explosifs et de produits pyrotechniques, y compris les amorces, les détonateurs, les fusées de signalisation, etc.
- la fabrication d'e-liquides utilisés dans les dispositifs de vapotage
- la fabrication de divers produits chimiques :
  • peptones, dérivés de peptones, autres substances protéiques et leurs dérivés n.c.a.
  • huiles et graisses modifiées chimiquement
  • matières utilisées dans l'ennoblissement des textiles et du cuir
  • poudres et pâtes utilisées pour le brasage ou la soudure

• substances utilisées pour le décapage des métaux
• additifs préparés pour les ciments
• charbon actif, additifs pour huiles lubrifiantes, accélérateurs de vulcanisation, catalyseurs et autres produits chimiques à usage industriel
• préparations antidétonantes, préparations antigel
• liquides pour transmission hydraulique
• solutions composites de diagnostic ou de laboratoire
• additifs pour carburants (par ex. à base d'éthyl-tertio-butyl-éther (ETBE) et de méthyl-tertio-butyl-éther (MTBE))
Ce genre comprend également :
- la fabrication d'encre d'écriture et de dessin
- la fabrication d'allumettes
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de produits aromatiques synthétiques, voir 201400
- la fabrication d'encres d'imprimerie, voir 203000
- la fabrication de parfums et de produits de toilette, voir 204200
- la fabrication de biocarburants liquides, voir 205100

206 Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques

2060 Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques

206000 Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques
Ce genre comprend :
- la fabrication de câbles de filaments synthétiques ou artificiels
- la fabrication de fibres synthétiques ou artificielles discontinues, non cardées, ni peignées, ni autrement transformées pour la filature
- la fabrication de fils de filaments synthétiques ou artificiels, y compris les fils à haute ténacité
- la fabrication de monofilaments ou de bandes synthétiques ou artificielles
- la fabrication de fibres recyclées
Ce genre ne comprend pas :
- la filature de fibres synthétiques ou artificielles, voir 131004
- la fabrication de fils en fibres synthétiques ou artificielles, voir 131003
- la fabrication de fibres de carbone, voir 239900

21 Industrie pharmaceutique
Cette division comprend la fabrication de produits pharmaceutiques de base et de préparations pharmaceutiques.
Cette division comprend également la fabrication de produits chimiques médicinaux et botaniques.

211 Fabrication de produits pharmaceutiques de base

2110 Fabrication de produits pharmaceutiques de base

211000 Fabrication de produits pharmaceutiques de base
Ce genre comprend :

- la fabrication des principes actifs destinés à être utilisés pour leurs propriétés pharmacologiques dans la fabrication de médicaments (par ex. les antibiotiques, les vitamines de base, les acides salicylique et O-acétylsalicylique)
- le traitement du sang
Ce genre comprend également :
- la fabrication de sucres chimiquement purs
- la fabrication de probiotiques
- le traitement des glandes et la fabrication d'extraits de glandes, etc.
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de préparations pharmaceutiques de thérapie cellulaire et génique, voir 212000

212 Fabrication de préparations pharmaceutiques

2120 Fabrication de préparations pharmaceutiques

212000 Fabrication de préparations pharmaceutiques

Ce genre comprend :
- la fabrication de médicaments :
• antisérums et autres fractions sanguines
• vaccins
• médicaments divers, y compris les préparations homéopathiques
- la fabrication de produits contraceptifs chimiques à usage externe et de médicaments contraceptifs hormonaux
- la fabrication de préparations de diagnostic médical, y compris les tests de grossesse
- la fabrication de substances radioactives de diagnostic in vivo
- la fabrication de produits médicaux de thérapie cellulaire et génique
Ce genre comprend également :
- la fabrication d'ouates médicales imprégnées, de gazes, de bandages, de pansements, etc.
- la préparation de produits botaniques (broyage, calibrage, mouture) à des fins pharmaceutiques
- la fabrication de médicaments ou de
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'infusions (menthe, verveine, camomille, etc.), voir 108300
- la fabrication de probiotiques, voir 211000
- la fabrication d'obturations et de ciments dentaires, voir 325009
- la fabrication de ciments de reconstruction osseuse, voir 325009
- la fabrication de draps chirurgicaux, voir 325009
- le commerce de gros de produits pharmaceutiques, voir 464601
- le commerce de détail de produits pharmaceutiques, voir 477300
- la recherche et le développement de produits pharmaceutiques et d'autres produits biotechnologiques, voir 721001
- le conditionnement de produits pharmaceutiques, voir 829200

22 Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique

Cette division comprend la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique.

Cette division se caractérise par les matières premières utilisées dans le processus de fabrication. Toutefois, cela n'implique pas que la fabrication de tous les produits fabriqués à partir de ces matières soit classée dans cette division.
Cette division comprend également la fabrication de produits en matériaux composites dans lesquels le plastique est le matériau prédominant.

221 Fabrication de produits en caoutchouc
Ce groupe comprend la fabrication de produits en caoutchouc.

2211 Fabrication et rechapage de pneus en caoutchouc et fabrication de chambres à air

221100 Fabrication et rechapage de pneus en caoutchouc et fabrication de chambres à air

Ce genre comprend :
- la fabrication de pneumatiques pour véhicules, équipements, machines mobiles, avions, jouets, meubles et autres utilisations :
• pneumatiques
• pneus pleins
- la fabrication de chambres à air pour pneus
- la fabrication de bandes de roulement amovibles pour pneumatiques, de flaps, de profilés pour le rechapage des pneus, etc.
- le rechapage et le resculptage de pneumatiques

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de matériaux de réparation de chambres à air, voir 221200
- la réparation, le montage ou le remplacement de pneus et de chambres à air, voir 953101

2212 Fabrication d’autres articles en caoutchouc

221200 Fabrication d’autres articles en caoutchouc

Ce genre comprend :
- la fabrication d'autres produits en caoutchouc naturel ou synthétique, non vulcanisé, vulcanisé ou durci :
• plaques, feuilles, bandes, tiges et profilés en caoutchouc
• tubes, tuyaux et boyaux
• courroies ou bandes transporteuses ou de transmission en caoutchouc
• articles hygiéniques en caoutchouc : contraceptifs à gaine, tétines, bouillottes, etc.
• articles d'habillement en caoutchouc
• fils et cordes en caoutchouc
• fils et tissus caoutchoutés
• bagues, raccords et joints en caoutchouc
• revêtements de rouleaux en caoutchouc
• matelas gonflables en caoutchouc
• ballons gonflables
- la fabrication de brosses en caoutchouc
- la fabrication de tuyaux en caoutchouc dur

- la fabrication de peignes, d'épingles à cheveux, de rouleaux à cheveux et d'articles similaires en caoutchouc dur
- la fabrication de joints de dilatation en caoutchouc pour la construction
- la fabrication de latex de caoutchouc cellulaire
- la fabrication de revêtements de sol en caoutchouc

Ce genre comprend également :
- la fabrication de matériaux de réparation en caoutchouc
- la fabrication de tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés de caoutchouc
- la fabrication de matelas d'eau en caoutchouc
- la fabrication de bonnets e

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de nappes tramées pour pneumatiques, voir 139600
- la fabrication de vêtements en tissus élastiques, voir 1422, 142900
- la fabrication de semelles en caoutchouc et d'autres parties en caoutchouc de chaussures, voir 152000
- la fabrication de colles et d'adhésifs à base de caoutchouc, voir 205900
- la fabrication de profilés, voir 221100
- la fabrication de radeaux et de bateaux gonflables, voir 301100, 301200, 301300
- la fabrication de matelas en caoutchouc alvéolaire non recouvert, voir 310009
- la fabrication d'articles de sport en caoutchouc (par ex. les piscines et les pataugeoires), à l'exception des vêtements, voir 323000
- la fabrication de jeux et de jouets en caoutchouc (y compris les pataugeoires pour enfants, les bateaux gonflables en caoutchouc pour enfants, les animaux gonflables en caoutchouc, les balles, etc., voir 324000
- le recyclage du caoutchouc, voir 382100

222 Fabrication de produits en plastique

Ce groupe comprend la transformation de résines plastiques neuves ou usagées (c'est-à-dire recyclées) en produits intermédiaires ou finaux, à l'aide de procédés tels que le moulage par compression, le moulage par extrusion, le moulage par injection, le moulage par soufflage et le coulage. Pour la plupart de ces procédés, le processus de production est tel qu'une grande variété de produits peut être fabriquée.

Ce groupe ne comprend pas :
- la production de pièces ou d'accessoires en plastique destinés exclusivement ou principalement aux véhicules à moteur, voir 293

2221 Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques

222100 Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques

Ce genre comprend :
- la fabrication de produits semi-finis en plastique :
  • plaques, feuilles, blocs, films, feuilles et bandes, etc.
- la fabrication de produits finis en plastique :
  • tubes et tuyaux; raccords de tuyaux et de tubes
  • film ou feuille de cellophane
- la fabrication de plaques et de feuilles souples ou rigides en polyuréthane cellulaire

- la fabrication de plaques, feuilles, films, feuilles et bandes en matière plastique, renforcés, laminés, soutenus ou combinés de façon similaire avec d'autres matériaux
- la fabrication de plaques, feuilles, pellicules, rubans et bandes autocollantes en matière plastique
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de matières plastiques sous forme primaire, voir 201600
- la fabrication d'articles en caoutchouc synthétique ou naturel, voir 221
- l'enrobage de tuyaux métalliques avec de la mousse de polyuréthane et l'encastrement dans un tuyau en plastique, par ex. pour les services d'approvisionnement en vapeur et en eau chaude, voir 222500

2222 Fabrication d'emballages en matières plastiques

222200 Fabrication d'emballages en matières plastiques

Ce genre comprend :
- la fabrication d'articles en plastique pour l'emballage de marchandises :
• sacs, sachets, conteneurs, boîtes, caisses, bonbonnes, bouteilles, etc.
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de bagages et de sacs à main en plastique, voir 151200

2223 Fabrication de portes et fenêtres en matières plastiques

222300 Fabrication de portes et fenêtres en matières plastiques

Ce genre comprend :
- la fabrication de portes, de fenêtres et de leurs cadres en plastique
- la fabrication de portes et de fenêtres multi-matériaux dont le cadre est en plastique
- la fabrication de volets, de stores (y compris les stores vénitiens) et d'articles similaires et de leurs parties, en matière plastique
- la fabrication de volets multi-matériaux pour portes et fenêtres dont le cadre est en plastique

2224 Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction

222400 Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction

Ce genre comprend :
- la fabrication d'articles en plastique pour le bâtiment :
• plinthes
• citernes, réservoirs
• revêtements de sol, de mur ou de plafond en plastique, en rouleaux ou sous forme de carreaux, etc.
• articles sanitaires en plastique tels que les baignoires, les douches, les lavabos, les cuvettes de WC, les réservoirs de chasse d'eau, etc.
- la fabrication de revêtements de sol souples (par ex. vinyle, linoléum)
Ce genre comprend également :
- la fabrication d'articles sanitaires fabriqués à partir d'un mélange de matières plastiques et de minéraux, les minéraux servant de remplisseur
Ce genre ne comprend pas :

- la fabrication de sols en caoutchouc, voir 221200
- la fabrication de portes et fenêtres en plastique, voir 222300

2225 Façonnage et finition de produits en matières plastiques

222500 Façonnage et finition de produits en matières plastiques

Ce genre comprend les activités générales de transformation et de finition des produits en plastique, généralement exercées pour le compte de tiers :
- la transformation des matières plastiques (par ex. découpage, chanfreinage, tournage, fraisage, perçage, filetage à l'aide d'une commande numérique par ordinateur (CNC) ou d'autres machines)
- le cintrage, le collage et le soudage de matières plastiques
- le traitement des surfaces en plastique (par ex. gravure, sablage, microbillage, polissage)
- le revêtement de surfaces en plastique (par ex. peinture, vernissage et métallisation des matières plastiques)

Ce genre comprend également :
- le revêtement de tuyaux métalliques avec des matières plastiques
- le soudage de réservoirs et de tuyaux en plastique
- le revêtement métallique des matières plastiques

Ce genre ne comprend pas :
- le revêtement plastique de surfaces métalliques, voir 255100

2226 Fabrication d'autres articles en matières plastiques

222600 Fabrication d'autres articles en matières plastiques

Ce genre comprend :
- la fabrication d'articles de table, de cuisine et de toilette en plastique
- la fabrication de produits en plastique divers, par ex. :
• casques en plastique sauf les casques de sécurité, pièces isolantes, parties d'appareils d'éclairage, fournitures de bureau ou scolaires, articles d'habillement, garnitures pour meubles, statuettes, courroies de transmission, bandes transporteuses, bandes autocollantes en plastique, formes à chaussures en plastique, porte-cigares et porte-cigarettes en plastique, peignes, bigoudis en plastique, gadgets en plastique
- la fabrication de produits à base d'argile polymère

Ce genre comprend également :
- la fabrication de matériel de nettoyage en plastique

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de bagages en plastique, voir 151200
- la fabrication de chaussures en plastique, voir 152000
- la fabrication de meubles en plastique, voir 3100
- la fabrication de matelas en plastique alvéolaire non recouvert, voir 310009
- la fabrication d'articles de sport en plastique, voir 323000
- la fabrication de jeux et de jouets en plastique, voir 324000
- la fabrication d'appareils médicaux et dentaires en plastique, voir 325002
- la fabrication d'articles ophtalmiques en plastique, voir 325003
- la fabrication de casques de sécurité et d'autres équipements de sécurité personnel en plastique, voir 329900

23 Fabrication d’autres produits minéraux non métalliques

Cette division comprend les activités de fabrication liées à une substance unique d'origine minérale. Cette division comprend la fabrication de verre et de produits en verre (par ex. verre plat, verre creux, fibres, verrerie technique), de produits céramiques, de tuiles et de produits en terre cuite, de ciment, de béton et de plâtre, depuis les matières premières jusqu'aux produits finis.

La fabrication de produits façonnés et finis en pierre et autres produits minéraux est également incluse dans cette division.

Cette division comprend également la fabrication de produits en matériaux composites dans lesquels le verre et les minéraux non

231 Fabrication de verre et d’articles en verre

Ce groupe comprend la fabrication de verre sous toutes ses formes, quel que soit le procédé utilisé, et les articles en verre.

2311 Fabrication de verre plat

231100 Fabrication de verre plat

Ce genre comprend :

- la fabrication de verre plat (par ex. coulé, laminé, étiré ou soufflé), de verre dépoli ou poli en feuilles et de feuilles de verre flotté, opacifié, flashé ou comportant une couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, y compris le verre plat câblé, coloré dans la masse ou teinté

Ce genre comprend également :

- le façonnage et la transformation effectués dans le cadre du processus de fabrication

Ce genre ne comprend pas :

- le façonnage et la transformation des feuilles de verre plat (par ex. le bombage, la gravure, le feuilletage, la trempe), voir 231200

2312 Façonnage et transformation du verre plat

231200 Façonnage et transformation du verre plat

Ce genre comprend :

- la fabrication de feuilles ou de profilés de verre courbés, façonnés, gravés, percés ou émaillés
- la fabrication de verre de sécurité trempé ou feuilleté
- la fabrication de miroirs en verre
- la fabrication de vitrages isolants à parois multiples et d'unités de verre
- la fabrication de verre à couche
- le traitement de surface du verre plat

Ce genre ne comprend pas :

- l'impression sur verre, voir 181209
- la fabrication de rétroviseurs de véhicules, voir 293200

2313 Fabrication de verre creux

231300	Fabrication de verre creux
	Ce genre comprend : - la fabrication de bouteilles et autres récipients en verre ou en cristal - la fabrication de verres à boire, d'articles en verre pour la table ou la cuisine et d'autres articles à usage domestiques en verre ou en cristal Ce genre comprend également : - la fabrication d'intérieurs en verre pour les récipients sous vide - la découpe ou la décoration de verres à boire Ce genre ne comprend pas : - l'impression sur verre, voir 181209 - la fabrication de jouets en verre, voir 324000
2314	Fabrication de fibres de verre
231400	Fabrication de fibres de verre
	Ce genre comprend : - la fabrication de fibres de verre, y compris la laine de verre et les produits non tissés à base de fibres de verre - la fabrication de produits à partir de fibres de verre Ce genre ne comprend pas : - la fabrication de tissus de fils de verre, voir 139600 - la fabrication de laine de laitier, de laine de roche et de laines minérales similaires, voir 239900 - la fabrication de câbles à fibres optiques pour la transmission de données, voir 273100
2315	Fabrication et façonnage d’autres articles en verre, y compris verre technique
231500	Fabrication et façonnage d’autres articles en verre, y compris verre technique
	Ce genre comprend : - la fabrication d'articles en verre pour laboratoire, l'hygiène ou la pharmacie - la fabrication de verre d'horlogerie, de verre optique et d'éléments optiques non travaillés optiquement - la fabrication d'articles en verre utilisés dans la bijouterie de fantaisie - la fabrication d'isolateurs en verre et de pièces isolantes en verre - la fabrication d'enveloppes en verre pour lampes - la fabrication de figurines en verre - la fabrication de blocs et de briques de verre, de dalles, de carrés et de carreaux de verre, pour une utilisation dans la construction ou le bâtiment, et de verre mousse ou multicellulaire en blocs, panneaux, plaques, coquilles ou autres formes similaires - la fabrication de verre en barres ou en tubes Ce genre comprend également : - la fabrication de portes en verre, de parois en verre, etc. - la finition d'autres verres, y compris le verre technique (par ex. la découpe ou le polissage mécanique d'objets en verre) Ce genre ne comprend pas :

- la fabrication d'éléments optiques travaillés optiquement, voir 267000
- la fabrication de seringues et d'autres équipements de laboratoire médical, voir 325009

232 Fabrication de produits réfractaires

2320 Fabrication de produits réfractaires

232000 Fabrication de produits réfractaires

Ce genre comprend :
- la fabrication de produits intermédiaires à partir de minéraux non métalliques extraits de mines ou de carrières (par ex. gravier, pierre ou argile)
- la fabrication de mortiers réfractaires, de bétons, etc.
- la fabrication de produits céramiques réfractaires, par ex. :
• produits céramiques calorifuges en farine fossile siliceuse
• briques, blocs et tuiles réfractaires, etc.
• cornues, creusets, moufles, buses, tubes, tuyaux, etc.

Ce genre comprend également :
- la fabrication d'articles réfractaires contenant de l'oxyde de magnésium, de l'oxyde de calcium et de magnésium ou de la chromite

233 Fabrication de matériaux de construction en terre cuite

2331 Fabrication de carreaux en céramique

233100 Fabrication de carreaux en céramique

Ce genre comprend :
- la fabrication de carreaux pour le revêtement des murs et des cheminées, de cubes de mosaïque, etc.
- la fabrication de dalles et de pavés en céramique non réfractaire

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de produits céramiques réfractaires, voir 232000
- la fabrication de briques et de tuiles en céramique, voir 233200
- la fabrication d'articles en pierre artificielle destinés à la construction, voir 236100

2332 Fabrication de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite

233200 Fabrication de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite

Ce genre comprend :
- la fabrication d'articles de construction en céramique non réfractaire, obtenus par cuisson de matériaux de construction en argile (par ex. briques en céramique, tuiles, pots de cheminée, tuyaux, conduits)
- la fabrication de blocs de revêtement de sol en argile cuite

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de produits céramiques réfractaires, voir 232000

- la fabrication de produits céramiques non structurels non réfractaires, voir 234

234 Fabrication d’autres produits en céramique et en porcelaine
Ce groupe comprend la fabrication de produits finis à partir de minéraux non métalliques extraits ou mis en carrière (par ex. sable, gravier, pierre ou argile).

2341 Fabrication d’articles céramiques à usage domestique ou ornemental

234100 Fabrication d’articles céramiques à usage domestique ou ornemental
Ce genre comprend :
- la fabrication de vaisselle, d'ustensiles de cuisine, d'articles ménagers, d'articles de toilette, de statuettes et d'autres articles ornementaux en céramique (par ex. en porcelaine, en porcelaine de Chine, en poterie commune, en grès, en faïence ou en poterie fine).
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de bijoux de fantaisie, voir 321300
- la fabrication de jouets en céramique, voir 324000

2342 Fabrication d’appareils sanitaires en céramique

234200 Fabrication d’appareils sanitaires en céramique
Ce genre comprend :
- la fabrication d'appareils sanitaires en céramique (par ex. éviers, lavabos, socles de lavabos, baignoires, bidets, cuvettes de toilettes, réservoirs de chasse d'eau)
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de produits céramiques réfractaires, voir 232000
- la fabrication de matériaux de construction en céramique, voir 233

2343 Fabrication d’isolateurs et pièces isolantes en céramique

234300 Fabrication d’isolateurs et pièces isolantes en céramique
Ce genre comprend :
- la fabrication d'isolateurs électriques et de pièces isolantes pour l'électricité, en céramique
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de produits céramiques réfractaires, voir 232000

2344 Fabrication d’autres produits céramiques à usage technique

234400 Fabrication d’autres produits céramiques à usage technique
Ce genre comprend :
- la fabrication d'aimants permanents et d'articles destinés à devenir des aimants permanents après magnétisation, en matériaux autres que le métal (par ex. ferrite agglomérée)

- la fabrication d'articles en céramique destinés aux laboratoires, à l'industrie chimique ou à d'autres usages techniques
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de produits céramiques réfractaires, voir 232000
- la fabrication de matériaux de construction en céramique, voir 233
- la fabrication de pierres artificielles (par ex. le marbre de culture), voir 236600

2345 Fabrication d’autres produits céramiques

234500 Fabrication d’autres produits céramiques

Ce genre comprend :
- la fabrication de pots, jarres et articles similaires, en céramique d'un type utilisé pour le transport ou l'emballage de marchandises
- la fabrication d'auges, de bacs et de récipients similaires, en céramique utilisés dans l'agriculture
- la fabrication de produits en céramique n.c.a.
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'appareils sanitaires en céramique, voir 234200
- la fabrication de dents artificielles, voir 325002

235 Fabrication de ciment, chaux et plâtre

2351 Fabrication de ciment

235100 Fabrication de ciment

Ce genre comprend :
- la fabrication de clinker et de ciments hydrauliques, y compris le ciment Portland, le ciment alumineux, le ciment de laitier, le ciment supersulfate et les ciments hydrauliques similaires, qu'ils soient ou non colorés ou sous forme de clinker
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de mortiers réfractaires, bétons, etc., voir 232000
- la fabrication de béton et de mortiers prêts à l'emploi ou à l'état sec, voir 236300, 236400
- la fabrication d'articles en ciment, voir 236500, 236600
- la fabrication de ciments utilisés en dentisterie, voir 325009

2352 Fabrication de chaux et plâtre

235200 Fabrication de chaux et plâtre

Ce genre comprend :
- la fabrication de chaux vive, de chaux éteinte et de chaux hydraulique
- la fabrication d'enduits de gypse calciné ou de sulfate de calcium
Ce genre comprend également :
- la fabrication de dolomie calcinée ou frittée
Ce genre ne comprend pas :

- la fabrication d'oxyde de calcium et d'hydroxyde de calcium purs, voir 201200
- la fabrication d'articles en plâtre, voir 236200, 236600

236 Fabrication d’ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre

2361 Fabrication d’éléments en béton pour la construction

236100 Fabrication d’éléments en béton pour la construction

Ce genre comprend :
- la fabrication d'articles préfabriqués en béton, en ciment ou en pierre artificielle destinés à la construction :
• tuiles, dalles, blocs de construction, briques, planches, plaques, panneaux, tuyaux, poteaux, etc.
- la fabrication de structures préfabriquées et d'éléments structuraux pour le bâtiment ou le génie civil, le contrôle et l'obstruction de la circulation, en ciment, en béton ou en pierre artificielle
- la fabrication d'éléments préfabriqués en briques pour la construction de structures préfabriquées pour l'aménagement paysager, les murs de soutènement, la gestion des eaux usées et des eaux pluviales, et les services publics souterrains
- la fabrication d'éléments préfabriqués en béton
- la fabrication de tuyaux préfabriqués en béton pour l'eau potable
Ce genre comprend également :
- la fabrication d'éléments de maçonnerie en silicate de calcium
- la fabrication d'éléments de maçonnerie en béton cellulaire autoclavé
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d’autres ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre non destinés à la construction, voir 236600

2362 Fabrication d’éléments en plâtre pour la construction

236200 Fabrication d’éléments en plâtre pour la construction

Ce genre comprend :
- la fabrication d'articles en plâtre ou à base de plâtre destinés à la construction :
• planches, plaques, panneaux, carreaux et articles similaires, non ornés

2363 Fabrication de béton prêt à l’emploi

236300 Fabrication de béton prêt à l’emploi

Ce genre comprend :
- la fabrication de béton prêt à être coulé, c'est-à-dire auquel de l'eau a déjà été ajoutée et qui est généralement transporté dans des camions-bétonnières
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de ciments réfractaires, voir 232000

2364 Fabrication de mortiers et de bétons secs

236400 Fabrication de mortiers et de bétons secs

Ce genre comprend :
- la fabrication de mortiers non réfractaires et de béton non encore mélangé à l'eau

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de mortiers réfractaires, voir 232000
- la fabrication de béton prêt à l'emploi et de béton prêt à être coulé, voir 236300

2365 Fabrication d’ouvrages en fibre-ciment

236500 Fabrication d’ouvrages en fibre-ciment

Ce genre comprend :
- la fabrication de panneaux, de plaques, de carreaux, de blocs et d'articles similaires en matières végétales (par ex. laine de bois, paille, roseaux, joncs, etc.) agglomérés avec du ciment, du plâtre ou un autre liant minéral
- la fabrication d'éléments en amiante-ciment ou en cellulose-ciment, par ex. :
• plaques ondulées, autres plaques, panneaux, tuiles, tubes, tuyaux, réservoirs, auges, bassins, éviers, jarres, encadrements de fenêtres

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de panneaux isolants en bois ou en autres fibres ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres substances organiques, voir 162100

2366 Fabrication d’autres ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre

236600 Fabrication d’autres ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre

Ce genre comprend :
- la fabrication d'autres éléments en béton, en plâtre ou à base de plâtre, de ciment ou de pierre artificielle (par ex. statues, bas et hauts-reliefs, vases, pots de fleurs)

Ce genre comprend également :
- la fabrication de planches ou de panneaux ornementés en plâtre ou en compositions à base de plâtre
- la fabrication d'autres articles en silicate de calcium
- la fabrication d'autres ouvrages en béton cellulaire autoclavé

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'éléments préfabriqués en béton, en ciment ou en pierre artificielle destinés à la construction, voir 236100

237 Taille, façonnage et finissage de pierres

2370 Taille, façonnage et finissage de pierres

Cette classe comprend :

- la taille, le façonnage et la finition de la pierre (par ex. pour la construction, les cimetières, les routes et les toitures)
- la fabrication de meubles en pierre

237001 Sculpture et taille de la pierre

Ce genre comprend :
- la sculpture de la pierre pour les monuments funéraires
- la fabrication de sculptures en bas et haut relief, ainsi que de sculptures en ronde-bosse
- la fabrication de fontaines en pierre

Ce genre ne comprend pas :
- les activités des artistes indépendants, voir 901200
- la restauration de monuments historiques en pierre, voir 913000

237002 Autres travaux de taille, de façonnage et de finition de la pierre

Ce genre comprend :
- la taille de pierres naturelles destinées à être utilisées dans les cuisines, les sols, les cheminées, les escaliers, les couvertures de toit, les routes, etc.

Ce genre ne comprend pas :
- les activités exercées par les exploitants de carrières (par ex. la production de pierres brutes), voir 081100
- la production de meules, de pierres abrasives et de produits similaires, voir 239

239 Fabrication de produits abrasifs et de produits minéraux non métalliques n.c.a.

2391 Fabrication de produits abrasifs

239100 Fabrication de produits abrasifs

Ce genre comprend :
- la fabrication de meules, de meules à grain, de meules à molette, etc., sans cadre, pour le meulage, l'affûtage, le dressage ou la coupe, l'aiguisage ou le polissage manuel

Ce genre comprend également :
- la fabrication de poudres ou de grains abrasifs naturels ou artificiels, à base de matières textiles, de papier, de carton ou d'autres matières, même découpés, cousus ou autrement préparés

2399 Fabrication d’autres produits minéraux non métalliques n.c.a.

239900 Fabrication d’autres produits minéraux non métalliques n.c.a.

Ce genre comprend :
- la fabrication de matériaux de friction et d'articles non montés à base de substances minérales ou de cellulose
- la fabrication de matériaux isolants minéraux, par ex. :

• laine de laitier, laine de roche et laines minérales similaires; vermiculite exfoliée, argiles expansées et matériaux similaires d'isolation thermique, d'isolation phonique ou d'absorption acoustique
- la fabrication d'articles en diverses substances minérales, par ex. :
• mica travaillé et ouvrages en mica, en tourbe, en graphite (autres que les articles électriques)
- la fabrication d'articles en asphalte ou en matières similaires (par ex. en bitume de pétrole ou en brai de goudron de houille)
- la fabrication de fibres et de produits en carbone et en graphite (à l'exception des électrodes et des applications électriques)
- la fabrication de corindon artificiel
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de laine de verre et de produits non tissés en laine de verre, voir 231400
- la fabrication d'électrodes en graphite, voir 279000
- la fabrication de joints en carbone ou en graphite, voir 282900

24 Métallurgie
Cette division comprend les activités de fonte et/ou d'affinage des métaux ferreux et non ferreux à partir de minerais, de fonte brut, de déchets métalliques ou de ferrailles, en utilisant des techniques électrométallurgiques et d'autres procédés métallurgiques.
Cette division comprend également la fabrication d'alliages métalliques et de superalliages par l'introduction d'autres éléments chimiques dans les métaux purs. Le produit de la fusion et de l'affinage, généralement sous forme de lingots, est utilisé dans

241 Sidérurgie

2410 Sidérurgie

241000 Sidérurgie
Ce genre comprend des activités telles que la réduction directe du minerai de fer, la production de fonte brute sous forme fondue ou solide, la conversion de la fonte brute en acier, la fabrication de ferro-alliages et la fabrication de produits sidérurgiques.
Ce genre comprend :
- l'exploitation de hauts fourneaux, de convertisseurs d'acier, de laminoirs et d'usines de finition
- la production de fonte brute et de fonte spiegel en gueuses, en blocs ou sous d'autres formes primaires
- la production de ferro-alliages
- la production de produits ferreux par réduction directe du fer et d'autres produits ferreux spongieux
- production de fer d'une pureté exceptionnelle par électrolyse ou par d'autres procédés chimiques
- la refonte de ferrailles de fer ou d'acier
- la production de fer granulé et de poudre de fer
- la production de lingots de fer ou d'acier ou sous d'autres formes primaires

- la production de produits semi-finis en fer ou en acier
- la fabrication de produits plats en fer ou en acier laminés à chaud ou à froid
- la fabrication de barres en fer ou en acier laminées à chaud
- la fabrication de profilés ouverts en fer ou en acier laminés à chaud
- la fabrication de palplanches en acier et de profilés ouverts soudés en fer ou en acier
- la fabrication de matériaux de voies ferrées (rails non assemblés) en fer ou en acier
- la production de gaz de haut fourneau

Ce genre comprend également :
- la fabrication de produits plats en acier revêtus ou non revêtus, en bobines ou en longueurs droites d'une largeur supérieure à 600 mm ou plus, par relaminage à froid de produits plats laminés à chaud ou de barres d'acier

Ce genre ne comprend pas :
- l'étirage à froid de barres, voir 243100

242 Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier

2420 Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier

242000 Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier

Ce genre comprend :
- la fabrication de tubes et tuyaux sans soudure de section circulaire ou non circulaire et d'ébauches de section circulaire, en vue d'un traitement ultérieur, par laminage à chaud, extrusion à chaud ou par d'autres procédés à chaud d'un produit intermédiaire, qui peut être une barre ou une billette obtenue par laminage à chaud ou par coulée continue
- la fabrication de tubes et tuyaux sans soudure, de précision ou non, à partir d'ébauches laminées ou extrudées à chaud, par transformation ultérieure, par étirage à froid ou par laminage à froid pour les tubes et tuyaux de section circulaire et par étirage à froid uniquement pour les tubes et tuyaux de section non circulaire et les profilés creux
- la fabrication de tubes et tuyaux soudés d'un diamètre extérieur supérieur à 406,4 mm, formés à froid à partir de produits plats laminés à chaud et soudés longitudinalement ou en spirale
- la fabrication de tubes et tuyaux soudés d'un diamètre extérieur inférieur ou égal à 406,4 mm, de section circulaire par formage continu à froid ou à chaud de produits plats laminés à chaud ou à froid et soudés longitudinalement ou en spirale, et de section non circulaire par formage à chaud ou à froid à partir de feuillards laminés à chaud ou à froid et soudés longitudinalement
- la fabrication de tubes et tuyaux de précision soudés d'un diamètre extérieur inférieur ou égal à 406,4 mm par formage à chaud ou à froid de feuillards laminés à chaud ou à froid et soudés longitudinalement, livrés tels quels ou transformés, par étirage ou laminage à froid ou mis en forme à froid pour les tubes et tuyaux de section non circulaire

- la fabrication de brides plates et de brides à collet forgé par transformation de produits plats en acier laminés à chaud
- la fabrication d'accessoires à souder bout à bout (par ex. coudes et réductions), par forgeage de tubes d'acier sans soudure laminés à chaud
- les accessoires filetés et autres accessoires de tuyauterie en acier

Cette genre ne comprend pas :
- la fabrication de tubes et tuyaux sans soudure en acier par coulée centrifuge, voir 245200

243 Fabrication d'autres produits de première transformation de l'acier

Ce groupe comprend la fabrication d'autres produits par transformation à froid de l'acier.

2431 Étirage à froid de barres

243100 Étirage à froid de barres

Ce genre comprend :
- la fabrication de barres d'acier, de tiges et de profilés pleins en acier par étirage à froid, meulage ou finition à froid

Ce genre ne comprend pas :
- le tréfilage à froid, voir 243400

2432 Laminage à froid de feuillards

243200 Laminage à froid de feuillards

Ce genre comprend :
- la fabrication de produits plats en acier revêtus ou non revêtus, en bobines ou en longueurs droites d'une largeur inférieure à 600 mm, par relaminage à froid de produits plats laminés à chaud ou de barres d'acier

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de produits plats en acier revêtus ou non revêtus, en bobines ou en longueurs droites d'une largeur de 600 mm ou plus, par relaminage à froid de produits plats laminés à chaud ou de barres d'acier, voir 241000

2433 Profilage à froid par formage ou pliage

243300 Profilage à froid par formage ou pliage

Ce genre comprend :
- la fabrication de profilés ouverts par formage progressif à froid sur un laminoir ou par pliage sur une presse de produits laminés plats en acier
- la fabrication de tôles nervurées et de panneaux sandwichs formés ou pliés à froid

2434 Tréfilage à froid

243400 Tréfilage à froid

Ce genre comprend :

- la fabrication de fils d'acier tréfilés, par étirage à froid de fils machine en acier

Ce genre ne comprend pas :

- le tréfilage de barres et de profilés pleins en acier, voir 243100
- la fabrication de produits dérivés du fil métallique, voir 259300

244 Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux

2441 Production de métaux précieux

244100 Production de métaux précieux

Ce genre comprend :

- la production de métaux précieux de base :
  • production et affinage de métaux précieux sous forme brute ou ouvrée : or, argent, platine, etc. à partir de minerais et de déchets
- la production d'alliages de métaux précieux
- la production de métaux précieux sous forme semi-fabriquée ou en poudre
- le recouvrement de métaux communs par une couche d'argent, d'or ou de platine, fixée par soudure, brasage, soudage, laminage à chaud ou par des moyens mécaniques similaires

Ce genre comprend également :

- la fabrication de fils de en métaux précieux par étirage
- la fabrication de plaques, de feuilles, de bandes et de feuilles laminées en métaux précieux
- la récupération d'argent à partir de déchets et de débris par affinag

Ce genre ne comprend pas :

- la fonte du cuivre, du zinc et d'autres métaux non ferreux, voir 245400
- la fabrication de bijoux en métaux précieux, voir 321202

2442 Métallurgie de l'aluminium

244200 Métallurgie de l'aluminium

Ce genre comprend :

- la production d'aluminium sous forme brute, allié ou non, à partir d'alumine ou de déchets et débris d'aluminium
- la fabrication de barres, de baguettes, de profilés et de fils en aluminium
- la fabrication de tubes, de tuyaux et d'accessoires de tuyauterie en aluminium
- la fabrication de plaques, de feuilles et de bandes en aluminium, même peintes, vernies ou revêtues de matières plastiques
- la fabrication de feuilles d'aluminium, même imprimées ou recouvertes de papier, de carton, de matières plastiques ou de supports similaires

Ce genre comprend également :

- la production d'oxyde d'aluminium (alumine)

Ce genre ne comprend pas :

- le coulage de l'aluminium et d'autres métaux légers, voir 245300
- le broyage de déchets et débris d'aluminium, voir 382100

2443 Métallurgie du plomb, du zinc ou de l’étain

244300 Métallurgie du plomb, du zinc ou de l’étain

Ce genre comprend :
- la production de plomb, de zinc et d'étain sous forme brute, alliés ou non, à partir de minerais ou de déchets et débris de plomb, de zinc ou d'étain
- la fabrication de barres, baguettes, profilés, fils, plaques, feuilles, bandes et pellicules de plomb, de zinc ou d'étain

Ce genre comprend également :
- la fabrication de poudre de zinc par atomisation du zinc fondu

Ce genre ne comprend pas :
- le coulage du plomb, du zinc ou de l'étain, voir 245400
- le broyage de déchets et débris de plomb, de zinc ou d'étain, voir 382100

2444 Métallurgie du cuivre

244400 Métallurgie du cuivre

Ce genre comprend :
- la fabrication de cuivre sous forme brute ou affinée, allié ou non, à partir de minerais ou de déchets et débris de cuivre
- la fabrication de barres, de profilés, de plaques, de feuilles et de bandes en cuivre et en alliages de cuivre
- la fabrication de fils en cuivre et en alliages de cuivre
- la fabrication de tubes, de tuyaux et d'accessoires de tuyauterie en cuivre et en alliages de cuivre
- la fabrication de feuilles de cuivre, même imprimées ou recouvertes de papier, de carton, de matières plastiques ou de supports similaires

Ce genre comprend également :
- la fabrication de barres, de profilés, de plaques, de feuilles, de bandes, de fils, de tubes et de tuyaux en laiton

Ce genre ne comprend pas :
- la fonte du cuivre, voir 245400
- le broyage des déchets et débris de cuivre, voir 382100

2445 Métallurgie des autres métaux non ferreux

244500 Métallurgie des autres métaux non ferreux

Ce genre comprend :
- la production de chrome, de manganèse, de nickel, etc., sous forme brute, alliés ou non, à partir de minerais ou d'oxydes ou par raffinage électrolytique et aluminothermique de chrome, de manganèse, de nickel, etc.
- la fabrication de barres, baguettes, profilés et fils en chrome, manganèse, nickel, etc.
- la fabrication de plaques, de feuilles, de bandes et de feuilles de chrome, de manganèse, de nickel, etc.
- la production de mattes de nickel
- la production d'autres métaux non ferreux

Ce genre ne comprend pas :

- le coulage de métaux non ferreux, voir 245300, 245400
- le broyage de déchets et débris de métaux non ferreux, voir 382100

2446 Élaboration et transformation de matières nucléaires

244600 Élaboration et transformation de matières nucléaires

Ce genre comprend :
- la production d'uranium métal naturel et de ses composés à partir de pechblende ou d'autres minerais
- la fabrication d'alliages d'uranium naturel, de dispersions (y compris les cermets), de produits céramiques et de mélanges contenant de l'uranium naturel ou des composés d'uranium naturel
- la fusion et le raffinage de l'uranium naturel

Ce genre ne comprend pas :
- l'enrichissement des minerais d'uranium et de thorium, voir 201300

245 Fonderie

Ce groupe comprend les activités des fonderies utilisant différents procédés de coulage pour produire des pièces coulées avec tous les alliages de métaux ferreux et non ferreux. L'ébarbage ou l'écaillage ultérieur des pièces coulées peut être inclus, mais sans aucun autre traitement.
Ce groupe comprend la fabrication de pièces coulées utilisées dans diverses industries.
Ce groupe ne comprend pas :
- la fabrication de produits obtenus par des procédés de production autres que ceux des pièces coulées (par ex. sous forme de pièces forgées, embouties, étirées et estampées, de couronnes laminées ou de produits obtenus par métallurgie des poudres), voir la division 25
- la fabrication de produits finis par traitement ultérieur de pièces coulées, par ex. :
  • chaudières et radiateurs, voir 252100
  • articles ménagers coulés, ancres, hélices de bateaux et cloches, voir 259900

2451 Fonderie de fonte

245100 Fonderie de fonte

Ce genre comprend les activités des fonderies de fer.
Ce genre comprend :
- la fabrication de pièces coulées en fonte grise
- la fabrication de pièces coulées en fonte ductile (y compris les pièces en fonte à graphite sphéroïdal et les pièces en fonte malléable)
- la fabrication de pièces coulées en autres alliages de fonte spéciaux.

2452 Fonderie d’acier

245200 Fonderie d’acier

Ce genre comprend :
- la fabrication de pièces coulées en alliage ou en acier commun

- la fabrication de pièces coulées en carbone ou en acier commercial
- la fabrication de pièces coulées en alliage et en alliage lourd
- la fabrication de pièces coulées en acier inoxydable

2453 Fonderie de métaux légers

245300 Fonderie de métaux légers

Ce genre comprend :
- les activités des fonderies de métaux légers
- la fabrication de pièces coulées en aluminium
- la fabrication de pièces coulées en magnésium
- la fabrication de pièces coulées en titane

Ce genre comprend également :
- le coulage en métaux légers d'instruments dentaires, etc.

Ce genre ne comprend pas :
- le coulage de métaux non considérés comme des métaux légers, voir 245100, 245200, 245400

2454 Fonderie d’autres métaux non ferreux

245400 Fonderie d’autres métaux non ferreux

Ce genre comprend :
- les activités des fonderies d'autres métaux non ferreux
- la fabrication de pièces coulées en alliages de cuivre, de zinc, de plomb ou de nickel
- la fabrication de pièces coulées en alliages d'autres métaux non ferreux

Ce genre comprend également :
- le coulage d'instruments dentaires, etc., en autres métaux non ferreux

25 Fabrication de produits métalliques, à l’exception des machines et des équipements

Cette division comprend la fabrication de produits métalliques (par ex. pièces, conteneurs, structures) ayant généralement une fonction statique et inamovible. Par opposition aux divisions 26 à 30, qui concernent des combinaisons ou assemblages de tels produits en métal (parfois avec d'autres matériaux) en unités plus complexes qui, à moins qu'elles ne soient purement électriques, électroniques ou optiques, fonctionnent avec des pièces mobiles.

Cette division comprend également la fabrication de produits en matériaux composites dans lesquels les métaux sont le matériau prédominant.

La fabrication d'armes et de munitions est également comprise dans cette division.

Cette division ne comprend pas :
- les activités spécialisées de réparation et d'entretien de produits métalliques, de machines et d'équipements, voir 331
- l'installation spécialisée de produits manufacturés fabriqués dans cette division dans des bâtiments, par ex. des chaudières de chauffage central, voir 4322

251 Fabrication d’éléments en métal pour la construction

Ce groupe comprend la fabrication d'éléments en métal servant de structure (par ex. les charpentes métalliques ou les pièces métalliques composant ces structures).

2511 Fabrication de structures métalliques et de parties de structures

251100 Fabrication de structures métalliques et de parties de structures

Ce genre comprend :
- la fabrication de charpentes ou d'ossatures métalliques pour la construction et de leurs parties (tours, mâts en treillis, fermes, ponts, sections de ponts, etc.)
- la fabrication de matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étayage ou d'étayage de fosse
- la fabrication de charpentes industrielles en métal (charpentes pour hauts-fourneaux, matériel de levage et de manutention, etc.)
- la fabrication de bâtiments préfabriqués principalement en métal :
• baraques de chantier, éléments modulaires d'exposition, etc.

Ce genre comprend également :
- la fabrication de structures de soutien en métal (par ex. pour les lumières ou les haut-parleurs)

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de pièces destinées aux chaudières de navires ou de centrales électriques, voir 252100
- la fabrication d'accessoires assemblés pour voies ferrées, voir 259900
- la fabrication de carrosseries, voir 292000
- la fabrication de sections de navires, voir 301100, 301300

2512 Fabrication de portes et fenêtres en métal

251200 Fabrication de portes et fenêtres en métal

Ce genre comprend :
- la fabrication de portes, de fenêtres et de leurs cadres en métal, de seuils de portes, de volets et de portails
- la fabrication de cloisons métalliques pour la fixation au sol
- la fabrication de stores métalliques, de brise-soleil métalliques et de moustiquaires

Ce genre comprend également :
- la fabrication d'extensions spatiales temporaires en métal

252 Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques

Ce groupe comprend la fabrication de réservoirs métalliques, de radiateurs de chauffage central, de chaudières à vapeur (autres que les chaudières de chauffage central).

2521 Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central

252100 Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central

Ce genre comprend :

- la fabrication de radiateurs pour le chauffage central, à chauffage non électrique
- la fabrication de chaudières à vapeur ou d'autres chaudières génératrices de vapeur
- la fabrication d'installations auxiliaires destinées à être utilisées avec des chaudières à vapeur ou d'autres chaudières génératrices de vapeur (par ex. des économiseurs, des surchauffeurs, des collecteurs de vapeur et des accumulateurs)
- la fabrication de condenseurs pour les unités de production de vapeur ou d'autres types de vapeur
- la fabrication de réacteurs nucléaires, à l'exception des séparateurs d'isotopes
- la fabrication de chaudières marines ou de chaudières électriques

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de fours électriques et de chauffe-eau, voir 275100
- la fabrication d'ensembles chaudière turbine, voir 281100
- la fabrication d'appareils de chauffage domestique, voir 282100
- la fabrication de séparateurs d'isotopes, voir 289900

2522 Fabrication d’autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques

252200 Fabrication d’autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques

Ce genre comprend :
- la fabrication de réservoirs, citernes, cuves et récipients similaires en métal d'une capacité supérieure à 300 litres, même revêtus ou calorifugés
- la fabrication de récipients métalliques pour gaz comprimés ou liquéfiés

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de fûts, tambours, bidons, seaux, boîtes, etc., en métal, d'un type normalement utilisé pour le transport et l'emballage de marchandises, d'une capacité n'excédant pas 300 litres, voir 259100, 259200
- la fabrication de conteneurs de transport, voir 292000
- la fabrication de chars (véhicules militaires blindés), voir 304000

253 Fabrication d’armes et de munitions

2530 Fabrication d’armes et de munitions

253000 Fabrication d’armes et de munitions

Ce genre comprend :
- la fabrication d'armes militaires (par ex. armes d'artillerie, lance-roquettes, lance-flammes, lance-grenades, tubes lance-torpilles et projecteurs similaires, mitrailleuses)
- la fabrication de pistolets, de fusils de chasse et de carabines
- la fabrication de fusils et de pistolets à ressort, à air comprimé ou à gaz, etc.
- la fabrication de munitions de guerre
- la fabrication de cartouches pour fusils de chasse, revolvers et pistolets
- la fabrication de bombes, de grenades, de torpilles, de mines, de missiles et de munitions de guerre similaires

Ce genre comprend également :
- la fabrication d'armes à feu et de munitions de chasse, de sport ou de protection
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de capsules à percussion, de détonateurs ou de fusées de signalisation, voir 205900
- la fabrication de couteaux, d'épées, de baïonnettes, etc., voir 256100
- la fabrication de matériel optique de visée des armes à feu, voir 267000
- la fabrication de carrosseries pour véhicules blindés, voir 292000
- la construction de navires et de bateaux militaires, voir 301300
- la fabrication de véhicules aériens et spatiaux militaires, voir 303200
- la fabrication de chars et d'autres véhicules blindés et motorisés de combat, voir 304000

254 Forgeage et façonnage de métal; métallurgie des poudres

2540 Forgeage et façonnage de métal; métallurgie des poudres

254000 Forgeage et façonnage de métal; métallurgie des poudres
Ce genre comprend les activités générales de formage des métaux.
Ce genre comprend :
- le forgeage, l'emboutissage, l'estampage et le profilage des métaux
- la production d'objets métalliques directement à partir de poudres métalliques par traitement thermique (frittage) ou sous pression, c'est-à-dire la métallurgie des poudres
Ce genre comprend également :
- l'ébarbage ou l'écaillage ultérieur du métal, sans autre transformation
Ce genre ne comprend pas :
- la production de poudre métallique, voir 241000, 244

255 Traitement et revêtement des métaux; usinage
Ce groupe comprend les activités générales de traitement des métaux (par ex. placage, revêtement, gravure, perçage, polissage ou soudage), qui sont généralement exercées sur la base d'une rémunération ou d'un contrat.

2551 Revêtement des métaux

255100 Revêtement des métaux
Ce genre comprend :
- la galvanisation, y compris la galvanisation générale (par lots) par immersion à chaud
- le revêtement de conversion au phosphate ou au chromate
- le revêtement, la galvanisation, l'anodisation, etc., des métaux
- la coloration des métaux
- le revêtement non métallique des métaux, par ex. :
• revêtement par poudre ou plastique, émaillage, laquage
Ce genre ne comprend pas :
- les activités des maréchaux-ferrants, voir 016200
- l'impression sur métaux, voir 181209

- le revêtement métallique des matières plastiques, voir 222500
- le revêtement de métaux communs avec une couche d'argent, d'or ou de platine, voir 244100
- le traitement thermique des métaux, voir 255200
- le durcissement des métaux, voir 255200
- la peinture des métaux sur les bâtiments et les structures de génie civil, voir 433401
- les services de gravure "minute", voir 952900

2552 Traitement thermique des métaux

255200 Traitement thermique des métaux

Ce genre comprend :
- les activités générales de traitement thermique des métaux
- le traitement thermique thermomécanique des métaux (par ex. le préchauffage, le recuit, la trempe, le revenu, la trempe, la congélation des métaux)
- le traitement thermique thermochimique des métaux (par ex. la cémentation, la carbonitruration, la nitrocarburation, la nitruration, l'oxydation, la sulfuration, la boruration)

2553 Usinage des métaux

Cette classe comprend :
- l'alésage, le tournage, le fraisage, l'érosion, le rabotage, le rodage, le brochage, le nivellement, le sciage, le meulage, l'affûtage, l'ébavurage, le sablage, le culbutage, le polissage, le lustrage, le soudage, l'assemblage, etc., de pièces métalliques.

Cette classe ne comprend pas :
- les activités des maréchaux-ferrants, voir 016200

255301 Mécanique de précision

Ce genre comprend :
- la fabrication de pièces métalliques nécessitant des tolérances dimensionnelles et géométriques strictes
- les activités de décolletage

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de composants pour l'industrie horlogère, voir 265205

255302 Autre usinage des métaux

Ce genre comprend :
- la découpe, la gravure ou l'écriture sur des métaux au moyen de faisceaux laser
- la fabrication additive de pièces métalliques

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'articles de quincaillerie, par ex. de cadenas, de serrures, de clés, de charnières, voir 256200
- la fabrication de structures métalliques et de parties de structures, voir 251100
- la fabrication de portes et de fenêtres en métal, voir 251200

256 Fabrication de coutellerie, d’outillage et de quincaillerie

Ce groupe comprend la fabrication de coutellerie, d'outils à main en métal et de quincaillerie générale.

2561 Fabrication de coutellerie

256100 Fabrication de coutellerie

Ce genre comprend :
- la fabrication de couverts domestiques (par ex. couteaux, fourchettes et cuillères)
- la fabrication d'autres articles de coutellerie, par ex. :
• couperets et hachoirs
• rasoirs et lames de rasoir
• ciseaux et tondeuses à cheveux
- la fabrication de coutelas, d'épées, de baïonnettes, etc.

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de couteaux et de lames de coupe pour machines industrielles, voir 256300
- la fabrication de vaisselle creuse (pots, bouilloires, etc.), de vaisselle de table (bols, plateaux, etc.), ou de vaisselle plate (assiettes, soucoupes, etc.), voir 259900
- la fabrication de couverts en métaux précieux, voir 321202

2562 Fabrication de serrures et de ferrures

256200 Fabrication de serrures et de ferrures

Ce genre comprend :
- la fabrication d'articles de quincaillerie, comme par ex. des cadenas, des serrures, des clés, des ferrures (par ex. supports en métal, raccords et articles similaires pour les bâtiments, les meubles, les véhicules)

Ce genre ne comprend pas :
- la réparation de serrures et la fourniture de services de reproduction de clés, voir 952900

2563 Fabrication d’outillage

256300 Fabrication d’outillage

Ce genre comprend :
- la fabrication de couteaux et de lames de coupe pour machines ou appareils mécaniques
- la fabrication d'outils à main (par ex. pinces, tournevis)
- la fabrication d'outils à main agricoles non motorisés
- la fabrication de scies et de lames de scies, y compris les lames de scies circulaires et de tronçonneuses
- la fabrication d'outils interchangeables pour outils à main, même motorisés, ou pour machines-outils (par ex. forets, poinçons, fraises)
- la fabrication d'outils de presse
- la fabrication d'outils de forgeron (par ex. forges, enclumes)
- la fabrication de boîtes et de moules à mouler (à l'exception des lingotières)

- la fabrication d'étaux, de pinces
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'outils à main motorisés, voir 282400
- la fabrication de lingotières, voir 289100

259 Fabrication d’autres ouvrages en métaux
Ce groupe comprend la fabrication d'une variété de produits métalliques (par ex. boîtes de conserve, seaux; clous, boulons et écrous; articles ménagers en métal; accessoires métalliques; hélices et ancres de bateaux; équipements de voies ferrées assemblées, etc.) pour une variété d'utilisations domestiques et industrielles.

2591 Fabrication de fûts et emballages métalliques similaires

259100 Fabrication de fûts et emballages métalliques similaires
Ce genre comprend :
- la fabrication de réservoirs, de bidons, de fûts, de seaux, de boîtes et de récipients similaires en fer ou en acier, d'une capacité n'excédant pas 300 litres
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de récipients en métal pour gaz comprimés ou liquéfiés, d'une capacité supérieure à 300 litres, voir 252200

2592 Fabrication d’emballages métalliques légers

259200 Fabrication d’emballages métalliques légers
Ce genre comprend :
- la fabrication de boîtes en fer ou en acier devant être fermées par soudage ou sertissage, d'une capacité inférieure à 50 litres
- la fabrication de fûts, de bidons, de boîtes et de récipients similaires en aluminium, d'une contenance n'excédant pas 300 litres
- la fabrication de boîtes de conserve et de canettes pour produits alimentaires, de tubes et de boîtes pliantes
- la fabrication de fermetures métalliques
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de récipients en métal pour gaz comprimés ou liquéfiés, d'une capacité supérieure à 300 litres, voir 252200

2593 Fabrication d’articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts

259300 Fabrication d’articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts
Ce genre comprend :
- la fabrication de câbles métalliques, de tresses et d'articles similaires
- la fabrication de câbles métalliques non isolés ou de câbles isolés non susceptibles d'être utilisés comme conducteurs d'électricité
- la fabrication de fils enrobés ou fourrés
- la fabrication d'articles en fil métallique (par ex. fil barbelé, clôtures en fil métallique, grilles, filets, tissus)
- les électrodes enrobées pour le soudage à l'arc électrique

- la fabrication de clous et de goupilles
- la fabrication de ressorts (à l'exception des ressorts de montre), par ex. :
• ressorts à lames, ressorts hélicoïdaux, ressorts à barre de torsion
• lames de ressorts
- la fabrication de chaînes, à l'exception des chaînes de transmission
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de ressorts d'horlogerie, voir 265205
- la fabrication de fils et de câbles pour le transport de l'électricité, voir 273200
- la fabrication de chaînes de transmission de puissance, voir 281500

2594 Fabrication de vis et de boulons

259400 Fabrication de vis et de boulons

Ce genre comprend :
- la fabrication de rivets, de rondelles et de produits similaires non filetés
- la fabrication de produits de visserie
- la fabrication de boulons, de vis, d'écrous et de produits filetés similaires

2599 Fabrication d'autres produits métalliques n.c.a.

259900 Fabrication d'autres produits métalliques n.c.a.

Ce genre comprend :
- la fabrication d'articles ménagers en métal :
• couverts : assiettes, soucoupes, etc.
• articles creux : casseroles, bouilloires, etc.
• vaisselle : bols, plateaux, etc.
• casseroles, poêles à frire et autres ustensiles non électriques destinés à être utilisés à table ou dans la cuisine
• petits appareils et accessoires de cuisine actionnés à la main
• tampons à récurer en métal
- la fabrication d'éléments de construction en zinc : gouttières, couvertures, baignoires, éviers, lavabos et articles similaires
- la fabrication d'articles métalliques pour le bureau, à l'exception des meubles
- la fabrication de coffres-forts, d'armoires fortes, de portes blindées, etc.
- la fabrication d'articles métalliques divers :
• hélices de bateaux et leurs pales
• ancres
• cloches
• éléments assemblés pour voies ferrées
• fermoirs, boucles, crochets
• échelles métalliques
• panneaux métalliques, y compris les panneaux routiers
- la fabrication de sacs en aluminium
- la fabrication d'aimants métalliques permanents
- la fabrication de badges et d'insignes militaires en métal
- la fabrication de bigoudis en métal, de poignées et de cadres de parapluie en métal, de peignes
Ce genre ne comprend pas :

- la fabrication d'épées et de baïonnettes, voir 256100
- la fabrication de chariots de supermarché, voir 309900
- la fabrication de meubles en métal, voir 3100
- la fabrication d'articles de sport, voir 323000
- la fabrication de jeux et de jouets, voir 324000

26 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques

Cette division comprend la fabrication d'ordinateurs, de périphériques informatiques, d'équipements de communication et de produits électroniques similaires, ainsi que la fabrication de composants pour ces produits. Les processus de production de cette division se caractérisent par la conception et l'utilisation de circuits intégrés et l'application de technologies de miniaturisation hautement spécialisées.

La division comprend également la fabrication d'appareils électroniques grand public, d'appareils de mesure, de test et de navigation, d'appareils d'irradiation, d'appareils électromédicaux et électrothérapeutiques, d'instruments et d'appareils optiques,

Cette division ne comprend pas la fabrication de conducteurs à usage électronique et de câbles à fibres optiques, voir division 27.

261 Fabrication de composants et cartes électroniques

2611 Fabrication de composants électroniques

261100 Fabrication de composants électroniques

Ce genre comprend la fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants pour les applications électroniques.

Ce genre comprend :

- la fabrication de condensateurs électroniques
- la fabrication de résistances électroniques
- la fabrication de microprocesseurs
- la fabrication de tubes électroniques
- la fabrication de câbles, de câbles d'imprimante, de câbles d'écran, de câbles USB
- la fabrication de circuits imprimés nus, composés uniquement d'éléments conducteurs et de contacts
- la fabrication de circuits intégrés (analogiques, numériques ou hybrides)
- la fabrication de diodes, de transistors et de dispositifs discrets apparentés
- la fabrication d'inducteurs (par ex. selfs, bobines, transformateurs), de transformateurs de type composants électroniques
- la fabrication de cristaux électroniques et d'assemblages de cristaux
- la fabrication de solénoïdes, de commutateurs et de transducteurs pour des applications électroniques
- la fabrication de dés ou de plaquettes constitués d'éléments chimiques (par ex. le silicium) qui sont dopés ou diffusés de manière sélective pour créer des régions distinctes en vue de leur application dans le domaine de l'électronique
- la fabrication de composants d'affichage (plasma, polymère, écrans à cristaux liquides (LCDs))

- la fabrication de diodes électroluminescentes (LEDs)
- la fabrication de cellules, modules et panneaux photovoltaïques
Ce genre ne comprend pas :
- l'impression de cartes à puce, voir 1812
- la fabrication de circuits imprimés constitués d'éléments conducteurs, de contacts et d'autres éléments passifs, voir 261200
- la fabrication d'écrans d'ordinateur et de télévision, voir 262000, 264000
- la fabrication de modems (équipement porteur), voir 263000
- la fabrication de tubes à rayons X et de dispositifs d'irradiation similaires, voir 266000
- la fabrication d'équipements et d'instruments optiques, voir 267000
- la fabrication de dispositifs similaires pour applications électriques, voir division 27
- la fabrication de ballasts fluorescents, voir 271100
- la fabrication de générateurs solaires pouvant être utilisés directement pour alimenter, par ex. un moteur ou un électrolyseur, voir 271100
- la fabrication de relais électriques, voir 271200
- la fabrication de dispositifs de câblage électrique, voir 273300
- la fabrication de conducteurs électriques assemblés, isolés et munis de connecteurs, voir 279000
- la fabrication de chauffe-eau solaires, voir 282100
- l'installation de panneaux solaires, voir 432100
- l'installation de systèmes de chauffage solaire, voir 432202

2612 Fabrication de cartes électroniques assemblées

261200 Fabrication de cartes électroniques assemblées

Ce genre comprend :
- la fabrication de cartes de circuits imprimés, composées d'éléments conducteurs, de contacts et d'autres éléments passifs
- le montage de composants passifs sur des cartes de circuits imprimés
- la fabrication de cartes d'interface (par ex. son, vidéo, contrôleurs, réseau, modems), montée avec des éléments passifs
Ce genre ne comprend pas :
- l'impression de cartes à puce, voir 1812
- la fabrication de cartes de circuits imprimés nues, composées uniquement d'éléments conducteurs et de contacts, voir 261100

262 Fabrication d’ordinateurs et d’équipements périphériques

2620 Fabrication d’ordinateurs et d’équipements périphériques

262000 Fabrication d’ordinateurs et d’équipements périphériques

Ce genre comprend la fabrication et/ou l'assemblage d'ordinateurs électroniques (par ex. les ordinateurs centraux, les ordinateurs de bureau, les ordinateurs portables, les serveurs informatiques); les équipements périphériques (par ex. les dispositifs de stockage, les dispositifs d'entrée/sortie (imprimantes, moniteurs, claviers). Les ordinateurs peuvent être analogiques, numériques ou hybrides. Les ordinateurs numériques, le

type le plus courant, sont des appareils qui effectuent toutes les opérations suivantes : (1) stocker le ou les programmes de traitement et les données immédiatement nécessaires à l'exécution du programme, (2) être librement programmés conformément aux exigences de l'utilisateur, (3) effectuer des calculs arithmétiques spécifiés par l'utilisateur et (4) exécuter, sans intervention humaine, un programme de traitement qui exige que l'ordinateur modifie son exécution par une décision logique au cours de l'exécution du traitement. Les ordinateurs analogiques sont capables de simuler des modèles mathématiques et comprennent au moins des éléments de commande et de programmation analogiques.
Ce genre comprend :
- la fabrication d'ordinateurs de bureau
- la fabrication d'ordinateurs portables
- la fabrication d'ordinateurs centraux
- la fabrication d'ordinateurs de poche
- la fabrication de lecteurs de disques magnétiques, de lecteurs flash et d'autres dispositifs de stockage
- la fabrication de lecteurs de disques optiques pour ordinateurs
- la fabrication d'imprimantes
- la fabrication de moniteurs
- la fabrication de claviers
- la fabrication de tous les types de souris, de joysticks et d'accessoires pour trackballs
- la fabrication de terminaux informatiques dédiés
- la fabrication de serveurs informatiques
- la fabrication de scanners, y compris de scanners de codes à barres
- la fabrication de lecteurs de cartes à puce
- la fabrication de projecteurs informatiques (vidéoprojecteurs)
- la fabrication de cartouches de toner
Ce genre comprend également :
- la fabrication de terminaux informatiques, tels que les distributeurs automatiques de billets (DAB) et les terminaux de point de vente (TPV), non actionnés mécaniquement
- la fabrication d'équipements de bureau multifonctio
Ce genre ne comprend pas :
- la reproduction de supports enregistrés (supports informatiques, son, vidéo, etc.), voir 182000
- la fabrication de composants et d'ensembles électroniques utilisés dans les ordinateurs et les périphériques, voir 261
- la fabrication de modems informatiques, voir 261200
- la fabrication de cartes d'interface, de modules et d'assemblages, voir 261200
- la fabrication de cartes de circuits imprimés montées d'éléments passifs, voir 261200
- la fabrication de modems, d'équipements porteurs, voir 263000
- la fabrication de commutateurs de communication numérique, d'équipements de communication de données (par ex. ponts, routeurs, passerelles), voir 263000
- la fabrication d'appareils électroniques grand public, par ex. les lecteurs CD, les lecteurs DVD, les lecteurs Blu-ray, voir 264000
- la fabrication de moniteurs et d'écrans de télévision, voir 264000

- la fabrication de consoles de jeux vidéo, voir 264000
- la fabrication de supports optiques et magnétiques vierges destinés à être utilisés avec des ordinateurs ou d'autres appareils, voir 267000
- la recharge de cartouches d'encre et de toner par les vendeurs au détail, voir 474000

263 Fabrication d’équipements de communication

2630 Fabrication d’équipements de communication

263000 Fabrication d’équipements de communication

Ce genre comprend la fabrication d'équipements de téléphonie et de communication de données utilisés pour transmettre des signaux électroniques par l'intermédiaire de réseaux câblés ou sans fil (par ex. la radiodiffusion et la télédiffusion, les équipements de communication sans fil).

Ce genre comprend :
- la fabrication d'équipements de commutation
- la fabrication de téléphones sans fil
- la fabrication d'équipements d'autocommutateur privé (PBX)
- la fabrication d'équipements téléphoniques et de télécopie, y compris les répondeurs téléphoniques
- la fabrication d'équipements de communication de données, par ex. les routeurs et les passerelles
- la fabrication d'antennes d'émission et de réception
- la fabrication d'équipements de télévision par câble
- la fabrication de téléavertisseurs
- la fabrication de téléphones mobiles
- la fabrication d'équipements de communication mobile
- la fabrication de matériel de studio et de diffusion pour la radio et la télévision, y compris les caméras de télévision
- la fabrication de modems, d'équipements porteurs
- la fabrication d'émetteurs de radio et de télévision
- la fabrication d'appareils de communication utilisant des signaux infrarouges (par ex. les télécommandes)

Ce genre comprend également :
- la fabrication de montres intelligentes

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de composants et de sous-ensembles électroniques utilisés dans les équipements de communication, y compris les modems informatiques, voir 261200
- la fabrication de cartes de circuits imprimés montées d'éléments passifs, voir 261200
- la fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques, voir 262000
- la fabrication d'équipements audio et vidéo grand public, voir 264000
- la fabrication de systèmes d'alarme contre le vol et l'incendie, envoyant des signaux à une station de contrôle, voir 265100
- la fabrication de dispositifs GPS, voir 265100
- la fabrication de tableaux d'affichage électroniques, voir 279000
- la fabrication de feux de circulation, voir 279000

264 Fabrication de produits électroniques grand public

2640 Fabrication de produits électroniques grand public

264000 Fabrication de produits électroniques grand public

Ce genre comprend la fabrication d'équipements électroniques audio et vidéo pour le divertissement à domicile, les véhicules à moteur, les systèmes de sonorisation et l'amplification des instruments de musique.
Ce genre comprend :
- la fabrication de magnétoscopes et d'équipements de duplication
- la fabrication de téléviseurs
- la fabrication de moniteurs et d'écrans de télévision
- la fabrication d'équipements d'enregistrement et de duplication audio
- la fabrication de projecteurs multimédias pouvant être utilisés uniquement ou principalement avec des appareils de transmission et de réception pour la radiodiffusion télévisuelle
- la fabrication d'équipements stéréo
- la fabrication de récepteurs radio
- la fabrication de systèmes de haut-parleurs
- la fabrication de caméras vidéo à usage domestique
- la fabrication de juke-boxes
- la fabrication d'amplificateurs pour instruments de musique et systèmes de sonorisation
- la fabrication de microphones
- la fabrication de lecteurs de médias optiques avec systèmes de lecture optique
- la fabrication de machines de karaoké
- la fabrication d'écouteurs (par ex. pour la radio, la stéréo, l'ordinateur)
- la fabrication de consoles de jeux vidéo
- la fabrication de casques audio et vidéo personnels, y compris les casques de réalité virtuelle
- la fabrication d'équipements audio et vidéo pour le cinéma à domicile

Ce genre ne comprend pas :
- la reproduction de supports enregistrés (supports informatiques, son, vidéo, etc.), voir 182000
- la fabrication de périphériques et d'écrans d'ordinateurs, voir 262000
- la fabrication de répondeurs téléphoniques, voir 263000
- la fabrication de téléavertisseurs, voir 263000
- la fabrication de dispositifs de commande à distance (radio et infrarouge), voir 263000
- la fabrication de matériel de radiodiffusion et de studio, par ex. le matériel de reproduction, les antennes d'émission et de réception, les caméras vidéo commerciales, voir 263000
- la fabrication d'antennes, voir 263000
- la fabrication de caméras numériques, voir 267000
- la fabrication de jeux électroniques avec des logiciels fixes (non remplaçables), voir 324000

265 Fabrication d’instruments de mesure et d’essai; horlogerie

Ce groupe comprend la fabrication d'équipements de détection, de mesure, d'essai et de navigation pour divers usages industriels et non industriels, y compris les appareils de mesure du temps (par ex. les montres et les horloges) ainsi que les appareils connexes.

2651 Fabrication d’instruments et d’appareils de mesure, d’essai et de navigation

265100 Fabrication d’instruments et d’appareils de mesure, d’essai et de navigation

Ce genre comprend la fabrication de systèmes et d'instruments de recherche, de détection, de navigation et de guidage aéronautiques et nautiques, de commandes et de régulateurs automatiques pour des applications (par ex. pour le chauffage, la climatisation, la réfrigération); d'instruments et de dispositifs pour mesurer, afficher, indiquer, enregistrer, transmettre et contrôler la température, l'humidité, la pression, le vide, la combustion, le débit, le niveau, la viscosité, la densité, l'acidité, la concentration et la rotation; de compteurs de fluides et de dispositifs de comptage; d'instruments de mesure et de contrôle des caractéristiques de l'électricité et des signaux électriques; d'instruments et systèmes d'instrumentation pour l'analyse en laboratoire de la composition chimique ou physique ou de la concentration d'échantillons de matières solides, fluides, gazeuses ou composites; d'autres instruments de mesure et de contrôle; et leurs parties.

La fabrication d'équipements non électriques de mesure, d'essai et de navigation (à l'exception des outils mécaniques simples) est comprise dans ce genre.

Ce genre comprend :

- la fabrication d'instruments pour moteurs d'avion
- la fabrication d'équipements de contrôle des émissions automobiles
- la fabrication d'instruments météorologiques
- la fabrication de matériel d'essai et d'inspection des propriétés physiques
- la fabrication d'appareils de polygraphie
- la fabrication d'instruments de détection et de surveillance des radiations
- la fabrication d'instruments d'arpentage
- la fabrication de thermomètres à liquide en verre et bimétalliques (sauf médicaux)
- la fabrication d'humidistats
- la fabrication de commandes de limite hydronique
- la fabrication de contrôles de flammes et de brûleurs
- la fabrication de spectromètres
- la fabrication de jauges pneumatiques
- la fabrication de compteurs de consommation (par ex. d'eau, de gaz, d'électricité)
- la fabrication de débitmètres et de dispositifs de comptage
- la fabrication de compteurs à pointage
- la fabrication de détecteurs de mines, de générateurs d'impulsions (signaux), de détecteurs de métaux
- la fabrication de matériel de recherche, de détection, de navigation, aéronautique et nautique, y compris les sonobouées
- la fabrication d'équipements radar
- la fabrication de dispositifs GPS

- la fabrication de systèmes d'alarme contre le vol et l'incendie, envoyant des signaux à une station de contrôle
- la fabrication de dispositifs de contrôle de l'environnement et de commandes automatiques pour appareils
- la fabrication d'appareils de mesure et d'enregistrement (par ex. les enregistreurs de vol)
- la fabrication de détecteurs de mouvement
- la fabrication de radars
- la fabrication d'instruments d'analyse en laboratoire (par ex. les appareils d'analyse du sang)
- la fabrication de balances de laboratoire, d'incubateurs et de divers appareils de laboratoire pour la mesure, le contrôle, etc.
- la fabrication de capteurs et d'équipements de détection

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de répondeurs téléphoniques, voir 263000
- la fabrication de matériel d'irradiation, voir 266000
- la fabrication de matériel de positionnement optique, voir 267000
- la fabrication de machines à dicter, voir 282300
- la fabrication d'appareils de pesage (autres que les balances sensibles de laboratoire), de niveaux, de mètres à ruban, etc., voir 282900
- la fabrication de thermomètres médicaux, voir 325009
- l'installation d'équipements de contrôle des processus industriels, voir 332000

2652 Horlogerie

Cette classe comprend la fabrication de montres, d'horloges et de mécanismes de chronométrage, et de leurs composants.

Cette classe comprend :
- la fabrication de montres et d'horloges de tous types, y compris les horloges de tableau de bord
- la fabrication de boîtiers de montres et d'horloges, y compris les boîtiers en métaux précieux
- la fabrication d'appareils d'enregistrement du temps et d'appareils de mesure, d'enregistrement et d'affichage des intervalles de temps à l'aide d'un mouvement de montre ou d'horloge ou d'un moteur synchrone, par ex. :
  • parcmètres
  • horloges de pointage
  • horodateurs
  • minuteries de processus
- la fabrication de minuteries et d'autres déclencheurs à mouvement de montre ou d'horloge ou à moteur synchrone :
  • serrures horaires
- la fabrication de composants pour horloges et montres, par ex. :
  • mouvements de toutes sortes pour montres et horloges
  • ressorts, pierres précieuses, cadrans, aiguilles, plaques, ponts et autres pièces
  • boîtiers de montres et d'horloges en tous matériaux

Cette classe ne comprend pas :
- la fabrication de bracelets de montres non métalliques (en textile, en cuir, en plastique), voir 151200
- la fabrication de montres intelligentes, voir 263000

- la fabrication de bracelets de montres en métaux précieux, voir 321202
- la fabrication de bracelets de montres en métal non précieux, voir 321300

265201	Fabrication et assemblage de montres

Ce genre comprend :
- la fabrication et l'assemblage de petites montres, de montres à main, de montres de poche et d'autres montres avec ou sans mesureur d'intervalles courts, d'horloges de tableau de bord, de réveils et d'horloges de table avec un mouvement d'horlogerie
- la finition, le remontage et le terminage (c'est-à-dire l'assemblage, la calibration, le réglage manuel et la mise en boîtier) des montres

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication et l'assemblage de grandes horloges, voir 265202
- l'entretien et la réparation d'horloges et de montres, voir 952500

265202	Fabrication et assemblage de grosse horlogerie

Ce genre comprend :
- la fabrication et l'assemblage d'horloges maîtresses, de réveils, d'horloges à pendule et d'horloges similaires avec des mouvements autres que des montres de petite taille
- la fabrication d'appareils d'enregistrement du temps et d'appareils de mesure, d'enregistrement et d'affichage des intervalles de temps, par ex. les parcmètres, les horloges, etc.

265203	Fabrication et assemblage de mouvements

Ce genre comprend :
- la fabrication de mouvements en blanc (ébauches) pour montres ou horloges
- la fabrication et l'assemblage de mouvements de montres complets

265204	Fabrication de l'habillage

Ce genre comprend :
- la fabrication d'aiguilles, de boîtiers, de cages, de boîtiers en bois, de cadrans, de lunettes, de barres, etc.

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de bracelets de montres non métalliques (en textile, en cuir, en plastique), voir 151200
- la fabrication de bracelets de montres en métaux précieux, voir 321202
- la fabrication de bracelets de montre en métal non précieux, voir 321300
- la fabrication de verres de montre, voir 231500, 321201

265205	Fabrication d'autres composants d'horlogerie

Ce genre comprend :
- la fabrication de composants de mouvements non assemblés tels que platines, pierres spéciales, ressorts, spiraux, balanciers et pièces détachées

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'accessoires de montres tels que les cadrans et les aiguilles, voir 265204

266	Fabrication d’équipements d’irradiation médicale, d’équipements électromédicaux et électrothérapeutiques

2660 Fabrication d’équipements d’irradiation médicale, d’équipements électromédicaux et électrothérapeutiques

266000 Fabrication d’équipements d’irradiation médicale, d’équipements électromédicaux et électrothérapeutiques

Ce genre comprend :
- la fabrication d'appareils et de tubes d'irradiation, par ex. pour l'industrie, le diagnostic médical, la thérapie médicale, la recherche, la science :
• équipements d'irradiation alpha, bêta, gamma, à rayons X ou autres
- la fabrication de tomodensitomètres
- la fabrication de scanners à émission de positrons (PET)
- la fabrication d'appareils d'imagerie par résonance magnétique (IRM)
- la fabrication d'appareils à ultrasons médicaux
- la fabrication d'électrocardiographes
- la fabrication de matériel d'endoscopie électromédicale
- la fabrication d'appareils à laser médical
- la fabrication d'appareils de respiration artificielle ou thérapeutique
- la fabrication de stimulateurs cardiaques
- la fabrication de prothèses auditives
Ce genre comprend également :
- la fabrication de matériel d'irradiation des aliments et du lait
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de lits de bronzage, voir 279000

267 Fabrication de matériels optique et photographique et de supports magnétiques et optiques

2670 Fabrication de matériels optique et photographique et de supports magnétiques et optiques

267000 Fabrication de matériels optique et photographique et de supports magnétiques et optiques

Ce genre comprend la fabrication d'instruments optiques et de lentilles (par ex. les jumelles, les microscopes (sauf électroniques et à protons), les télescopes, les prismes, les lentilles (sauf ophtalmiques)); le revêtement ou le polissage des lentilles (sauf ophtalmiques); le montage des lentilles (sauf ophtalmiques); la fabrication de matériel photographique (par ex. les appareils photo, et la fabrication de compteurs de lumière).
Ce genre comprend :
- la fabrication de miroirs optiques
- la fabrication d'équipements de visée optique pour les armes à feu
- la fabrication de matériel de positionnement optique
- la fabrication d'instruments optiques grossissants
- la fabrication d'outils optiques de précision pour machinistes
- la fabrication de comparateurs optiques
- la fabrication d'appareils photographiques à film et d'appareils photographiques numériques

- la fabrication de projecteurs de films et de diapositives
- la fabrication de projecteurs de transparents
- la fabrication d'appareils et d'instruments optiques de mesure et de contrôle (par ex. équipement de contrôle des incendies, luxmètres photographiques, télémètres)
- la fabrication de lentilles, de microscopes optiques, de jumelles et de télescopes
- la fabrication de lentilles d'objectif pour appareils photographiques, projecteurs, agrandisseurs ou réducteurs photographiques
- la fabrication d'assemblages laser
- la fabrication de bandes magnétiques audio et vidéo non enregistrées
- la fabrication de disques optiques non enregistrés

Ce genre ne comprend pas :
- la reproduction de supports enregistrés (supports informatiques, son, vidéo, etc.), voir 182000
- la fabrication de projecteurs d'ordinateurs, voir 262000
- la fabrication d'équipements de studio de télévision et de radiodiffusion, y compris les caméras de télévision, voir 263000
- la fabrication de caméras vidéo domestiques, voir 264000
- la fabrication d'alarmes incendie, voir 265100
- la fabrication d'équipements complets utilisant des composants laser, voir la classe de fabrication par type de machine (par ex. les équipements laser médicaux, voir 266000)
- la fabrication de photocopieuses, voir 282300
- la fabrication d'articles ophtalmiques, voir 325003

27 Fabrication d’équipements électriques

Cette division comprend la fabrication de produits qui génèrent, distribuent et utilisent l'énergie électrique.

Cette division comprend également la fabrication d'éclairage électrique, d'équipements de signalisation et d'appareils électroménagers.

Cette division ne comprend pas la fabrication de produits électroniques (voir division 26).

271 Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques et de matériel de distribution et de commande électrique

Ce groupe comprend la fabrication de transformateurs de puissance, de distribution et spécialisés, de moteurs électriques, de générateurs et de groupes électrogènes.

2711 Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques

271100 Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques

Ce genre comprend la fabrication de tous les moteurs et transformateurs électriques : courant alternatif, courant continu ou alternatif-continu.

Ce genre comprend :
- la fabrication de moteurs électriques, sauf pour les véhicules à moteur
- la fabrication de transformateurs de distribution électriques
- la fabrication de transformateurs pour le soudage à l'arc
- la fabrication de ballasts pour lampes ou tubes à décharge (c'est-à-dire de transformateurs)

- la fabrication de transformateurs de sous-station pour la distribution de l'énergie électrique
- la fabrication de régulateurs de tension de transmission et de distribution
- la fabrication d'onduleurs, de redresseurs et de convertisseurs
- la fabrication d'actionneurs linéaires électriques
- la fabrication de groupes électrogènes de puissance (à l'exception des groupes électrogènes à turbine)
- la fabrication de générateurs de puissance (à l'exception des alternateurs de charge de batterie pour les moteurs à combustion interne)
- la fabrication de groupes électrogènes à moteur (à l'exception des groupes électrogènes à turbine)
- le rebobinage d'induits en usine
- la fabrication de générateurs solaires pouvant être utilisés directement pour alimenter, par ex. un moteur ou un électrolyseur

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de transformateurs et de commutateurs à composants électroniques, voir 261100
- la fabrication de cellules, de modules et de panneaux photovoltaïques, voir 261100
- la fabrication de matériel électrique de soudage et de brasage, voir 279000
- la fabrication de groupes turbo-alternateurs, voir 281100
- la fabrication de moteurs électriques pour véhicules à moteur, voir 291000
- la fabrication de moteurs de démarrage et de générateurs pour moteurs à combustion interne, voir 293100

2712 Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique

271200 Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique

Ce genre comprend :
- la fabrication de disjoncteurs
- la fabrication de parasurtenseurs (pour la tension au niveau de la distribution)
- la fabrication de tableaux de commande pour la distribution de l'énergie électrique
- la fabrication de relais électriques
- la fabrication de gaines pour les tableaux électriques
- la fabrication de fusibles électriques
- la fabrication de matériel de commutation de puissance
- la fabrication d'interrupteurs électriques (à l'exception des interrupteurs à bouton-poussoir, à bouton-pression, à solénoïde et à culbuteur)

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'instruments de contrôle de l'environnement et de contrôle des processus industriels, voir 265100
- la fabrication de groupes électrogènes à moteur (à l'exception des groupes électrogènes à turbine), voir 271100
- la fabrication d'interrupteurs pour circuits électriques (par ex. les interrupteurs à bouton-poussoir et les interrupteurs à pression), voir 273300

272 Fabrication de piles et d’accumulateurs électriques

2720 Fabrication de piles et d’accumulateurs électriques

272000 Fabrication de piles et d’accumulateurs électriques

Ce genre comprend la fabrication de piles rechargeables et non rechargeables.
Ce genre comprend :
- la fabrication de piles et de batteries primaires
• piles contenant du dioxyde de manganèse, du dioxyde de mercure, de l'oxyde d'argent, etc.
- la fabrication d'accumulateurs électriques, y compris leurs parties :
• séparateurs, conteneurs, couvercles
- la fabrication d'accumulateurs au plomb
- la fabrication d'accumulateurs nickel-cadmium (NiCad)
- la fabrication de piles nickel-métal hybride (NiMH)
- la fabrication de piles au lithium
- la fabrication de piles sèches
- la fabrication de piles humides
- la fabrication de batteries pour véhicules, bicyclettes et autres cycles
- la fabrication de systèmes de stockage d'énergie par batterie
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'installations de recharge pour voitures, voir 279000
- l'installation de systèmes de stockage d'électricité pour les bâtiments, voir 432100

273 Fabrication de fils et câbles et de matériel d’installation électrique

Ce groupe comprend la fabrication de dispositifs de câblage porteurs de courant et de dispositifs de câblage non porteurs de courant pour le câblage de circuits électriques, quel que soit le matériau.
Ce groupe comprend également l'isolation des fils et la fabrication de câbles à fibres optiques.

2731 Fabrication de câbles de fibres optiques

273100 Fabrication de câbles de fibres optiques

Ce genre comprend :
- la fabrication de câbles à fibres optiques pour la transmission de données ou la transmission d'images en direct, munis ou non de connecteurs
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de fibres ou de torons de verre, voir 231400
- la fabrication de connecteurs pour fibres optiques, faisceaux et câbles de fibres optiques, voir 273300
- l'installation de câbles à fibres optiques et autres pour les bâtiments, voir 432100

2732 Fabrication d’autres fils et câbles électroniques ou électriques

273200 Fabrication d’autres fils et câbles électroniques ou électriques

Ce genre comprend :

- la fabrication de fils et de câbles isolés en acier, en cuivre ou en aluminium
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication (tréfilage) de fils, voir 243400, 244100, 244200, 244300, 244400, 244500
- la fabrication d'ensembles de cordons électriques avec fils isolés et connecteurs, voir 279000
- la fabrication d'ensembles de câbles, de faisceaux de câbles et d'ensembles de câbles ou d'assemblages similaires pour les applications automobiles, voir 293100

2733 Fabrication de matériel d’installation électrique

273300 Fabrication de matériel d’installation électrique

Ce genre comprend la fabrication de dispositifs de câblage pour circuits électriques, porteurs ou non de courant, quel que soit le matériau utilisé.
Ce genre comprend :
- la fabrication de barres omnibus, de conducteurs électriques (à l'exception de ceux qui sont destinés à l'appareillage de commutation)
- la fabrication de disjoncteurs de fuite à la terre (GFCI)
- la fabrication de douilles de lampes
- la fabrication de parafoudres et de bobines
- la fabrication d'interrupteurs pour le câblage électrique (par ex. interrupteurs à pression, à bouton-poussoir, à déclic, à culbuteur)
- la fabrication de fiches ou de prises électriques
- la fabrication de boîtes pour le câblage électrique (par ex. boîtes de jonction, boîtes de sortie, boîtes d'interrupteur)
- la fabrication de conduits et de raccords électriques
- la fabrication d'éléments pour poteaux et lignes de transmission
- la fabrication de dispositifs de câblage en plastique non porteurs de courant, y compris les boîtes de jonction en plastique, les plaques frontales et similaires, les raccords de lignes de poteaux en plastique et les couvercles d'interrupteurs
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'isolateurs en céramique, voir 234300

274 Fabrication d’appareils d’éclairage

2740 Fabrication d’appareils d’éclairage

274000 Fabrication d’appareils d’éclairage

Ce genre comprend la fabrication d'ampoules et de tubes électriques et de leurs parties et composants (à l'exception des ébauches de verre pour ampoules électriques), d'appareils d'éclairage électrique et d'autres appareils et composants d'appareils d'éclairage (à l'exception des dispositifs de câblage porteurs de courant).
Ce genre comprend :

- la fabrication de lampes, d'appareils et d'ampoules (par ex. à décharge, à incandescence, fluorescentes, à ultraviolet, à infrarouge, à diodes électroluminescentes (LEDs))
- la fabrication d'appareils d'éclairage pour plafonds ou murs (par ex. les lustres)
- la fabrication de lampes de table ou sur pied (c'est-à-dire d'appareils d'éclairage)
- la fabrication de guirlandes lumineuses
- la fabrication de bûches de cheminée électriques
- la fabrication de lampes de poche
- la fabrication de lampes électriques pour insectes
- la fabrication de lanternes (à carbure, électriques, à gaz, à essence, à pétrole)
- la fabrication de projecteurs
- la fabrication d'appareils d'éclairage public (à l'exception des feux de signalisation)
- la fabrication de matériel d'éclairage pour le matériel de transport (par ex. pour les véhicules à moteur, les avions, les bateaux)
- la fabrication de matériel d'éclairage solaire

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'articles en verre et de pièces en verre pour appareils d'éclairage, voir 231500
- la fabrication de diodes électroluminescentes (LEDs), voir 261100
- la fabrication de dispositifs de câblage porteurs et non porteurs de courant pour appareils d'éclairage, voir 273300
- la fabrication de ventilateurs de plafond ou de bain avec des dispositifs d'éclairage intégrés, voir 275100
- la fabrication de matériel de signalisation électrique, par ex. les feux de circulation et le matériel de signalisation pour les piétons, voir 279000
- la fabrication d'enseignes électriques, voir 279000

275 Fabrication d’appareils ménagers

Ce groupe comprend la fabrication de petits appareils électriques et d'articles ménagers électriques, de ventilateurs ménagers, d'aspirateurs ménagers, de machines électriques pour l'entretien des sols, d'appareils de cuisson ménagers, d'équipements de blanchisserie ménagers, de réfrigérateurs ménagers, de congélateurs verticaux et de congélateurs bahuts et d'autres appareils ménagers électriques et non électriques (par ex. lave-vaisselle, chauffe-eau, broyeurs d'ordures ménagères). Ce groupe comprend la fabrication d'appareils fonctionnant à l'électricité, au gaz ou à d'autres sources de combustible.

2751 Fabrication d’appareils électroménagers

275100 Fabrication d’appareils électroménagers

Ce genre comprend :
- la fabrication d'appareils électroménagers :
  - réfrigérateurs
  - congélateurs
  - lave-vaisselle
  - lave-linge et sèche-linge

• aspirateurs
• polisseuses de sol
• broyeurs de déchets
• broyeurs, mixeurs, presse-agrumes
• ouvre-boîtes
• rasoirs électriques, brosses à dents électriques et autres appareils électriques de soins personnels
• aiguiseurs de couteaux
• hottes de ventilation ou de recyclage
- la fabrication d'appareils électrothermiques domestiques :
• chauffe-eau électriques
• couvertures électriques
• séchoirs électriques, peignes, brosses, bigoudis
• fers à lisser électriques
• chauffages d'appoint et ventilateurs de type domestique, portatifs
• fours électriques
• fours à micro-ondes
• cuisinières, plaques de cuisson
• grille-pain
• barbecue électrique
• cafetières ou théières
• poêles à frire, rôtissoires, hottes
• résistances électriques de chauffage, etc.
• ventilateurs de table, de sol, de mur, de fenêtre, de plafond ou de toit
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'appareils de chauffage non électriques, voir 275200
- la fabrication de réfrigérateurs et de congélateurs commerciaux et industriels, de climatiseurs individuels, de ventilateurs de grenier, de chauffages d'appoint à montage permanent et de ventilateurs de ventilation et d'extraction commerciaux, de matériel de cuisson de type commercial; de matériel de blanchisserie, de nettoyage à sec et de pressage de type commercial; d'aspirateurs commerciaux, industriels et institutionnels, voir la division 28
- la fabrication d'appareils de chauffage central à montage permanent, voir 282100
- la fabrication de machines à coudre de type domestique, voir 289400
- l'installation de systèmes centraux d'aspiration, voir 432409

2752 Fabrication d’appareils ménagers non électriques

275200 Fabrication d’appareils ménagers non électriques

Ce genre comprend :
- la fabrication d'équipements domestiques non électriques de cuisson et de chauffage :
• appareils de chauffage non électriques, cuisinières, grilles, poêles, chauffe-eau, appareils de cuisson, chauffe-plats, barbecues, etc.
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de chaudières de chauffage central et de chauffe-eau solaires, voir 282100

279 Fabrication d’autres matériels électriques

2790 Fabrication d’autres matériels électriques

279000 Fabrication d’autres matériels électriques

Ce genre comprend la fabrication d'équipements électriques divers autres que les moteurs, les générateurs et les transformateurs, les piles et les accumulateurs, les fils et les dispositifs de câblage, le matériel d'éclairage ou les appareils ménagers.

Ce genre comprend :

- la fabrication de chargeurs de batterie à semi-conducteurs
- la fabrication de dispositifs d'ouverture et de fermeture de portes électriques
- la fabrication de sonnettes électriques
- la fabrication de rallonges électriques
- la fabrication d'appareils de nettoyage à ultrasons (à l'exception des appareils de laboratoire et des appareils dentaires)
- la fabrication de lits de bronzage
- la fabrication de piles à combustible, d'alimentations électriques régulées et non régulées
- la fabrication d'alimentations sans interruption (ASI)
- la fabrication de parasurtenseurs (sauf pour la tension de distribution)
- la fabrication de cordons d'appareils, de rallonges et d'autres ensembles de cordons électriques avec fils isolés et connecteurs
- la fabrication d'électrodes, de contacts et d'autres produits électriques en carbone et en graphite
- la fabrication d'accélérateurs de particules
- la fabrication de condensateurs électriques, de résistances, de condensateurs et de composants similaires
- la fabrication d'électro-aimants
- la fabrication de sirènes
- la fabrication de tableaux d'affichage électroniques
- la fabrication d'enseignes électriques
- la fabrication d'équipements de signalisation électrique (par ex. les feux de circulation, les équipements de signalisation pour piétons)
- la fabrication d'isolateurs électriques (à l'exception du verre ou de la porcelaine)
- la fabrication de matériel électrique de soudage et de brasage, y compris les fers à souder portatifs
- la fabrication de machines de galvanoplastie
- la fabrication de chargeurs embarqués pour véhicules automobiles
- la fabrication de câbles assemblés, munis de connecteurs
- la fabrication d'installations de recharge pour voitures

Ce genre ne comprend pas :

- la fabrication d'isolateurs électriques en verre, voir 231500
- la fabrication d'isolateurs électriques en porcelaine, voir 234300
- la fabrication de fibres et de produits en carbone et en graphite (à l'exception des électrodes et des applications électriques), voir 239900
- la fabrication de redresseurs à composants électroniques, de circuits intégrés régulateurs de tension, de circuits intégrés convertisseurs de

puissance, de condensateurs électroniques, de résistances électroniques et de dispositifs similaires, voir 261100
- la fabrication de cellules, de modules et de panneaux photovoltaïques, voir 261100
- la fabrication de transformateurs, de moteurs, de générateurs, d'appareillages de commutation, de relais et de commandes industrielles, voir 271
- la fabrication de batteries, voir 272000
- la fabrication de fils de communication et d'énergie, de dispositifs de câblage porteurs de courant et non porteurs de courant, voir 273
- la fabrication de matériel d'éclairage, voir 274000
- la fabrication d'appareils ménagers, voir 275
- la fabrication de matériel non électrique de soudage et de brasage, voir 282900
- la fabrication de matériel électrique pour véhicules à moteur (par ex. générateurs, alternateurs, bougies d'allumage, faisceaux de câbles d'allumage, systèmes de vitres et de portes électriques, régulateurs de tension), voir 293100
- la fabrication de modules d'onduleurs et de piles à combustible pour voitures, voir 293100

28 Fabrication de machines et équipements n.c.a.

Cette division comprend la fabrication de machines et d'équipements qui agissent indépendamment sur les matériaux, soit mécaniquement, soit thermiquement, ou qui effectuent des opérations sur les matériaux (par ex. manipulation, pulvérisation, pesage ou emballage), y compris leurs composants mécaniques qui produisent et appliquent une force, et toutes les pièces primaires spécialement fabriquées. Cela comprend la fabrication d'appareils fixes et mobiles ou portatifs, qu'ils soient destinés à l'industrie, au bâtiment et au génie civil, à l'agriculture ou à l'usage domestique. La fabrication d'équipements spéciaux pour le transport de personnes ou de marchandises dans des locaux délimités relève également de cette division.

Cette division établit une distinction entre la fabrication de machines à usage spécifique, c'est-à-dire de machines destinées exclusivement à une branche de la NOGA ou à un petit groupe de branches de la NOGA, et la fabrication de machines à usage général, c'est-à-dire de machines utilisées dans un grand nombre d'activités de la NOGA.

Cette division comprend également la fabrication d'autres machines à usage spécifique, non classées ailleurs, qu'elles soient ou non utilisées dans un processus de fabrication (par ex. les manèges de fêtes foraines ou les équipements automatiques pour sal

Cette division ne comprend pas la fabrication de produits métalliques d'usage général (division 25), de dispositifs de contrôle associés, d'équipements informatiques, d'équipements de mesure et d'essai, d'appareils de distribution et de contrôle de l'électricité (divisions 26 et 27) et de véhicules automobiles d'usage général (division 29).

281 Fabrication de machines d’usage général

2811 Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules

281100 Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules

Ce genre comprend :
- la fabrication de moteurs à piston à combustion interne, à l'exception des moteurs de véhicules automobiles, d'avions et de cycles :
 • moteurs marins
 • moteurs ferroviaires
- la fabrication de pièces pouvant être utilisées uniquement ou principalement à l'intérieur de moteurs à combustion interne (par ex. pistons, segments de piston, carburateurs et autres éléments), à l'exception des véhicules à moteur
- la fabrication de soupapes d'admission et d'échappement pour les moteurs à combustion interne
- la fabrication de turbines et de leurs pièces :
 • turbines à vapeur et autres turbines à vapeur
 • turbines hydrauliques, roues à aubes et leurs régulateurs
 • turbines et moulins à vent
 • turbines à gaz, à l'exception des turboréacteurs et des turbopropulseurs pour la propulsion des avions
- la fabrication d'ensembles chaudière-turbine
- la fabrication de groupes turbines-générateurs, composés d'une turbine et d'un générateur montés ensemble
- la fabrication de moteurs à usage industriel
- la révision en usine de moteurs de navires et de bateaux

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de générateurs électriques (à l'exception des groupes électrogènes à turbine), voir 271100
- la fabrication de groupes électrogènes de traction (à l'exception des groupes électrogènes à turbine), voir 271100
- la fabrication de pièces de moteurs à combustion pour véhicules automobiles, voir 291000
- la fabrication d'équipements électriques et de composants de moteurs à piston à combustion interne pour véhicules automobiles, voir 293
- la fabrication de pistons, de segments de piston et de carburateurs pour véhicules automobiles, voir 293200
- la fabrication de moteurs à piston à combustion interne pour avions, voir 303
- la fabrication de moteurs d'avion, de turboréacteurs et de turbopropulseurs, voir 303100, 303200
- la fabrication de moteurs à propulsion pour motocycles, voir 309100
- la fabrication de pistons, de segments de piston et de carburateurs pour motocycles, voir 309100

2812 Fabrication d'équipements de transmission de puissance hydrauliques et pneumatiques

281200	Fabrication d’équipements de transmission de puissance hydrauliques et pneumatiques

Ce genre comprend :
- la fabrication de moteurs hydrauliques et pneumatiques, de cylindres et de valves
- la fabrication de systèmes hydrauliques à fluide
- la fabrication d'équipements de transmission hydraulique
- la fabrication d'équipements de transmission hydrostatique

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de tubes et tuyaux hydrauliques ou pneumatiques en caoutchouc, voir 221200
- la fabrication de tubes et tuyaux hydrauliques ou pneumatiques en plastique, voir 222100
- la fabrication de compresseurs, voir 281300
- la fabrication de pompes autres que les pompes hydrauliques, voir 281300
- la fabrication de valves pour des applications non hydrauliques, voir 281400
- la fabrication d'équipements mécaniques de transmission de puissance, voir 281500

2813	Fabrication d’autres pompes et compresseurs

281300	Fabrication d’autres pompes et compresseurs

Ce genre comprend :
- la fabrication de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz
- la fabrication de pompes pour liquides, équipées ou non d'un dispositif de mesure
- la fabrication de pompes pour moteurs à combustion interne (par ex. les pompes à huile, à eau et à carburant pour véhicules automobiles)

Ce genre comprend également :
- la fabrication de pompes à main

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de pompes hydrauliques et à fluide, voir 281200

2814	Fabrication d’autres articles de robinetterie

281400	Fabrication d’autres articles de robinetterie

Ce genre comprend :
- la fabrication de robinets et de vannes industriels, y compris les vannes de régulation et les robinets de prise d'eau
- la fabrication de robinets et de vannes pour appareils sanitaires
- la fabrication de robinets pour radiateurs de chauffage central

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de soupapes en caoutchouc vulcanisé non durci, en verre ou en matériaux céramiques, voir 221200, 231500 ou 234400
- la fabrication de soupapes d'admission et d'échappement pour moteurs à combustion interne, voir 281100

- la fabrication de soupapes pour transmission hydraulique ou pneumatique et d'équipements de préparation de l'air à utiliser dans les systèmes pneumatiques, voir 281200

2815 Fabrication de roulements et de transmissions mécaniques

281500 Fabrication de roulements et de transmissions mécaniques

Ce genre comprend :
- la fabrication de roulements à billes et à rouleaux, et de leurs pièces
- la fabrication d'équipements de transmission mécanique de puissance, par ex. :
• arbres de transmission, y compris arbres à cames, vilebrequins et manivelles
• paliers à roulements et coussinets
- la fabrication d'engrenages, de réducteurs et de boîtes de vitesses et d'autres variateurs de vitesse
- la fabrication d'embrayages et d'accouplements d'arbres
- la fabrication de volants d'inertie et de poulies
- la fabrication de chaînes à maillons articulés
- la fabrication de chaînes de transmission

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'autres chaînes, voir 259300
- la fabrication d'équipements de transmission hydraulique, voir 281200
- la fabrication d'équipements de transmission hydrostatique, voir 281200
- la fabrication d'embrayages pour véhicules automobiles, voir 293100
- la fabrication d'engrenages, de boîtes de vitesses et de leurs parties pour véhicules automobiles, voir 293200
- la fabrication de sous-ensembles d'équipements de transmission de puissance pouvant être utilisés uniquement ou principalement avec des véhicules à moteur ou des aéronefs, voir divisions 29, 30

282 Fabrication d’autres machines d’usage général

2821 Fabrication de fours et brûleurs et d’équipements fixes de chauffage domestique

282100 Fabrication de fours et brûleurs et d’équipements fixes de chauffage domestique

Ce genre comprend :
- la fabrication de fours électriques et d'autres fours industriels et de laboratoire, y compris les incinérateurs
- la fabrication de brûleurs
- la fabrication de chaudières de chauffage central, de chauffe-eau solaires et d'équipements similaires
- la fabrication d'équipements domestiques de refroidissement et de ventilation

Ce genre comprend également :
- la fabrication de foyers mécaniques, de grilles, d'évacuateurs de cendres, etc.

- la fabrication de pompes à chaleur généralement non réversibles (ne fonctionnant que dans un sens), principalement utilisées pour le chauffag
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de fours électriques à usage domestique, voir 275100
- la fabrication de ventilateurs de table, de sol, de mur, de fenêtre, de plafond ou de toit, voir 275100
- la fabrication de séchoirs pour produits agricoles, voir 289300
- la fabrication de fours de cuisson, voir 289300
- la fabrication de séchoirs pour le bois, la pâte à papier, le papier ou le carton, voir 289900
- la fabrication de stérilisateurs médicaux, chirurgicaux ou de laboratoire, voir 325009
- la fabrication de fours pour laboratoires dentaires, voir 325009

2822 Fabrication de matériel de levage et de manutention

282200 Fabrication de matériel de levage et de manutention

Ce genre comprend :
- la fabrication de machines manuelles ou motorisées de levage, de manutention, de chargement ou de déchargement, par ex. :
• poulies et palans, treuils, cabestans et crics
• derricks, grues, cadres mobiles de levage, chariots cavaliers
• chariots de manutention, munis ou non d'équipements de levage ou de manutention, automoteurs ou non, du type utilisé dans les usines (y compris les diables et les brouettes)
• manipulateurs mécaniques et robots industriels spécialement conçus pour le levage, la manutention, le chargement ou le déchargement
• chariots élévateurs à fourche et chargeurs/déchargeurs de palettes sans conducteur et robotisés
- la fabrication de convoyeurs, de téléfériques, etc.
- la fabrication d'ascenseurs, d'escaliers mécaniques et de trottoirs roulants
- la fabrication de pièces destinées à être utilisées uniquement ou principalement avec des appareils de levage et de manutention
Ce genre comprend également :
- la fabrication d'équipements automatiques de levage et de manutention pour les entrepôts
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de machines pour l'agriculture verticale, voir 283000
- la fabrication d'ascenseurs et de transporteurs pour usage souterrain, voir 289200
- la fabrication de pelles mécaniques, d'excavateurs et de chargeurs, voir 289200
- la fabrication de robots industriels à usages multiples, voir 289900
- la fabrication de camions-grues, de grues flottantes, de grues ferroviaires, de camions-grues, voir 291000, 301100, 302000
- l'installation d'ascenseurs et de monte-charges, voir 432409

2823 Fabrication de machines et d’équipements de bureau (à l’exception des ordinateurs et équipements périphériques)

282300	Fabrication de machines et d'équipements de bureau (à l'exception des ordinateurs et équipements périphériques)

Ce genre comprend :
- la fabrication de machines à calculer
- la fabrication de caisses enregistreuses
- la fabrication de calculatrices
- la fabrication de machines à affranchir, de machines à traiter le courrier (machines à mettre sous enveloppe, à cacheter et à adresser; machines à ouvrir, à trier, à scanner)
- la fabrication de machines à écrire et de machines à sténographier
- la fabrication de matériel de reliure de bureau (par ex. reliure plastique ou à bande)
- la fabrication de machines à trier, à compter et à emballer les pièces de monnaie
- la fabrication de machines à tailler les crayons
- la fabrication de machines à agrafer
- la fabrication de machines à voter
- la fabrication de distributeurs de ruban adhésif
- la fabrication de perforateurs
- la fabrication de photocopieuses
- la fabrication de tableaux noirs, de tableaux blancs et de tableaux de marquage avec surfaces d'écriture ou de dessin
- la fabrication de machines à dicter

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de taille-crayons, voir 256100
- la fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques, voir 262000

2824	Fabrication d'outillage portatif à moteur incorporé

282400	Fabrication d'outillage portatif à moteur incorporé

Ce genre comprend :
- la fabrication d'outils à main à moteur (électrique ou non) ou à entraînement pneumatique, par ex. :
  - scies circulaires ou alternatives
  - scies à chaîne
  - perceuses et marteaux perforateurs
  - ponceuses électriques portatives
  - cloueuses pneumatiques
  - tamponneuses
  - défonceuses
  - meuleuses
  - agrafeuses
  - pistolets à rivets pneumatiques
  - raboteuses
  - cisailles et grignoteuses
  - pistolets pneumatiques
  - cloueurs à poudre

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'outils à main et de pièces interchangeables pour outils pneumatiques et électriques, voir 256300

- la fabrication de machines et d'appareils électriques portatifs à souder et à braser, voir 279000

2825 Fabrication d’équipements aérauliques et frigorifiques industriels

282500 Fabrication d’équipements aérauliques et frigorifiques industriels

Ce genre comprend :
- la fabrication de matériel à usage non domestique de réfrigération ou de congélation
- la fabrication de machines de climatisation, à l'exception des véhicules à moteur
- la fabrication de ventilateurs à usage non domestique
- la fabrication d'unités d'échange de chaleur
- la fabrication de machines à liquéfier l'air ou d'autres gaz
- la fabrication de ventilateurs de grenier (par ex. ventilateurs de pignon, ventilateurs de toit)
- la fabrication d'évaporateurs et de condenseurs pour réfrigérateurs non domestiques

Ce genre comprend également :
- la fabrication de pompes à chaleur réversibles équipées d'un ventilateur motorisé et de dispositifs permettant de modifier à la fois la température et l'humidité de l'air

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de matériel domestique de réfrigération ou de congélation, voir 275100
- la fabrication de ventilateurs domestiques, voir 275100
- la fabrication de matériel de refroidissement domestique, voir 282100
- la fabrication de climatiseurs pour véhicules automobiles, voir 293200

2829 Fabrication de machines diverses d’usage général

282900 Fabrication de machines diverses d’usage général

Ce genre comprend :
- la fabrication de machines à peser (autres que les balances sensibles de laboratoire), y compris les machines à compter ou à vérifier actionnées par des poids (par ex. les balances de ménage et de magasin, les balances à plate-forme, les balances pour le pesage en continu, les ponts-bascules, les machines à peser)
- la fabrication de machines et d'appareils de filtrage ou de purification des liquides (par ex. pour l'huile ou le carburant)
- la fabrication de matériel de projection, de dispersion ou de pulvérisation de liquides ou de poudres :
  • pistolets pulvérisateurs, extincteurs, machines de sablage, machines de nettoyage à la vapeur, etc.
- la fabrication de machines d'emballage et de conditionnement :
  • machines à remplir, à fermer, à sceller, à capsuler ou à étiqueter, etc.
- la fabrication de machines de nettoyage (y compris les lave-vaisselle) à usage non domestique
- la fabrication de machines pour le nettoyage ou le séchage des bouteilles et pour l'aération des boissons

- la fabrication d'installations de distillation ou de rectification pour les raffineries de pétrole, les industries chimiques, les industries des boissons, etc.
- la fabrication de générateurs de gaz
- la fabrication de calandres et de laminoirs ainsi que de cylindres pour ces machines (sauf pour le métal et le verre)
- la fabrication de centrifugeuses, y compris les séchoirs centrifuges (à l'exception des séparateurs de crème, des séchoirs à linge et des centrifugeuses de laboratoire)
- la fabrication de joints d'étanchéité et de joints similaires en tôle combinée avec d'autres matériaux ou en deux ou plusieurs couches de métal
- la fabrication de distributeurs automatiques de marchandises
- la fabrication de niveaux, de mètres à ruban et d'outils à main similaires, d'outils de précision pour machinistes (à l'exception des outils optiques)
- la fabrication de machines et d'appareils non électriques à souder et à braser
- la fabrication de tours de refroidissement et d'équipements similaires pour le refroidissement direct par circulation d'eau

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de joints en caoutchouc vulcanisé, voir 221200
- la fabrication de balances de précision (de type laboratoire), voir 265100
- la fabrication de matériel domestique de réfrigération ou de congélation, voir 275100
- la fabrication de ventilateurs domestiques, voir 275100
- la fabrication de matériel électrique de soudage et de brasage, voir 279000
- la fabrication d'appareils de pulvérisation pour l'agriculture ou l'horticulture, voir 283000
- la fabrication de laminoirs pour le métal ou le verre et de leurs cylindres, voir 289100, 289900
- la fabrication de séchoirs pour produits agricoles, voir 289300
- la fabrication de machines à filtrer ou à purifier les aliments et les boissons, voir 289300
- la fabrication de séparateurs de crème, voir 289300
- la fabrication de séchoirs à linge commerciaux, voir 289400
- la fabrication de machines à imprimer les matières textiles, voir 289400
- la fabrication de centrifugeuses utilisées dans les laboratoires, voir 325009

283 Fabrication de machines agricoles et forestières

2830 Fabrication de machines agricoles et forestières

283000 Fabrication de machines agricoles et forestières

Ce genre comprend :
- la fabrication de tracteurs agricoles et forestiers
- la fabrication de tracteurs à chenilles
- la fabrication de tracteurs à un seul essieu (à conducteur accompagnant)
- la fabrication de tondeuses, y compris les tondeuses à gazon

- la fabrication de remorques ou de semi-remorques agricoles à chargement ou déchargement automatique
- la fabrication de machines agricoles pour la préparation ou la culture du sol, par ex. :
• charrues, herses, épandeurs de fumier, semoirs, distributeurs d'engrais, etc.
- la fabrication de machines de récolte ou de battage, par ex. :
• moissonneuses, batteuses, trieuses, etc.
- la fabrication de machines à traire
- la fabrication d'appareils de pulvérisation agricole ou horticole
- la fabrication de machines agricoles diverses, par ex. :
• machines pour l'aviculture, équipements pour l'apiculture, la préparation du fourrage, etc.
• machines à nettoyer, à trier ou à calibrer les œufs, les fruits, etc.
- la fabrication de machines pour l'agriculture verticale

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'outils à main non motorisés des types utilisés dans l'agriculture, l'horticulture ou la sylviculture, voir 256300
- la fabrication de convoyeurs à usage agricole, voir 282200
- la fabrication d'outils à main motorisés, voir 282400
- la fabrication d'engins de terrassement, voir 289200
- la fabrication de séparateurs de crème, voir 289300
- la fabrication de machines à nettoyer, à trier ou à classer les graines, les céréales ou les légumes secs, voir 289300
- la fabrication de tracteurs routiers pour semi-remorques, voir 291000
- la fabrication de remorques ou de semi-remorques à des fins autres qu'agricoles, voir 292000

284 Fabrication de machines de formage des métaux et de machines-outils

Ce groupe comprend la fabrication de machines de formage des métaux et de machines-outils (par ex. la fabrication de machines-outils pour le travail des métaux et d'autres matériaux, tels que le bois, l'os, la pierre, le caoutchouc dur, les plastiques durs, le verre froid, etc.), y compris celles utilisant un faisceau laser, des ondes ultrasoniques, un arc de plasma ou une impulsion magnétique.

2841 Fabrication de machines-outils pour le formage et le travail des métaux

284100 Fabrication de machines-outils pour le formage et le travail des métaux

Ce genre comprend :
- la fabrication de machines-outils pour le travail des métaux, y compris celles utilisant un faisceau laser, des ondes ultrasoniques, un arc plasma, une impulsion magnétique, etc.
- la fabrication de machines-outils pour le tournage, le perçage, l'alésage, le filetage ou le taraudage des métaux
- la fabrication de machines-outils pour l'ébavurage, l'affûtage, le meulage, le rodage, le polissage ou toute autre opération de finition des métaux ou des cermets à l'aide de meules, d'abrasifs ou de produits de polissage
- la fabrication de centres d'usinage et de machines multipostes pour le travail des métaux

- la fabrication de machines-outils pour le rabotage, le façonnage, le rainurage, le brochage, le taillage, la rectification ou le finissage des engrenages, le sciage, le tronçonnage et d'autres machines-outils travaillant par enlèvement de métal ou de cermets
- la fabrication de machines-outils à estamper ou à presser les métaux
- la fabrication de poinçonneuses, de presses hydrauliques, de freins hydrauliques, de marteaux-pilons, de machines à forger, etc.
- la fabrication de bancs d'étirage, de machines à rouler les fils pour le travail du métal
- la fabrication de machines à limer, de riveteuses, de coupeuses de tôle

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'outils interchangeables, voir 256300
- la fabrication de machines et d'appareils à souder et à braser, voir 279000
- la fabrication de machines pour la fabrication additive, voir 289700

2842 Fabrication d’autres machines-outils

284200 Fabrication d’autres machines-outils

Ce genre comprend :
- la fabrication de machines-outils pour le travail du bois, du liège, de l'os, de la pierre, du caoutchouc dur, des plastiques durs, de la céramique, du béton, du verre froid ou de matériaux durs similaires non métalliques
- la fabrication de porte-pièces pour machines-outils
- la fabrication de têtes de division et d'autres accessoires spéciaux pour machines-outils
- la fabrication de machines fixes à clouer, à agrafer, à coller ou à assembler du bois, du liège, des os, du caoutchouc dur ou des plastiques durs, etc.
- la fabrication de perceuses stationnaires rotatives ou à percussion, etc.
- la fabrication de presses pour la fabrication de panneaux de particules, etc.

Ce genre comprend également :
- la fabrication de pièces et d'accessoires pour les machines-outils énumérées

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'outils interchangeables pour machines-outils (par ex. les forets, les poinçons, les matrices, les tarauds, les fraises, les outils de tournage, les lames de scie, les couteaux de coupe, voir 256300)
- la fabrication de fers à souder et de pistolets à souder électriques portatifs, voir 279000
- la fabrication d'outils à main à moteur, voir 282400
- la fabrication de machines à limer, de riveteuses, de coupeuses de tôles, voir 284100
- la fabrication de machines utilisées dans les usines métallurgiques ou les fonderies, voir 289100
- la fabrication de machines pour l'exploitation des mines et des carrières, voir 289200
- la fabrication de machines pour la fabrication additive, voir 289700

289 Fabrication d’autres machines d’usage spécifique

Ce groupe comprend la fabrication de machines spécifiques, c'est-à-dire de machines destinées à un usage exclusif dans une activité de la NOGA ou dans un petit groupe d'activités de la NOGA.
Bien que la plupart de ces machines spécifiques soient utilisées dans d'autres processus de fabrication (par ex. l'industrie alimentaire ou l'industrie textile), ce groupe comprend également la fabrication de machines spécifiques pour d'autres industries

2891 Fabrication de machines pour la métallurgie

289100 Fabrication de machines pour la métallurgie

Ce genre comprend :
- la fabrication de machines et d'équipements pour la manipulation des métaux chauds (par ex. les convertisseurs, les lingotières, les poches de coulée et les machines à couler du type utilisé en métallurgie ou dans les fonderies de métaux)
- la fabrication de laminoirs à métaux et de cylindres pour ces laminoirs

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de châssis de fonderie et de moules (à l'exclusion des lingotières), voir 256300
- la fabrication de bancs à étirer, voir 284100
- la fabrication de machines à former les moules de fonderie, voir 289900

2892 Fabrication de machines pour l’extraction ou la construction

289200 Fabrication de machines pour l’extraction ou la construction

Ce genre comprend :
- la fabrication d'ascenseurs et de transporteurs à action continue pour marchandises et matériaux, destinés à être utilisés sous terre
- la fabrication de machines de forage, de découpage ou de fonçage pour l'excavation de la terre ou l'extraction de minéraux ou de minerais, ou de coupeuses de charbon ou de roches et de machines pour le creusement de tunnels
- la fabrication de machines pour le traitement des minéraux par criblage, triage, séparation, lavage, concassage, broyage, mélange ou malaxage de terre, de pierre, de minerais ou d'autres substances minérales, sous forme solide (y compris sous forme de poudre ou de pâte)
- la fabrication de mélangeurs de béton et de mortier
- la fabrication d'engins de terrassement :
• bulldozers, bouteurs d'angle, décapeuses, niveleuses, pelles mécaniques, chargeuses-pelleteuses, etc.
- la fabrication d'enfonceurs et d'arracheurs de pieux, d'épandeurs de mortier, d'épandeurs de bitume, de machines pour le revêtement du béton, etc.
- la fabrication de machines pour le mélange de substances minérales avec du bitume
- la fabrication d'excavatrice à chenilles
- la fabrication de lames de bulldozers et de bouteurs d'angle
- la fabrication de camions à benne basculante tout-terrain
- la fabrication de chasse-neige et de fraises à neige

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de matériel de levage et de manutention, voir 282200
- la fabrication de tracteurs, voir 283000, 291000
- la fabrication de machines-outils pour le travail de la pierre, y compris les machines à fendre ou à déblayer la pierre, voir 284200
- la fabrication de camions-bétonnières, voir 292000

2893 Fabrication de machines pour l'industrie agroalimentaire

289300 Fabrication de machines pour l'industrie agroalimentaire

Ce genre comprend :
- la fabrication de séchoirs pour produits agricoles
- la fabrication de machines pour l'industrie laitière, par ex. :
• séparateurs de crème
• machines pour le traitement du lait (par ex. homogénéisateurs)
• machines de transformation du lait (par ex. beurriers, beurrières et machines à mouler)
• machines pour la fabrication de fromages (par ex. homogénéisateurs, moules, presses)
- la fabrication de machines pour l'industrie de la mouture du grain, par ex. :
• machines pour nettoyer, trier ou classer les graines, les céréales ou les légumes secs (par ex. vannes, bandes de tamisage, séparateurs, brosseuses à grains)
• machines pour la production de farine et de semoule, etc. (par ex. moulins, alimentateurs, tamiseurs, nettoyeurs de son, mélangeurs, décortiqueurs de riz, éclateurs de pois)
- la fabrication de presses, de broyeurs, etc. (par ex. pour la fabrication de vin, de cidre, de jus de fruits)
- la fabrication de machines pour l'industrie de la boulangerie ou pour la fabrication de macaronis, de spaghettis ou de produits similaires, par ex. :
• fours de boulangerie, pétrins, diviseurs de pâte, moules, trancheuses, machines à déposer les gâteaux
- la fabrication de machines et d'équipements pour la transformation de divers aliments, par ex. :
• machines pour la fabrication de confiseries, de cacao ou de chocolat; pour la fabrication de sucre; pour les brasseries; pour le traitement de la viande ou de la volaille, pour la préparation de fruits, de noix ou de légumes; pour la préparation de poissons, de crustacés ou d'autres fruits de mer
• autres machines pour la préparation industrielle ou la fabrication d'aliments ou de boissons
- la fabrication de machines pour la filtration ou la purification des aliments et des boissons
- la fabrication de machines et d'appareils pour l'extraction ou la préparation de graisses ou d'huiles animales ou végétales
- la fabrication de machines et d'appareils pour la préparation du tabac et la fabrication de cigarettes ou de cigares, de tabac à pipe ou à mâcher ou de tabac à priser
- la fabrication de machines, d'installations et d'équipements pour la cuisson ou le chauffage des aliments dans les hôtels et les restaurants
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de matériel d'irradiation des aliments et du lait, voir 266000

- la fabrication de machines d'emballage, de conditionnement et de pesage, voir 282900
- la fabrication de machines de nettoyage, de triage ou de calibrage pour les œufs, les fruits ou d'autres cultures (à l'exception des graines, des céréales et des légumes secs), voir 283000

2894 Fabrication de machines pour les industries textiles et du cuir

289400 Fabrication de machines pour les industries textiles et du cuir

Ce genre comprend :
- la fabrication de machines textiles, par ex. :
• machines pour la préparation, la production, l'extrusion, l'étirage, la texturation ou la coupe de fibres, matériaux ou fils textiles artificiels
• machines pour la préparation des fibres textiles (par ex. égreneuses de coton, casseuses de balles, grenailleuses, étaleuses de coton, égreneuses de laine, carbonisateurs de laine, peignes, cardes, cadres à mèches)
• machines à filer
• machines pour la préparation des fils textiles (par ex. dévidoirs, ourdissoirs et machines apparentées)
• machines à tisser (métiers à tisser), y compris les métiers à main
• machines à tricoter
• machines pour la fabrication de filets noués, de tulles, de dentelles, de tresses, etc.
- la fabrication de machines ou d'équipements auxiliaires pour les machines textiles :
• ratières, jacquards, mouvements d'arrêt automatiques, mécanismes de changement de navette, broches et fuseaux, etc.
- la fabrication de machines pour l'impression des textiles
- la fabrication de machines pour le traitement des tissus :
• machines pour le lavage, le blanchiment, la teinture, l'apprêt, le finissage, l'enduction ou l'imprégnation des matières textiles
- la fabrication de machines à enrouler, à dérouler, à plier, à couper ou à poncer les tissus textiles
- la fabrication de machines à laver le linge :
• machines à repasser, y compris les presses à thermocoller
• machines à laver et à sécher commerciales
• machines de nettoyage à sec
- la fabrication de machines à coudre, de têtes de machines à coudre et d'aiguilles de machines à coudre (à usage domestique ou non)
- la fabrication de machines pour la production ou la finition de feutres ou de non-tissés
- la fabrication de machines pour le cuir :
• machines pour la préparation, le tannage ou le travail des peaux ou des cuirs
• machines pour la fabrication ou la réparation de chaussures ou d'autres articles en cuirs, peaux, cuir ou pelleteries

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de cartes en papier ou en carton destinées à être utilisées sur des machines jacquard, voir 172500
- la fabrication de machines à laver et à sécher le linge, voir 275100
- la fabrication de calandres, voir 282900

- la fabrication de machines et d'appareils pour le brochage ou la reliure, voir 289900

2895 Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton

289500 Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton

Ce genre comprend :
- la fabrication de machines pour la fabrication de pâte à papier
- la fabrication de machines pour la fabrication ou le finissage du papier et du carton
- la fabrication de machines pour la fabrication de pâte à papier, d'articles en papier ou en carton, y compris les machines à couper le papier de toutes sortes

2896 Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques

289600 Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques

Ce genre comprend :
- la fabrication de machines pour le travail du caoutchouc souple ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières :
• extrudeuses, mouleuses, machines à fabriquer ou à rechaper les pneumatiques et autres machines destinées à la fabrication d'un produit spécifique en caoutchouc ou en plastique

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de machines pour la fabrication additive, voir 289700

2897 Fabrication de machines de fabrication additive

289700 Fabrication de machines de fabrication additive

Ce genre comprend :
- la fabrication de machines pour la fabrication additive par métal, plastique, caoutchouc, plâtre, ciment, dépôt de céramique, etc.

2899 Fabrication d'autres machines d'usage spécifique n.c.a.

289900 Fabrication d'autres machines d'usage spécifique n.c.a.

Ce genre comprend :
- la fabrication de séchoirs pour le bois, les pâtes à papier, les papiers ou les cartons et d'autres matières (à l'exception des produits agricoles et textiles)
- la fabrication de machines et de matériel pour l'imprimerie, le brochage et la reliure et de machines pour les activités d'impression sur différents types de matériaux
- la fabrication de machines et appareils pour la fabrication de tuiles, de briques, de pâtes céramiques formées, de tuyaux, d'électrodes de graphite, de craies à écrire et à dessiner, etc.
- la fabrication de machines à fabriquer les semi-conducteurs
- la fabrication des machines destinées à construire les moules de fonderie

- la fabrication de robots industriels multitâches à usage spécifique
- la fabrication d'autres machines et appareils à usage spécifique, par ex. :
• machines pour l'assemblage de lampes, de tubes, de valves électriques ou électroniques ou d'ampoules
• machines pour la fabrication ou le travail à chaud du verre ou des ouvrages en verre, des fibres et des fils de verre
• machines et appareils pour la séparation isotopique
- la fabrication de matériel d'équilibrage des pneumatiques et de réglage de géométrie, de matériel d'équilibrage (sauf équilibrage des roues)
- la fabrication d'appareillages dits de "graissage centralisé"
- la fabrication d'appareils et de dispositifs pour le lancement de véhicules aériens, de catapultes destinées à équiper des porte-avions et de matériel similaire
- la fabrication d'installations de bowling automatiques, par ex. les machines à requiller
- la fabrication de manèges, de balançoires, de stands de tir et d'autres attractions foraines
- la fabrication de machines de compression des déchets
- la fabrication de machines à enduire
- la fabrication de tourniquets
- la fabrication d'enrouleurs, utilisés pour enrouler ou dérouler le gréement courant

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'appareils ménagers, voir 275
- la fabrication de photocopieuses, etc., voir 282300
- la fabrication de machines ou d'équipements pour le travail du caoutchouc dur, du plastique dur ou du verre froid, voir 284200
- la fabrication de lingotières, voir 289100
- la fabrication de machines pour la fabrication additive, voir 289700

29 Industrie automobile

Cette division comprend la fabrication de véhicules automobiles destinés au transport de personnes ou de marchandises. La fabrication de pièces détachées et d'accessoires divers, ainsi que la fabrication de remorques et de semi-remorques, sont incluses dans cette division.

La réparation et l'entretien des véhicules automobiles produits dans cette division sont classés dans la classe 9531.

291 Construction de véhicules automobiles

2910 Construction de véhicules automobiles

291000 Construction de véhicules automobiles

Ce genre comprend la fabrication de véhicules électriques, à moteur à combustion et hybrides, ainsi que de véhicules autonomes.

Ce genre comprend :
- la fabrication de voitures particulières
- la fabrication de véhicules utilitaires :
• camionnettes, camions, tracteurs routiers pour semi-remorques, etc.
- la fabrication d'autobus, de trolleybus et d'autocars

- la fabrication de moteurs pour véhicules automobiles, y compris les moteurs électriques
- la fabrication d'autres véhicules à moteur, par ex.
• motoneiges, voiturettes de golf, véhicules à moteur amphibies
• chariots pour balayeuses
- véhicules tout-terrain (ATV), karts et autres véhicules similaires, y compris les voitures de course

Ce genre comprend également :
- la reconstruction en usine de moteurs de véhicules automobiles
- la fabrication de châssis équipés de moteurs

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de lampes pour véhicules automobiles, voir 274000
- la fabrication de pistons, de segments de piston et de carburateurs non destinés aux véhicules automobiles ou aux motocycles, voir 281100
- la fabrication de véhicules de chantier équipés d'une grue, voir 282200
- la fabrication de tracteurs agricoles et forestiers, voir 283000
- la fabrication de tracteurs à chenilles, voir 283000
- la fabrication de camions à benne basculante tout-terrain, voir 289200
- la fabrication de carrosseries pour véhicules à moteur (par ex. camions de pompiers, bibliothèques ambulantes, camions-bétonnières), voir 292000
- la fabrication de carrosseries pour véhicules blindés, voir 292000
- la fabrication de pièces électriques pour véhicules automobiles, voir 293100
- la fabrication de pièces et d'accessoires pour véhicules automobiles, voir 293200
- la fabrication de chars et d'autres véhicules militaires de combat, voir 304000
- la réparation et l'entretien de véhicules à moteur, voir 9531

292 Fabrication de carrosseries de véhicules automobiles; fabrication de remorques et de semi-remorques

2920 Fabrication de carrosseries de véhicules automobiles; fabrication de remorques et de semi-remorques

292000 Fabrication de carrosseries de véhicules automobiles; fabrication de remorques et de semi-remorques

Ce genre comprend :
- la fabrication de carrosseries, y compris de cabines pour véhicules à moteur, par ex. :
• camions de pompiers, bibliothèques ambulantes, véhicules blindés
• camions-bétonnières
- l'aménagement de tous types de véhicules à moteur, de remorques et de semi-remorques
- la fabrication de remorques et de semi-remorques, par ex. :
• camions-citernes, remorques à carrosserie fermée et ouverte
• caravanes
- la remise en état et la personnalisation de véhicules à moteur

- la fabrication de conteneurs (y compris les conteneurs pour le transport de fluides) spécialement conçus et équipés pour être transportés par un ou plusieurs modes de transport
- la fabrication de châssis pour remorques
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de remorques et de semi-remorques spécialement conçues pour l'agriculture, voir 283000
- la fabrication de pièces et d'accessoires de carrosseries pour véhicules automobiles, voir 293200
- la fabrication de véhicules à traction animale, voir 309900

293 Fabrication d’équipements automobiles
Ce groupe comprend la fabrication de pièces et d'accessoires pour véhicules automobiles en tous matériaux.

2931 Fabrication d’équipements électriques et électroniques automobiles

293100 Fabrication d’équipements électriques et électroniques automobiles
Ce genre comprend :
- la fabrication d'équipements électriques pour véhicules automobiles (par ex. démarreurs, générateurs, alternateurs, bougies d'allumage, câbles d'allumage, systèmes de vitres et de portes électriques, assemblage de jauges achetées dans les tableaux de bord, régulateurs de tension
- la fabrication d'embrayages (électromagnétiques) pour véhicules automobiles
Ce genre comprend également :
- la fabrication de modules d'onduleurs et de piles à combustible pour les voitures
- la fabrication de jeux de câbles, de jeux de câbles isolés et de jeux de câbles ou d'assemblages similaires pour une utilisation dans l'aut
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de batteries pour véhicules, voir 272000
- la fabrication de matériel d'éclairage pour véhicules automobiles, voir 274000
- la fabrication de pompes pour véhicules et moteurs, voir 281300

2932 Fabrication d’autres équipements automobiles

293200 Fabrication d’autres équipements automobiles
Ce genre comprend :
- la fabrication de diverses pièces et accessoires pour véhicules automobiles, par ex. :
• boîtes de vitesses, embrayages, freins, essieux, roues de route, amortisseurs
- la fabrication de pièces et d'accessoires de carrosserie pour véhicules automobiles, par ex. :
• pare-chocs, ceintures de sécurité, airbags de sécurité, rétroviseurs
- la fabrication de sièges de voiture, y compris de sièges pour bébés et enfants
- la fabrication de climatiseurs pour véhicules automobiles

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de pneumatiques, voir 221100
- la fabrication de tuyaux et de courroies en caoutchouc et d'autres produits en caoutchouc, voir 221200
- la fabrication de pistons, de segments de piston et de carburateurs non destinés aux véhicules automobiles ou aux motocycles, voir 281100
- la fabrication de pompes pour véhicules et moteurs, voir 281300
- la réparation, l'entretien et la transformation de véhicules automobiles, voir 9531

30 Fabrication d'autres matériels de transport

Cette division comprend la fabrication de matériel de transport (par ex. la construction de navires et de bateaux, la fabrication de matériel ferroviaire roulant et de locomotives, de véhicules aériens et spatiaux, de motocycles et de bicyclettes, ainsi que la fabrication de leurs parties) dont la fabrication n'est pas classée ailleurs.

301 Construction navale

Ce groupe comprend la construction de navires, de bateaux, de yachts et d'autres structures flottantes destinés au transport et à d'autres fins commerciales, ainsi qu'à des fins sportives/récréatives et militaires.

3011 Construction de navires et de structures flottantes civiles

301100 Construction de navires et de structures flottantes civiles

Ce genre comprend la construction de navires civils, à l'exception des navires destinés aux sports ou aux loisirs, et la construction de structures flottantes.
Ce genre comprend :
- la construction de navires commerciaux :
• navires à passagers, transbordeurs, cargos, pétroliers, remorqueurs
- la construction de navires de pêche, de navires-usines et d'autres navires destinés à la transformation ou à la conservation des produits de la pêche
Ce genre comprend également :
- la construction d'aéroglisseurs (à l'exception des aéroglisseurs de loisir)
- la construction de plates-formes de forage, flottantes ou submersibles
- la construction de structures flottantes, par ex. :
• quais flottants,
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de parties de navires, autres que les principaux assemblages de coques :
• fabrication de voiles, voir 139600
• fabrication d'hélices de navires, voir 259900
• fabrication d'ancres en fer ou en acier, voir 259900
• fabrication de moteurs marins, voir 281100
- la fabrication d'instruments de navigation, voir 265100
- la fabrication de matériel d'éclairage pour navires, voir 274000
- la révision en usine de moteurs de navires et de bateaux civils, voir 281100
- la fabrication de véhicules amphibies, voir 291000, 304000
- la fabrication de bateaux ou de radeaux gonflables pour la plaisance et le sport, voir 301200

- la construction de yachts, voir 301200
- la construction de navires et de bateaux militaires, voir 301300
- la réparation et l'entretien spécialisés de navires civils et de structures flottantes, voir 331500
- la démolition de navires, voir 382100
- l'installation et la finition intérieures non techniques de bateaux, voir 433

3012 Construction de bateaux de plaisance

301200 Construction de bateaux de plaisance

Ce genre comprend :
- la fabrication de bateaux et de radeaux gonflables pour le sport et les loisirs
- la construction de voiliers avec ou sans moteur auxiliaire
- la construction de bateaux à moteur
- la construction d'aéroglisseurs de loisir
- la construction de yachts
- la fabrication de véhicules nautiques à moteur
- la construction d'autres bateaux de plaisance et de sport, par ex. :
  • canoës, kayaks, bateaux à rames, skiffs

Ce genre comprend également :
- la transformation en usine de bateaux de plaisance et de sport

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'éléments de bateaux de plaisance et de sport :
  • fabrication de voiles, voir 139600
  • fabrication d'ancres en fer ou en acier, voir 259900
  • fabrication de moteurs marins, voir 281100
- la révision en usine de moteurs de bateaux de sport/plaisance, voir 281100
- la fabrication de planches à voile et de planches de surf, voir 323000
- la réparation de bateaux de plaisance, voir 331500
- la location de bateaux de plaisance et de voiliers avec équipage, voir 501000, 503000
- la location de bateaux de plaisance et de yachts sans équipage, voir 772100

3013 Construction de bateaux et navires militaires

301300 Construction de bateaux et navires militaires

Ce genre comprend la construction de navires et de bateaux militaires tels que les navires de combat équipés de diverses armes offensives et défensives et de dispositifs de protection contre les bombardements, ainsi que la construction de structures militaires flottantes, par ex. :
- porte-avions
- navires de guerre et d'assaut amphibie
- croiseurs
- destroyers
- sous-marins
- bateaux de débarquement
- remorqueurs pour le transport de munitions ou de mines

Ce genre comprend également :
- la conversion en usine de navires militaires, de bateaux et de structures flottantes

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'armes et de munitions (par ex. tubes lance-torpilles, torpilles), voir 253000
- la révision en usine de moteurs de navires et de bateaux militaires, voir 281100
- la construction de navires civils et de structures flottantes, voir 301100
- la fabrication de bateaux ou de radeaux gonflables pour la plaisance et le sport, voir 301200

302 Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant

3020 Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant

302000 Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant

Ce genre comprend :
- la fabrication de locomotives électriques, diesel, à vapeur et autres locomotives ferroviaires
- la fabrication de voitures, de fourgonnettes et de camions automoteurs pour chemins de fer ou tramways
- la fabrication de véhicules d'entretien ou de service pour les chemins de fer ou les tramways
- la fabrication de matériel roulant ferroviaire ou de tramway, non autopropulsé, par ex. :
  • voitures de voyageurs, fourgons à marchandises, wagons-citernes, fourgons et wagons à déchargement automatique, fourgons-ateliers, fourgons-grues, tenders
- la fabrication de pièces spécialisées pour les locomotives de chemin de fer ou de tramway ou pour le matériel roulant, par ex. :
  • bogies, essieux et roues, freins et pièces de freins; crochets et dispositifs d'attelage, tampons et pièces de tampons; amortisseurs; châssis de wagons et de locomotives; carrosseries; raccords de couloir

Ce genre comprend également :
- la fabrication de locomotives et de wagons pour l'exploitation minière
- la fabrication d'équipements mécaniques et électromécaniques de signalisation, de sécurité et de contrôle du trafic, par ex. pour les chemins de fer

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de rails non assemblés, voir 241000
- la fabrication d'accessoires de voies ferrées ou de tramways assemblés, voir 259900
- la fabrication de moteurs électriques non destinés à des véhicules à moteur, voir 271100
- la fabrication de matériel électrique de signalisation, de sécurité ou de contrôle du trafic pour les chemins de fer ou les tramways, voir 279000
- la fabrication de moteurs et de turbines, à l'exception des moteurs de véhicules automobiles, d'avions et de motocycles, voir 281100
- la fabrication de moteurs de train, voir 281100

303 Construction aéronautique et spatiale

3031 Construction aéronautique et spatiale civile

303100 Construction aéronautique et spatiale civile

Ce genre comprend :
- la fabrication d'avions destinés au transport de marchandises ou de passagers, y compris à des fins récréatives et sportives
- la fabrication d'hélicoptères
- la fabrication de planeurs et de deltaplanes
- la fabrication de dirigeables et de montgolfières
- la fabrication de pièces et d'accessoires pour les aéronefs de cette classe :
 • les grands ensembles (par ex. fuselages, ailes, portes, gouvernes, trains d'atterrissage, réservoirs de carburant, nacelles)
 • hélices, rotors d'hélicoptères et pales de rotors propulsés
 • moteurs d'avions civils
 • turboréacteurs et turbopropulseurs d'un type que l'on trouve habituellement sur les aéronefs civils
 • pièces destinées à être utilisées uniquement ou principalement avec des moteurs à piston à combustion interne pour aéronefs civils
- la fabrication d'appareils d'entraînement au vol au sol
- la fabrication de missiles à des fins spatiales et civiles
- la fabrication d'engins spatiaux et de véhicules de lancement, de satellites, de sondes planétaires, de stations orbitales, de navettes
- la fabrication d'aéronefs civils sans pilote (drones)

Ce genre comprend également :
- la révision et la transformation d'aéronefs civils ou de moteurs d'aéronefs
- la fabrication de sièges d'avions civils

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de parachutes, voir 139600
- la fabrication de missiles à des fins militaires, voir 253000
- la fabrication d'équipements de télécommunication pour satellites, voir 263000
- la fabrication d'instruments de bord et d'instruments aéronautiques, voir 265100
- la fabrication de systèmes de navigation aérienne, voir 265100
- la fabrication de matériel d'éclairage pour avions, voir 274000
- la fabrication de pistons, de segments de piston et de carburateurs, non destinés à des moteurs de véhicules automobiles ou de motocycles, voir 281100
- la fabrication de dispositifs de lancement d'avions, de catapultes pour porte-avions et d'équipements connexes, voir 289900
- la fabrication de pièces d'allumage et d'autres pièces électriques pour moteurs à combustion interne, voir 293100
- la fabrication de véhicules aériens et spatiaux militaires, voir 303200
- la fabrication de drones à des fins militaires, voir 303200
- la fabrication de drones jouets, voir 324000

- la réparation et l'entretien d'aéronefs et d'engins spatiaux civils, voir 331600

3032 Construction aéronautique et spatiale militaire

303200 Construction aéronautique et spatiale militaire

Ce genre comprend la fabrication d'avions et d'engins spatiaux militaires et de machines connexes.
Ce genre comprend la fabrication :
- d'aéronefs à voilure fixe
- d'aéronefs à rotors basculants
- d'aéronefs à voilure tournante
- de drones à usage militaire (véhicules aériens sans pilote (UAV))
Ce genre comprend également :
- la révision et la reconstruction en usine d'aéronefs et d'engins spatiaux militaires
- la fabrication de sièges d'avions militaires
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'armes et de munitions, voir 253000
- la fabrication de missiles à des fins militaires, voir 253000
- la fabrication de véhicules aériens et spatiaux civils et de machines connexes, voir 303100
- la réparation et l'entretien d'engins militaires aériens et spatiaux, voir 331800

304 Construction de véhicules militaires de combat

3040 Construction de véhicules militaires de combat

304000 Construction de véhicules militaires de combat

Ce genre comprend la fabrication de véhicules militaires de combat, équipés ou non d'armes, et de pièces de ces véhicules, par ex. :
- la fabrication de chars d'assaut
- la fabrication de véhicules blindés de combat pour le transport de personnes
- la fabrication de véhicules blindés de ravitaillement ou de dépannage avec grue
- la fabrication de véhicules militaires amphibies blindés
- la fabrication de chars d'assaut télécommandés
- la fabrication de carrosseries de véhicules blindés de combat et de leurs parties (par ex. tourelles blindées, portes et couvercles blindés)
- la fabrication de plaques blindées identifiables comme faisant partie de véhicules militaires de combat
- la fabrication de chenilles spéciales, de roues spéciales et de roues motrices pour les véhicules blindés de combat
Ce genre comprend également :
- la révision et la reconstruction en usine de véhicules de combat militaires
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'armes et de munitions, voir 253000

- la fabrication de voitures particulières et de camions à blindage léger ou à blindage amovible, voir 291000
- la fabrication de navires militaires, voir 301300
- la fabrication de drones à des fins militaires, voir 303200
- la réparation et l'entretien de véhicules militaires de combat, voir 331800

309 Fabrication de matériels de transport n.c.a.

Ce groupe comprend la fabrication de matériel de transport autre que les véhicules à moteur et le matériel de transport ferroviaire, maritime, aérien ou spatial, ainsi que les véhicules militaires.

3091 Fabrication de motocycles

309100 Fabrication de motocycles

Ce genre comprend :
- la fabrication de motocycles et de cyclomoteurs
- la fabrication de moteurs pour motocycles
- la fabrication de side-cars pour motocycles
- la fabrication de pièces et d'accessoires pour motocycles (par ex. freins, boîtes de vitesses, embrayages, roues, silencieux et tuyaux d'échappement, et de leurs parties)
- la fabrication de pistons, de segments de piston et de carburateurs pour motocycles

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de pneumatiques en caoutchouc des types utilisés pour les motocycles, voir 221100
- la fabrication de cycles, voir 309201
- la fabrication de cycles avec un moteur électrique pour la propulsion, voir 309201
- la fabrication de véhicules pour personnes à mobilité réduite, voir 309202
- la fabrication de moyens de transport personnels (par ex. planches à roulettes électriques et trottinettes, voir 309201

3092 Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides

309201 Fabrication de vélos

Ce genre comprend :
- la fabrication de bicyclettes et d'autres cycles non motorisés, y compris les tricycles (pour la livraison), les tandems, les bicyclettes et tricycles pour enfants
- la fabrication de parties et d'accessoires de bicyclettes (par ex. cadres, fourches, jantes et rayons, moyeux, freins, selles, pédales, pédaliers et dérailleurs)
- la fabrication de bicyclettes équipées d'un moteur électrique auxiliaire
- la fabrication de moyens de transport personnels (par ex. planches à roulettes électriques et trottinettes)
- la fabrication de poussettes pour bébés et de leurs parties

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de pneumatiques et de chambres à air en caoutchouc, des types utilisés pour les bicyclettes, voir 221100

- la fabrication de jouets à roues conçus pour être montés, y compris les bicyclettes et tricycles en plastique, voir 324000

309202 Fabrication de véhicules pour personnes à mobilité réduite

Ce genre comprend :
- la fabrication de véhicules pour personnes à mobilité réduite avec ou sans moteur
- la fabrication de pièces et d'accessoires pour les véhicules pour personnes à mobilité réduite

3099 Fabrication d'autres équipements de transport n.c.a.

309900 Fabrication d'autres équipements de transport n.c.a.

Ce genre comprend :
- la fabrication de véhicules à propulsion manuelle (par ex. chariots à bagages, charrettes à bras, luges, chariots de supermarché)
- la fabrication de véhicules tirés par des animaux (par ex. sulkies, charrettes à ânes, corbillards)

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de chariots de manutention, munis ou non d'un dispositif de levage ou de manutention, autopropulsés ou non, du type utilisé dans les usines (y compris les diables et les brouettes), voir 282200
- la fabrication de chariots de restaurant décoratifs (par ex. chariots à desserts, chariots alimentaires), voir 310001

31 Fabrication de meubles

Cette division comprend la fabrication de meubles et de leurs parties, à l'exception des feuilles et des plaques de verre, de pierre, de béton ou de matériaux similaires utilisés comme parties de meubles. Les procédés utilisés dans la fabrication de meubles sont des méthodes standards de mise en forme des matériaux et d'assemblage des composants, y compris le découpage, le moulage et le laminage. La conception de l'article, tant pour ses qualités esthétiques que fonctionnelles, est un aspect important du processus de production.

Certains des procédés utilisés dans la fabrication de meubles sont similaires à ceux utilisés dans d'autres secteurs de la fabrication. Par exemple, la découpe et l'assemblage sont des opérations intervenant dans la fabrication d'armature en bois qui sont classées dans la division 16. C'est néanmoins la multiplicité des processus qui différencie la fabrication de meubles en bois de la fabrication d'articles en bois. De même, la fabrication de meubles en métal fait appel à des techniques qui sont également employées dans la fabrication de produits laminés, classée dans la division 25. Le processus de moulage de meubles en plastique est similaire au moulage d'autres produits en plastique. Toutefois, la fabrication de meubles en plastique tend à être une activité spécialisée.

310 Fabrication de meubles

3100 Fabrication de meubles

Cette classe comprend la fabrication de meubles en toutes matières pour tous lieux et tous usages. Elle comprend également la fabrication de parties de meubles, à l'exception des feuilles et plaques (même découpées) de verre (y compris les miroirs), de marbre ou d'autres pierres, de béton ou de matériaux similaires.

310001 Fabrication de mobilier de bureau et de magasin

Ce genre comprend :
- la fabrication de chaises et de sièges pour bureaux, salles de travail, hôtels, restaurants et locaux publics
- la fabrication de chaises et de sièges pour théâtres, cinémas, etc.
- la fabrication de meubles spéciaux pour magasins : comptoirs, vitrines, étagères, etc.
- la fabrication de meubles de bureau
- la fabrication de bancs, de tabourets et d'autres sièges de laboratoire, de meubles de laboratoire (par ex. armoires et tables)
- la fabrication de meubles pour églises, écoles, restaurants

Ce genre comprend également :
- la fabrication de chariots de restauration
- la fabrication d'éléments encastrés pour meubles de magasin

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de tableaux noirs, voir 282300
- la fabrication de sièges de voiture, voir 293200
- la fabrication de sièges de voitures de chemin de fer, voir 302000
- la fabrication de sièges d'avion, voir 303100, 303200
- la fabrication de mobilier médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, voir 325001
- l'installation de meubles modulaires, installation de cloisons, installation de mobilier de laboratoire sur le chantier, voir 433202
- l'installation d'éléments encastrés pour meubles de magasin, voir 433202
- le rembourrage, la remise en état et la réparation de meubles, voir 952400

310002 Fabrication de meubles de cuisine et de salle de bains

Ce genre comprend :
- la fabrication de meubles de cuisine
- la fabrication de meubles de salle de bains

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de charpentes et de menuiseries pour le bâtiment, voir 162300

310009 Fabrication d'autres meubles n.c.a.

Ce genre comprend :
- la fabrication de matelas et de supports de matelas
- la fabrication de canapés, de canapés-lits et d'ensembles de canapés
- la fabrication de chaises et de sièges de jardin
- la fabrication de meubles pour chambres à coucher, salons, jardins, etc.
- la fabrication d'armoires pour machines à coudre, téléviseurs, etc.

Ce genre comprend également :
- la finition de meubles (par ex. pulvérisation, peinture, polissage, rembourrage)
- la fabrication de dressing et armoires dressing

Ce genre ne comprend pas :

- la fabrication d'oreillers, de poufs, de coussins, de couettes et d'édredons, voir 139202
- la fabrication de charpentes et de menuiseries pour le bâtiment, voir 162300
- la fabrication de matelas gonflables en caoutchouc, voir 221200
- la fabrication de matelas d'eau en caoutchouc, voir 221200
- la fabrication de feuilles et de plaques (même découpées) en céramique, en béton et en pierre, voir 234200, 236600, 2370
- la fabrication d'appareils d'éclairage ou de lampes, voir 274000
- la fabrication de sièges de voiture, voir 293200
- la fabrication de sièges de voitures de chemin de fer, voir 302000
- la fabrication de sièges d'avion, voir 303100
- le rembourrage et la restauration de meubles, voir 952400

32 Autres industries manufacturières

Cette division comprend la fabrication d'une variété de biens qui ne sont pas couverts par d'autres parties de la classification. Étant donné qu'il s'agit d'une division résiduelle, les processus de production, les matières premières et l'utilisation des biens produits peuvent varier considérablement et les critères habituels de regroupement des classes en divisions n'ont pas été appliqués ici.

321 Fabrication d’articles de joaillerie, bijouterie et articles similaires

Ce groupe comprend la fabrication de bijoux et d'articles de bijouterie fantaisie.

3211 Frappe de monnaie

321100 Frappe de monnaie

Ce genre comprend :
- la fabrication de pièces de monnaie, y compris les pièces destinées à avoir cours légal, qu'elles soient ou non en métal précieux

3212 Fabrication d’articles de joaillerie et bijouterie

321201 Fabrication de pierres précieuses et semi-précieuses

Ce genre comprend :
- la production de perles travaillées
- la production de pierres précieuses et semi-précieuses à l'état travaillé, y compris le travail de pierres de qualité industrielle et de pierres précieuses ou semi-précieuses synthétiques ou reconstituées
- le travail des diamants

321202 Fabrication d’articles de joaillerie et bijouterie

Ce genre comprend :
- la fabrication de bijoux en métaux précieux ou en métaux communs plaqués ou doublés de métaux précieux ou de pierres précieuses ou semi-précieuses, ou en combinaisons de métaux précieux et de pierres précieuses ou semi-précieuses ou d'autres matériaux

- la fabrication d'articles d'orfèvrerie en métaux précieux ou en métaux communs plaqués ou doublés de métaux précieux, par ex. :
• vaisselle, couverts, articles creux, articles de toilette, articles de bureau, articles à usage religieux
- la fabrication d'articles techniques ou de laboratoire en métaux précieux (à l'exception des instruments et de leurs parties), par ex. :
• creusets, spatules, anodes de galvanoplastie
- la fabrication de bracelets de montres, de bracelets de poignets, de bracelets de montres et d'étuis à cigarettes en métaux précieux
Ce genre comprend également :
- la gravure de produits personnels en métal précieux et non précieux
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de bracelets de montres non métalliques (par ex. en tissu, en cuir, en plastique, etc.), voir 151200
- la fabrication de métaux communs plaqués d'argent, d'or ou de platine, non travaillés, voir 244100
- la fabrication de statuettes et autres ornements en métaux communs plaqués de métaux précieux, voir 259900
- la fabrication de boîtes de montres, même en métaux précieux, voir 265204
- la fabrication de bracelets de montres en métal (non précieux), voir 321300
- la fabrication de bijoux de fantaisie, qu'ils soient ou non plaqués de métaux précieux, voir 321300
- la réparation de bijoux, voir 952500

3213 Fabrication d’articles de bijouterie fantaisie et articles similaires

321300 Fabrication d’articles de bijouterie fantaisie et articles similaires

Ce genre comprend :
- la fabrication de bijoux de fantaisie ou d'imitation, n'incorporant pas de perles naturelles ou de culture, de pierres précieuses ou semi-précieuses ou (sauf sous forme de placage ou de constituants mineurs) de métaux précieux ou de métaux plaqués de métaux précieux, par ex. :
• bagues, bracelets, colliers, broches, boucles d'oreilles et petits objets similaires articles de parure personnelle en métaux communs plaqués de métaux précieux
• bijoux de fantaisie contenant des pierres de fantaisie (par ex. pierres précieuses de fantaisie, diamants de fantaisie et similaires)
- la fabrication de bracelets de montres en métal (à l'exception des métaux précieux)
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de bijoux en métaux précieux ou plaqués de métaux précieux, voir 321202
- la fabrication de bijoux contenant des pierres précieuses authentiques, voir 321202
- la fabrication de bracelets de montres en métaux précieux, voir 321202

322 Fabrication d’instruments de musique

3220 Fabrication d’instruments de musique

322000 Fabrication d’instruments de musique

Ce genre comprend :
- la fabrication d'instruments à cordes
- la fabrication d'instruments à cordes à clavier, y compris les pianos automatiques
- la fabrication d'orgues, d'harmoniums et d'instruments à clavier similaires avec anches libres en métal
- la fabrication d'accordéons et d'instruments similaires, y compris les harmonicas
- la fabrication d'instruments à vent
- la fabrication d'instruments de musique à percussion (par ex. tambours, xylophones, cymbales, castagnettes, maracas)
- la fabrication d'instruments de musique générant des sons par voie électronique (par ex. pianos numériques, synthétiseurs)
- la fabrication de boîtes à musique, d'orgues de foire, de calliopes, etc.
- la fabrication de pièces et d'accessoires pour instruments, par ex. :
• métronomes, diapasons, tuyaux d'accord, cartes, disques et rouleaux pour instruments mécaniques automatiques

Ce genre comprend également :
- la fabrication de sifflets, de cornes d'appel et d'autres instruments de signalisation sonore soufflés à la bouche

Ce genre ne comprend pas :
- la reproduction de bandes et de disques sonores et vidéo préenregistrés, voir 182000
- la fabrication de microphones, d'amplificateurs, de haut-parleurs, d'écouteurs et de composants similaires, voir 264000
- la fabrication de tourne-disques, de magnétophones, etc., voir 264000
- la fabrication d'instruments de musique jouets, voir 324000
- l'édition de bandes et de disques sonores et vidéo préenregistrés, voir 592000
- la réparation d'instruments de musique non considérés comme patrimoine culturel et non historiques, voir 952900
- l'accordage de pianos, voir 952900

323 Fabrication d’articles de sport

3230 Fabrication d’articles de sport

323000 Fabrication d’articles de sport

Ce genre comprend la fabrication d'articles de sport et d'athlétisme (à l'exception des vêtements et des chaussures).

Ce genre comprend :
- la fabrication d'articles et d'équipements pour le sport, les jeux de plein air et les jeux d'intérieur, en toutes matières, par ex. :
• balles dures, molles et gonflables
• raquettes, battes et clubs
• skis, fixations et bâtons

• chaussures de ski, chaussures de snowboard et chaussures de ski de fond
• planches à voile, planches de surf et skis nautiques
• articles de pêche sportive, y compris les épuisettes
• appeaux et articles similaires pour la chasse ou le tir
• articles et équipements pour l'alpinisme
• gants de sport en cuir ou en cuir reconstitué
• bassins pour la natation et les pataugeoires
• patins à glace, patins à roulettes
• arcs et arbalètes
• équipements de gymnastique, de fitness ou d'athlétisme
• poids métalliques utilisés pour l'haltérophilie

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de voiles de bateau, voir 139600
- la fabrication de vêtements de sport, voir 142900
- la fabrication d'articles de sellerie et de harnais, voir 151200
- la fabrication de fouets et de cravaches, voir 151200
- la fabrication de chaussures de sport, voir 152000
- la fabrication de combinaisons humides et de combinaisons de plongée en caoutchouc, voir 221200
- la fabrication de couvre-chef en plastique à l'exception des casques de sécurité, voir 222600
- la fabrication d'armes et de munitions de sport, de chasse ou de tir, voir 253000
- la fabrication de véhicules de sport autres que les bobsleighs, les toboggans, etc., voir divisions 29, 30
- la fabrication de bateaux pour les sports et les loisirs, voir 301200
- la fabrication de tables de billard, voir 324000
- la fabrication de bouchons d'oreille et de bouchons antibruit (par ex. pour la natation et la protection contre le bruit), voir 329900
- la fabrication de casques de sécurité, voir 329900
- la réparation d'articles de sport, voir 952900

324 Fabrication de jeux et jouets

3240 Fabrication de jeux et jouets

324000 Fabrication de jeux et jouets

Ce genre comprend la fabrication de poupées, de jouets et de jeux (y compris les jeux électroniques), de modèles réduits et de véhicules pour enfants (à l'exception des bicyclettes et tricycles en métal).

Ce genre comprend :
- la fabrication de poupées et de vêtements de poupées, de pièces et d'accessoires
- la fabrication de figurines
- la fabrication d'animaux jouets
- la fabrication de jouets à roues conçus pour être montés, y compris les bicyclettes et tricycles en plastique
- la fabrication d'instruments de musique jouets
- la fabrication de cartes à jouer

- la fabrication de jeux et de jouets en papier ou en carton
- la fabrication de jeux de société et de jeux similaires
- la fabrication de jeux de société électroniques
- la fabrication de modèles réduits et de modèles récréatifs similaires, de trains électriques, de jeux de construction, etc.
- la fabrication d'appareils de jeux de hasard et d'argent
- la fabrication de billards et de tables spéciales pour les jeux de casino, etc.
- la fabrication d'articles pour les fêtes foraines, les jeux de table ou les jeux de société
- la fabrication de puzzles et d'articles similaires
- la fabrication de drones jouets

Ce genre comprend également :
- la fabrication de jouets en tissu

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de consoles de jeux vidéo, voir 264000
- la fabrication de drones à des fins civiles, voir 303100
- la fabrication de bicyclettes, voir 309201
- la fabrication d'articles de farces et attrapes, voir 329900
- l'édition et la programmation de logiciels pour consoles de jeux vidéo, voir 582100, 621000

325 Fabrication d’instruments et de fournitures à usage médical et dentaire

3250 Fabrication d’instruments et de fournitures à usage médical et dentaire

Cette classe comprend la fabrication d'appareils de laboratoire, d'instruments chirurgicaux et médicaux, d'appareils et de fournitures chirurgicaux, d'équipements et de fournitures dentaires, d'articles d'orthodontie, de prothèses dentaires et d'appareils d'orthodontie. Elle comprend également la fabrication de meubles médicaux, dentaires et similaires, lorsque les fonctions spécifiques supplémentaires déterminent la finalité du produit (par ex. les fauteuils de dentiste dotés de fonctions hydrauliques intégrées).

325001 Fabrication de matériel orthopédique et prothétique

Ce genre comprend :
- la fabrication d'appareils orthopédiques et de prothèses
- la fabrication d'yeux en verre
- la fabrication de chaussures orthopédiques sur mesure et de semelles orthopédiques spéciales destinées à corriger les affections orthopédiques

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de chaussures spécifiques soutenant la voûte plantaire, voir 152000
- la fabrication de fauteuils roulants, voir 309202
- la fabrication de prothèses auditives, voir 266000

325002 Activités des laboratoires dentaires

Ce genre comprend :
- la fabrication de dents artificielles et d'accessoires dentaires
- la fabrication de prothèses dentaires et d'appareils orthodontiques

Ce genre ne comprend pas :

- la fabrication de pâtes et de poudres pour la fixation des prothèses dentaires, voir 204200
- les activités des cabinets dentaires de nature générale ou spécialisées (par ex. la dentisterie, l'endodontie et la dentisterie pédiatrique; la pathologie orale, les activités d'orthodontie), voir 862300

325003 Fabrication de lunettes

Ce genre comprend :
- la fabrication d'articles ophtalmiques, par ex. :
• lunettes
• lunettes de soleil
• lentilles rectifiées sur ordonnance
• lentilles de contact
• lunettes de protection

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail de lunettes de vue, de lentilles et de lunettes de soleil, voir 477401

325009 Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire n.c.a

Ce genre comprend :
- la fabrication de draps chirurgicaux, de fils/tissus stériles
- la fabrication d'obturations et de ciments dentaires (à l'exception des adhésifs et des ciments pour prothèses dentaires), de cires dentaires et d'autres préparations pour plâtres dentaires
- la fabrication de ciments de reconstruction osseuse
- la fabrication de fours de laboratoire dentaire
- la fabrication d'appareils de nettoyage à ultrasons pour laboratoires
- la fabrication de stérilisateurs de laboratoire
- la fabrication d'appareils de distillation de type laboratoire, de centrifugeuses de laboratoire
- la fabrication de mobilier médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, par ex. :
• tables d'opération
• tables d'examen
• lits d'hôpitaux avec accessoires mécaniques
• fauteuils de dentiste
- la fabrication d'articles spécialement conçus pour être utilisés exclusivement dans des implants médicaux, chirurgicaux ou vétérinaires (par ex. des plaques qui restent en permanence dans le corps (par ex. pour remplacer une partie ou la totalité d'un os))
- la fabrication de plaques et de vis osseuses, de seringues, d'aiguilles, de cathéters, de canules, etc.
- la fabrication d'instruments dentaires (y compris les fauteuils de dentiste incorporant des équipements dentaires)
- la fabrication de thermomètres médicaux
- la fabrication de masques de protection individuelle (par ex. FFP2, FFP3, masques chirurgicaux)

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'ouates, de gazes, de bandages et d'articles similaires (par ex. les pansements, les sparadraps, les cataplasmes, imprégnés ou enduits de substances pharmaceutiques), voir 212000

- la fabrication d'appareils électromédicaux et électrothérapeutiques, voir 266000

329 Activités manufacturières n.c.a.

3291 Fabrication d’articles de brosserie

329100 Fabrication d’articles de brosserie

Ce genre comprend :
- la fabrication de balais et de brosses (par ex. brosses de toilette, brosses ménagères, pinceaux, brosses fines, brosses techniques et industrielles, y compris les brosses constituant des parties de machines, balais mécaniques à main, serpillières et plumeaux, tampons et rouleaux à peindre, raclettes et autres brosses, balais et serpillières)
- la fabrication de brosses à chaussures et à vêtements

3299 Autres activités manufacturières n.c.a.

329900 Autres activités manufacturières n.c.a.

Ce genre comprend :
- la fabrication d'équipements de protection et de sécurité, par ex. :
• harnais de sécurité pour monteurs de lignes et autres harnais à usage professionnel
• gilets de sauvetage en liège
• casques de sécurité et autres équipements de sécurité personnelle (par ex. écrans/visières de protection, en plastique, tel que les casques de sport)
• vêtements de protection contre le feu
• casques de sécurité en métal et d'autres dispositifs de sécurité personnelle en métal
• bouchons d'oreille et bouchons anti-bruit (par ex. pour la natation et la protection contre le bruit)
• masques à gaz
• vêtements et accessoires de protection contre les risques biologiques
• gilets pare-balles
• combinaisons et accessoires pour salles blanches
- la fabrication de stylos et de crayons de toutes sortes, mécaniques ou non
- la fabrication de mines de crayons
- la fabrication de dateurs, de cachets ou de numéroteurs, d'appareils manuels pour l'impression d'étiquettes, d'imprimeries à main, de rubans encreurs préparés pour machines à écrire et de tampons encreurs
- la fabrication de globes
- la fabrication de parapluies, d'ombrelles, de parasols, de cannes, de cannes-sièges
- la fabrication de boutons, de boutons-pression et de fermetures à glissière
- la fabrication de cigarettes électroniques (vapes)
- la fabrication de briquets

- la fabrication d'articles à usage personnel (par ex. pipes, vaporisateurs de parfum, bouteilles isolantes et autres récipients isothermiques à usage personnel ou domestique, perruques, fausses barbes, faux sourcils)
- la fabrication d'articles divers (par ex : bougies, chandelles, etc.; fleurs, fruits et feuillages artificiels; farces et attrapes; tamis et cribles à main; mannequins pour tailleurs; cercueils)
- la fabrication de paniers, bouquets, couronnes de fleurs et articles similaires
- les activités des taxidermistes
- la fabrication de modèles réduits destinés à la démonstration

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de mèches pour briquets, voir 139600
- la fabrication de vêtements de travail, voir 142300
- la fabrication de gadgets en papier, voir 172500
- la fabrication de couvre-chef en plastique à l'exception des casques de sécurité, voir 222600
- la fabrication de masques de protection individuelle, par ex. FFP2, FFP3, masques chirurgicaux, voir 325009

33 Réparation, entretien et installation de machines et d’équipements

Cette division comprend la réparation spécialisée de biens produits dans le secteur manufacturier dans le but de remettre en état de marche des machines, des équipements et d'autres produits. Elle comprend également l'entretien général ou de routine (c'est-à-dire la maintenance) de ces produits afin d'assurer leur bon fonctionnement et d'éviter les pannes et les réparations inutiles.

Cette division comprend uniquement les activités de réparation et d'entretien spécialisées. Dans ce cas, la classification des unités engagées dans ces activités de réparation et de fabrication est effectuée selon le principe de la valeur ajoutée, qui assigne souvent ces activités combinées à la fabrication du bien. Le même principe s'applique au commerce et à la réparation combinés.

La reconstruction ou la refabrication de machines et d'équipements est considérée comme une activité manufacturière et est incluse dans d'autres divisions de cette section.

Cette division comprend également l'installation spécialisée de machines.

Cette division ne comprend pas :
- le nettoyage de machines industrielles, voir 812202
- l'installation d'équipements faisant partie intégrante de bâtiments ou de structures similaires, par ex. l'installation de câbles électriques, d'escaliers roulants ou de systèmes de climatisation, est classée dans la construction
- la réparation et l'entretien d'ordinateurs et d'équipements de communication, voir 95100
- la réparation et l'entretien d'articles ménagers, voir 95200
- la réparation et l'entretien de biens utilisés comme biens d'équipement et comme biens de consommation sont généralement classés comme réparation et entretien de biens ménagers (par ex. réparation de mobilier de bureau et de ménage), voir 952400
- la réparation et l'entretien de véhicules à moteur et de motocycles, voir 95300

331 Réparation et entretien d’ouvrages en métaux, de machines et d’équipements

Ce groupe comprend la réparation spécialisée de biens produits dans le secteur manufacturier dans le but de remettre en état de marche ces produits métalliques, machines, équipements et autres produits. La maintenance générale ou de routine (c'est-à-dire l'entretien) de ces produits afin d'assurer leur bon fonctionnement et d'éviter les pannes et les réparations inutiles est incluse.

Ce groupe ne comprend pas :

- la reconstruction ou la refabrication de machines et d'équipements, voir la classe correspondante dans les divisions 25 à 30
- le nettoyage de machines industrielles, voir 812202
- la réparation et l'entretien d'ordinateurs et d'équipements de communication, voir 9510
- la réparation et l'entretien d'articles ménagers, voir 952

3311 Réparation et entretien d’ouvrages en métaux

331100 Réparation et entretien d’ouvrages en métaux

Ce genre comprend la réparation et l'entretien des produits métalliques de la division 25.

Ce genre comprend :

- la réparation de cuves, de réservoirs et de conteneurs en métal
- la réparation et l'entretien de tuyaux et de canalisations
- la réparation de postes de soudure mobiles
- la réparation de fûts d'expédition en acier
- la réparation et l'entretien de générateurs de vapeur ou d'autres générateurs de vapeur
- la réparation et l'entretien d'installations auxiliaires destinées à être utilisées avec des générateurs de vapeur :
  • condenseurs, économiseurs, surchauffeurs, collecteurs de vapeur et accumulateurs
- la réparation et l'entretien de réacteurs nucléaires, à l'exception des séparateurs d'isotopes
- la réparation et l'entretien de pièces pour chaudières marines ou électriques
- la réparation de chaudières et de radiateurs de chauffage
- la réparation et l'entretien d'armes à feu et de munitions, y compris la réparation d'armes de sport et de loisir

Ce genre ne comprend pas :

- l'affûtage de lames et de scies, voir 331200
- la réparation et l'entretien de chariots de supermarché, voir 331700
- la réparation de systèmes de chauffage central, etc., voir 432202
- la réparation de dispositifs de verrouillage mécanique, de coffres-forts, etc., voir 800909

3312 Réparation et entretien de machines

331200 Réparation et entretien de machines

Ce genre comprend la réparation et l'entretien de machines et d'équipements industriels et commerciaux (par ex. l'affûtage ou l'installation de lames et de scies); la fourniture de services de réparation par soudure (par ex. pour les activités liées à l'automobile ou générales); la réparation de machines et d'équipements agricoles et d'autres machines et équipements lourds et industriels (par ex. chariots élévateurs et autres équipements de manutention, machines-outils, équipements de réfrigération commerciale, équipements de construction et machines minières), y compris les machines et les équipements de la division 28.
Ce genre comprend :
- la réparation et l'entretien de moteurs, à l'exception des véhicules à moteur, des navires, des bateaux et des aéronefs
- la réparation et l'entretien de moteurs ferroviaires
- la réparation et l'entretien de pompes, de compresseurs et d'équipements connexes
- la réparation et l'entretien des machines à fluide
- la réparation de soupapes
- la réparation d'engrenages et d'éléments d'entraînement
- la réparation et l'entretien de fours industriels
- la réparation et l'entretien d'équipements de levage et de manutention
- la réparation et l'entretien d'équipements de réfrigération industrielle et de purification de l'air
- la réparation et l'entretien de machines à usage général de type commercial
- la réparation d'outils manuels à moteur
- la réparation et l'entretien de machines-outils et d'accessoires pour la coupe et le formage des métaux
- la réparation et l'entretien d'autres machines-outils
- la réparation et l'entretien de tracteurs agricoles
- la réparation et l'entretien de machines agricoles et de machines forestières et d'exploitation forestière
- la réparation et l'entretien de machines pour la métallurgie
- la réparation et l'entretien de machines pour l'extraction minière, la construction et l'exploitation pétrolière et gazière
- la réparation et l'entretien de machines pour la transformation des aliments, des boissons et du tabac
- la réparation et l'entretien de machines pour la production de textiles, de vêtements et de cuir
- la réparation et l'entretien de machines pour la fabrication du papier
- la réparation et l'entretien de machines pour le plastique et le caoutchouc
- la réparation et l'entretien d'autres machines à usage spécifique de la division 28
- la réparation et l'entretien de matériel de pesage
- la réparation et l'entretien de distributeurs automatiques
- la réparation et l'entretien de caisses enregistreuses
- la réparation et l'entretien de photocopieuses
- la réparation de calculatrices, électroniques ou non
- la réparation de machines à écrire
Ce genre ne comprend pas :
- la réparation et l'entretien des moteurs de navires et de bateaux civils, voir 331500

- la réparation et l'entretien de moteurs d'avions civils, voir 331600
- la réparation et l'entretien de moteurs de véhicules militaires de combat, de navires, de bateaux, d'aéronefs et d'engins spatiaux, voir 331800
- l'installation, la réparation et l'entretien de fours et d'autres équipements de chauffage, voir 432202
- l'installation, la réparation et l'entretien d'ascenseurs et d'escaliers mécaniques, voir 432409
- la réparation et l'entretien d'ordinateurs, voir 951000
- la réparation et l'entretien de moteurs pour véhicules à moteur, voir 953101

3313 Réparation et entretien de matériels électroniques et optiques

331300 Réparation et entretien de matériels électroniques et optiques

Ce genre comprend la réparation et l'entretien des biens produits dans les groupes 265, 266 et 267, à l'exception de ceux qui sont considérés comme des articles ménagers.

Ce genre comprend :

- la réparation et l'entretien des équipements de mesure, d'essai, de navigation et de contrôle du groupe 265, par ex. :
  • instruments pour moteurs d'avion
  • équipements de contrôle des émissions automobiles
  • instruments météorologiques
  • équipements d'essai et d'inspection des propriétés physiques, électriques et chimiques
  • instruments d'arpentage
  • instruments de détection et de surveillance des radiations
- la réparation et l'entretien d'équipements d'irradiation, électromédicaux et électrothérapeutiques du genre 266000, par ex. :
  • matériel d'imagerie par résonance magnétique (IRM)
  • appareils d'échographie médicale
  • stimulateurs cardiaques
  • appareils auditifs
  • électrocardiographes
  • matériel d'endoscopie électromédicale
  • appareils d'irradiation
- la réparation et l'entretien d'instruments et d'équipements optiques du genre 267000, si l'utilisation est principalement commerciale, par ex. :
  • jumelles
  • microscopes (à l'exception des microscopes électroniques et à protons)
  • télescopes
  • prismes et lentilles (sauf ophtalmiques)
  • matériel photographique

Ce genre ne comprend pas :

- la réparation et l'entretien de photocopieuses, voir 331200
- la réparation et l'entretien d'ordinateurs et d'équipements périphériques, voir 951000
- la réparation et l'entretien de projecteurs d'ordinateurs, voir 951000
- la réparation et l'entretien d'équipements de communication, voir 951000
- la réparation et l'entretien des caméras de télévision et de vidéo professionnelles, voir 951000

- la réparation de caméras vidéo et de télévision grand public, voir 952100
- la réparation de montres et d'horloges, voir 952500

3314 Réparation et entretien d’équipements électriques

331400 Réparation et entretien d’équipements électriques

Ce genre comprend la réparation et l'entretien des biens de la division 27.
Ce genre comprend :
- la réparation et l'entretien de transformateurs de puissance, de distribution et spécialisés
- la réparation et l'entretien de moteurs électriques, de générateurs et de groupes électrogènes
- la réparation et l'entretien d'appareils de commutation et de tableaux de distribution
- la réparation et l'entretien de relais et de commandes industrielles
- la réparation et l'entretien de batteries primaires et de batteries d'accumulateurs
- la réparation et l'entretien d'équipements d'éclairage électrique
- réparation et entretien de dispositifs de câblage porteurs de courant et de dispositifs de câblage non porteurs de courant pour le câblage des circuits électriques
Ce genre comprend également :
- la réparation et l'entretien d'installations de recharge pour voitures
Ce genre ne comprend pas :
- la réparation et l'entretien de moteurs électriques pour bateaux, véhicules à moteur et motocycles, voir 331500, 953101, 953200
- la réparation et l'entretien d'ordinateurs et d'équipements informatiques périphériques, voir 951000
- réparation et entretien d'équipements de télécommunication, voir 951000
- réparation et entretien d'appareils électroniques grand public, voir 952100
- réparation et entretien d'appareils ménagers, voir 952200
- la réparation de montres et d'horloges, voir 952500

3315 Réparation et entretien de bateaux et navires civils

331500 Réparation et entretien de bateaux et navires civils

Ce genre comprend la réparation et l'entretien de navires et d'embarcations civils.
Ce genre comprend :
- la réparation et l'entretien courant de navires civils
- la réparation et l'entretien de bateaux de plaisance
- la réparation et l'entretien des moteurs de navires et de bateaux civils, y compris les moteurs hors-bord électriques
- la réparation et l'entretien de structures flottantes
Ce genre ne comprend pas :
- la révision en usine de moteurs pour navires et bateaux civils et de sport/plaisance, voir 281100
- la révision et la reconstruction en usine de navires et de bateaux civils, voir 301100

- la révision et la reconstruction en usine de navires et de bateaux de sport/plaisance, voir 301200
- la réparation et l'entretien de navires et bateaux militaires, voir 331800
- la réparation et l'entretien des moteurs de navires et bateaux militaires, voir 331800

3316 Réparation et entretien d'aéronefs et d'engins spatiaux civils

331600 Réparation et entretien d'aéronefs et d'engins spatiaux civils

Ce genre comprend la réparation et l'entretien d'aéronefs civils et d'engins spatiaux.
Ce genre comprend :
- la réparation et l'entretien d'aéronefs civils (à l'exception de la conversion, de la révision et de la reconstruction en usine)
- la réparation et l'entretien de moteurs d'avions civils
Ce genre ne comprend pas :
- la révision et la reconstruction en usine d'aéronefs civils, voir 303100
- la révision en usine de moteurs d'avions civils, voir 303100
- la réparation et l'entretien de véhicules de combat, d'aéronefs et d'engins spatiaux militaires, voir 331800

3317 Réparation et entretien d'autres équipements de transport civils

331700 Réparation et entretien d'autres équipements de transport civils

Ce genre comprend la réparation et l'entretien d'autres équipements de transport de la division 30.
Ce genre comprend :
- la réparation et l'entretien des locomotives et la conversion des wagons de chemin de fer
- la réparation de buggies et de wagons à traction animale
- la réparation et l'entretien de véhicules pour personnes à mobilité réduite
- la réparation de véhicules à traction manuelle ou animale
- la réparation et l'entretien de chariots de supermarché
Ce genre ne comprend pas :
- la révision et la reconstruction en usine de locomotives et de wagons, voir 302000
- la réparation et l'entretien de moteurs de locomotives, voir 331200
- la réparation et l'entretien de véhicules militaires de combat, voir 331800
- la réparation de bicyclettes, voir 952900
- la réparation et l'entretien de motocyclettes, voir 953200

3318 Réparation et entretien de véhicules de combat, de navires, de bateaux, d'aéronefs et d'engins spatiaux militaires

331800 Réparation et entretien de véhicules de combat, de navires, de bateaux, d'aéronefs et d'engins spatiaux militaires

Ce genre comprend la réparation et l'entretien de véhicules militaires de combat, de navires, de bateaux, d'aéronefs et d'engins spatiaux.
Ce genre comprend :

- la réparation et l'entretien d'aéronefs et d'engins spatiaux militaires
- la réparation et l'entretien de véhicules militaires de combat
- la réparation et l'entretien de navires militaires, de bateaux et de structures flottantes
- la réparation et l'entretien de moteurs de véhicules militaires de combat, de navires, de bateaux, d'aéronefs et d'engins spatiaux

Ce genre ne comprend pas :
- la révision en usine de moteurs de navires et de bateaux militaires, voir 281100
- la révision et la reconstruction en usine de véhicules militaires de combat, de navires, de bateaux, de structures flottantes, d'aéronefs et d'engins spatiaux, voir 301300, 303200, 304000
- la révision et la conversion en usine d'avions militaires ou de moteurs d'avions, voir 303200
- l'entretien et la réparation de bateaux, de navires, d'aéronefs et d'engins spatiaux civils et d'autres embarcations, voir 331500, 331600

3319 Réparation et entretien d'autres équipements

331900 Réparation et entretien d'autres équipements

Ce genre comprend la réparation et l'entretien des équipements non couverts par d'autres groupes de cette division.

Ce genre comprend :
- la réparation des filets de pêche, y compris le raccommodage
- la réparation de cordes, de gréements, de toiles et de bâches
- la réparation de sacs de stockage d'engrais et de produits chimiques
- la réparation ou la remise en état de palettes en bois, de fûts ou de tonneaux d'expédition et d'articles similaires
- la réparation d'appareils de jeux de hasard et d'argent
- la réparation de lits d'hôpitaux

Ce genre ne comprend pas :
- la réparation de meubles de maison et de bureau, voir 952400
- la réparation de bicyclettes, voir 952900
- la réparation et la modification de vêtements, voir 952900

332 Installation de machines et d'équipements industriels

3320 Installation de machines et d'équipements industriels

332000 Installation de machines et d'équipements industriels

Ce genre comprend l'installation spécialisée de machines. Toutefois, l'installation d'équipements faisant partie intégrante de bâtiments ou de structures similaires (par ex. l'installation d'escaliers roulants, de câblages électriques, de systèmes d'alarme ou de systèmes de climatisation) est classée en tant que construction.

Ce genre comprend :
- l'installation de machines industrielles dans des installations industrielles
- l'installation et l'assemblage d'équipements de contrôle des processus industriels

- l'installation d'autres équipements industriels, par ex. :
• équipements de communication
• ordinateurs centraux et similaires
• équipements d'irradiation et électromédicaux, etc.
- le démantèlement de machines et d'équipements de grande taille
- les activités des mécaniciens-monteurs
- le montage de machines
- l'installation d'équipements de bowling
- l'installation de machines et d'équipements d'entrepôt

Ce genre comprend également :
- l'installation de rayonnages à grande échelle, d'entrepôts (ne faisant pas partie intégrante du bâtiment)
- l'installation de dispositifs de recharge autonomes

Ce genre ne comprend pas :
- l'installation de dispositifs de recharge dans des boîtiers muraux, voir section F
- la construction d'entrepôts complets, voir 410001
- l'installation d'ascenseurs, d'escaliers mécaniques, de portes automatiques, de systèmes de nettoyage par aspiration, etc., voir 432409
- l'installation de portes, d'escaliers, d'équipements de magasins, de meubles, etc., voir 433202
- le montage de charpentes métalliques pour rayonnages d'entrepôts, voir 434209
- l'installation d'ordinateurs personnels, voir 629000

D PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ

Cette section comprend la production, le stockage, le contrôle, la distribution, le commerce et le courtage d'énergie électrique ou de combustibles gazeux pour la fourniture d'énergie par le biais d'un réseau permanent de lignes, de conduites et de canalisations.
L'approvisionnement en énergie des parcs industriels ou des bâtiments résidentiels est inclus.
Cette section comprend donc l'exploitation des infrastructures d'électricité et de gaz.
La section comprend également le chauffage et le refroidissement (par ex. la fourniture de vapeur et d'air conditionné) par le biais d'un réseau permanent.
Cette section ne comprend pas :
- l'extraction de gaz naturel brut, voir 062000
- la distribution d'eau et le traitement des eaux usées, voir divisions 36, 37
- le transport de gaz par gazoduc, c'est-à-dire sans passer par le réseau de distribution, voir 495000

35 Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné

351 Production, transport et distribution d'électricité

Ce groupe comprend la production d'énergie électrique, le transport des installations de production vers les centres de distribution et la distribution aux utilisateurs finaux. Le commerce et le stockage de l'énergie électrique sont également inclus.
Ce groupe ne comprend pas :
- la production et la distribution séparées de vapeur et de chaleur, voir 353
- les activités des courtiers ou agents en énergie électrique qui organisent la vente d'électricité par le biais de systèmes de distribution d'énergie exploités par d'autres, voir 354

3511 Production d'électricité à partir de sources non renouvelables

351100 Production d'électricité à partir de sources non renouvelables

Ce genre comprend :
- l'exploitation d'installations de production qui produisent de l'électricité à partir de sources non renouvelables (par ex. gaz naturel, charbon et autres combustibles fossiles) et à partir de sources non renouvelables sans émissions (par ex. nucléaire)
Ce genre ne comprend pas :
- la production d'électricité à partir de sources renouvelables, voir 351200
- la production d'électricité dans le cadre d'activités de stockage d'électricité, voir 351600
- le prétraitement des déchets en vue de leur valorisation énergétique, voir 382200

3512 Production d'électricité à partir de sources renouvelables

351200	Production d’électricité à partir de sources renouvelables

Ce genre comprend :
- l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de sources renouvelables (par ex. biocarburants gazeux, hydroélectricité, énergie éolienne côtière et marine, énergie solaire photovoltaïque, énergie solaire thermique, énergie géothermique et énergie des marées, des vagues et des océans)

Ce genre ne comprend pas :
- la production d'électricité à partir de sources non renouvelables, voir 351100
- la production d'électricité dans le cadre d'activités de stockage d'électricité, voir 351600
- le prétraitement des déchets en vue de leur valorisation énergétique, voir 382200

3513 Transport d’électricité

351300	Transport d’électricité

Ce genre comprend :
- l'exploitation des réseaux de transport à haute tension qui acheminent l'électricité depuis l'installation de production jusqu'au réseau de distribution

3514 Distribution d’électricité

351400	Distribution d’électricité

Ce genre comprend :
- l'exploitation de systèmes de distribution à haute, moyenne et basse tension (par ex. lignes, poteaux, compteurs et câblage) qui acheminent l'énergie électrique reçue de l'installation de production ou du réseau de transport jusqu'à l'utilisateur final
- la location et l'affermage de réseaux de distribution d'électricité
- la distribution de l'électricité dans les conduites/réseaux électriques

3515 Commerce d’électricité

351500	Commerce d’électricité

Ce genre comprend :
- la vente d'électricité pour compte propre

Ce genre comprend également :
- l'exploitation d'installations de recharge pour les véhicules électriques (par ex. voitures électriques, motocycles, bicyclettes)
- l'exploitation d'installations de recharge pour appareils électroniques (par ex. téléphones

Ce genre ne comprend pas :
- la vente d'électricité pour le compte de tiers, voir 354000

3516 Stockage de l’électricité

351600	Stockage de l’électricité

Ce genre comprend :
- la conversion de l'énergie électrique en une forme d'énergie qui peut être stockée, le stockage de cette énergie et la reconversion ultérieure de cette énergie en énergie électrique (par ex. l'exploitation d'installations de stockage de pompes, d'installations de stockage d'air comprimé ou d'installations de stockage de batteries)
- la distribution de l'électricité stockée dans les réseaux électriques

Ce genre ne comprend pas :
- la production d'électricité non stockée, voir 351100, 351200

352 Production de gaz et distribution de combustibles gazeux par conduites

Ce groupe comprend la fabrication de gaz, le stockage et la distribution de gaz naturel ou synthétique à l'utilisateur par l'intermédiaire d'un réseau de canalisations.

Ce groupe ne comprend pas :
- l'extraction de gaz naturel brut, voir 062000
- les activités des courtiers ou des agents qui organisent la vente de combustibles gazeux par l'intermédiaire de réseaux de distribution de gaz exploités par d'autres, voir 354
- le transport, généralement sur de longues distances, de gaz par gazoduc, voir 495000
- l'exploitation séparée de gazoducs, généralement sur de longues distances, reliant les producteurs aux distributeurs de gaz, ou entre des centres urbains, voir 495000

3521 Production de gaz

352100	Production de gaz

Ce genre comprend :
- la production de combustibles gazeux destinés à la fourniture d'énergie par l'intermédiaire d'un réseau de distribution de gaz (par ex. par carbonisation du charbon, gazéification du lignite, électrolyse ou méthanisation)
- la production de combustibles gazeux destinés à la fourniture d'énergie avec un pouvoir calorifique spécifique, par purification, mélange et autres procédés à partir de gaz de différents types, y compris le gaz naturel ou l'hydrogène
- la production de biogaz à des fins d'approvisionnement en gaz (par ex. à partir de boues d'épuration, de fumier ou de déchets)
- la production de biocarburants gazeux pour la fourniture d'énergie par l'intermédiaire d'un réseau de distribution de gaz

Ce genre comprend également :
- l'épuration du biogaz pour la fourniture d'énergie par le biais d'un réseau permanent
- la regazéification du gaz naturel en vue de sa distribution par le biais d'un réseau permanent

Ce genre ne comprend pas :
- l'extraction de gaz naturel brut, voir 062000

- la production de gaz de cokerie, voir 191000
- la fabrication de produits pétroliers raffinés, voir 192000
- la production de gaz de pétrole liquéfié (GPL), voir 192000
- la fabrication de gaz industriels, voir 201100
- la production d'hydrogène, non destinée à la fourniture d'énergie par l'intermédiaire d'un réseau, voir 201100
- la fabrication de gaz organiques de base, non destinée à la fourniture d'énergie par l'intermédiaire d'un réseau, voir 201400
- la production de gaz de haut fourneau, voir 241000

3522 Distribution de combustibles gazeux par conduites

352200 Distribution de combustibles gazeux par conduites

Ce genre comprend :
- le transport, la distribution et la fourniture de combustibles gazeux de toutes sortes par l'intermédiaire d'un réseau de canalisations
- la location et l'affermage de réseaux de distribution de gaz

Ce genre ne comprend pas :
- le transport, généralement sur de longues distances, de gaz par des pipelines, voir 495000

3523 Commerce de combustibles gazeux par conduites

352300 Commerce de combustibles gazeux par conduites

Ce genre comprend :
- la vente de combustibles gazeux par l'intermédiaire du réseau pour son propre compte

Ce genre ne comprend pas :
- la vente de combustibles gazeux par réseau pour le compte d'autrui, voir 354000
- le commerce de gros de combustibles gazeux en bouteille, voir 468102
- le commerce de détail de combustibles gazeux pour véhicules automobiles et motocycles, voir 4730
- le commerce de détail de fuel domestique et de gaz en bouteille, voir 477800

3524 Stockage de gaz dans le cadre de services d’approvisionnement en réseau

352400 Stockage de gaz dans le cadre de services d’approvisionnement en réseau

Ce genre comprend :
- le stockage de combustibles gazeux
- le stockage de l'hydrogène gazeux

Ce genre ne comprend pas :
- la liquéfaction du gaz pour le transport sur les sites miniers, voir 091000
- le stockage de combustibles gazeux ne faisant pas partie des services de fourniture d'énergie en réseau, voir 521000

353 Production et distribution de vapeur et d’air conditionné

3530 Production et distribution de vapeur et d’air conditionné

353000 Production et distribution de vapeur et d’air conditionné

Ce genre comprend :
- la production, la collecte et la distribution de vapeur et d'eau chaude pour le chauffage, l'électricité et d'autres usages
- la production et la distribution d'air refroidi (par ex. pour la climatisation)
- la production et la distribution d'eau réfrigérée à des fins de refroidissement
- la production de glace à partir d'eau naturelle à des fins de refroidissement

Ce genre comprend également :
- le stockage de l'énergie thermique

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de glace alimentaire, voir 105200
- la production de chaleur/vapeur par transformation de déchets, voir 382200

354 Activités des courtiers et agents pour l’électricité et le gaz naturel

3540 Activités des courtiers et agents pour l’électricité et le gaz naturel

354000 Activités des courtiers et agents pour l’électricité et le gaz naturel

Ce genre comprend :
- les activités des courtiers ou des agents qui organisent la vente d'électricité par l'intermédiaire de systèmes de distribution d'électricité exploités par d'autres personnes
- les activités des courtiers ou agents en gaz, qui organisent la vente de combustibles gazeux par l'intermédiaire de réseaux de distribution de gaz exploités par des tiers
- les activités des courtiers et des agents pour les échanges de matières premières et de capacités de distribution de combustibles gazeux
- les activités de courtiers et d'agents pour l'exploitation de l'électricité, la distribution et les échanges de capacités de transmission pour l'énergie électrique

Ce genre ne comprend pas :
- le stockage et la distribution ou la fourniture d'énergie électrique à l'utilisateur (par l'intermédiaire d'un réseau de distribution) par le producteur (pour son propre compte), voir 351
- le stockage et la distribution ou la fourniture de combustibles gazeux à l'utilisateur par l'intermédiaire d'un réseau de distribution par le producteur (pour son propre compte), voir 352
- les activités de service d'intermédiation pour le transport de combustibles gazeux, voir 523100

E PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION

Cette section comprend les activités liées à la gestion, la collecte, le prétraitement, la récupération et l'élimination, de diverses formes de déchets (par ex. les déchets solides ou non solides, industriels ou ménagers) et leur organisation.
Le résultat du processus de traitement des déchets ou des eaux usées peut être éliminé ou devenir un intrant dans d'autres processus de production.
Les matières premières secondaires sont des matériaux et des produits qui peuvent être utilisés comme matières premières par simple réutilisation ou par le biais du recyclage et de la récupération des déchets. Les activités d'approvisionnement en eau sont également regroupées dans cette section, car elles sont souvent menées en liaison avec le traitement des eaux usées ou par des unités qui s'en occupent également.
Les activités comprennent également l'assainissement des bâtiments et des sites contaminés, des sols, des eaux de surface et souterraines (par ex. les océans, les mangroves, les mers), etc.
Les unités qui prennent généralement en charge les procédures de gestion des déchets de leurs clients et deviennent les clients du transporteur de déchets, puis facturent à leur tour le service de gestion des déchets à leurs clients, sont classées dans la division 38. Même si ces unités ne fournissent pas elles-mêmes les services correspondants, elles sont responsables de leur exécution. Cette activité est considérée comme une externalisation complète d'un service.
Cette section ne comprend pas :
- les activités de négoce de déchets en tant qu'agents, voir 461800
- les activités de commerce de déchets en tant que grossistes, voir 468700

36 Captage, traitement et distribution d'eau

Cette division comprend la collecte, le traitement et la distribution de l'eau aux utilisateurs finaux. Elle comprend la collecte de l'eau à partir de diverses sources, ainsi que la distribution par divers moyens.

360 Captage, traitement et distribution d'eau

3600 Captage, traitement et distribution d'eau

360000 Captage, traitement et distribution d'eau

Ce genre comprend :
- le captage de l'eau des rivières, des lacs et des nappes phréatiques
- le traitement de l'eau pour l'approvisionnement en eau
- le dessalement de l'eau de mer ou de l'eau souterraine pour produire de l'eau comme principal produit d'intérêt
- la distribution de l'eau par des canalisations, des camions ou d'autres moyens
- la collecte de l'eau de pluie

Ce genre comprend également :
- l'exploitation de canaux d'irrigation
- la location et l'affermage de réseaux de distribution d'eau

Ce genre ne comprend pas :
- la fourniture de services d'irrigation à des fins agricoles, voir 016100
- la production d'eaux minérales naturelles et d'autres eaux en bouteille, voir 110700
- le traitement des eaux usées en vue de prévenir la pollution, voir 370002
- l'installation de compteurs d'eau, voir 432201
- le transport de l'eau par des canalisations, sans passer par le réseau, voir 495000
- le relevé des compteurs d'eau par des tiers, voir 829900

37 Collecte et traitement des eaux usées

Cette division comprend l'exploitation de réseaux d'égouts ou d'installations de traitement des eaux usées qui collectent, traitent et rejettent les eaux usées dans des masses d'eau ou exploitent des bassins de retenue de surface.
Cette division comprend également l'exploitation d'installations de traitement des eaux usées pour la réutilisation (par ex. des eaux usées agricoles, industrielles, de nettoyage des routes ou des eaux de pluie collectées).

370 Collecte et traitement des eaux usées

3700 Collecte et traitement des eaux usées

370001 Nettoyage des canalisations et égouts

Ce genre comprend :
- l'entretien et le nettoyage des égouts et des canalisations, y compris le curage des égouts

Ce genre comprend également :
- la vidange et le nettoyage des fosses d'aisance et des fosses septiques, des éviers et des fosses à eaux usées
- l'entretien des toilettes chimiques

Ce genre ne comprend pas :
- la décontamination des eaux de surface et des eaux souterraines sur le lieu de la pollution, voir 390000
- le nettoyage et le débouchage des tuyaux d'évacuation dans les bâtiments, voir 432201
- la location de toilettes portables, voir 773909

370002 Collecte et traitement des eaux usées

Ce genre comprend :
- l'exploitation d'installations de traitement des eaux usées pour la réutilisation (par ex. des eaux usées agricoles, industrielles, de nettoyage des routes ou des eaux de pluie collectées), ou pour la recharge artificielle ou l'augmentation des nappes d'eau souterraines
- la collecte et le transport des eaux usées provenant des utilisateurs (par ex. des ménages ou des unités industrielles)

- la collecte et le transport des eaux de pluie au moyen de réseaux d'égouts, de collecteurs, de réservoirs et d'autres moyens de transport (véhicules d'assainissement, etc.)
Ce genre comprend également :
- la lyophilisation des boues d'épuration par les stations d'épuration des eaux usées
Ce genre ne comprend pas :
- le traitement ultérieur des boues extraites des eaux usées, voir division 38 :
• digestion anaérobie, voir 382
• traitement aérobie comme le compostage, voir 382100
• incinération avec récupération d'énergie, voir 382200
• incinération sans récupération d'énergie, voir 383100
- la construction ou réparation de systèmes d'égouts, voir 422100

38 Collecte, valorisation et élimination des déchets
Cette division comprend la collecte, le prétraitement en vue de la valorisation ou de l'élimination, la valorisation et l'élimination des déchets et leur organisation. La collecte de déchets, qui sert uniquement à la valorisation ou à l'élimination ultérieure des déchets collectés par la même unité, doit être considérée comme une activité de valorisation ou d'élimination des déchets.
Cette division comprend également :
- le transport local de déchets et l'exploitation d'installations de valorisation des matériaux, c'est-à-dire d'installations qui transforment les déchets, y compris la ferraille, triés ou non, en matières premières sec
Cette division ne comprend pas :
- le commerce de gros de déchets, voir division 46

381 Collecte des déchets
Ce groupe comprend la collecte des déchets des ménages et des entreprises (par ex. au moyen de poubelles ou de conteneurs). Il comprend la collecte des déchets dangereux et non dangereux (par ex. couches, batteries usagées, déchets de démolition, huiles usées provenant des ménages et des navires).

3811 Collecte des déchets non dangereux

381100 Collecte des déchets non dangereux
Ce genre comprend :
- la collecte des déchets solides non dangereux (c'est-à-dire des ordures) dans une zone locale (par ex. la collecte des déchets des ménages et des entreprises) au moyen de poubelles, de bacs roulants, de conteneurs, qui peuvent contenir des matériaux récupérables mélangés
- la collecte des matériaux recyclables (séparés ou non)
- la collecte des déchets non dangereux d'origine animale ou végétale
- la collecte des huiles et graisses de cuisine usagées
- la collecte des déchets dans les lieux publics
- la collecte des déchets de jardin
Ce genre comprend également :

- la collecte des déchets de construction et de démolition
- la collecte et l'enlèvement des débris
- la collecte des déchets produits par les installations industrielles
- l'exploitation d'installations de transfert de d

Ce genre ne comprend pas :
- la collecte des eaux usées, voir division 37
- la collecte des déchets dangereux, voir 381200
- l'exploitation d'installations de tri des déchets valorisables, voir 382
- l'exploitation d'installations de valorisation, voir 382
- l'exploitation de décharges pour l'élimination des déchets non dangereux et le stockage permanent des déchets non dangereux, voir 383200

3812 Collecte des déchets dangereux

381200 Collecte des déchets dangereux

Ce genre comprend la collecte des déchets dangereux (par ex. déchets explosifs, oxydants, inflammables, toxiques, irritants, cancérigènes, corrosifs, infectieux et autres substances) et des préparations nocives pour la santé humaine et l'environnement. Les activités peuvent également comprendre l'identification, le traitement, l'emballage et l'étiquetage des déchets à des fins de transport.

Ce genre comprend :
- la collecte de déchets dangereux, par ex. :
  • huiles usées provenant de navires ou de garages
  • peintures et vernis
  • déchets bio-dangereux
  • déchets dangereux d'origine animale
  • déchets nucléaires
  • collecte de produits pharmaceutiques périmés
  • piles usagées

Ce genre comprend également :
- l'exploitation d'installations de transfert de déchets dangereux

Ce genre ne comprend pas :
- la collecte de déchets non dangereux, voir 381100
- l'exploitation de décharges pour l'élimination de déchets dangereux et le stockage permanent de déchets dangereux, voir 383200
- l'assainissement et le nettoyage de bâtiments, de sites miniers, de sols ou de nappes phréatiques contaminés, par ex. l'élimination de l'amiante, voir 390000

382 Valorisation des déchets

Ce groupe comprend le prétraitement et la valorisation des déchets, qu'ils soient dangereux ou non. Il comprend la récupération des matériaux, la récupération d'énergie résultant du traitement thermique des déchets et d'autres formes de récupération des déchets. Le traitement préalable à la valorisation de diverses formes de déchets par différents moyens est également inclus dans ce groupe.

Ce groupe ne comprend pas :
- le traitement et l'élimination des eaux usées, voir 370002
- l'élimination des déchets sans récupération, voir 383

3821 Récupération de matériaux

382100 Récupération de matériaux

Ce genre comprend le traitement des déchets métalliques et non métalliques, y compris les déchets et autres articles, pour les transformer en matières premières secondaires.
Est également compris la récupération de matériaux à partir de flux de déchets sous la forme de : (1) la séparation et le tri de matériaux récupérables à partir de flux de déchets non dangereux; ou (2) la séparation et le tri de matériaux récupérables mélangés (par ex. papier, plastiques, canettes de boisson usagées et métaux) dans des catégories distinctes.
Les exemples de processus de transformation mécanique ou chimique pouvant être mis en œuvre comprennent :
- le broyage mécanique et le déchiquetage des déchets métalliques, (par ex. provenant de voitures, de machines à laver ou de vélos usagés)
- la réduction mécanique de grosses pièces métalliques (par ex. wagons de chemin de fer)
- la récupération du fer dans le clinker
- la récupération des métaux contenus dans les déchets photographiques (par ex. solutions de fixation ou films et papiers photographiques)
- le démantèlement d'épaves de tout type (automobiles, navires, ordinateurs, téléviseurs et autres équipements) en vue de la récupération de matériaux
- la production de poudres de caoutchouc à partir de déchets et de débris de caoutchouc, y compris la décontamination, la division (élimination) des fractions et la dévulcanisation
- le tri et le traitement mécanique (par ex. nettoyage, broyage) des matières plastiques pour produire des matières premières secondaires
- le traitement (vieillissement, nettoyage, tri) des mâchefers d'incinération en matières premières secondaires (métaux, agrégats)
- le broyage, nettoyage et tri du verre
- le broyage, nettoyage et tri d'autres déchets (par ex. déchets de démolition, pour obtenir des matières premières secondaires)
- la transformation de déchets alimentaires, de boissons et de tabac et de substances résiduelles en matières premières secondaires
- la récupération d'huiles usagées, transformation d'huiles et de graisses de cuisson usagées en matières premières secondaires
- l'extraction d'argent à partir de déchets chimiques, autrement que par raffinage électrolytique
- la récupération du phosphore provenant de l'incinération des boues d'épuration
- la récupération de produits textiles et d'habillement par des procédés mécaniques, thermiques ou chimiques
- la production de compost de déchets
- la production de biogaz à partir de déchets, non destinée à l'approvisionnement en gaz ou en énergie

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de nouveaux produits finaux à partir de matières premières secondaires qu'ils soient ou non fabriqués par l'entreprise elle-même (par

ex. la filature de fils à partir de grenaille, la fabrication de pâte à papier à partir de déchets de papier, le rechapage de pneus ou la production de métal à partir de déchets métalliques) voir les classes correspondantes dans la section C
- le retraitement des combustibles nucléaires, voir 201300
- la refonte de matières plastiques pour produire des granulés ou des composés, voir 201600
- la refonte de déchets et débris ferreux, voir 241000
- la production de biogaz à partir de déchets pour l'approvisionnement en gaz, voir 352100
- la récupération d'énergie lors du traitement thermique des déchets, voir 382200
- l'élimination des déchets sans récupération ni traitement préalable, voir 383
- le commerce de gros de matériaux récupérables, voir 468700

3822 Valorisation énergétique

382200 Valorisation énergétique

Ce genre comprend le prétraitement des déchets pour la récupération d'énergie, la conversion des déchets en chaleur utilisable ou en électricité (par ex. par le biais d'une variété de procédés, dont le traitement thermique).
Ce genre comprend également les activités des usines de valorisation énergétique des déchets.
Ce genre ne comprend pas :
- la récupération des gaz de décharge pour l'approvisionnement en gaz, voir 352100

3823 Autre valorisation des déchets

382300 Autre valorisation des déchets

Ce genre comprend :
- la préparation de boues d'épuration pour le traitement des sols dans l'objectif de profiter à l'agriculture ou à l'environnement
- la préparation de déchets non dangereux en vue de leur valorisation dans des zones d'excavation ou à des fins d'ingénierie dans l'aménagement paysager
Ce genre ne comprend pas :
- la production de biogaz à partir de boues d'épuration, voir 352100
- le remblayage sans activités de préparation connexes (par ex. la préparation de déchets non dangereux à des fins d'ingénierie dans l'aménagement paysager), voir la division 42

383 Élimination des déchets sans valorisation

Ce groupe comprend l'élimination des déchets dangereux et non dangereux. Sont inclus le traitement thermique sans récupération d'énergie, la mise en décharge, le rejet dans les masses d'eau et le stockage permanent des déchets. Le traitement avant élimination de diverses formes

de déchets par différents moyens (par ex. le traitement des déchets organiques en vue de leur élimination, le traitement et l'élimination des animaux vivants ou morts toxiques et d'autres déchets contaminés, le traitement et l'élimination des déchets radioactifs transitoires provenant des hôpitaux, etc.) sont également inclus dans ce groupe.
Ce groupe comprend également l'enfouissement ou le labourage des déchets; l'élimination des biens usagés afin d'éliminer les déchets nocifs.
Ce groupe ne comprend pas :
- le traitement et l'élimination des eaux usées, voir 370002
- la récupération des déchets, voir 382

3831 Incinération sans récupération d'énergie

383100 Incinération sans récupération d'énergie

Ce genre comprend l'élimination et le traitement avant élimination des déchets par combustion ou traitement thermique sans récupération d'énergie.
Ce genre ne comprend pas :
- le traitement thermique avec production d'énergie, voir 382200

3832 Mise en décharge ou stockage permanent

383200 Mise en décharge ou stockage permanent

Ce genre comprend l'élimination et le traitement avant élimination des déchets non dangereux ou dangereux, qu'ils soient solides ou non, sur ou dans le sol (c'est-à-dire sous terre), ou dans des installations ou des sites de stockage permanent de déchets.
Ce genre comprend :
- l'exploitation de décharges pour l'élimination des déchets
- le traitement des déchets organiques en vue de leur mise en décharge ou de leur stockage permanent
- l'élimination des sous-produits d'origine animale dans les décharges
Ce genre comprend également :
- le stockage souterrain permanent de déchets dans une cavité géologique profonde (par ex. dans une mine de sel ou de potassium)
- le stockage du dioxyde de carbone capturé
Ce genre ne comprend pas :
- l'exploitation d'installations où les déchets sont déchargés en vue d'un transport ultérieur, voir 381
- l'exploitation d'installations où les matériaux récupérables sont triés, voir 382100
- la décontamination, le nettoyage du sol et de l'eau et la réduction des matières toxiques, voir 390000

3833 Autre élimination des déchets

383300 Autre élimination des déchets

Ce genre comprend :

- le rejet de déchets liquides dans les mers/océans ou d'autres masses d'eau, y compris l'insertion dans le sous-sol marin
- l'injection de déchets pompables dans des puits, des dômes de sel ou des dépôts naturels
Ce genre ne comprend pas :
- l'exploitation d'installations de tri des matériaux récupérables, voir 382100
- la récupération d'énergie par traitement thermique des déchets, voir 382200
- la décontamination, le nettoyage du sol et de l'eau et la réduction des matières toxiques, voir 390000

39 Activités de dépollution et autres activités de service de gestion des déchets
Cette division comprend la fourniture de services d'assainissement (par ex. le nettoyage de bâtiments, de sites, de sols, d'eaux de surface ou souterraines contaminés).

390 Activités de dépollution et autres activités de service de gestion des déchets

3900 Activités de dépollution et autres activités de service de gestion des déchets

390000 Activités de dépollution et autres activités de service de gestion des déchets
Ce genre comprend :
- la décontamination des sols et des eaux souterraines sur le lieu de la pollution, soit in situ, soit ex situ, en utilisant par ex. des méthodes mécaniques, chimiques ou biologiques
- la décontamination d'installations ou de sites industriels, y compris d'installations et de sites nucléaires
- la décontamination et l'assainissement des eaux de surface à la suite d'une pollution accidentelle, par ex. par la collecte des polluants ou l'application de produits chimiques
- le nettoyage des marées noires et autres pollutions sur terre, dans les eaux de surface, dans les océans et les mers, y compris les zones côtières
- l'élimination de l'amiante, de la peinture au plomb et d'autres matériaux toxiques
- le déminage, etc., y compris la détonation sur le site
- les autres activités spécialisées de lutte contre la pollution
- les activités de capture du carbone
- l'assainissement des sites miniers
Ce genre comprend également :
- les services de confinement, de contrôle et de surveillance de l'assainissement des sites
Ce genre ne comprend pas :
- la lutte contre les parasites dans l'agriculture, voir 016100
- la purification de l'eau à des fins d'approvisionnement en eau, voir 360000
- le traitement des déchets avec récupération, voir 382

- le traitement des déchets en vue de leur élimination, voir 383
- le stockage du dioxyde de carbone (CO2) capturé, voir 383200
- les projets de génie civil pour la réhabilitation de sites miniers, voir section F
- le balayage et arrosage des rues, voir 812309

F CONSTRUCTION

Cette section comprend les activités de construction générale et de construction spécialisée de bâtiments et d'ouvrages de génie civil. Elle comprend les travaux neufs, les réparations, les ajouts et les modifications, l'édification de bâtiments ou de structures préfabriqués sur le site, ainsi que les travaux de construction de nature temporaire.

La construction générale est la construction de bâtiments entiers (par ex. maisons, bureaux, magasins ainsi que bâtiments utilitaires ou bâtiments agricoles). Elle comprend également la construction d'ouvrages de génie civil (par ex. autoroutes, rues, ponts, tunnels, chemins de fer, aérodromes, ports et autres projets hydrauliques, systèmes d'irrigation, réseaux d'égouts, installations industrielles, pipelines et lignes électriques, installations sportives).

Ces travaux peuvent être effectués pour compte propre ou sur la base d'honoraires ou de contrats. Des parties des travaux et parfois même l'ensemble des travaux peuvent être sous-traités. Un maître d'œuvre qui assume la responsabilité globale d'un projet de construction est classé dans cette catégorie.

La réparation de bâtiments et d'ouvrages d'art est également comprise. L'entretien, la réparation et l'installation d'équipements faisant partie intégrante des bâtiments (par ex. les escaliers roulants ou les systèmes de climatisation) sont classés comme construction dans la section F, s'ils sont effectués sur le site de construction.

Cette section comprend la construction complète de bâtiments (division 41), la construction complète d'ouvrages de génie civil (division 42), ainsi que les activités de construction spécialisées, si elles sont effectuées uniquement dans le cadre du processus de construction (division 43).

La location de matériel de construction avec un opérateur est classée avec l'activité de construction spécifique réalisée avec ce matériel.

Cette section comprend également :

- la rénovation, le renouvellement, la reconstruction et le réaménagement de sites et de bâtiments historiques et archéologiques

Cette section ne comprend pas :

- les opérations de fabrication qui ne sont pas effectuées sur le chantier, voir section C
- la fabrication et la livraison de structures et d'éléments de bâtiments préfabriqués en bois ou en métal avec un minimum de travaux de construction sur le chantier, voir divisions 16, 25
- les fouilles archéologiques, voir 7220
- la conservation, la restauration et les autres activités de soutien au patrimoine culturel, voir 913000

41 Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels

Cette division comprend la construction générale de bâtiments de tous types et de toutes tailles. Elle comprend la construction, la réparation, l'agrandissement et la modification ainsi que l'édification de bâtiments préfabriqués sur place et de bâtiments de nature temporaire.

La construction de bâtiments entiers (par ex. maisons, bureaux, magasins ainsi que bâtiments utilitaires ou bâtiments agricoles) est également comprise.

410 Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels

4100 Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels

Cette classe comprend la construction de bâtiments résidentiels ou non résidentiels complets, ainsi que les ajouts et les modifications. L'externalisation d'une partie ou de l'ensemble du processus de construction est possible. Si seules des parties spécialisées du processus de construction sont réalisées, l'activité est classée dans la division 43.

410001 Construction générale de bâtiments

Ce genre comprend :
- la construction de tous types de bâtiments :
• bâtiments résidentiels
• bâtiments destinés à la production industrielle (par ex. usines, ateliers)
• bâtiments hospitaliers, scolaires et de bureaux
• hôtels, magasins, centres commerciaux et restaurants
• bâtiments aéroportuaires
• installations sportives couvertes
• parkings, y compris les parkings souterrains
• entrepôts
• bâtiments religieux
- la construction de bâtiments préfabriqués devant être assemblés sur place

Ce genre comprend également :
- la construction de bâtiments soutenus par surpression d'air (par ex. dômes d'air)

Ce genre ne comprend pas :
- la construction d'installations industrielles, à l'exception des bâtiments, voir 429900
- le développement de projets de construction, en vue d'une vente ultérieure, voir 681200
- les activités d'architecture et d'ingénierie, voir 711
- la gestion de projets de construction, voir 711

410002 Entretien général des bâtiments et travaux de réparation

Ce genre comprend :
- l'entretien, la réparation, le remodelage et la rénovation de bâtiments compris dans la classe 4100

Ce genre comprend également :
- le réaménagement ou la rénovation complète de bâtiments résidentiels ou non résidentiels existants, impliquant plusieurs activités de construction spécialisées

Ce genre ne comprend pas :
- l'installation de plomberie, de chauffage et de climatisation, voir 4322
- la peinture et la plâtrerie sans prédominance, voir 433402
- l'ingénierie dans la construction, voir 711202
- les activités de couverture, voir 4341

42 Génie civil

Cette division comprend la construction générale d'ouvrages de génie civil. Elle comprend les nouvelles constructions, les réparations, les ajouts et les

modifications, l'érection d'objets préfabriqués sur le site, ainsi que les travaux de nature temporaire.
La construction d'ouvrages lourds (par ex. autoroutes, routes, centrales électriques, ponts, tunnels, chemins de fer, aérodromes, ports et autres projets hydrauliques, systèmes d'irrigation, réseaux d'égouts, installations industrielles, pipelines et lignes électriques, installations sportives en plein air) est également comprise. Ces travaux peuvent être effectués pour compte propre ou sur la base d'honoraires ou de contrats. Des parties des travaux et parfois même l'ensemble des travaux peuvent être sous-traités.

421 Construction de routes et de voies ferrées

4211 Construction de routes et autoroutes

421100 Construction de routes et autoroutes

Ce genre comprend :
- la construction d'autoroutes, de routes, de chemins et d'autres voies de circulation pour véhicules et piétons
- les travaux de surface (par ex. le revêtement de routes, d'autoroutes ou de ponts avec de l'asphalte, du béton ou de la pierre)
- la construction de pistes d'atterrissage
- la construction de pistes ou de sentiers non aménagés pour vélos tout terrains

Ce genre ne comprend pas :
- l'installation de l'éclairage public et de la signalisation électrique, voir 432100
- la peinture routière et autres marquages de rues, voir 435000
- l'installation de glissières de sécurité, de panneaux de signalisation, etc., voir 435000
- la gestion de projets de construction, voir 711
- les activités d'ingénierie, voir 7112

4212 Construction de voies ferrées de surface et souterraines

421200 Construction de voies ferrées de surface et souterraines

Ce genre comprend :
- la construction de chemins de fer, de voies ferrées souterraines et de métros
- la construction de lignes électriques aériennes et de rails conducteurs pour les chemins de fer

Ce genre ne comprend pas :
- l'installation d'éclairage et de signaux électriques, voir 432100
- la gestion de projets de construction, voir 711
- les activités d'ingénierie, voir 7112

4213 Construction de ponts et tunnels

421300 Construction de ponts et tunnels

Ce genre comprend :
- la construction de ponts (par ex. pour les autoroutes et les chemins de fer)
- la construction de tunnels, y compris pour les autoroutes et les chemins de fer

Ce genre ne comprend pas :
- la construction de chemins de fer, voir 421200
- l'installation de l'éclairage et des signaux électriques, voir 432100
- la gestion de projets de construction, voir 711
- les activités d'ingénierie, voir 7112

422 Construction de réseaux et de lignes

4221 Construction de réseaux pour fluides

422100 Construction de réseaux pour fluides

Ce genre comprend la construction de lignes de distribution pour le transport de fluides, y compris le gaz, et les bâtiments et structures connexes qui font partie intégrante de ces systèmes.

Ce genre comprend :
- la construction d'ouvrages de génie civil pour :
  • pipelines à longue distance, sous-marins et urbains
  • conduites principales et canalisations d'eau
  • systèmes d'irrigation (canaux)
  • réservoirs
- la construction de :
  • réseaux d'égouts, y compris leur réparation
  • stations d'épuration et d'élimination des eaux usées
  • stations de pompage

Ce genre comprend également :
- le forage de puits d'eau
- le forage géothermique

Ce genre ne comprend pas :
- l'installation de conduites d'eau et d'eaux usées dans les bâtiments, voir 432201
- les activités de gestion de projet liées aux travaux de génie civil, voir 7112
- les inspections par caméra des canalisations d'eau, d'eaux usées et de gaz, non associées à la réparation ou à l'installation, voir 712000

4222 Construction de réseaux électriques et de télécommunications

422200 Construction de réseaux électriques et de télécommunications

Ce genre comprend la construction de lignes de distribution d'électricité et de télécommunication, ainsi que les bâtiments et structures connexes qui font partie intégrante de ces systèmes.

Ce genre comprend :
- la construction d'ouvrages de génie civil pour :
  • lignes de communication et d'énergie urbaine et à longue distance
  • centrales électriques (par ex. parcs solaires et éoliens)

- la construction de stations de distribution d'électricité (par ex. pour les véhicules électriques)
Ce genre ne comprend pas :
- la construction de lignes électriques aériennes et de rails conducteurs pour les chemins de fer, voir 421200
- la construction de barrages et de digues pour les centrales hydroélectriques, voir 429100
- l'installation de systèmes photovoltaïques sur les bâtiments, voir 432100
- l'installation électrique de chargeurs d'accumulateurs, par ex. pour les véhicules électriques, voir 432100
- les activités de gestion de projet liées aux travaux de génie civil, voir 7112

429 Construction d’autres ouvrages de génie civil

4291 Construction d’ouvrages maritimes et fluviaux

429100 Construction d’ouvrages maritimes et fluviaux

Ce genre comprend :
- la construction et la reconstruction de, par ex. :
• voies navigables, bassins portuaires, rivières, ports de plaisance
• structures hydromécaniques (par ex. écluses, ascenseurs, vannes, cales de mise à l'eau)
• barrages et digues
- dragage de voies d'eau (par ex. de bassins portuaires, de rivières)
Ce genre ne comprend pas :
- la construction de pipelines sous-marins, voir 422100
- la pose de câbles sous-marins, voir 422200
- les activités de gestion de projet liées aux travaux de génie civil, voir 7112

4299 Construction d’autres ouvrages de génie civil n.c.a.

429900 Construction d’autres ouvrages de génie civil n.c.a.

Ce genre comprend :
- la construction d'installations industrielles, à l'exception des bâtiments, par ex. :
• installations minières (par ex. puits, tours, tunnels)
• raffineries
• usines chimiques
• systèmes de stockage de céréales
- la construction d'autres installations, à l'exception des bâtiments, par ex. :
• installations sportives en plein air
- la construction de terrains de jeux
- la construction de piscines non préfabriquées
Ce genre ne comprend pas :
- l'installation de machines et d'équipements industriels, voir 332000
- la construction de bâtiments utilisés pour les sports d'intérieur, voir 410001
- la subdivision et l'amélioration de terrains appartenant à des particuliers en vue d'une vente ultérieure, voir 681200

- les activités de gestion de projet liées aux travaux de génie civil, voir 7112

43 Travaux de construction spécialisés

Cette division comprend les activités spécialisées (travaux spécifiques) dans la construction de bâtiments et d'ouvrages de génie civil ou la préparation de ceux-ci. Ces activités sont généralement spécialisées dans un aspect commun à différentes structures, nécessitant des compétences ou des équipements spécialisés. Les travaux de construction spécialisés sont généralement exécutés par des sous-traitants pour le compte d'un entrepreneur dont les activités relèvent des divisions 41 ou 42. Les réparations sont généralement effectuées sans sous-traitance.
L'installation de tous les types d'équipements qui permettent à la construction de fonctionner est également comprise. Ces activités sont généralement réalisées sur le site de la construction, bien que certaines parties du travail puissent être effectuées en dehors du site.
Cette division comprend les travaux d'électricité, de plomberie et les autres installations réalisées sur des plates-formes flottantes.
La location d'équipements avec un opérateur est classée selon l'activité de construction spécifique effectuée avec ces équipements.
Cette division comprend également :
- les activités de construction spécialisée exercées à des fins de réparation et d'entretien
- l'achèvement ou la finition de bâtiments et d'autres constructions

431 Démolition et préparation des sites

Ce groupe comprend les activités de préparation d'un site en vue d'activités de construction ultérieures, y compris la suppression de structures existantes.

4311 Démolition

431100 Démolition

Ce genre comprend :
- la démolition, le démantèlement ou la destruction de bâtiments et d'autres structures

4312 Travaux de préparation des sites

431200 Travaux de préparation des sites

Ce genre comprend :
- le déblaiement de chantiers
- les travaux de terrassement (par ex. excavation, mise en décharge, nivellement, creusement de tranchées, dynamitage)
Ce genre comprend également :
- la préparation du site pour l'exploitation minière, par ex. :
• enlèvement des déblais et autres travaux de développement et de préparation des terrains et sites miniers, à l'exception des sites pétroliers et gaziers
- le
Ce genre ne comprend pas :

- le forage de puits de production de pétrole ou de gaz, voir 061000, 062000
- le forage d'essai associé à l'extraction de pétrole ou de gaz, voir 091000
- les services de soutien aux forages d'essai et aux forages (par ex. associés à des activités minières), voir 099000
- la décontamination du sol, voir 390000
- le forage de puits d'eau, voir 422100
- le fonçage de puits, voir 435000

4313 Forages et sondages

431300 Forages et sondages

Ce genre comprend :
- les forages d'essai, les sondages et les carottages à des fins de construction, de géophysique, de géologie ou à d'autres fins similaires

Ce genre ne comprend pas :
- le forage de puits de production de pétrole ou de gaz, voir 061000, 062000
- le forage d'essai associé à l'extraction de pétrole ou de gaz, voir 091000
- les services de forage d'essai et de soutien au forage, par ex. associés aux activités minières, voir 099000
- le forage de puits d'eau, voir 422100
- le forage géothermique, voir 422100
- le fonçage de puits, voir 435000
- la prospection pétrolière et gazière, études géophysiques, géologiques et sismiques, voir 711205

432 Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation

Ce groupe comprend les activités d'installation qui contribuent au fonctionnement d'un bâtiment, y compris l'installation de systèmes électriques, de plomberie (systèmes d'eau, de gaz et d'égouts), de systèmes de chauffage et de climatisation, d'ascenseurs, etc.

4321 Installation électrique

432100 Installation électrique

Ce genre comprend l'installation, la réparation et la maintenance de systèmes électriques dans tous les types de bâtiments et d'ouvrages de génie civil.

Ce genre comprend :
- l'installation de :
• câblage et équipements électriques
• câblage pour les télécommunications
• câblage de réseaux informatiques et de télévision par câble, y compris la fibre optique
• antennes paraboliques
• systèmes d'éclairage
• alarmes incendie
• systèmes d'alarme
• éclairage public et de la signalisation électrique
• éclairage des pistes d'aéroport
• systèmes photovoltaïques sur les bâtiments

• systèmes de stockage d'énergie
- l'installation de chargeurs électriques pour les véhicules électriques
Ce genre comprend également :
- le raccordement d'appareils électriques et d'équipements ménagers, y compris les plinthes chauffantes
Ce genre ne comprend pas :
- la construction de lignes de distribution d'électricité et de télécommunications, voir 422200
- la construction de parcs solaires et éoliens, voir 422200
- la construction de stations de distribution d'électricité (par ex. pour les véhicules électriques), voir 422200
- l'installation de paratonnerres, voir 432409
- la surveillance et la télésurveillance de systèmes de sécurité électroniques (par ex. les alarmes antivol et les alarmes incendie, y compris leur installation et leur entretien), voir 800901

4322 Travaux de plomberie et installation de chauffage et de conditionnement d'air

Cette classe comprend l'installation, la réparation et l'entretien des systèmes de plomberie, de chauffage et de climatisation, y compris les ajouts et les modifications.

432201 Installation d'équipements sanitaires et plomberie

Ce genre comprend :
- l'installation, l'entretien et la réparation des :
• équipements sanitaires et de plomberie
• raccords de gaz
• systèmes d'arrosage (par ex. systèmes d'arrosage pour les incendies et les pelouses)
Ce genre comprend également :
- l'installation de systèmes de distribution de gaz médicaux dans les hôpitaux
Ce genre ne comprend pas :
- les inspections par caméra dans les conduits d'air, les conduites d'eau et de gaz et autres liquides, sans réparation ni installation, voir 712000

432202 Installation de systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air

Ce genre comprend :
- l'installation, l'entretien et la réparation de :
• systèmes de chauffage (par ex. pompes à chaleur, capteurs solaires thermiques)
• chaudières, tours de refroidissement
• équipements et conduites de ventilation et de climatisation
• conduites de vapeur
- la construction ou l'installation de poêles en maçonnerie
- l'installation de conduits
Ce genre ne comprend pas :
- l'installation de chauffages électriques, voir 432100

4323 Mise en place de l'isolation

432300	Mise en place de l’isolation

Ce genre comprend :
- les travaux d'isolation thermique (par ex. pour les tuyaux, les chaudières et les conduits, à l'intérieur ou à l'extérieur, y compris le revêtement pour l'isolation)
- les travaux d'isolation acoustique
- les travaux d'isolation contre les vibrations
- les travaux d'ignifugation
- l'hydro-isolation
- l'isolation intérieure des toitures

Ce genre ne comprend pas :
- l'isolation extérieure des toitures, voir 434102
- l'imperméabilisation des toits, voir 434102

4324	Autres travaux d’installation

Cette classe comprend l'installation, la réparation et l'entretien d'équipements autres que les systèmes électriques, de plomberie, de chauffage et de climatisation ou les machines industrielles dans les bâtiments et les ouvrages de génie civil.

432401	Installation de stores

Ce genre comprend :
- l'installation dans des bâtiments ou d'autres projets de construction de :
  • stores et auvents
  • moustiquaires

Ce genre comprend également :
- l'installation de pergolas

Ce genre ne comprend pas :
- l'installation de vérandas, voir 433202

432409	Autres travaux d’installation n.c.a.

Ce genre comprend :
- l'installation dans des bâtiments ou d'autres projets de construction de :
  • ascenseurs, escaliers mécaniques, y compris les monte-escaliers
  • portes automatisées et tournantes
  • paratonnerres
  • systèmes de nettoyage par aspiration
- l'installation de clôtures, de garde-corps et d'escaliers de secours
- l'installation d'enseignes, lumineuses ou non
- l'installation et le remplacement de serrures
- l'installation de systèmes automatiques sur les bâtiments (par ex. pour l'ouverture des fenêtres et des portes)

Ce genre comprend également :
- l'installation d'équipements pour la sécurité personnelle des constructeurs (par ex. pour sécuriser les lignes de vie)

Ce genre ne comprend pas :
- l'installation de machines industrielles, voir 332000
- l'installation d'équipements de sécurité sur les toits, voir 434102

433	Travaux de finition

4331 Travaux de plâtrerie

433100 Travaux de plâtrerie

Ce genre comprend :
- l'application, dans des bâtiments ou d'autres projets de construction, de plâtre ou de stuc intérieurs et extérieurs, y compris les matériaux de lattage associés
- le revêtement à sec des murs et le plâtrage des plafonds

4332 Travaux de menuiserie

433201 Installation de cuisines

Ce genre comprend :
- l'installation de cuisines équipées

433202 Autres travaux de menuiserie

Ce genre comprend :
- l'installation de portes (sauf automatisées et tournantes), de fenêtres, d'encadrements de portes et de fenêtres, en bois ou en d'autres matériaux
- l'installation d'armoires encastrées, d'escaliers, d'aménagements de magasins, etc.
- l'aménagement intérieur (par ex. plafonds et cloisons mobiles)
- les travaux d'installation de jardins d'hiver, de vérandas et de balcons, en bois ou en d'autres matériaux
- le montage de stands et d'étals (par ex. lors de marchés, d'expositions et de foires)

Ce genre ne comprend pas :
- l'installation de portes automatisées et tournantes, voir 432409
- la location et la location-bail de stands et d'étals, par ex. pour des expositions ou des foires, voir 773909

4333 Travaux de revêtement des sols et des murs

433301 Pose de revêtement de sol et de mur

Ce genre comprend :
- la pose, le carrelage, l'accrochage ou l'installation dans des bâtiments ou d'autres projets de construction de :
  • parquets et autres revêtements de sol en bois, revêtements muraux en bois
  • moquettes et revêtements de sol en linoléum, y compris en caoutchouc ou en plastique
  • papiers peints

Ce genre comprend également :
- le ponçage, le polissage et la vitrification des parquets et autres revêtements de sol en bois

Ce genre ne comprend pas :
- les revêtements muraux pour les murs extérieurs, voir 433500

433302	Pose de carrelage

Ce genre comprend :
- la pose, le carrelage, l'accrochage ou l'installation dans des bâtiments ou d'autres projets de construction de :
 • carreaux de sol ou de mur en céramique, en béton ou en pierre de taille, raccords de poêles en céramique
 • revêtements de sol ou de mur en terrazzo, en marbre, en granit ou en ardoise

4334 Travaux de peinture et vitrerie

433401	Peinture

Ce genre comprend :
- la peinture intérieure et extérieure de bâtiments
- la peinture sur des ouvrages de génie civil

Ce genre comprend également :
- le revêtement des métaux sur les bâtiments et les ouvrages de génie civil

Ce genre ne comprend pas :
- l'imperméabilisation des toits, voir 434102
- la peinture sur les routes et autres marquages de rues, voir 435000

433402	Peinture et plâtrerie sans prédominance

Ce genre comprend :
- la peinture intérieure et extérieure de bâtiments combinée à la plâtrerie

433403	Vitrerie

Ce genre comprend :
- l'installation de verre, de miroirs, etc.

Ce genre ne comprend pas :
- l'installation de fenêtres, voir 433202

4335 Autres travaux de finition

433500	Autres travaux de finition

Ce genre comprend les travaux de finition qui concluent la construction d'un bâtiment.

Ce genre comprend :
- l'installation de tôles préfabriquées, de pièces en acier, de profilés, etc.
- les travaux d'ornementation des bâtiments
- le revêtement des murs extérieurs
- le montage de murs-rideaux
- les autres travaux d'achèvement et de finition de bâtiments n.c.a.

Ce genre ne comprend pas :
- l'installation de rayonnages à grande échelle (par ex. dans des magasins ou des entrepôts (ne faisant pas partie intégrante du bâtiment)), voir 332000
- l'installation de panneaux acoustiques, de carreaux et de matériaux similaires, voir 432300
- les activités d'aménagement intérieur, voir 741300
- le nettoyage intérieur général de bâtiments et d'autres structures, voir 812100

- le nettoyage intérieur et extérieur spécialisé de bâtiments, voir 812202
- le nettoyage à la vapeur, sablage et activités similaires pour l'extérieur des bâtiments, voir 812202

434 Travaux de construction spécialisés dans la construction de bâtiments

4341 Travaux de couverture

434101 Montage de charpentes

Ce genre comprend :
- l'installation de fermes de toit

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication d'éléments en bois pour la construction, voir 162300
- la fabrication de structures métalliques et de parties de structures, voir 251100
- la construction générale de bâtiments en bois, voir 410001

434102 Pose de couvertures

Ce genre comprend :
- la pose de couvertures de toit
- l'isolation extérieure des toits
- l'étanchéité des toitures
- l'installation de lucarnes et de trappes d'accès au toit
- l'installation de pare-neige sur les toits en pente
- l'installation d'équipements de sécurité sur les toits

Ce genre ne comprend pas :
- l'isolation intérieure des toitures, voir 432300
- les travaux de couverture et de ferblanterie combinés, voir 434103

434103 Travaux de ferblanterie

Ce genre comprend :
- les travaux de ferblanterie pour la couverture
- l'installation de conduites, de gouttières et descentes de pluie
- les activités de couverture métallique des toits

4342 Autres travaux de construction spécialisés dans la construction de bâtiments

Cette classe comprend :
- les activités de construction spécialisées dans un aspect commun à la construction de bâtiments, nécessitant des compétences ou des équipements spécialisés

434201 Travaux d'étanchéité

Ce genre comprend :
- les travaux d'étanchéité et d'imperméabilisation

Ce genre ne comprend pas :
- l'imperméabilisation des toits, voir 434102

434202 Montage d'échafaudages

Ce genre comprend :

- le montage et le démontage d'échafaudages et de plates-formes de travail
Ce genre ne comprend pas :
- la location d'échafaudages et de plates-formes de travail, voir 773200

434203 Construction de cheminées et de fours industriels

Ce genre comprend :
- l'installation de poêles et de cheminées
- le tubage de cheminée
Ce genre ne comprend pas :
- la construction ou l'installation de poêles en maçonnerie, voir 432202

434209 Autres travaux de construction spécialisés dans la construction de bâtiments n.c.a.

Ce genre comprend :
- la construction de fondations, y compris le battage de pieux
- le fonçage de puits (eau et géothermie)
- la déshumidification des bâtiments
- le montage d'éléments de construction métallique préfabriqués, non fabriqués par l'entreprise elle-même, pour les bâtiments

435 Travaux de construction spécialisés en génie civil

4350 Travaux de construction spécialisés en génie civil

435000 Travaux de construction spécialisés en génie civil

Ce genre comprend :
- les activités de construction spécialisées dans un aspect commun au génie civil, nécessitant des compétences ou des équipements spécialisés :
 • construction de fondations pour le génie civil, y compris le battage de pieux
 • fonçage de puits
 • montage d'éléments en acier pour des projets de génie civil
 • installation de glissières de sécurité, de panneaux de signalisation, etc.
- la construction de murs antibruit (par ex. le long des routes)
- l'installation de mobilier urbain
- l'installation de piscines préfabriquées
- la peinture sur les routes et autres marquages des rues
- la construction de parois rocheuses de protection et l'installation de dispositifs de protection contre les chutes de pierres
Ce genre ne comprend pas :
- les travaux de surface (par ex. le revêtement de routes (asphalte, béton, pierre, etc.)), voir 421100
- la construction de piscines non préfabriquées, voir 429900

436 Activités de service d’intermédiation pour des travaux de construction spécialisés

4360 Activités de service d’intermédiation pour des travaux de construction spécialisés

436000	Activités de service d’intermédiation pour des travaux de construction spécialisés

Ce genre comprend l'intermédiation de services de construction spécialisés par la mise en relation de clients et de prestataires de services moyennant une rémunération ou une commission, sans que l'intermédiaire ne fournisse les services de construction spécialisés qui sont intermédiés. Ces activités d'intermédiation peuvent être menées sur des plateformes numériques ou par des canaux non numériques (y compris le face-à-face, le porte-à-porte, le téléphone, la poste, etc.). Les honoraires ou commissions peuvent être perçus soit par le client, soit par le fournisseur du service de construction spécialisé. Les revenus des activités d'intermédiation peuvent inclure d'autres sources de revenus (par ex. les revenus provenant de la vente d'espaces publicitaires).

439	Autres travaux de construction spécialisés
4391	Travaux de maçonnerie et de pose de briques
439100	Travaux de maçonnerie et de pose de briques

Ce genre comprend :
- la maçonnerie, la pose de blocs, la pose de pierres et autres travaux de maçonnerie

4399	Autres travaux de construction spécialisés n.c.a.
439900	Autres travaux de construction spécialisés n.c.a.

Ce genre comprend :
- les activités de construction spécialisées dans un aspect commun à différents types de structures, nécessitant des compétences ou un équipement spécialisés, n.c.a. :
  • activités de cintrage de l'acier d'armature, sur le chantier de construction
  • montage et démontage d'échafaudages et de plates-formes de travail
- le montage d'équipements de sécurité sur les chantiers de construction
- les travaux exigeant un accès spécialisé nécessitant des compétences en matière d'escalade et l'utilisation d'équipements spécifiques (par ex. le travail en hauteur sur des structures élevées)
- la location de grues et d'autres équipements de construction, qui ne peuvent être affectés à un type de construction spécifique, avec un opérateur
- la réparation de structures en béton armé (par ex. poutres, colonnes)
- le montage de panneaux ou de colonnes publicitaires
- les travaux de bétonnage

Ce genre comprend également :
- la rénovation, le renouvellement, la reconstruction et le réaménagement de sites et de bâtiments historiques et archéologiques

Ce genre ne comprend pas :

- la location d'échafaudages et de plates-formes de travail, sans montage ni démontage, voir 773200
- la location de machines et de matériel de construction sans un opérateur, voir 773200

G COMMERCE

Cette section comprend le commerce de gros et de détail (c'est-à-dire la vente sans transformation) de tout type de marchandises et la prestation de services liés à la vente de marchandises. Le commerce de gros et le commerce de détail sont les étapes finales de la distribution de marchandises. Les marchandises sont des objets physiques produits pour lesquels il existe une demande, sur lesquels des droits de propriété peuvent être établis et dont la propriété peut être transférée d'une unité à une autre en effectuant des transactions sur les marchés. Cette définition est cohérente avec les définitions et les concepts appliqués dans le domaine de la balance des paiements, le groupe de travail du G20 sur l'économie numérique, le manuel sur la mesure du commerce numérique, etc.

Le commerce de gros et au détail sont les étapes finales de la distribution des marchandises. À cette fin, des activités auxiliaires (voir les lignes directrices de la NOGA, Chapitre 2.4) sont exercées, et comprennent un certain nombre d'opérations courantes (ou manipulations) associées au commerce par ex. le tri, le calibrage et l'assemblage de biens, le mélange (association) de biens (par ex. du sable), l'embouteillage (avec ou sans nettoyage préalable des bouteilles), le conditionnement, le fractionnement et le reconditionnement pour la distribution en lots plus petits, le stockage (même avec congélation ou réfrigération). Si elles ne sont pas effectuées en tant qu'opérations (ou manipulations) habituelles liées au commerce, les activités mentionnées peuvent être exercées en tant qu'activités principales, secondaires ou auxiliaires dans d'autres sections de la NOGA.

La distinction entre le commerce de gros (division 46) et le commerce de détail (division 47) s'opère en fonction du type de client.

Le commerce de gros consiste en la revente d'articles et de produits neufs ou d'occasion à des détaillants, d'entreprise à entreprise (par ex. à des usagers industriels, commerciaux, à des collectivités et à des utilisateurs professionnels) ou à d'autres grossistes, ou à agir en tant qu'agent ou courtier en achetant des marchandises pour ces personnes ou entreprises ou en leur vendant des marchandises. Les principales activités incluses sont celles des marchands en gros, c'est-à-dire des grossistes qui prennent possession des marchandises qu'ils vendent, des négociants en gros, des dépositaires, des distributeurs industriels, des exportateurs, des importateurs et des coopératives d'achat, des succursales et des bureaux de vente (mais pas des magasins de détail) qui sont tenus par des unités de fabrication ou d'exploitation minière indépendamment de leurs usines ou mines dans le but de commercialiser leurs produits et qui ne se contentent pas de répondre à des commandes par expédition directe depuis les usines ou mines. Sont également inclus les courtiers en marchandises et en matières premières, les commissionnaires, les agents, les assembleurs et les acheteurs. Si le grossiste n'assume pas la propriété des marchandises qu'il négocie, il est classé dans le groupe 461. Si le grossiste assume la propriété des marchandises, même s'il agit pour le compte d'un tiers, il est classé dans les groupes 462 à 469.

Les marchands en gros se chargent fréquemment d'opérations telles que l'assemblage, le tri, le calibrage de marchandises en grandes quantités, le fractionnement, le reconditionnement, la redistribution en petites quantités (par ex. de produits pharmaceutiques); l'entreposage, la réfrigération, la

livraison et l’installation des marchandises, la promotion au bénéfice de leurs clients et la conception d’étiquettes.
Le commerce de détail est la revente aux consommateurs finaux de biens neufs ou d’occasion destinés à la consommation ou à l'utilisation des particuliers ou des ménages, quelque soit le canal, par des magasins, des grands magasins, des comptoirs et des kiosques, des maisons de vente par correspondance, des colporteurs et des marchands ambulants, des coopératives de consommateurs, des maisons de vente aux enchères, etc. Il comprend la vente de biens dans des salles d'exposition (où les biens exposés peuvent être achetés), dans des points de vente éphémères (par ex. des magasins éphémères) ainsi que dans des magasins de commerce de détail automatisés.
La plupart des détaillants prennent possession des marchandises qu’ils vendent mais certains agissent en tant qu’intermédiaires pour le compte d'un mandant et vendent en consignation ou sur la base de commissions. Si le détaillant n'assume pas la propriété des marchandises qu'il vend, il est classé dans le groupe 479. Si le détaillant assume la propriété des biens, même s'il agit pour le compte d'un tiers, il est classé dans les groupes 471 à 478.
La NOGA ne fait pas de distinction au niveau des groupes et des classes entre le commerce de détail en magasin et en ligne. La plupart des activités de commerce de détail opèrent à la fois en magasin et en ligne (ainsi que suivant d'autres canaux de distribution) et il est difficile de différencier les deux canaux de distribution/ventes sur la base de la principale méthode de vente. La part des ventes en ligne et en magasin peut varier dans le temps, ce qui affecte la stabilité de la classification. Le principal critère de classification du commerce de détail dans la NOGA est basé sur ce qui est vendu et non sur les canaux de vente.
Le commerce de détail par correspondance ou par internet est classé en fonction du type de biens vendus.
La distinction entre le commerce de gros et le commerce de détail ne repose pas sur la quantité de marchandises vendues, car le commerce de gros peut être effectué sur une base unitaire, tout comme le commerce de détail peut être effectué en vrac. La principale distinction entre le commerce de gros et le commerce de détail est plutôt le type de client. Le commerce de gros s'adresse généralement à des entreprises en tant que clients, tandis que le commerce de détail s'adresse généralement à des clients finaux, tel que les ménages. Si un commerçant vend indistinctement à des clients professionnels et à des clients finals, et s'il est pratiquement impossible de distinguer le type de client majoritaire, il est recommandé de considérer le commerçant comme un détaillant.
Le mélange de boissons fourni par le fabricant ou par un sous-traitant est classé dans le secteur de la fabrication (section C). S'il est effectué en tant qu'opération (ou manipulation) habituelle associée au commerce, il est considéré comme une activité auxiliaire et intégré dans la section G.
Cette section comprend également :
- les activités de commerce de transit consistant à acheter des marchandises et à les déplacer d'un territoire douanier à un autre. Le commerce de transit représente une transaction triangulaire dans laquelle le négocian
Cette section ne comprend pas :

- le commerce de l'électricité, voir 351500
- le commerce de combustibles gazeux pour la fourniture d'énergie par le réseau, voir 352300
- le commerce de biens numériques, le streaming et le téléchargement de contenus sur des plateformes numériques, par ex. les livres électroniques, les fichiers audio, sont inclus dans la section J
- les activités des revendeurs de cartes d'appel prépayées et de services, voir 612000
- la réparation de véhicules à moteur et de motocycles, voir la division 95
- les associations coopératives; ces dernières sont classées en fonction de leur activité principale

46 Commerce de gros

Cette division comprend le commerce de gros de biens physiques pour compte propre ou pour le compte de tiers (intermédiaires du commerce) et concerne les activités de commerce intérieur (national) ou le commerce de gros international (importation/exportation), y compris sur internet.
Le commerce de gros pour compte propre consiste à posséder les marchandises échangées jusqu'à ce que la propriété soit transférée à l'acheteur. Dans le cas du commerce de transit, les marchandises sont commandées par un acheteur, mais l'agent est propriétaire des marchandises pendant qu'elles sont en transit. Toutefois, les deux cas sont classés de la même manière (groupes 462 à 469).
Cette division comprend le commerce de gros sur commission ou contrat (groupe 461), le commerce de gros spécialisé (groupes 462 à 468) et le commerce de gros non spécialisé (groupe 469); la classe 4639 constitue une exception puisqu'elle comprend le commerce de gros non spécialisé de denrées alimentaires, de boissons et de tabac.
Les règles de définition des activités de commerce de gros spécialisé et non spécialisé sont décrites au Chapitre 3.3.6 des lignes introductives de la NOGA
Cette division comprend également :
- le commerce de gros de véhicules automobiles et de motocycles, ainsi que des pièces, équipements et accessoires qui s'y rapportent
- les activités de commerce de transit
Cette division ne comprend pas :
- le commerce d'électricité, voir 351500
- le commerce de combustibles gazeux pour la fourniture d'énergie par réseau, voir 352300
- les activités de location et location-bail, voir division 77
- le conditionnement de produits solides et l'embouteillage de produits liquides ou gazeux, y compris le mélange et le filtrage pour le compte de tiers, voir 829200

461 Intermédiaires du commerce de gros

Ce groupe comprend les activités d'intermédiation, c'est-à-dire la facilitation des transactions entre vendeurs et acheteurs pour la commande de biens moyennant des honoraires ou des commissions sans prendre possession des biens intermédiés, y compris :
- les activités des commissionnaires, courtiers en marchandises et autres grossistes qui négocient pour le compte d'autrui sans jamais posséder les biens intermédiés

- les activités de mise en relation de vendeurs et d'acheteurs
- les activités consistant à effectuer des transactions commerciales pour le compte d'un mandant, y compris sur Internet

Ce groupe comprend également :
- les activités des centrales d'achat, si elles ne sont que des intermédiaires et ne possèdent pas les biens
- les activités des maisons de vente aux enchères en gros pour biens de tiers, y compris les ventes aux enchères en

Ce groupe ne comprend pas :
- le commerce de gros pour compte propre, voir 462 à 469
- les activités des commissionnaires qui assument la propriété des biens, même s'ils agissent au nom d'un tiers, voir 462 à 469
- les activités de service d'intermédiation pour le commerce de détail, voir 479
- les activités de service d'intermédiation pour les activités immobilières, voir 683100
- l'exploitation de sites web de recherche de biens qui relient les clients aux vendeurs, voir les classes correspondantes pour les activités de services d'intermédiation
- les activités de publicité, d'études de marché et de relations publiques, voir division 73

4611 Activités d'intermédiaire du commerce de gros en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi-finis

461100 Activités d'intermédiaire du commerce de gros en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi-finis

Ce genre comprend :
- les activités des agents impliqués dans le commerce de gros d'aliments pour le bétail
- les activités des agents impliqués dans les ventes aux enchères en gros de peaux de fourrure

Ce genre ne comprend pas :
- les activités des agents impliqués dans le commerce de gros d'aliments pour animaux de compagnie, voir 4617
- le commerce de gros pour compte propre, voir 462 à 469
- les activités des commissionnaires qui assument la propriété des marchandises, même s'ils agissent au nom d'un tiers, voir 462 à 469

4612 Activités d'intermédiaire du commerce de gros en combustibles, minerais, métaux et produits chimiques

461200 Activités d'intermédiaire du commerce de gros en combustibles, minerais, métaux et produits chimiques

Ce genre comprend les activités des agents impliqués dans le commerce de gros de :
- combustibles, minerais, métaux et produits chimiques industriels, y compris les engrais

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de gros pour compte propre, voir 462 à 469
- les activités des commissionnaires qui assument la propriété des marchandises, même s'ils agissent au nom d'un tiers, voir 462 à 469

4613 Activités d'intermédiaire du commerce de gros en bois et matériaux de construction

461300 Activités d'intermédiaire du commerce de gros en bois et matériaux de construction

Ce genre comprend également :
- les activités des agents impliqués dans le commerce de gros de :
• bâtiments préfabriqués et matériel de construction
• palettes et conteneurs en bois et leurs parties
• équipements sanitaires

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de gros pour compte propre, voir 462 à 469
- les activités des commissionnaires qui assument la propriété des marchandises, même s'ils agissent au nom d'un tiers, voir 462 à 469

4614 Activités d'intermédiaire du commerce de gros en machines, équipements industriels, navires et avions

461400 Activités d'intermédiaire du commerce de gros en machines, équipements industriels, navires et avions

Ce genre comprend les activités des agents impliqués dans le commerce de gros de :
- machines, y compris machines de bureau et ordinateurs, équipements industriels, navires et avions
- équipements téléphoniques et de communication, y compris téléphones mobiles, modems, etc.

Ce genre comprend également :
- les activités des agents intervenant dans le commerce de gros de matériel agricole, y compris les tracteurs
- les activités des agents intervenant dans le commerce de gros de yachts et de bateaux de plaisance

Ce genre ne comprend pas :
- les activités des commissionnaires en véhicules automobiles et motocycles, voir 4618
- les activités des maisons de vente aux enchères en gros de biens de tiers de véhicules automobiles, y compris les ventes aux enchères en gros de véhicules automobiles sur Internet, voir 4618
- le commerce de gros pour compte propre, voir 462 à 469
- les activités des commissionnaires qui assument la propriété des biens, même s'ils agissent au nom d'un tiers, voir 462 à 469

4615 Activités d'intermédiaire du commerce de gros en meubles, biens domestiques et quincaillerie

461500	Activités d’intermédiaire du commerce de gros en meubles, biens domestiques et quincaillerie
	Ce genre ne comprend pas : - le commerce de gros pour compte propre, voir 462 à 469 - les activités des commissionnaires qui assument la propriété des marchandises, même s'ils agissent au nom d'un tiers, voir 462 à 469
4616	Activités d’intermédiaire du commerce de gros en textiles, habillement, fourrures, chaussures et articles en cuir
461600	Activités d’intermédiaire du commerce de gros en textiles, habillement, fourrures, chaussures et articles en cuir
	Ce genre ne comprend pas : - le commerce de gros pour compte propre, voir 462 à 469 - les activités des commissionnaires qui assument la propriété des marchandises, même s'ils agissent au nom d'un tiers, voir 462 à 469
4617	Activités d’intermédiaire du commerce de gros en denrées, boissons et tabac
461700	Activités d’intermédiaire du commerce de gros en denrées, boissons et tabac
	Ce genre comprend : - les activités des agents impliqués dans le commerce de gros de compléments alimentaires destinés à la consommation humaine Ce genre comprend également : - les activités des agents du commerce de gros d'aliments pour animaux de compagnie - les activités des agents impliqués dans le commerce de gros de compléments alimentaires pour la consommation animale Ce genre ne comprend pas : - le commerce de gros pour compte propre, voir 462-469 - les activités des commissionnaires qui assument la propriété des marchandises, même s'ils agissent au nom d'un tiers, voir 462-469
4618	Activités d’intermédiaire spécialisé dans le commerce de gros d’autres produits spécifiques
461800	Activités d’intermédiaire spécialisé dans le commerce de gros d’autres produits spécifiques
	Ce genre comprend : - les activités des agents intervenant dans le commerce de gros de produits pharmaceutiques et médicaux, d'articles de parfumerie et de toilette, et de produits d'entretien - les activités des agents intervenant dans le commerce de gros de jeux et jouets, d'articles de sport, de bicyclettes, de livres, de journaux, de magazines et d'articles de papeterie, d'instruments de musique, d'horlogerie et de bijouterie, et de matériel photographique et optique

- les activités des agents intervenant dans le commerce de gros de voitures et de véhicules automobiles légers, de camions, de remorques et de semi-remorques, de véhicules de camping (par ex. caravanes et camping-cars), motocycles (y compris les cyclomoteurs), dispositifs de transport personnel motorisé, et matériel roulant; ces véhicules à moteur incluent les véhicules électriques
- les activités des agents intervenant dans le commerce de gros de pièces détachées et d'accessoires pour véhicules à moteur et de pièces détachées et d'accessoires pour motocycles, dispositifs de transport personnel motorisé, et matériel roulant
- les activités des agents intervenant dans le commerce de gros de déchets
- les activités des maisons de vente aux enchères en gros de biens de tiers et de véhicules automobiles, y compris les ventes aux enchères en gros de véhicules automobiles sur Internet

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de gros pour compte propre, voir 462 à 469
- les activités des commissionnaires qui assument la propriété des biens, même s'ils agissent au nom d'un tiers, voir 462 à 469
- les activités des agents d'assurance, voir 662200
- les activités des agents immobiliers, voir 683100

4619 Activités d’intermédiaire non spécialisé du commerce de gros

461900 Activités d’intermédiaire non spécialisé du commerce de gros

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de gros pour compte propre, voir 462-469
- les activités des commissionnaires qui assument la propriété des biens, même s'ils agissent au nom d'un tiers, voir 462-469
- les activités des agents immobiliers, voir 683100
- les activités des agents impliqués dans la vente de services pour les biens (transport, assurance, publicité), voir les classes de la NOGA pertinentes selon ce service particulier

462 Commerce de gros de produits agricoles bruts et d’animaux vivants

Ce groupe ne comprend pas :
- les activités des grossistes qui n'assument pas la propriété des biens qu'ils commercialisent, voir 461

4621 Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d’aliments pour animaux

462100 Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d’aliments pour animaux

Ce genre comprend :
- le commerce de gros de céréales et de semences pour la plantation
- le commerce de gros de fruits oléagineux
- le commerce de gros de tabac non manufacturé
- le commerce de gros d'aliments pour le bétail et de matières premières agricoles

Ce genre ne comprend pas :

- le commerce de gros de graines de fleurs et de plantes, voir 462200
- le commerce de gros d'aliments pour animaux de compagnie, voir 463800
- le commerce de gros d'engrais et de produits agrochimiques, voir 468500
- le commerce de gros de fibres textiles, voir 468600

4622 Commerce de gros de fleurs et de plantes

462200 Commerce de gros de fleurs et de plantes

Ce genre comprend :
- le commerce de gros de fleurs, de plantes et de bulbes
- le commerce de gros de graines de fleurs et de plantes

4623 Commerce de gros d'animaux vivants

462300 Commerce de gros d'animaux vivants

Ce genre comprend :
- le commerce de gros d'animaux de compagnie

4624 Commerce de gros de cuirs et de peaux

462400 Commerce de gros de cuirs et de peaux

Ce genre comprend :
- le commerce de gros de cuir, de peaux brutes et transformées et de peaux de fourrure

Ce genre ne comprend pas :
- les activités des agents impliqués dans les ventes aux enchères en gros de peaux de fourrure, voir 461100

463 Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac

Ce groupe comprend :
- le commerce de gros de produits frais, conservés et surgelés
- le commerce de gros spécialisé et non spécialisé de produits alimentaires, de boissons et de tabac

Ce groupe ne comprend pas :
- les activités des grossistes qui n'assument pas la propriété des biens qu'ils commercialisent, voir 461

4631 Commerce de gros de fruits et légumes

463100 Commerce de gros de fruits et légumes

Ce genre comprend :
- le commerce de gros de fruits et légumes frais
- le commerce de gros de légumineuses
- le commerce de gros de fruits et légumes secs
- le commerce de gros de conserves de fruits et légumes
- le commerce de gros de fruits et légumes surgelés

Ce genre comprend également :

- le commerce de gros de champignons
Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de gros de jus de fruits et de légumes, voir 463402
- le commerce de gros de plats préparés, voir 463800

4632 Commerce de gros de viande, de produits à base de viande, de poisson et de produits à base de poisson

463200 Commerce de gros de viande, de produits à base de viande, de poisson et de produits à base de poisson

Ce genre comprend :
- le commerce de gros de viande et de produits carnés
- le commerce de gros de volaille et de gibier
- le commerce de gros de poissons et produits à base de poisson
- le commerce de gros de fruits de mer
Ce genre comprend également :
- le commerce de gros de tripes, charcuterie, salaisons
- le commerce de gros d'escargots
- le commerce de gros d'algues et goémons
Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de gros d'aliments pour le bétail, voir 462100
- le commerce de gros de plats cuisinés, voir 463800
- le commerce de gros d'aliments pour animaux de compagnie, voir 463800

4633 Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles

463300 Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles

Ce genre comprend :
- le commerce de gros de produits laitiers
- le commerce de gros d'œufs et d'ovoproduits
- le commerce de gros d'huiles et de graisses d'origine animale ou végétale comestibles
Ce genre comprend également :
- le commerce de gros de lait en poudre
- le commerce de gros de crèmes glacées et de sorbets

4634 Commerce de gros de boissons

463401 Commerce de gros de vins et de spiritueux

Ce genre comprend :
- le commerce de gros de boissons principalement alcoolisées (vin, bière, eau-de-vie, cidre, liqueur, etc.)
- le commerce de gros de boissons alcoolisées préparées en canettes ou en bouteilles
Ce genre comprend également :
- l'achat de vin en vrac et la mise en bouteille sans transformation
Ce genre ne comprend pas :

- le mélange de vins, d'alcools distillés et d'autres boissons (en vue d'obtenir un nouveau produit), voir 110100, 110200 110700

463402 Commerce de gros d'autres boissons

Ce genre comprend :
- le commerce de gros de boissons principalement non alcoolisées (eau minérale, jus de fruits et de légumes, bière sans alcool, etc.)
- le commerce de gros de boissons non alcoolisées préparées en canettes ou en bouteilles

Ce genre ne comprend pas :
- le mélange de vins, d'alcools distillés et d'autres boissons (en vue d'obtenir un nouveau produit), voir 110100, 110200 110700

4635 Commerce de gros de produits à base de tabac

463500 Commerce de gros de produits à base de tabac

Ce genre comprend :
- le commerce de gros de tabac et de produits et accessoires pour fumeurs, y compris les briquets, les pipes, le matériel pour rouler les cigarettes, etc.

Ce genre comprend également :
- le commerce de gros de cigarettes électroniques (vapes)

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de gros d'e-liquides pour cigarettes électroniques, voir 468500

4636 Commerce de gros de sucre, chocolat et confiserie

463600 Commerce de gros de sucre, chocolat et confiserie

Ce genre comprend :
- le commerce de gros du sucre, y compris le sucre en morceaux, les mélasses, la confiserie de sucre et le chocolat
- le commerce de gros des produits de boulangerie

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de gros de glaces, voir 463300

4637 Commerce de gros de café, thé, cacao et épices

463700 Commerce de gros de café, thé, cacao et épices

Ce genre ne comprend pas :
- la transformation du thé et du café, voir 108300
- le commerce de gros de boissons préparées en boîtes ou en bouteilles, voir 4634

4638 Commerce de gros d’autres denrées alimentaires

463800 Commerce de gros d’autres denrées alimentaires

Ce genre comprend le commerce de gros spécialisé d'autres denrées alimentaires qui ne sont pas déjà classées dans les classes précédentes

4631 à 4637 (par ex. le commerce de gros de sel, de vinaigre, de farine, de levure, de miel).
Ce genre comprend également :
- le commerce de gros de plats préparés
- le commerce de gros de préparations alimentaires homogénéisées et d'aliments diététiques
- le commerce de gros d'aliments pour animaux de compagnie
- le commerce de gros de complément
Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de gros d'aliments pour le bétail, voir 462100

4639 Commerce de gros non spécialisé de denrées, boissons et tabac

463900 Commerce de gros non spécialisé de denrées, boissons et tabac
Ce genre comprend le commerce de gros de denrées alimentaires, boissons et produits du tabac vendus dans cinq classes ou plus du groupe 463. Si les produits vendus comprennent jusqu'à quatre classes du groupe 463, l'unité est considérée comme un commerce spécialisé et est classée, suivant l'activité principale définie sur la base de la valeur ajoutée, dans les classes 4631 à 4638.

464 Commerce de gros de biens domestiques
Ce groupe comprend le commerce de gros d'articles ménagers, y compris les textiles et les meubles.
Ce groupe ne comprend pas :
- les activités des grossistes qui n'assument pas la propriété des biens qu'ils vendent, voir 461
- le commerce de gros de matériel de jardinage et d'aménagement paysager (par ex. les tondeuses à gazon), voir 466100

4641 Commerce de gros de textiles

464100 Commerce de gros de textiles
Ce genre comprend :
- le commerce de gros de fils
- le commerce de gros de tissus
- le commerce de gros de linge de maison, etc.
- le commerce de gros d'articles de mercerie : aiguilles, fils à coudre, etc.
- le commerce de gros de parasols, bâches, voiles, parachutes, etc.
Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de gros de vêtements, voir 464201
- le commerce de gros de tentes et de sacs de couchage, voir 464903
- le commerce de gros de fibres textiles, voir 468600

4642 Commerce de gros d’habillement et de chaussures

464201 Commerce de gros d'habillement
Ce genre comprend :
- le commerce de gros de vêtements, y compris de vêtements de sport

- le commerce de gros d'accessoires vestimentaires (par ex. gants, cravates et bretelles)
- le commerce de gros d'articles en fourrure
- le commerce de gros de parapluies

Ce genre comprend également :
- le commerce de gros de vêtements de travail, d'uniformes et de costumes

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de gros de bijoux, voir 464802
- le commerce de gros d'articles en cuir, à l'exclusion des vêtements et des chaussures, voir 464909
- le commerce de gros d'équipements de protection pour motocyclistes, voir 467300

464202 Commerce de gros de chaussures

Ce genre comprend :
- le commerce de gros de chaussures, y compris les chaussures de sport non spécialisées

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de gros de chaussures de sport spécialisées utilisées uniquement pour la pratique d'un sport (par ex. chaussures de ski, chaussures de football, patins, chaussures de ballet), voir 464903

4643 Commerce de gros d’appareils électroménagers

464300 Commerce de gros d’appareils électroménagers

Ce genre comprend :
- le commerce de gros d'appareils électroménagers
- le commerce de gros d’appareils de radio et de télévision
- le commerce de gros de produits photographiques et optiques à l'exception des lunettes, lentilles et lunettes de soleil correctrices
- le commerce de gros d'appareils électriques de chauffage et de refroidissement
- le commerce de gros d'équipements de chauffage utilisant des ressources renouvelables
- le commerce de gros d'équipements de chauffage, de ventilation et de climatisation
- le commerce de gros de machines à coudre de type ménager
- le commerce de gros de systèmes de sécurité et d'alarmes

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de gros de lunettes, lentilles et lunettes de soleil correctrices, voir 464602
- le commerce de gros de supports enregistrés, voir 464901
- le commerce de gros de supports enregistrables, voir 465000
- le commerce de gros de machines à coudre autres que de type ménager, voir 466400
- le commerce de gros de quincaillerie, d'équipements et de fournitures de plomberie et de chauffage, voir 468400
- commerce de gros d'équipements de chauffage, de ventilation et de climatisation à usage non domestique, voir 468400

4644 Commerce de gros de vaisselle, verrerie et produits d’entretien

464400	Commerce de gros de vaisselle, verrerie et produits d'entretien
	Ce genre comprend : - le commerce de gros de porcelaine et de verrerie - le commerce de gros de produits de nettoyage - le commerce de gros d'ustensiles ménagers, de vaisselle et de poterie Ce genre ne comprend pas : - le commerce de gros de casseroles et de poêles, voir 464909
4645	Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté
464500	Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté
	Ce genre comprend : - le commerce de gros de parfums, de cosmétiques, de savons et de papier hygiénique
4646	Commerce de gros de produits pharmaceutiques et médicaux
464601	Commerce de gros de produits pharmaceutiques
	Ce genre comprend : - le commerce de gros de produits pharmaceutiques et médicaux - le commerce de gros de médicaments vétérinaires Ce genre ne comprend pas : - le commerce de gros d'aliments et de produits diététiques, voir 463800
464602	Commerce de gros d'articles médicaux, chirurgicaux et orthopédiques
	Ce genre comprend : - le commerce de gros de matériel de laboratoire - le commerce de gros d'instruments médicaux et chirurgicaux - le commerce de gros de lunettes, lentilles et lunettes de soleil correctrices - le commerce de gros d'articles orthopédiques - le commerce de gros de matériel hospitalier Ce genre comprend également : - le commerce de gros de lunettes de soleil non correctrices Ce genre ne comprend pas : - le commerce de gros de meubles pour établissements médicaux et hôpitaux, voir 464700
4647	Commerce de gros de meubles à usage domestique, de bureau et de magasin, de tapis et d'appareils d'éclairage
464700	Commerce de gros de meubles à usage domestique, de bureau et de magasin, de tapis et d'appareils d'éclairage
	Ce genre comprend : - le commerce de gros de meubles - le commerce de gros de tapis - le commerce de gros de matériel d'éclairage

- le commerce de gros de matelas et de sommiers
Ce genre comprend également :
- le commerce de gros de meubles pour entrepôts, églises, établissements médicaux et hôpitaux, etc.

4648 Commerce de gros d'articles d'horlogerie et de bijouterie

464801 Commerce de gros d'horlogerie
Ce genre comprend :
- le commerce de gros de montres, horloges et composants

464802 Commerce de gros de bijouterie
Ce genre comprend :
- le commerce de gros de bijoux, de perles, de pierres précieuses, etc.
Ce genre comprend également :
- le commerce de gros de pierres travaillées précieuses, naturelles, synthétiques ou reconstituées
Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de gros de bijoux de fantaisie, voir 464909
- le commerce de gros de pierres précieuses brutes, voir 468600
- le commerce de gros de pierres non travaillées précieuses ou semi-précieuses synthétiques ou reconstituées, voir 468600

4649 Commerce de gros d'autres biens domestiques

464901 Commerce de gros d'articles de papeterie, de livres et de journaux
Ce genre comprend :
- le commerce de gros d'articles de papeterie, de livres, de magazines et de journaux
- le commerce de gros de supports enregistrés

464902 Commerce de gros de jeux et de jouets
Ce genre comprend :
- le commerce de gros de jeux et de jouets, y compris les articles de fête et de magie
Ce genre comprend également :
- le commerce de gros de tricycles, de voitures à pédales

464903 Commerce de gros d'articles de sport
Ce genre comprend :
- le commerce de gros de bicyclettes, vélos électriques, monoroues, hoverboards, trottinettes, y compris les pièces et accessoires
- le commerce de gros d'articles de sport, y compris les chaussures de sport spécialisées, par ex. chaussures de ski, chaussures de football, patins, chaussures de ballet
- le commerce de gros de bateaux de plaisance
Ce genre comprend également :
- le commerce de gros d'armes de sport (à l'exclusion des armes à feu)
- le commerce de gros de tentes et de sacs de couchage
Ce genre ne comprend pas :

- le commerce de gros de vêtements de sport, voir 464201
- le commerce de gros d'armes et de munitions, voir 466400

464909 Commerce de gros d’autres biens domestiques n.c.a

Ce genre comprend :
- le commerce de gros d'articles en bois, en osier et en liège, etc.
- le commerce de gros d'articles en cuir, à l'exclusion des vêtements et des chaussures, et d'accessoires de voyage
- le commerce de gros de médailles et de coupes sportives
- le commerce de gros d'instruments de musique et de partitions
- le commerce de gros d'équipements pour bébés (par ex. poussettes, landaus, porte-bébés, sièges auto pour bébés)

Ce genre comprend également :
- le commerce de gros d'articles promotionnels
- le commerce de gros de casseroles et de poêles
- le commerce de gros de couverts
- le commerce de gros de bijoux de fantaisie

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de gros de cigarettes électroniques (vapes), voir 463500
- le commerce de gros de déguisements, voir 464201
- le commerce de gros d'e-liquides pour cigarettes électroniques, voir 468500

465 Commerce de gros d’équipements de l’information et de la communication

Ce groupe ne comprend pas :
- les activités des grossistes qui n'assument pas la propriété des biens qu'ils commercialisent, voir 461

4650 Commerce de gros d’équipements de l’information et de la communication

465000 Commerce de gros d’équipements de l’information et de la communication

Ce genre comprend le commerce de gros d'équipements de technologies de l'information et de la communication (TIC).

Ce genre comprend :
- le commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de pièces détachées
- le commerce de gros de tableaux intelligents
- le commerce de gros de logiciels non personnalisés, y compris les jeux vidéo, fournis sur un support physique, avec un droit d'utilisation perpétuel
- le commerce de gros de valves et de tubes électroniques
- le commerce de gros de dispositifs semi-conducteurs
- le commerce de gros de micropuces et de circuits intégrés
- le commerce de gros de circuits imprimés
- le commerce de gros de supports enregistrables
- le commerce de gros d'équipements téléphoniques et de communication (par ex. téléphones mobiles et modems)
- le commerce de gros de machines et d'équipements de bureau

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de gros de supports enregistrés, voir 464901
- le commerce de gros de machines pour la fabrication additive (imprimantes 3D, etc.), voir 466400

- les activités d'édition, voir la division 58

466 Commerce de gros d’autres machines, équipements et fournitures

Ce groupe comprend le commerce de gros de machines, équipements et fournitures spécialisés pour toutes sortes d'industries, ainsi que de machines d'usage général et de leurs pièces détachées.

Ce groupe ne comprend pas :

- les activités des grossistes qui n'assument pas la propriété des biens qu'ils commercialisent, voir 461

4661 Commerce de gros de matériel agricole

466100 Commerce de gros de matériel agricole

Ce genre comprend :

- le commerce de gros de machines et d'équipements agricoles et sylvicoles :
  • charrues, épandeurs de fumier, semoirs
  • moissonneuses
  • batteuses
  • machines à traire
  • machines pour l'élevage de volailles, équipements pour l'apiculture
  • tracteurs utilisés dans l'agriculture et la sylviculture

Ce genre comprend également :

- le commerce de gros de matériel de jardinage et d'aménagement paysager (par ex. tondeuses à gazon)

Ce genre ne comprend pas :

- le commerce de gros d'aliments pour le bétail, voir 462100
- le commerce de gros d'engrais et de produits agrochimiques, voir 468500

4662 Commerce de gros de machines-outils

466200 Commerce de gros de machines-outils

Ce genre comprend :

- le commerce de gros de machines-outils de tous types et pour tous matériaux

Ce genre comprend également :

- le commerce de gros de machines-outils commandées par ordinateur

4663 Commerce de gros de machines pour l’extraction, la construction et le génie civil

466300 Commerce de gros de machines pour l’extraction, la construction et le génie civil

Ce genre comprend :

- le commerce de gros de machines et d'équipements pour l'exploitation minière, la construction et le génie civil (par ex. les machines d'excavation)

Ce genre ne comprend pas :

- le commerce de gros d'échafaudages, voir 468302

- le commerce de gros d'outillage à main, de quincaillerie et de matériel et fournitures de plomberie et de chauffage, voir 468400

4664 Commerce de gros d’autres machines et équipements

466400 Commerce de gros d’autres machines et équipements

Ce genre comprend :
- le commerce de gros de machines pour l'industrie textile et de machines à coudre et à tricoter
- le commerce de gros de robots pour les lignes de production
- le commerce de gros de machines pour l'industrie alimentaire, l’industrie des boissons et du tabac
- le commerce de gros de matériel de transport (par ex. locomotives, wagons), à l'exception des véhicules à moteur, motocycles et cycles
- le commerce de gros de navires et bateaux
- le commerce de gros de véhicules blindés
- le commerce de gros d'avions, de drones et de systèmes d'avions sans pilote
- le commerce de gros de matériel pour la pisciculture
- le commerce de gros d'attractions pour parcs d'attractions et parcs à thème (par ex. les manèges mécaniques)
- le commerce de gros d'équipements pour coiffeurs, salles de sport, solariums et centres de beauté
- le commerce de gros d'équipements technologiques de l’événementiel pour événements, foires et expositions
- le commerce de gros d'autres machines n.c.a. pour utilisation dans l'industrie, le commerce, la navigation et autres services
- le commerce de gros d'autres matériels électriques (par ex. moteurs électriques, transformateurs)
- le commerce de gros de piles et accumulateurs à usage domestique
- le commerce de gros de fils électriques et interrupteurs et autres matériels d'installation
- le commerce de gros de panneaux photovoltaïques
- le commerce de gros d'armes, de systèmes d'armes et de munitions
- le commerce de gros de caisses-palettes
- le commerce de gros de réservoirs, citernes, cuves et conteneurs similaires d'une capacité supérieur à 300 litres, en matières plastiques et à usage industriel

Ce genre comprend également :
- le commerce de gros d'instruments et appareils de mesure
- le commerce de gros de machines pour la fabrication additive (imprimantes 3D etc.)

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de gros de machines à coudre de type ménager, voir 464300
- le commerce de gros de matériel médical non domestique, voir 464602
- le commerce de gros de bateaux de plaisance, voir 464903
- le commerce de gros de cycles, voir 464903
- le commerce de gros de machines d'exploitation minière, la construction et le génie civil, voir 466300
- le commerce de gros de véhicules à moteur (y compris remorques et caravanes), voir 4671

- le commerce de gros de pièces de véhicules à moteur, voir 467200
- le commerce de gros de batteries et d'accumulateurs pour véhicules automobiles, voir 467200
- le commerce de gros de motocycles, voir 467300
- le commerce de gros d'échafaudages, voir 468302
- l'entretien et la réparation de véhicules à moteur, voir 9531
- l'entretien et la réparation des motocycles, voir 953200

467 Commerce de gros de véhicules automobiles, de motocycles et de leurs pièces et accessoires

Ce groupe ne comprend pas :
- les activités des grossistes qui n'assument pas la propriété des biens qu'ils vendent, voir 461
- l'entretien et la réparation de véhicules automobiles et de motocycles, voir 9531
- l'entretien et la réparation de motocycles, voir 9532

4671 Commerce de gros de véhicules automobiles

467101 Commerce de gros de véhicules automobiles (< 3.5 t)

Ce genre comprend :
- le commerce de gros de véhicules à moteur neufs ou usagés, y compris les véhicules électriques, dont la masse n'excède pas 3.5 tonnes :
 • véhicules à moteur pour le transport de personnes, y compris les véhicules spécialisés (par ex. ambulances, minibus)
 • véhicules pour le camping (par ex. caravanes et camping-cars)

Ce genre comprend également :
- le commerce de gros de véhicules à moteur tout terrain dont la masse n'excède pas 3.5 tonnes

Ce genre ne comprend pas :
- les activités des agents impliqués dans le commerce de gros d'automobiles et de véhicules à moteur légers, voir 461800
- le commerce de gros de bicyclettes électriques et de leurs pièces et accessoires, voir 464903
- le commerce de gros de matériel de transport motorisé (par ex. navires, yachts, avions, trains), voir 466400
- le commerce de gros de pièces détachées et d'accessoires pour véhicules à moteur, voir 467200
- les activités de services de transport de personnes à la demande par véhicule avec un chauffeur, voir 493300
- la location et le crédit-bail de voitures et de véhicules à moteur légers sans chauffeur, voir 771100
- l'entretien et la réparation de véhicules à moteur, voir 9531

467102 Commerce de gros de véhicules automobiles (> 3.5 t)

Ce genre comprend :
- le commerce de gros de véhicules à moteur neufs ou usagés, y compris les véhicules électriques, dont la masse excède 3.5 tonnes :
 • camions, remorques et semi-remorques
 • véhicules à moteur pour le transport de personnes
 • véhicules de camping (par ex. caravanes, camping-cars)

Ce genre comprend également :
- le commerce de gros de véhicules à moteur tout terrain dont la masse excède 3.5 tonnes
Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de gros de matériel de transport motorisé (par ex. navires, yachts, avions, trains), voir 466400
- le commerce de gros de pièces détachées et d'accessoires pour véhicules à moteur, voir 467200
- l'entretien et la réparation de véhicules à moteur, voir 9531

4672 Commerce de gros de pièces et accessoires de véhicules automobiles

467200 Commerce de gros de pièces et accessoires de véhicules automobiles

Ce genre comprend :
- le commerce de gros de pièces détachées et d'équipements, et d'accessoires connexes tels que les pneus, etc., neufs ou d'occasions, pour véhicules automobiles.
- le commerce de gros de batteries et d'accumulateurs pour véhicules automobiles
Ce genre ne comprend pas :
- les activités des agents intervenant dans le commerce de gros de de pièces détachées et d'accessoires de voitures et de véhicules automobiles légers, voir 461800
- le commerce de gros de bateaux, d'avions et de trains, y compris de pièces détachées et d'accessoires, voir 466400

4673 Commerce de gros de motocycles et de pièces et accessoires pour motocycles

467300 Commerce de gros de motocycles et de pièces et accessoires pour motocycles

Ce genre comprend :
- le commerce de gros de motocycles neufs et d'occasion, y compris les cyclomoteurs
- le commerce de gros de pièces détachées et d'accessoires pour motocycles
- le commerce de gros d'équipements de protection pour motocyclistes
Ce genre ne comprend pas :
- les activités des commissionnaires spécialisés dans le commerce de gros de motocycles, voir 461800
- le commerce de gros de bicyclettes, de vélos électriques et de leurs pièces et accessoires, voir 464903
- la location de motocycles, voir 771100
- la réparation et l'entretien de motocycles, voir 953200

468 Autre commerce de gros spécialisé

Ce groupe comprend :
- les autres activités de commerce de gros spécialisé non classées dans les groupes 462-467 de la présente division.

- le commerce de gros de produits intermédiaires, à l'exception des produits agricoles, généralement non destinés aux ménages
Ce groupe ne comprend pas :
- les activités des grossistes qui n'assument pas la propriété des biens qu'ils commercialisent, voir 461
- le commerce de gros de piles et d'accumulateurs non destinés aux véhicules automobiles, voir 466400
- le commerce de gros non spécialisé, voir 469

4681 Commerce de gros de combustibles solides, liquides et gazeux et de produits annexes

468101 Commerce de gros de combustibles solides et de produits annexes
Ce genre comprend :
- le commerce de gros de combustibles solides et de produits connexes :
• charbon de bois, charbon, coke, bois de chauffage, granulés de bois ou de biomasse, naphta

468102 Commerce de gros de combustibles liquides et gazeux
Ce genre comprend :
- le commerce de gros de combustibles liquides et gazeux et de produits connexes :
• le gaz de pétrole liquéfié (GPL), le gaz naturel liquéfié (GNL), le butane et le propane et leurs formes bio et renouvelables connexes, en mélange ou purs
• pétrole brut, huile brute, gazole, essence, fuel, fioul domestique, kérosène, biocarburants, carburants à base de carbone recyclé, carburants synthétiques, en mélange ou purs
• huiles et graisses lubrifiantes, produits pétroliers raffinés
Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de gros d'hydrogène, voir 468500

4682 Commerce de gros de minerais et de métaux

468201 Commerce de gros de métaux
Ce genre comprend :
- le commerce de gros de métaux ferreux et non ferreux sous formes primaires
- le commerce de gros de produits métalliques semi-finis
- le commerce de gros d'or et d'autres métaux précieux
- le commerce de gros de produits semi-finis ferreux et non ferreux n.c.a.
Ce genre comprend également :
- le commerce de gros de tôles d'acier pour compte propre, y compris les opérations de découpage habituelles liées au commerce, qui n'incluent pas la production de nouveaux biens
- le commerce de gros d'or et d'autres métau
Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de gros de déchets métalliques, voir 468700
- la vente de lingots d'or, voir section L

468202	Commerce de gros de minerais métalliques
	Ce genre comprend : - le commerce de gros de minerais de métaux ferreux et non ferreux - le commerce de gros de minerais métalliques
4683	Commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires
468301	Commerce de gros de bois et d'éléments de construction en bois
	Ce genre comprend : - le commerce de gros de bois brut - le commerce de gros de produits de la transformation primaire du bois - le commerce de gros de palettes, autres planches de chargement en bois et tonneaux - le commerce de gros de parquet brut et assemblé - le commerce de gros de fenêtres, de portes et de volets en bois
468302	Commerce de gros de matériaux de construction
	Ce genre comprend : - le commerce de gros de matériaux de construction : • sable, gravier, ciment, briques, etc. - le commerce de gros d'échafaudages - le commerce de gros de papiers peints et de revêtements de sol (par ex. stratifiés, carrelages, revêtements de sol en vinyle) - le commerce de gros de portes et fenêtres en plastique et en métal - le commerce de gros d'éléments de construction en béton, plâtre, etc. Ce genre comprend également : - le commerce de gros de briques de marbre, marches, tuiles usagées - le commerce de gros de mobilier urbain, à savoir bancs, barrières de circulation, bornes, lampadaires, feux tricolores, panneaux de signalisation, arrêts d
468303	Commerce de gros de verre plat, de peintures et d'équipements sanitaires
	Ce genre comprend : - le commerce de gros de verre plat - le commerce de gros de peintures, vernis et laques - le commerce de gros d'appareils sanitaires : • baignoires, lavabos, toilettes et autres porcelaines sanitaires
4684	Commerce de gros de quincaillerie et fournitures pour plomberie et chauffage
468400	Commerce de gros de quincaillerie et fournitures pour plomberie et chauffage
	Ce genre comprend : - le commerce de gros d'articles en fer et d'articles ménagers similaires - le commerce de gros de raccords - le commerce de gros de chauffe-eau, de radiateurs et de chaudières - le commerce de gros de matériel d'installation sanitaire :

• tubes, tuyaux, raccords, robinets, pièces en T, raccords, tuyaux en caoutchouc, etc.
- le commerce de gros d'outils (par ex. marteaux, scies, tournevis et autres outils à main, y compris les outils à main électriques)
- le commerce de gros d'équipements de chauffage, de ventilation et de climatisation à usage non domestique
Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de gros d'équipements de chauffage, de ventilation et de climatisation à usage domestique, voir 464300
- le commerce de gros de machines pour l'exploitation minière, la construction et le génie civil, voir 466300
- le commerce de gros d'équipements sanitaires, voir 468303

4685 Commerce de gros de produits chimiques

468500 Commerce de gros de produits chimiques
Ce genre comprend :
- le commerce de gros de produits chimiques industriels (par ex. l'aniline, les huiles essentielles, les colles chimiques, le méthanol, la paraffine, les parfums et les arômes, la soude, le sel industriel, les acides et les soufres, les dérivés de l'amidon les gaz industriels, les colorants et les pigments, d'autres produits chimiques organiques et inorganiques de base, les émaux, les encres d'imprimerie et les adhésifs)
- le commerce de gros d'explosifs et de produits pyrotechniques
- le commerce de gros d'engrais et de produits agrochimiques
- le commerce de gros de l'hydrogène
Ce genre comprend également :
- le commerce de gros d'e-liquides pour cigarettes électroniques
Ce genre ne comprend pas :
- la vente de combustibles gazeux par réseau pour le compte d'autrui, voir 354000

4686 Commerce de gros d’autres produits intermédiaires

468600 Commerce de gros d’autres produits intermédiaires
Ce genre comprend :
- le commerce de gros de matières plastiques sous forme primaire
- le commerce de gros de caoutchouc
- le commerce de gros de fibres textiles
- le commerce de gros d'articles d'emballage
- le commerce de gros de pierres précieuses brutes
- le commerce de gros de pierres précieuses ou semi-précieuses brutes, synthétiques ou reconstituées
- le commerce de gros de minerais non métalliques
- le commerce de gros de papier en vrac et de pâte à papier
Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de gros de produits agricoles bruts, voir 462100
- le commerce de gros de pierres précieuses travaillées, voir 464802
- le commerce de gros d'articles de papeterie, voir 464901

4687 Commerce de gros de déchets et débris

468700 Commerce de gros de déchets et débris

Ce genre comprend :
- le commerce de gros de déchets métalliques et non métalliques et de matériaux destinés au recyclage, y compris la collecte, le tri, la séparation, le démontage de biens usagés (par ex. de voitures afin d'obtenir des pièces réutilisables), l'emballage et le remballage, le stockage et la livraison, mais sans processus de transformation. En outre, les déchets achetés et vendus ont une valeur résiduelle
- le commerce de gros de biens utilisables (métal, plastique), suite au démontage de voitures, d'ordinateurs, de téléviseurs et d'autres équipements pour le compte propre de l'unité sans transformation supplémentaire des biens
- le commerce de gros d'épaves de voitures

Ce genre ne comprend pas :
- la collecte des déchets ménagers et industriels, voir 381
- la transformation de déchets, de ferrailles et d'autres articles en matières premières secondaires lorsqu'un processus de transformation est nécessaire (la matière première secondaire obtenue peut être utilisée directement dans un processus de fabrication industrielle, mais n'est pas un produit final), voir 382100
- le démantèlement d'automobiles, d'ordinateurs, de téléviseurs et d'autres équipements et pièces inutilisables en vue de la récupération de matériaux, voir 382100
- la démolition de navires, voir 382100
- le déchiquetage de voitures au moyen d'un procédé mécanique, voir 382100
- le traitement des déchets en vue de leur élimination sans récupération, voir 383
- le commerce de détail de biens d'occasion, voir 477902

4689 Autre commerce de gros spécialisé n.c.a.

468900 Autre commerce de gros spécialisé n.c.a.

Ce genre comprend les autres activités spécialisées de commerce de gros qui ne sont pas classées dans d'autres catégories de cette division.

469 Commerce de gros non spécialisé

Ce groupe ne comprend pas :
- les activités des grossistes qui n'assument pas la propriété des biens qu'ils commercialisent, voir 461

4690 Commerce de gros non spécialisé

469000 Commerce de gros non spécialisé

Ce genre comprend :
- le commerce de gros d'une variété de marchandises sans spécialisation particulière

Ce genre ne comprend pas :
- les activités des grossistes qui n'assument pas la propriété des biens qu'ils vendent, voir 461

47 Commerce de détail

Cette division comprend la revente (vente sans transformation ou après des modifications mineures ou des manipulations habituelles, par ex. le reconditionnement) de biens physiques neufs ou d'occasion au grand public pour une consommation ou une utilisation personnelle ou domestique, par des magasins, des grands magasins, des coopératives de consommateurs, des étals, des maisons de vente par correspondance, par internet, par porte à porte, par des vendeurs à domicile, des colporteurs, des distributeurs automatiques, etc.

Cette division comprend le commerce de détail de véhicules automobiles et de motocycles neufs et d'occasion, y compris les véhicules électriques.

La classification des activités de commerce de détail se fait en fonction du bien commercialisé et non en fonction du mode de vente (en magasin, en ligne, sur les étals et les marchés, etc.). Les activités de commerce de détail sont divisées en activités de commerce de détail spécialisées (groupes 472 à 478) et activités de commerce de détail non spécialisées (groupe 471).

Le commerce de détail inclut le commerce de détail de biens d'occasion (classe 4779). Les groupes ci-dessus sont subdivisés en fonction de la gamme de produits vendus.

Les activités d'intermédiation dans le commerce de détail, qui facilitent les transactions entre acheteurs et vendeurs pour la commande et/ou la livraison de biens moyennant une rémunération ou une commission, sans prendre possession des biens, sont classées dans le groupe 479. Toutes les autres activités de commerce de détail, même si le détaillant agit pour le compte d'un tiers, sont classées dans les groupes 471 à 478.

Les articles vendus dans cette division se limitent aux articles habituellement appelés biens de consommation ou de détail. C'est pourquoi elle exclut les articles n'entrant normalement pas dans le circuit du commerce de détail (par ex. les céréales, les minerais, les machines industrielles). Les téléchargements (par ex. de livres ou de vidéos), sont également exclus.

Les règles de définition des activités de commerce de détail spécialisées et non spécialisées sont décrites au Chapitre 3.3.6 des lignes directrices de la NOGA.

Cette division comprend également le commerce de détail de biens vendus principalement au grand public à partir de marchandises exposées (par ex. ordinateurs personnels, articles de papeterie, peinture ou bois), bien que ces produits ne soient pas nécessa

Cette division ne comprend pas :
- la vente de produits de la ferme par les agriculteurs, voir division 01
- la fabrication et la vente de biens généralement classées dans l'industrie manufacturière au sein des divisions 10 à 32
- le commerce de céréales, de minerais, de pétrole brut, de produits chimiques industriels, de produits sidérurgiques et de machines et d'équipements industriels, voir division 46
- la vente de produits alimentaires et de boissons à consommer sur place ainsi que la vente de nourriture à emporter, voir division 56

- le commerce de biens numériques, le streaming et le téléchargement de contenus sur des plateformes numériques, par ex. les livres électroniques, les fichiers audio, sont inclus dans la section J
- la location et la location-bail de véhicules à moteur ou de motocycles, voir 771
- la location et la location-bail au grand public d'articles personnels et domestiques, voir 772

471 Commerce de détail non spécialisé

Ce groupe comprend le commerce de détail d'une variété de lignes de produits dans la même unité (vente non spécialisée, par ex. supermarchés, hypermarchés, grands magasins).

Ce groupe ne comprend pas :
- le commerce de détail spécialisé, voir 472 à 478
- les services d'intermédiation pour le commerce de détail spécialisé et non spécialisé, voir 479

4711 Commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire

Cette classe comprend :
- le commerce de détail d'une grande variété de produits (par ex. articles d'habillement, meubles, appareils, quincaillerie, cosmétiques) avec toutefois une prédominance des produits alimentaires, des boissons et du tabac

Cette classe ne comprend pas :
- le commerce de détail de carburants, en combinaison avec des produits alimentaires, des boissons, des produits pour l'entretien des véhicules, des services de lavage de voitures, etc. lorsque la vente de carburants est prédominante, voir 473002

471101 Grands supermarchés (> 1000 m2)

Ce genre comprend :
- le commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire, dans les magasins dont la surface de vente est supérieure à 1000 m2

471102 Petits supermarchés (400-999 m2)

Ce genre comprend :
- le commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire, dans des magasins dont la surface de vente est comprise entre 400 et 999 m2

471103 Grands commerces (100-399 m2)

Ce genre comprend :
- le commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire, dans des magasins dont la surface de vente est comprise entre 100 et 399 m2

471104 Petits commerces (< 100 m2)

Ce genre comprend :
- le commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire, dans les magasins dont la surface de vente est inférieure à 100m2

4712 Autre commerce de détail non spécialisé

471200	Autre commerce de détail non spécialisé
	Ce genre comprend : - le commerce de détail d'une grande variété de biens (par ex. articles d'habillement, meubles, appareils, quincaillerie, cosmétiques, bijoux, jouets, articles de sport) sans prédominance des produits alimentaires, des boissons et du tabac Ce genre ne comprend pas : - le commerce de détail non spécialisé de biens d'occasion, voir 477902
472	Commerce de détail de produits alimentaires, de boissons et de tabac Ce groupe ne comprend pas les activités de transformation et de fabrication de produits alimentaires et de boissons, voir divisions 10 et 11.
4721	Commerce de détail de fruits et légumes
472100	Commerce de détail de fruits et légumes
	Ce genre comprend : - le commerce de détail de fruits et légumes frais, y compris les fruits et légumes frais coupés - le commerce de détail de fruits et légumes séchés et en conserve Ce genre ne comprend pas : - le commerce de détail de jus de fruits et de légumes, voir 472500
4722	Commerce de détail de viande et de produits à base de viande
472200	Commerce de détail de viande et de produits à base de viande
	Ce genre comprend : - le commerce de détail de viande et de produits à base de viande, y compris la volaille et le gibier - le commerce de détail de tripes, de charcuterie et de viande salée Ce genre comprend également : - le commerce de détail d'escargots
4723	Commerce de détail de poisson, de crustacés et de mollusques
472300	Commerce de détail de poisson, de crustacés et de mollusques
	Ce genre comprend : - le commerce de détail de poissons, de fruits de mer, de produits de la mer et de leurs préparations Ce genre comprend également : - le commerce de détail d'algues et goémons
4724	Commerce de détail de pain, de pâtisserie et de confiserie
472400	Commerce de détail de pain, de pâtisserie et de confiserie
	Ce genre comprend également : - le commerce de détail de pains et petits pains cuits sur place à partir de produits précuits

- le commerce de détail par machines automatiques de pain prêt à consommer préparé par la machine elle-même
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de pain, de pâtisseries fraîches et de gâteaux, voir 107100

4725 Commerce de détail de boissons

472500 Commerce de détail de boissons

Ce genre comprend :
- le commerce de détail de boissons alcoolisées et non alcoolisées, non destinées à la consommation sur place ni fabriquées sur place
Ce genre comprend également :
- le commerce de détail de jus de fruits et de légumes
Ce genre ne comprend pas :
- la vente de boissons à consommer sur place, voir 563001

4726 Commerce de détail de produits à base de tabac

472600 Commerce de détail de produits à base de tabac

Ce genre comprend :
- le commerce de détail de tabac sous toutes ses formes (par ex. cigarettes, cigares, tabac à pipe, tabac à mâcher)
- le commerce de détail de produits et d'accessoires pour le tabac et les fumeurs, y compris les briquets, les pipes, le matériel pour rouler les cigarettes, etc.
Ce genre comprend également :
- le commerce de détail de cigarettes électroniques (vapes) et d'e-liquides utilisés dans les dispositifs de vapotage

4727 Commerce de détail d’autres produits alimentaires

472700 Commerce de détail d’autres produits alimentaires

Ce genre comprend le commerce de détail de produits alimentaires non classés ailleurs. Le commerce de détail d'aliments labellisés biologiques, les aliments régionaux, etc. sont inclus dans les classes 4721 à 4727, en fonction du produit vendu.
Ce genre comprend :
- le commerce de détail de produits laitiers, y compris préparations lactées et fromagères, et œufs
- le commerce de détail de café, thé, huiles, farine, sucre, pâtes, etc.
- le commerce de détail d'autres produits alimentaires n.c.a.
Ce genre comprend également :
- le commerce de détail de plats cuisinés, sauf consommation immédiate sur place
- le commerce de détail de compléments alimentaires destinés à la consommation humaine (par ex. compléments nutritionnels, produits diététiques)
Ce genre ne comprend pas :

- le commerce de détail de plats cuisinés pour consommation immédiate sur place, voir 561

473 Commerce de détail de carburants

4730 Commerce de détail de carburants

473001 Commerce de détail de carburants sans magasin

Ce genre comprend :
- le commerce de détail de carburants, fossiles ou sans carbone, pour les véhicules à moteur et les motocycles

Ce genre comprend également :
- le commerce de détail d'essence en combinaison avec des carburants électriques (e-carburants), si la vente de carburants électriques n'est pas prédominante
- le commerce de détail d'hydrogène pour les véhicules à moteur et

Ce genre ne comprend pas :
- l'exploitation d'installations de recharge pour véhicules électriques, par exemple voitures, motos, scooters et vélos électriques, voir 351500
- le commerce de gros de carburants, voir 4681
- le commerce de détail de carburants, en combinaison avec des aliments, des boissons, etc., voir 473002
- le commerce de détail de gaz de pétrole liquéfié (GPL) pour la cuisine ou le chauffage, voir 477800

473002 Commerce de détail de carburants avec magasin

Ce genre comprend :
- le commerce de détail de carburants, en combinaison avec des produits alimentaires, des boissons, des produits pour l'entretien des véhicules, des services de lavage de voitures, etc. lorsque la vente de carburant est prédominante

Ce genre comprend également :
- le commerce de détail de produits lubrifiants et de refroidissement pour véhicules automobiles

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail de pièces détachées et d'accessoires pour véhicules à moteur, voir 478200
- le commerce de détail de motocycles et de pièces détachées pour motocycles, voir 478300

474 Commerce de détail d’équipements de l’information et de la communication

Ce groupe ne comprend pas :
- le streaming et le téléchargement de contenus sur des plateformes numériques, voir section J

4740 Commerce de détail d’équipements de l’information et de la communication

474000	Commerce de détail d’équipements de l’information et de la communication

Ce genre comprend le commerce de détail d'équipements de technologies de l'information et de la communication (TIC).
Ce genre comprend :
- le commerce de détail d'ordinateurs
- le commerce de détail d'équipements périphériques pour ordinateurs (par ex. imprimantes, photocopieurs, tableaux blancs interactifs, matériel de visioconférence)
- le commerce de détail de consoles de jeux vidéo
- le commerce de détail de logiciels non personnalisés, y compris les jeux vidéo, fournis sur un support physique, avec un droit d'utilisation perpétuel
- le commerce de détail d'équipements audio et vidéo
- le commerce de détail d'équipements de radio et de télévision
- le commerce de détail de supports enregistrables
- le commerce de détail de lecteurs et d'enregistreurs de supports d'enregistrement
- le commerce de détail de téléphones intelligents, de téléphones mobiles, de téléphones et de leurs accessoires (par ex. les chargeurs, les kits mains libres, les films de protection et les étuis)

Ce genre comprend également :
- la recharge de cartouches d'encre et de toner par les vendeurs au détail

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail d'équipements photographiques, optiques et de précision (par ex. les appareils photo numériques), voir 477800
- le commerce de détail d'équipements d'information et de communication d'occasion, voir 477902
- la distribution de livres électroniques et de livres audio par streaming et téléchargement par les éditeurs de livres, voir 581100
- la distribution par streaming et téléchargement par les éditeurs de jeux vidéo, voir 582100
- la distribution par streaming et téléchargement par les éditeurs de vidéo/film, voir 591300, 602000
- la distribution par streaming et téléchargement par les éditeurs audio, voir 592000

475	Commerce de détail d’autres équipements du foyer

Ce groupe comprend le commerce de détail spécialisé dans l'équipement ménager (par ex. les textiles, la quincaillerie, les tapis, les appareils électriques, les meubles).
Ce groupe ne comprend pas :
- le commerce de détail d'équipements audio et vidéo, voir 474000
- le commerce de détail d'équipements ménagers d'occasion, voir 477902

4751	Commerce de détail de textiles

475100	Commerce de détail de textiles

Ce genre comprend :
- le commerce de détail de tissus
- le commerce de détail de fils à tricoter

- le commerce de détail de matériaux de base pour la fabrication de tapis, de tapisseries ou de broderies
- le commerce de détail de textiles
- le commerce de détail d'articles de mercerie : aiguilles, fils à coudre, etc.
- le commerce de détail de bâches

Ce genre comprend également :
- le commerce de détail de linge de lit

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail de rideaux et de voilages, voir 475300
- le commerce de détail de parasols, voir 475500
- le commerce de détail de vêtements, voir 4771

4752 Commerce de détail de quincaillerie, de matériaux de construction et de bricolage, de peinture et de verre

475200 Commerce de détail de quincaillerie, de matériaux de construction et de bricolage, de peinture et de verre

Ce genre comprend :
- le commerce de détail d'articles de quincaillerie
- le commerce de détail de peintures, de vernis et de laques
- le commerce de détail de solvants, white spirit et autres produits similaires
- le commerce de détail de verre plat
- le commerce de détail d'autres matériaux de construction (par ex. briques, tuiles, parpaings, bois, planches de plancher, matériaux d'isolation)
- le commerce de détail d'équipements sanitaires et de chauffage
- le commerce de détail de matériel de bricolage, de matériel et d'équipement électrique et de plomberie
- le commerce de détail d'outils (par ex. marteaux, scies, tournevis et autres outils à main, y compris les outils à main électriques)
- le commerce de détail de matériaux pour les énergies renouvelables (par ex. les capteurs solaires non électriques et les panneaux photovoltaïques, sans installation)
- le commerce de détail d'alarmes incendie électriques ou électroniques, d'extincteurs, de blocs d'urgence, de systèmes de désenfumage, de coffres-forts et de chambres fortes, sans services d'installation ou d'entretien
- le commerce de détail de portes et fenêtres et de volets en tous matériaux

Ce genre comprend également :
- le commerce de détail de matériel de jardinage et d'aménagement paysager, par ex. les tondeuses à gazon
- le commerce de détail de saunas, de piscines et de spas, y compris en kits, etc., sans installation

Ce genre ne comprend pas :
- l'installation de panneaux photovoltaïques non reliés à un bâtiment, voir 422200
- l'installation de panneaux photovoltaïques reliés à un bâtiment, voir 432100
- le commerce de détail de revêtements muraux ou de sol (par ex. papier peint, carrelage, stratifiés, revêtements de sol en vinyle), voir 475300
- le commerce de détail de tapis et moquettes, voir 475300

4753 Commerce de détail de tapis, moquettes et revêtements de murs et de sols

475300 Commerce de détail de tapis, moquettes et revêtements de murs et de sols

Ce genre comprend :
- le commerce de détail de tapis et moquettes
- le commerce de détail de rideaux et de voilages
- le commerce de détail de revêtements muraux ou de sol (par ex. papier peint, carrelage, stratifiés et revêtements de sol en vinyle)

4754 Commerce de détail d'appareils électroménagers

475400 Commerce de détail d'appareils électroménagers

Ce genre comprend le commerce de détail d'appareils électroménagers.
Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail d'équipements audio et vidéo, voir 474000
- le commerce de détail de tondeuses à gazon, voir 475200
- le commerce de détail d'outils à main électriques, voir 475200

4755 Commerce de détail de meubles, d'appareils d'éclairage, de vaisselle et d'autres biens domestiques

475500 Commerce de détail de meubles, d'appareils d'éclairage, de vaisselle et d'autres biens domestiques

Ce genre comprend :
- le commerce de détail de meubles, y compris matelas et sommiers
- le commerce de détail d'appareils d'éclairage
- le commerce de détail d'ustensiles ménagers, de coutellerie, de vaisselle, de verrerie, de porcelaine et de poterie
- le commerce de détail d'ouvrages en bois, liège et vannerie
- commerce de détail d'appareils ménagers non électriques,
- le commerce de détail d'appareils ménagers solaires fonctionnant à l'énergie solaire
- le commerce de détail de parasols
- le commerce de détail d'articles et d'équipements ménagers n.c.a.

Ce genre comprend également :
- le commerce de détail d'équipements pour bébés (par ex. landaus, poussettes, trotteurs, porte-bébés, sièges auto pour bébés)
- le commerce de détail de voiles, à l'exception des voiles de bateau

Ce genre ne comprend pas :
- l'installation de systèmes électriques (par ex. systèmes d'alarme de sécurité et alarme incendie), voir 432100
- le commerce de détail d'alarmes incendie électriques ou électroniques, de systèmes de sécurité, de coffres-forts, voir 475200
- le commerce de détail de panneaux photovoltaïques sans installation, voir 475200
- le commerce de détail de carrelages en liège, voir 475300
- le commerce de détail de rideaux et voilages, voir 475300
- le commerce de détail d'instruments de musique et de partitions, voir 476900

- le commerce de détail d'antiquités, voir 477901
- le commerce de détail de meubles d'occasion, voir 477902

476 Commerce de détail de biens culturels et de loisirs

Ce groupe comprend le commerce de détail spécialisé de biens culturels et récréatifs (par ex. livres, journaux, enregistrements audio et vidéo sur support physique, équipements sportifs, jeux et jouets).

4761 Commerce de détail de livres

476100 Commerce de détail de livres

Ce genre comprend :
- le commerce de détail de livres, y compris les livres audio sur support physique

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail de médias enregistrés, à l'exception des livres audio sur support physique, voir 476900
- le commerce de détail de livres anciens, voir 477901
- le commerce de détail de livres d'occasion, voir 477902
- la distribution de livres électroniques et de livres audio par streaming et téléchargement par les éditeurs de livres, voir 581100

4762 Commerce de détail de journaux et autres publications périodiques et de papeterie

476201 Commerce de détail de journaux et de périodiques, kiosques

Ce genre comprend :
- le commerce de détail de journaux quotidiens et hebdomadaires, de magazines, etc.
- les activités des kiosques à journaux qui, outre les périodiques, vendent du tabac et des sucreries

Ce genre ne comprend pas :
- la distribution de journaux en continu ou par téléchargement par leurs éditeurs, voir 581200
- la distribution de périodiques et de revues en flux continu ou par téléchargement par leurs éditeurs, voir 581300

476202 Commerce de détail d'articles de papeterie et de bureau

Ce genre comprend :
- le commerce de détail d'articles de papeterie, de fournitures de bureau et de fournitures scolaires (par ex. stylos, crayons, papier)

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail d'outils et de matériel d'art pour le dessin, la peinture et la sculpture, voir 476900

4763 Commerce de détail d’articles de sport

476301 Commerce de détail de vélos

Ce genre comprend :

- le commerce de détail de bicyclettes, y compris les vélos électriques, les monoroues, les hoverboards, les trottinettes, etc.

476302 Commerce de détail d'articles de sport

Ce genre comprend :
- le commerce de détail d'articles de sport, y compris le matériel de pêche, les armes et les munitions, les articles de camping, etc.
- le commerce de détail de bateaux
- le commerce de détail de chaussures spécialisées pour le sport (par ex. les chaussures de football, les patins à glace, les chaussures de ski)
- le commerce de détail de vêtements d'équipements sportifs spéciaux pour le ski, les arts martiaux, la danse classique, etc.
- le commerce de détail de parachutes, tentes, sacs de couchage, etc.

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail de chaussures de sport non spécialisées (par ex. les chaussures de tennis, les chaussures de basket-ball, les chaussures de gymnastique, les chaussures d'entraînement), voir 477201

4764 Commerce de détail de jeux et jouets

476400 Commerce de détail de jeux et jouets

Ce genre comprend :
- le commerce de détail de jeux et de jouets, en tous matériaux
- le commerce de détail d'articles de fête (par ex. masques, articles de fête (cotillons, farces et attrapes, etc.), articles de magie)

Ce genre comprend également :
- le commerce de détail de drones jouets

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail de consoles vidéo et de jeux vidéo sur support physique, voir 474000
- le commerce de détail de déguisements, voir 477104
- le commerce de détail de jeux et jouets d'occasion, voir 477902
- l'édition/la publication de jeux, de jeux de société, voir 581900
- la distribution de jeux vidéo par streaming et téléchargement par leurs éditeurs, voir 582100
- la distribution d'audio par streaming et téléchargement par leurs éditeurs, voir 592000
- les plateformes de distribution (partage) de contenu pour les jeux vidéo, voir 603900

4769 Commerce de détail de biens culturels et de loisirs n.c.a.

476900 Commerce de détail de biens culturels et de loisirs n.c.a.

Ce genre comprend le commerce de détail de biens culturels et récréatifs non classés ailleurs :
- le commerce de détail de supports enregistrés
- le commerce de détail d'instruments de musique, de partitions et d'accessoires connexes (par ex. cordes pour instruments, pupitres, métronomes)

- le commerce de détail d'articles de philatélie, de numismatique et d'objets de collection (par ex. timbres et pièces de monnaie)
- les activités des galeries d'art commerciales

Ce genre comprend également :
- le commerce de détail de fournitures artistiques, y compris les perles, l'argile, les toiles, les peintures à l'huile et les aquarelles, etc.

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail de jeux vidéo sur support physique, voir 474000
- le commerce de détail de souvenirs, d'artisanat et d'articles religieux, voir 477800
- le commerce de détail d'antiquités, de livres anciens et d'occasion, d'instruments de musique d'occasion et de supports enregistrés d'occasion, voir 4779
- la distribution d'audio par streaming et téléchargement par leurs éditeurs, voir 592000
- les activités de service de distribution de flux audio et de téléchargement non associées à l'édition, voir 601000

477 Commerce de détail d'autres biens, à l'exception des automobiles et des motocycles

Ce groupe comprend le commerce de détail spécialisé de biens divers non classés ailleurs (par ex. vêtements, chaussures et articles en cuir, produits pharmaceutiques et médicaux, montres, souvenirs, produits d'entretien, articles de toilette, fleurs, animaux de compagnie).

Ce groupe comprend également :
- le commerce de détail de biens d'occasion

4771 Commerce de détail d'habillement

Cette classe comprend :
- le commerce de détail d'articles d'habillement, y compris les sous-vêtements
- le commerce de détail d'articles en fourrure
- le commerce de détail d'accessoires vestimentaires (par ex. gants, cravates, bretelles)

477101 Commerce de détail d'habillement pour femmes

Ce genre comprend :
- le commerce de détail de vêtements pour femmes
- le commerce de détail d'articles en fourrure
- le commerce de détail d'accessoires vestimentaires pour femmes (gants, ceintures, chapeaux, parapluies, etc.)
- le commerce de détail de sous-vêtements pour femmes

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail de textiles, voir 475100
- le commerce de détail d'équipements de protection pour cyclistes, voir 4763
- le commerce de détail vêtements sportifs spéciaux pour le ski, les arts martiaux, la danse classique, etc., voir 476302
- le commerce de détail de vêtements de travail, d'uniformes, de déguisements, de costumes de carnaval, etc.
- le commerce de détail de vêtements d'occasion, voir 477902

477102	Commerce de détail d'habillement pour hommes

Ce genre comprend :
- le commerce de détail de vêtements pour hommes
- le commerce de détail d'accessoires vestimentaires pour hommes (gants, cravate, ceintures, chapeaux, parapluies, bretelles, etc.)
- le commerce de détail de sous-vêtements pour hommes

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail de textiles, voir 475100
- le commerce de détail d'équipements de protection pour cyclistes, voir 4763
- le commerce de détail vêtements sportifs spéciaux pour le ski, les arts martiaux, la danse classique, etc., voir 476302
- le commerce de détail de vêtements de travail, d'uniformes, de déguisements, de costumes de carnaval, etc.
- le commerce de détail de vêtements d'occasion, voir 477902

477103	Commerce de détail d'habillement pour bébés et enfants

Ce genre comprend :
- le commerce de détail de vêtements pour bébés et enfants
- le commerce de détail d'accessoires de vêtements pour bébés et enfants (gants, bonnets, ceintures, bretelles, etc.)

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail de textiles, voir 475100
- le commerce de détail d'équipements de protection pour cyclistes, voir 4763
- le commerce de détail vêtements sportifs spéciaux pour le ski, les arts martiaux, la danse classique, etc., voir 476302
- le commerce de détail de vêtements de travail, d'uniformes, de déguisements, de costumes de carnaval, etc.
- le commerce de détail de vêtements d'occasion, voir 477902

477104	Commerce de détail d'habillement pour femmes et hommes

Ce genre comprend :
- le commerce de détail d'articles d'habillement, y compris les sous-vêtements, pour femmes et hommes sans prédominance
- le commerce de détail d'accessoires vestimentaires pour femmes et hommes sans prédominance

Ce genre comprend également :
- le commerce de détail de vêtements de travail, d'uniformes, de déguisements, de costumes de carnaval, etc.

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail de textiles, voir 475100
- le commerce de détail vêtements sportifs spéciaux pour le ski, les arts martiaux, la danse classique, etc., voir 476302
- le commerce de détail d'équipements de protection pour cyclistes, voir 4763
- le commerce de détail de vêtements d'occasion, voir 477902
- le commerce de détail d'équipements de protection pour motocyclistes, voir 478300

4772	Commerce de détail de chaussures et d’articles en cuir

Cette classe ne comprend pas :

- le commerce de détail de chaussures spécialisées de sport, par ex. chaussures de football, patins à glace, chaussures de ski, voir 476302
- le commerce de détail de vêtements en cuir, voir 4771
- le commerce de détail de chaussures orthopédiques, voir 477409

477201	Commerce de détail de chaussures

Ce genre comprend :
- le commerce de détail de chaussures

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail de chaussures orthopédiques, voir 477409
- le commerce de détail de chaussures spéciales pour le sport (par ex. les chaussures de football, les patins à glace, les chaussures de ski), voir 476302

477202	Commerce de détail de maroquinerie

Ce genre comprend :
- le commerce de détail d'articles en cuir :
  • sacs à main, portefeuilles, porte-clés, etc.
- le commerce de détail d'accessoires de voyage en cuir ou en substituts du cuir
- le commerce de détail d'articles de sellerie

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail de vêtements en cuir, voir 4771

4773	Commerce de produits pharmaceutiques

477300	Commerce de produits pharmaceutiques

Ce genre comprend :
- le commerce de détail de produits pharmaceutiques
- le commerce de détail de médicaments vétérinaires

Ce genre comprend également :
- le commerce de détail de produits et de médicaments homéopathiques sans ordonnance
- le commerce de détail de produits médicinaux à base de plantes et de remèdes à base de plantes

4774	Commerce de détail d’articles médicaux et orthopédiques

477401	Commerce de détail de lunettes

Ce genre comprend :
- les activités des opticiens
- le commerce de détail de lunettes, lentilles et lunettes de soleil correctrices

Ce genre comprend également :
- le commerce de détail de lunettes de soleil non correctrices

477402	Commerce de détail d'appareils auditifs

Ce genre comprend :
- le commerce de détail d'appareils auditifs

477409	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques n.c.a.
	Ce genre comprend : - le commerce de détail de chaussures orthopédiques - le commerce de détail de béquilles et de fauteuils roulants - le commerce de détail de prothèses orthopédiques - le commerce de détail de colliers cervicaux et de corsets - le commerce de détail de produits élastocompressifs (par ex. bas ou manchons de compression)
4775	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté
477501	Commerce de détail d'articles de droguerie et d'herbes médicinales
	Ce genre comprend : - les activités des droguistes Ce genre comprend également : - le commerce de détail d'herbes médicinales
477502	Autre commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté
	Ce genre comprend : - le commerce de détail de parfums, de produits cosmétiques, d'articles de toilette, de produits de soins personnels, etc. Ce genre ne comprend pas : - le commerce de détail d'articles de toilette, de produits d'hygiène, etc. pour animaux de compagnie, voir 477603
4776	Commerce de détail de fleurs, plantes, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux
477601	Commerce de détail de produits pour le jardinage et l'agriculture
	Ce genre comprend : - le commerce de détail d'outils et de fournitures pour le jardinage et l'agriculture, par ex. les semences, la paille, les produits phytosanitaires, les engrais, etc.
477602	Commerce de détail de fleurs et de plantes
	Ce genre comprend : - le commerce de détail de fleurs en pot ou coupées - le commerce de détail de plantes - le commerce de détail d'arbres et d'arbustes ornementaux ou fruitiers et de plantes pluriannuelles - le commerce de détail de plants de fleurs et de légumes Ce genre ne comprend pas : - la culture de fleurs, voir 011900
477603	Commerce de détail d'animaux domestiques et d'accessoires pour animaux domestiques
	Ce genre comprend : - le commerce de détail d'animaux de compagnie et d'articles pour animaux de compagnie

- le commerce de détail d'aliments pour animaux de compagnie et autres animaux gardés à la maison pour le plaisir (par ex. poules, chevaux)
Ce genre comprend également :
- le commerce de détail d'articles de toilette, de produits d'hygiène, etc. pour animaux de compagnie

4777 Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie

477700 Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie
Ce genre comprend également :
- le commerce de détail d'articles d'orfèvrerie
Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail de bijoux fantaisie, voir 477800

4778 Commerce de détail d'autres biens neufs

477800 Commerce de détail d'autres biens neufs
Ce genre comprend :
- le commerce de détail de matériel photographique et de précision
- le commerce de détail de matériel d'optique, à l'exclusion des lunettes et verres (par ex. télescopes, microscopes, jumelles)
- le commerce de détail de fioul domestique, de gaz en bouteille, de charbon et de bois de chauffage, de pellets de bois ou de biomasse
- le commerce de détail d'articles d'emballage
- le commerce de détail d'articles funéraires et de cimetière (par ex. urnes, pierres tombales)
- le commerce de détail de bijoux fantaisie
- le commerce de détail de produits de nettoyage (par ex. détergents, éponges)
- le commerce de détail de souvenirs, d'objets artisanaux et d'articles religieux
- le commerce de détail de produits non alimentaires n.c.a.
Ce genre comprend également :
- le commerce de détail de fleurs et plantes artificielles
Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail d'articles pour la pêche, voir 476302
- le commerce de détail d'armes et de munitions, voir 476302
- le commerce de détail de timbres et de monnaies, voir 476900
- le commerce de détail de lunettes et lentilles, voir 477401

4779 Commerce de détail de biens d'occasion

477901 Commerce de détail d'antiquités
Ce genre comprend :
- le commerce au détail d'antiquités, par ex. :
• meubles, tapis, bijoux, montres, horloges, armes, etc.
Ce genre ne comprend pas :
- la restauration de meubles, voir 952400
- le commerce de détail d'objets d'art contemporain, voir 476900

- le commerce de détail de timbres et de monnaies, voir 476900
- la restauration d'objets d'art, voir 913000
- les activités des prêteurs sur gages, voir 649200

477902 Autre commerce de détail de biens d'occasion

Ce genre comprend :
- le commerce de détail de livres d'occasion
- le commerce de détail de vêtements d'occasion
- le commerce de détail de meubles d'occasion
- le commerce de détail d'appareils ménagers d'occasion
- le commerce de détail d'autres biens d'occasion

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail de véhicules à moteur, motocycles et pièces et accessoires connexes, d'occasion, voir 478
- les activités des maisons de vente aux enchères au détail de biens de tiers neufs et d'occasion, y compris les ventes aux enchères au détail sur Internet, voir 479
- les activités des intermédiaires dans le commerce de détail de biens d'occasion, voir 479
- les activités de location d'espaces pour biens d'occasions, incluant le personnel, voir 479100
- les activités de prêteurs sur gages, voir 649200

478 Commerce de détail d'automobiles, de motocycles et de leurs pièces et accessoires

Ce groupe comprend le commerce de détail de véhicules à moteur et de motocycles neufs et d'occasion ainsi que de toutes sortes de pièces, composants, fournitures, outils et accessoires pour véhicules à moteur et motocycles, par ex. :
• pneus en caoutchouc et chambres à air pour pneus
• bougies d'allumage, batteries, matériel d'éclairage, matériel de chargement des véhicules et pièces électriques

Ce groupe comprend également :
- le commerce de détail de pièces détachées et d'accessoires d'occasion après le démontage de voitures ou d'autres véhicules automobiles
- le commerce de détail de pièces et d'accessoires pour véhicules électriques et motocy

Ce groupe ne comprend pas :
- les activités des agents impliqués dans le commerce de gros de véhicules à moteur, de motocycles et de pièces détachées, voir 461800
- les activités des services d'intermédiation pour le commerce de détail de véhicules à moteur et de motocycles, voir 479
- les activités de transport de voyageurs à la demande à la demande par véhicule avec un chauffeur, voir 493300
- la location et le crédit-bail de véhicules à moteur sans chauffeur, voir 771
- l'entretien et la réparation de véhicules à moteur et de motocycles, voir 953

4781 Commerce de détail de véhicules automobiles

478101 Commerce de détail de véhicules automobiles (< 3.5 t)

Ce genre comprend :
- le commerce de détail de véhicules à moteur neufs et d'occasion, y compris les véhicules électriques, dont la masse n'excède pas 3.5 tonnes :
• véhicules à moteur pour le transport de personnes
• véhicules de camping (par ex. caravanes, camping-cars)
Ce genre comprend également :
- le commerce de détail de véhicules à moteur tout-terrain dont la masse n'excède pas 3.5 tonnes
- le commerce de détail de remorques pour véhicules à moteur
Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail de bicyclettes et de vélos électriques, etc., voir 476301
- le commerce de détail de pièces détachées et d'accessoires pour véhicules à moteur, voir 478200
- le commerce de détail de motocycles, de pièces détachées et d'accessoires pour motocycles, voir 478300
- les activités des agents pour le commerce de détail de véhicules à moteur, voir 479
- les activités de transport de voyageurs à la demande par véhicule avec un chauffeur, voir 493300
- la location et le crédit-bail de véhicules à moteur sans chauffeur, voir 771
- l'entretien et la réparation de véhicules à moteur et de motocycles, voir 953

478102 Commerce de détail de véhicules automobiles (> 3.5 t)

Ce genre comprend :
- le commerce de détail de véhicules à moteur neufs et d'occasion, y compris les véhicules électriques, dont la masse excède 3.5 tonnes :
• véhicules à moteur pour le transport de personnes
• véhicules de camping (par ex. caravanes, camping-cars)
Ce genre comprend également :
- le commerce de détail de véhicules à moteur tout-terrain dont la masse excède 3.5 tonnes

4782 Commerce de détail de pièces et accessoires de véhicules automobiles

478200 Commerce de détail de pièces et accessoires de véhicules automobiles

Ce genre comprend :
- le commerce de détail de pièces détachées, d'équipements et d'accessoires neufs et d'occasion pour véhicules à moteur
Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail de carburants, voir 4730
- le commerce de détail de véhicules à moteur, voir 4781
- l'entretien et la réparation de véhicules à moteur et de motocycles, voir 953

4783 Commerce de détail de motocycles et de pièces et accessoires de motocycles

478300	Commerce de détail de motocycles et de pièces et accessoires de motocycles

Ce genre comprend :
- le commerce de détail de motocycles neufs et d'occasion, y compris les cyclomoteurs
- le commerce de détail de pièces détachées et d'accessoires neufs et d'occasion pour motocycles
- le commerce de détail d'équipements de protection pour motocyclistes

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail de bicyclettes, vélos électriques, monoroues, hoverboards, trottinettes et de leurs pièces et accessoires, voir 476301
- la location de motocycles, voir 771100
- la réparation et l'entretien de bicyclettes, vélos électriques, monoroues, hoverboards, trottinettes, voir 952900
- réparation et entretien de motocycles, voir 953

479 Activités de service d’intermédiation pour le commerce de détail

Ce groupe comprend les activités d'intermédiation pour le commerce de détail spécialisé et non spécialisé qui facilitent les transactions entre acheteurs et vendeurs de biens physiques moyennant une rémunération ou une commission, sans fournir ni prendre possession des biens qui sont intermédiés. Ces activités d'intermédiation peuvent être exercées sur des plateformes numériques ou par des canaux non numériques (y compris le face-à-face, le porte-à-porte, le téléphone, le courrier, etc.). Les frais ou commissions peuvent être perçus par les acheteurs ou les vendeurs. Les revenus des activités de service d'intermédiation pour le commerce de détail peuvent inclure d'autres sources de revenus (par ex. revenus provenant de la vente d'espaces publicitaires).

Ce groupe comprend également :
- les activités des intermédiaires dans le commerce de détail de biens d'occasion
- les activités des maisons de vente aux enchères au détail de biens neufs et d'occasion de tiers, y compris les ventes aux enchères au détail

4791 Activités de service d’intermédiation pour le commerce de détail non spécialisé

479100	Activités de service d’intermédiation pour le commerce de détail non spécialisé

Ce genre comprend les activités de services d'intermédiation pour le commerce de détail non spécialisé qui facilitent les transactions entre acheteurs et vendeurs pour la commande et/ou la livraison de biens physiques moyennant une rémunération ou une commission, sans fournir ni prendre possession des biens qui sont intermédiés. Ces activités d'intermédiation peuvent être réalisées sur des plateformes numériques ou par des canaux non numériques (y compris le face-à-face, le porte-à-porte, le téléphone, le courrier, etc.). Les frais ou commissions peuvent être perçus par les acheteurs ou les vendeurs. Les revenus des activités d'intermédiation pour le commerce de détail non spécialisé peuvent inclure d'autres sources de revenus (par ex. revenus provenant de la vente d'espaces publicitaires).

Ce genre comprend également :
- les activités de location d'espaces, y compris le personnel, pour le commerce de détail de biens d'occasion
Ce genre ne comprend pas :
- les activités de service d'intermédiation pour le commerce de détail spécialisé, voir 479200

4792 Activités de service d’intermédiation pour le commerce de détail spécialisé

479200 Activités de service d’intermédiation pour le commerce de détail spécialisé

Ce genre comprend les activités d'intermédiation pour le commerce de détail spécialisé qui facilitent les transactions entre acheteurs et vendeurs pour la commande et/ou la livraison de biens physiques moyennant une rémunération ou une commission, sans fournir ni prendre possession des biens qui sont intermédiés. Ces activités d'intermédiations peuvent être exercées sur des plateformes numériques ou par des canaux non numériques (y compris le face-à-face, le porte-à-porte, le téléphone, le courrier, etc.). Les frais ou commissions peuvent être perçus par les acheteurs ou les vendeurs. Les revenus des activités d'intermédiation pour le commerce de détail spécialisé peuvent inclure d'autres sources de revenus (par ex. les revenus provenant de la vente d'espaces publicitaires).
Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail de carburants en combinaison avec des carburants électriques (e-carburants), si la vente de carburants électriques n'est pas prédominante, voir 4730
- les activités de service d'intermédiation pour le commerce de détail non spécialisé, voir 479100

H TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE

Cette section comprend le transport de passagers ou de marchandises par rail, conduite, route, eau ou air. Elle comprend le transport de passagers sans tenir compte des raisons, qu'elles soient personnelles, professionnelles ou récréatives, programmées ou non. La location de matériel de transport avec un chauffeur ou un opérateur ainsi que les activités de poste et de courrier sont classées dans cette section.
La section comprend également les activités connexes (par ex. l'exploitation de terminaux et d'installations de stationnement, la manutention de marchandises, l'entreposage et le stockage, tel que l'exploitation de silos, d'entrepôts de marchandises, de réservoirs de stockage). Les activités de transport classées dans les divisions 49, 50, 51 et 53 impliquent souvent des activités auxiliaires (par ex. emballage, manutention des marchandises, mise en caisse temporaire, échantillonnage et pesage des marchandises, qui soutiennent uniquement les activités de transport). Ces activités de soutien ne doivent être classées dans la division 52 que si elles sont effectuées pour le compte d'autrui.
Cette section comprend également :
- les services d'intermédiation qui relient les clients aux fournisseurs de services de transport, à l'exception de la division 79
Cette section ne comprend pas :
- les travaux importants de réparation, d'entretien ou de modification du matériel de transport, à l'exception des véhicules à moteur, voir 331
- la construction, l'entretien et la réparation de routes, de voies ferrées, de ports et d'aérodromes, voir division 42
- la location de matériel de transport sans chauffeur ni opérateur, voir 771, 773
- les activités de transport faisant partie intégrante des installations récréatives, par ex. dans les parcs à thème, voir 932
- l'entretien et la réparation de véhicules à moteur, voir 9531
- l'entretien et la réparation de motocycles, voir 953200

49 Transports terrestres et transports par conduites

Cette division comprend le transport de passagers et de marchandises par route ou par rail. Les activités comprennent le transport de passagers, que ce soit pour des raisons personnelles, professionnelles ou récréatives. Elle comprends également le transport de marchandises par route, rail ou conduite.

491 Transport ferroviaire de voyageurs

4911 Transport ferroviaire lourd de voyageurs

491100 Transport ferroviaire lourd de voyageurs

Ce genre comprend :
- le transport ferroviaire de passagers au moyen de matériel ferroviaire circulant sur les lignes principales du réseau
- l'exploitation de wagons-lits ou de wagons-restaurants en tant qu'activité intégrée des entreprises ferroviaires
Ce genre comprend également :

- le transport ferroviaire lourd de passagers pour les excursions touristiques
Ce genre ne comprend pas :
- le transport de passagers par métro, tramway, métro souterrain, etc., voir 491200
- les activités des gares de voyageurs, voir 522101
- l'exploitation d'infrastructures ferroviaires et les activités connexes (par ex. les opérations d'aiguillage), voir 522101
- l'exploitation de wagons-lits ou de wagons-restaurants lorsqu'ils sont exploités par des unités distinctes, voir 559000, 561101

4912 Autre transport ferroviaire de voyageurs

491200 Autre transport ferroviaire de voyageurs
Ce genre comprend :
- le transport ferroviaire de passagers par métro souterrain et aérien, chemin de fer métropolitain et tramway
- le transport de passagers par funiculaire
Ce genre comprend également :
- le transport ferroviaire léger de passagers pour des excursions touristiques
Ce genre ne comprend pas :
- les activités des gares de voyageurs, voir 522101
- l'exploitation de l'infrastructure ferroviaire et les activités connexes (par ex. les opérations d'aiguillage), voir 522101

492 Transport ferroviaire de fret

4920 Transport ferroviaire de fret

492000 Transport ferroviaire de fret
Ce genre comprend :
- le transport de fret sur les lignes principales et secondaires du réseau ferroviaire
Ce genre comprend également :
- le transport de fret par funiculaire
- les services de traction
Ce genre ne comprend pas :
- l'entreposage et le stockage, voir 521000
- les activités des terminaux de fret, voir 522101
- l'exploitation d'infrastructures ferroviaires et les activités connexes (par ex. les opérations d'aiguillage), voir 522101
- la manutention de fret pour le compte de tiers, voir 522400

493 Autre transport terrestre de voyageurs
Ce groupe comprend toutes les activités de transport terrestre de passagers autres que le transport ferroviaire.

4931 Transport régulier de voyageurs par route

493100 Transport régulier de voyageurs par route

Ce genre comprend :
- le transport routier régulier de passagers, urbain, suburbain ou longue distance en par ex. bus, autocar, trolleybus, minibus. Ce type de transport suit un horaire fixe, impliquant la prise en charge et la dépose de passagers à des arrêts prédéfinis.

Ce genre comprend également :
- l'exploitation d'autobus scolaires et d'autobus pour le transport d'employés
- le transport régulier de passagers par route pour des visites touristiques

Ce genre ne comprend pas :
- le transport ferroviaire de passagers, voir 491
- le transport de passagers par funiculaire, voir 491200
- le transport routier non régulier de passagers pour des visites touristiques, dans des véhicules de 10 personnes ou plus, voir 493200
- les services de transport de passagers à la demande dans des véhicules avec un chauffeur pour un maximum de 9 personnes (taxis, etc.), voir 493300
- l'exploitation de téléphériques, etc., voir 493400

4932 Transport non régulier de voyageurs par route

493200 Transport non régulier de voyageurs par route

Ce genre comprend :
- le transport routier non régulier, urbain, interurbain et de longue distance de passagers dans des véhicules de 10 personnes ou plus. Il peut s'agir de transport par autobus, autocar, trolleybus ou minibus.

Ce genre ne comprend pas :
- le transport ferroviaire de passagers, voir 491
- l'exploitation d'autobus scolaires et d'autobus pour le transport d'employés, voir 493100
- les services de transport de passagers à la demande dans des véhicules avec un chauffeur pour un maximum de 9 personnes (taxis, etc.), voir 493300

4933 Transport de voyageurs sur demande par véhicule avec chauffeur

493300 Transport de voyageurs sur demande par véhicule avec chauffeur

Ce genre comprend le transport à la demande de passagers dans des véhicules avec un chauffeur, pour un maximum de 9 personnes :
- les services de taxi
- les véhicules de location privée avec un chauffeur
- les services de moto-taxi

Ce genre ne comprend pas :
- les services de vélo-taxi, voir 493900
- le transport routier de passagers par des véhicules à traction humaine ou animale, voir 493900
- les activités de service d'intermédiation pour le transport de personnes, voir 523200
- le transport de patients par ambulance, voir 869200

4934 Transport de voyageurs par téléphériques et remontées mécaniques

493400 Transport de voyageurs par téléphériques et remontées mécaniques

Ce genre comprend :
- le transport par téléphériques, téléskis et télésièges, qui peut inclure la préparation des pistes de ski
- le transport de passagers par les remontées mécaniques

Ce genre comprend également :
- le transport de marchandises par téléphérique

Ce genre ne comprend pas :
- le transport ferroviaire de passagers à des fins touristiques, voir 491
- le transport de passagers par funiculaire, voir 491200
- le transport routier non régulier de passagers dans des véhicules de 10 personnes ou plus, voir 493200
- l'exploitation de zones sportives, qui peut inclure l'exploitation de téléphériques, de téléskis et de télésièges, voir 931100

4939 Autre transport terrestre de voyageurs n.c.a.

493900 Autre transport terrestre de voyageurs n.c.a.

Ce genre comprend :
- les services de vélo-taxi
- le transport routier de passagers par des véhicules à traction humaine ou animale

Ce genre ne comprend pas :
- le transport de patient en ambulance, voir 869200
- le transport de restes humains, voir 963000

494 Transport routier de fret et services de déménagement

Ce groupe comprend toutes les activités de transport terrestre de marchandises autres que le transport ferroviaire.

4941 Transport routier de fret

494100 Transport routier de fret

Ce genre comprend :
- toutes les opérations de transport de marchandises par route :
  • transport de bois
  • transport de bétail
  • transport frigorifique
  • transport lourd
  • transport en vrac, y compris le transport par camion-citerne, y compris la collecte de lait dans les fermes
  • transport d'automobiles
- le transport de déchets et de matières résiduelles, sans collecte ni élimination
- le transport routier de marchandises, pour le compte d'unités postales ou de messagerie, sans exercer d'autres activités postales ou de messagerie

- le transport routier d'objets entre différentes unités (par ex. bâtiments, unités de stockage, pour le compte de tiers)
Ce genre comprend également :
- la location de véhicules de transport de marchandises avec un chauffeur
- le transport routier de marchandises par des véhicules à traction humaine ou animale
- la location d'un camion-bétonnière avec un chauffeur
- la livr
Ce genre ne comprend pas :
- le transport de grumes dans la forêt, dans le cadre de l'exploitation forestière, voir 024000
- la distribution d'eau par camions, voir 360000
- le transport de déchets en tant que partie intégrante des activités de collecte des déchets, voir 381100, 381200
- les services d'enlèvement, voir 494200
- l'exploitation d'installations de terminaux destinés à la manutention du fret, voir 522
- les activités d'emballage dans le cadre des activités de transport, voir 522
- le déplacement de cargaisons sur des sites industriels, généralement à l'aide d'équipements de transport qui ne sont pas adaptés à une utilisation sur des routes ouvertes à la circulation publique, voir 522400
- l'enlèvement de marchandises et leur regroupement pour l'expédition, voir 522500
- les activités de poste et de courrier, voir 531000, 532000
- les activités de service de transport par véhicule blindé, voir 800100

4942 Services de déménagement

494200 Services de déménagement
Ce genre comprend :
- les services de déménagement (relocation) aux entreprises et aux ménages par transport routier
Ce genre comprend également :
- la location d'un véhicule de déménagement avec un chauffeur
- le stockage du mobilier dans le cadre du service de déménagement

495 Transport par conduites

4950 Transport par conduites

495000 Transport par conduites
Ce genre comprend :
- le transport de gaz, de liquides, d'eau, de boues et d'autres marchandises par conduites
- le transport par gazoduc du gaz naturel depuis les usines de traitement jusqu'aux systèmes de distribution locaux
Ce genre comprend également :
- l'exploitation de stations de pompage pour le transport par conduites
Ce genre ne comprend pas :

- la distribution de combustibles gazeux, de vapeur ou d'eau aux utilisateurs finaux par le biais d'un réseau local ou régional de conduites, voir 352200, 353000, 360000
- la distribution d'eau par camions, voir 360000
- le commerce de détail de carburant automobile, voir 4730
- le transport de liquides par camions, voir 494100

50 Transport par eau

Cette division comprend le transport par eau de passagers ou de marchandises, régulier ou non, pour des raisons professionnelles, personnelles ou récréatives. Elle comprend également l'exploitation de bateaux de remorquage ou de poussage, de bateaux d'excursion ou de tourisme, de bateaux de croisière, de ferries, de bateaux-taxis, etc. Bien que le lieu soit un indicateur de la séparation entre le transport maritime et le transport fluvial, le facteur décisif est le type de navire utilisé. Le transport sur des navires de mer est classé dans les groupes 501 et 502, tandis que le transport utilisant d'autres navires est classé dans les groupes 503 et 504.
Cette division ne comprend pas les activités de restauration et de bar à bord des navires, si elles sont exercées par des unités distinctes, voir 561101, 563001

501 Transports maritimes et côtiers de passagers

Ce groupe comprend également :
- le transport de passagers sur des lacs, etc., lorsque des types de bateaux similaires à ceux utilisés en mer ou dans les eaux côtières sont utilisés

5010 Transports maritimes et côtiers de passagers

501000 Transports maritimes et côtiers de passagers

Ce genre comprend :
- le transport de passagers en mer et dans les eaux côtières, qu'il soit régulier ou non :
  • exploitation de bateaux d'excursion, de croisière ou de tourisme
  • exploitation de ferries, de taxis nautiques, etc.
- l'exploitation d'autres transports maritimes ou côtiers de passagers

Ce genre comprend également :
- la location de bateaux de plaisance avec équipage pour le transport maritime et côtier (par ex. pour les croisières de pêche)
- le transport par ferry de passagers avec ou sans véhicule

Ce genre ne comprend pas :
- les activités de restauration et de bar à bord des navires, lorsqu'elles sont assurées par des unités distinctes, voir 5611, 563001
- la location de bateaux de plaisance et de navires sans équipage, voir 772100
- la location de navires ou de bateaux commerciaux sans équipage, voir 773400
- l'exploitation de casinos flottants, ne transportant pas de passagers, voir 920000

502 Transports maritimes et côtiers de fret

Ce groupe comprend également :

- le transport de marchandises sur des lacs, etc., lorsque des types de bateaux similaires à ceux utilisés en mer ou dans les eaux côtières sont utilisés

5020 Transports maritimes et côtiers de fret

502000 Transports maritimes et côtiers de fret

Ce genre comprend :
- le transport de marchandises en mer et sur les eaux côtières
- le transport par remorquage ou poussage de barges, de plates-formes pétrolières, etc.

Ce genre comprend également :
- la location de navires avec équipage pour le transport maritime et côtier de marchandises
- le transport par ferry de véhicules non accompagnés

Ce genre ne comprend pas :
- le transport par ferry de passagers avec ou sans véhicule, voir 501000
- le stockage de marchandises, voir 521000
- l'exploitation des ports et autres activités auxiliaires (par ex. accostage, pilotage, allègement, sauvetage des navires), voir 522200
- la manutention de marchandises, voir 522400
- location de navires ou de bateaux commerciaux sans équipage, voir 773400

503 Transports fluviaux de passagers

5030 Transports fluviaux de passagers

503000 Transports fluviaux de passagers

Ce genre comprend :
- le transport de passagers par les rivières, les canaux, les lacs et autres voies navigables intérieures, y compris à l'intérieur des ports

Ce genre comprend également :
- la location de bateaux de plaisance avec équipage pour le transport fluvial
- l'exploitation de bateaux touristiques et d'excursions sur les voies navigables intérieures
- le transport par ferry de passagers avec ou sans

Ce genre ne comprend pas :
- les activités de restaurant et de bar à bord des navires, lorsqu'elles sont assurées par des unités distinctes, voir 561101, 563001
- la location de bateaux de plaisance et de yachts sans équipage, voir 772100
- l'exploitation de casinos flottants, ne transportant pas de passagers, voir 920000

504 Transports fluviaux de fret

5040 Transports fluviaux de fret

504000 Transports fluviaux de fret

Ce genre comprend :
- le transport de marchandises par les rivières, les canaux, les lacs et autres voies navigables intérieures, y compris à l'intérieur des ports
- le transport de marchandises sur les voies navigables intérieures, à l'aide de navires qui ne sont pas adaptés au transport maritime

Ce genre comprend également :
- la location de bateaux avec équipage pour le transport fluvial de marchandises

Ce genre ne comprend pas :
- la manutention de marchandises, voir 522400
- la location de navires ou de bateaux commerciaux sans équipage, voir 773400

51 Transports aériens

Cette division comprend le transport de passagers ou de marchandises par voie aérienne ou spatiale.

Cette division ne comprend pas :
- la pulvérisation des cultures, voir 016100
- la réparation et l'entretien d'aéronefs civils ou de moteurs d'aéronefs, voir 331600
- l'exploitation d'aéroports, voir 522300
- la publicité aérienne (écriture dans le ciel), voir 731100
- la photographie aérienne, voir 742000
- la surveillance aérienne civile, voir 800901
- la surveillance aérienne militaire, voir 842201

511 Transports aériens de passagers

5110 Transports aériens de passagers

511000 Transports aériens de passagers

Ce genre comprend :
- le transport aérien régulier de passagers sur des lignes régulières
- les vols par charters pour passagers
- les vols touristiques

Ce genre comprend également :
- la location de matériel de transport aérien avec un opérateur à des fins de transport de passagers

Ce genre ne comprend pas :
- la location de matériel de transport aérien sans un opérateur, voir 773500
- les ambulances aériennes, voir 869200

512 Transports aériens de fret et transports spatiaux

5121 Transports aériens de fret

512100 Transports aériens de fret

Ce genre comprend :
- le transport de fret par voie aérienne, qu'il soit régulier ou non

Ce genre comprend également :
- la location de matériel de transport aérien avec un opérateur à des fins de transport de fret

5122 Transports spatiaux

512200 Transports spatiaux

Ce genre comprend :
- le lancement de satellites et de véhicules spatiaux
- le transport spatial de fret et de passagers

52 Entreposage et services auxiliaires des transports

Cette division comprend l'entreposage et les activités de soutien au transport, telles que l'exploitation d'infrastructures de transport (par ex. aéroports, ports, tunnels, ponts). Elle comprend également les activités des agences de transport et la manutention de fret.

Les activités mentionnées sont exercées pour le compte de tiers. Si les services connexes sont fournis uniquement pour soutenir les activités de transport de la même unité, ils seront considérés comme des activités auxiliaires du transport et cette unité sera classée ailleurs dans la section H.

521 Entreposage et stockage

5210 Entreposage et stockage

521000 Entreposage et stockage

Ce genre comprend :
- l'exploitation d'installations de stockage et d'entreposage pour toutes sortes de marchandises :
  • exploitation de silos à grains
  • entrepôts de marchandises diverses
  • entrepôts frigorifiques et de chambres froides
  • réservoirs de stockage, etc.
- l'entreposage de meubles ne faisant pas partie d'un service de déménagement

Ce genre comprend également :
- le stockage de marchandises dans les zones de commerce extérieur
- la congélation par air pulsé associée au stockage et à l'entreposage
- les activités de stockage d'archives physiques et de dossiers papier

Ce genre ne comprend pas :
- le stockage d'électricité, voir 351600
- le stockage de combustibles gazeux pour la fourniture d'énergie par l'intermédiaire d'un réseau, voir 352400

- le stockage de meubles dans le cadre d'un service de déménagement, voir 494200
- l'exploitation d'installations de stationnement pour véhicules à moteur, voir 522102
- l'entreposage hivernal de caravanes, de navires et de bateaux et l'entreposage d'aéronefs, voir 5221, 522200, 522300
- l'exploitation d'installations de self-stockage, voir 682002
- la location d'espaces vacants, voir 6820

522 Services auxiliaires des transports

Ce groupe comprend les activités de soutien au transport de passagers ou de marchandises, y compris l'exploitation d'installations de transport et de parties de l'infrastructure de transport, ainsi que les activités liées à la manutention du fret avant, après ou entre les segments de transport.

Ce groupe ne comprend pas :

- les activités de service d'intermédiation en transport de marchandises, voir 523100
- les activités de service d'intermédiation pour le transport de passagers, voir 523200

5221 Services auxiliaires des transports terrestres

522101 Services auxiliaires liés au transport ferroviaire

Ce genre comprend :

- les activités liées au transport ferroviaire de passagers, d'animaux ou de marchandises :
  • exploitation d'installations de terminaux (par ex. gares ferroviaires)
  • exploitation d'infrastructures ferroviaires et d'installations connexes, terminaux de fret, points d'appui technique
- les opérations d'aiguillage et de manœuvre

522102 Services auxiliaires liés au transport routier

Ce genre comprend :

- les activités liées au transport routier de passagers, d'animaux ou de marchandises :
  • exploitation d'installations de terminaux (par ex. gares routières, stations de manutention de marchandises)
  • exploitation de routes, ponts et tunnels, y compris les activités d'entretien hivernal
- l'exploitation de parkings ou de garages, de parcs à vélos, l'entreposage hivernal de caravanes
- le remorquage et l'assistance routière
- les activités de surveillance du transport de marchandises par camion
- les services de péages

Ce genre ne comprend pas :

- la réparation des routes, voir division 42

522103 Services auxiliaires liés aux autres transports terrestres

Ce genre comprend :

- les activités liées aux autres transports terrestres de passagers, d'animaux ou de marchandises

Ce genre comprend également :
- la liquéfaction et/ou la regazéification du gaz naturel à des fins de transport terrestre
Ce genre ne comprend pas :
- la liquéfaction du gaz naturel à des fins de transport, effectuée sur le site de la mine, voir 091000
- la regazéification du gaz naturel pour la distribution par réseau, voir 352200
- la manutention de marchandises, voir 522400
- le déplacement de cargaisons sur des sites industriels, généralement à l'aide d'équipements de transport qui ne sont pas adaptés à une utilisation sur des routes ouvertes à la circulation publique, voir 522400

5222 Services auxiliaires des transports par eau

522200 Services auxiliaires des transports par eau

Ce genre comprend :
- les activités liées au transport par eau de passagers, d'animaux ou de marchandises :
• exploitation d'installations de terminaux (par ex. ports, quais)
• exploitation d'écluses de voies navigables, etc.
• activités de navigation, de pilotage, de remorquage et d'accostage
• avitaillement et réception des déchets portuaires
• allèges, activités de sauvetage
• activités des phares
• activités de surveillance des cargaisons maritimes
- les services d'information sur les voies navigables
- l'entreposage hivernal de navires et de bateaux
Ce genre comprend également :
- l'assurance de la sécurité lors des travaux d'entretien de l'infrastructure des voies navigables
- la liquéfaction et la regazéification du gaz naturel à des fins de transport par voie d'eau à l'extérieur du site minier
Ce genre ne comprend pas :
- le dragage et l'entretien des voies navigables, voir 429100
- la manutention de marchandises, voir 522400
- les activités de divertissement et de loisirs liées à l'infrastructure des ports de plaisance, voir 932900

5223 Services auxiliaires des transports aériens

522300 Services auxiliaires des transports aériens

Ce genre comprend :
- les activités liées au transport aérien de passagers, d'animaux ou de fret :
• exploitation d'installations de terminaux (par ex. aérogares)
• activités aéroportuaires et de contrôle du trafic aérien
• activités de services au sol sur les aérodromes, etc.
- l'assurance de la sécurité lors des travaux d'entretien des infrastructures aéroportuaires
- l'entreposage d'aéronefs

Ce genre comprend également :
- les services de lutte contre l'incendie et de prévention des incendies dans les aéroports
Ce genre ne comprend pas :
- la manutention du fret, voir 522400
- l'inspection des bagages et des passagers dans les aéroports, non effectuée par les autorités publiques, voir 800100
- l'inspection des bagages et des passagers dans les aéroports, par les autorités publiques, voir 842400
- l'exploitation d'écoles de pilotage pour pilotes professionnels, voir 853200
- l'exploitation d'écoles de pilotage ne délivrant pas de certificats et de permis professionnels, voir 855300

5224 Manutention du fret

522400 Manutention du fret

Ce genre comprend :
- le chargement et le déchargement de marchandises et de bagages, quel que soit le mode de transport utilisé
- l'acconage
- le chargement et le déchargement de wagons de marchandises
Ce genre comprend également :
- la location et le crédit-bail de grues portuaires ou de grues à guindant, avec un opérateur, pour des activités de manutention de marchandises
- le déplacement de cargaisons sur des sites industriels, généralement à l'aide
Ce genre ne comprend pas :
- le transport ou le déplacement d'objets à l'intérieur d'une installation industrielle, effectuée pour le compte de tiers, si la voie publique est utilisée, voir 494100
- l'exploitation d'installations de terminaux, voir 5221, 522200, 522300
- les activités de service d'intermédiation pour le transport de marchandises, voir 523100

5225 Activités de service logistique

522500 Activités de service logistique

Ce genre comprend :
- les activités des centres de distribution
- l'enlèvement des marchandises et leur regroupement pour l'expédition
- les opérations de manutention des marchandises (par ex. la mise en caisse temporaire et l'emballage des marchandises dans des boîtes à des fins d'entreposage ou pour les protéger pendant le transport, le déballage, l'échantillonnage, le pesage des marchandises)
Ce genre ne comprend pas :
- l'expédition de fret, voir 522600
- le courtage maritime – comprend la prise en charge de l'entrée et du dédouanement des navires, en tant qu'intermédiaire entre les propriétaires de navires et les expéditeurs ou les destinataires de marchandises, voir 523
- les activités postales, voir 532000

- la fourniture d'assurance automobile, maritime, aérienne et de transport, voir 651202
- le conseil en gestion pour la logistique des entreprises, voir 702000
- les activités de conseil en logistique, c'est-à-dire la planification, la conception et le soutien des opérations de transport, d'entreposage et de distribution, voir 702000

5226 Autres activités de soutien pour les transports

522600 Autres activités de soutien pour les transports

Ce genre comprend :
- l'émission et l'acquisition de documents de transport et de lettres de voiture
- les activités des agents en douane
- l'organisation d'activités de transport multimodal et combiné par rail, route, eau ou air (transport intermodal) pour le compte de l'expéditeur ou du destinataire
- l'organisation et l'acheminement d'envois collectifs et individuels pour le compte du client

Ce genre ne comprend pas :
- le courtage de fret ferroviaire, maritime et aérien, voir 523100
- l'exploitation de plateformes d'intermédiation pour le transport de marchandises, voir 523100
- le courtage de sièges passagers pour les navires et les avions, voir 523200
- les activités de poste, voir 532000
- la fourniture d'assurances automobile, maritime, aérienne et de transport, voir 651202
- le conseil en gestion pour la logistique des entreprises, voir 702000
- les activités des agences de voyage, voir 791100
- les activités des voyagistes, voir 791200
- les activités d'assistance touristique, voir 799000

523 Activités de service d’intermédiation pour les transports

Ce groupe comprend l'intermédiation du transport de marchandises et de passagers.

5231 Activités de service d’intermédiation pour le transport de fret

523100 Activités de service d’intermédiation pour le transport de fret

Ce genre comprend l'intermédiation de transport de marchandises, en mettant en contact des clients et des prestataires de services moyennant une rémunération ou une commission, sans que l'intermédiaire ne fournisse les services de transport de marchandises qui sont intermédiés. Ces activités d'intermédiation peuvent être menées sur des plateformes numériques ou par des canaux non numériques (y compris le face-à-face, le porte-à-porte, le téléphone, le courrier, etc.). Les honoraires ou commissions peuvent être perçus soit par le client, soit par le fournisseur du service de transport de marchandises. Les revenus des activités d'intermédiation peuvent inclure d'autres sources de revenus (par ex. revenus provenant de la vente d'espaces publicitaires).

Ce genre comprend :
- le courtage de fret ferroviaire, routier, maritime et aérien
- l'exploitation de plateformes d'intermédiation de services de transport de marchandises
Ce genre ne comprend pas :
- le transport de marchandises, voir divisions 49, 50 et 51
- le courtage de sièges passagers dans les navires et les avions, voir 523200

5232 Activités de service d’intermédiation pour le transport de passagers

523200 Activités de service d’intermédiation pour le transport de passagers

Ce genre comprend l'intermédiation du transport de passagers, en mettant en contact des clients et des prestataires de services moyennant une rémunération ou une commission, sans que l'intermédiaire ne fournisse les services de transport de passagers qui sont intermédiés. Ces activités d'intermédiation peuvent être réalisées sur des plateformes numériques ou par des canaux non numériques (y compris le face-à-face, le porte-à-porte, le téléphone, le courrier, etc.). Les frais ou commissions peuvent être perçus soit par le client, soit par le fournisseur du service de transport de passagers. Les revenus des activités d'intermédiation peuvent inclure d'autres sources de revenus (par ex. revenus provenant de la vente d'espaces publicitaires).
Ce genre comprend :
- l'exploitation de plateformes de covoiturage en ligne qui permettent aux passagers de réserver un trajet
- la fourniture de services d'intermédiation pour l'achat de prestations de transports terrestres, maritimes ou aériens pour les passagers
- le courtage de sièges passagers dans les navires et les avions
Ce genre comprend également :
- l'intermédiation de transport par des services de radio-taxis, sans fournir de transport
- les services de réservation payants pour le transport de passagers
Ce genre ne comprend pas :
- l'exploitation de taxis et les autres transports routiers de passagers, voir 493
- le courtage de fret ferroviaire, maritime et aérien, voir 523100
- l'exploitation de plateformes en ligne pour la location de véhicules (voitures, motos, etc.), sans un chauffeur, voir 775100
- les unités qui fournissent des services de réservation ainsi que des conseils ou une expertise supplémentaires en matière de voyage, voir 791100
- les activités combinées d'hébergement, de voyage et de restauration, c'est-à-dire les agences de voyage et les voyagistes, voir 791100, 791200

53 Activités de poste et de courrier

531 Activités de poste dans le cadre d’une obligation de service universel

5310 Activités de poste dans le cadre d’une obligation de service universel

531000	Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel
	Ce genre comprend les activités des services postaux exploités dans le cadre d'une obligation de service universel par un ou plusieurs prestataires de service universel désignés. Les activités comprennent l'utilisation de l'infrastructure du service universel, y compris les points de commerce de détail, les installations de tri et de traitement, et les itinéraires des transporteurs pour collecter et distribuer le courrier. La distribution peut comprendre le courrier, c'est-à-dire des lettres, des cartes postales, des imprimés (journaux, périodiques, articles publicitaires, etc.), des petits paquets, des marchandises ou des documents. Les autres services nécessaires à l'exécution de l'obligation de service universel sont également inclus. Ce genre comprend : - la collecte, le tri, le transport et la distribution (nationale ou internationale) du courrier et des colis et paquets (de type courrier) par des services postaux opérant dans le cadre d'une obligation de service universel. Un ou plusieurs modes de transport peuvent être utilisés et l'activité peut être exercée avec des moyens de transport propres (privés) ou des moyens de transport publics - la collecte du courrier et des colis dans les boîtes aux lettres publiques ou dans les bureaux de poste Ce genre ne comprend pas : - les virements postaux, les activités d'épargne postale et les activités de mandats postaux, voir 6419
532	Autres activités de poste et de courrier
5320	Autres activités de poste et de courrier
532000	Autres activités de poste et de courrier
	Ce genre comprend : - la levée, le tri, l'acheminement et la distribution (nationale ou internationale) de lettres, de colis et de paquets (assimilés à du courrier) par des entreprises opérant en dehors de l'obligation de service universel. Il peut être fait appel à un ou à plusieurs modes de transport et l'acheminement peut avoir lieu par un moyen de transport détenu en propre (privé) ou par un moyen de transport public. Ce genre comprend également : - les services de livraison à domicile, y compris les produits alimentaires Ce genre ne comprend pas : - le transport de marchandises, voir (selon le mode de transport) 492000, 494100, 502000, 504000, 512100, 512200 - la livraison de meubles, qui peut inclure le déballage ou l'installation, voir 494100 - la livraison à domicile de repas cuisinés, si elle est effectuée par la même unité que celle qui cuisine les repas, voir division 56

533	Activités de service d’intermédiation pour des activités de poste et de courrier
5330	Activités de service d’intermédiation pour des activités de poste et de courrier
533000	Activités de service d’intermédiation pour des activités de poste et de courrier

Ce genre comprend l'intermédiation d'activités postales et de messagerie, en mettant en relation des clients et des prestataires de services moyennant une rémunération ou une commission, sans que l'intermédiaire ne fournisse les services postaux et de messagerie qui font l'objet de l'intermédiation. Ces activités d'intermédiation peuvent être réalisées sur des plateformes numériques ou par des canaux non numériques (y compris le face-à-face, le porte-à-porte, le téléphone, le courrier, etc.). Les honoraires ou commissions peuvent être perçus soit par le client, soit par le prestataire de services postaux et de messagerie. Les revenus des activités d'intermédiation peuvent inclure d'autres sources de revenus (par ex. revenus provenant de la vente d'espaces publicitaires).

Ce genre comprend :

- tout service d'intermédiation fourni par des tiers aux prestataires de services postaux et proposé aux entreprises et aux clients nationaux (ménages)
- l'exploitation de plateformes en ligne permettant aux personnes de réserver une livraison de nourriture

Ce genre ne comprend pas :

- les services de livraison de nourriture, voir 532000
- l'exploitation de plateformes en ligne pour la livraison à domicile de repas cuisinés, si la livraison est effectuée par la même unité que celle qui cuisine les repas, voir 564000
- les services d'intermédiation monétaire (par ex. le paiement de frais par l'intermédiaire de la poste), voir 6419

I HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Cette section comprend l'hébergement de courte durée (moins d'un an) pour les visiteurs et autres voyageurs, l'hébergement temporaire en chambres individuelles ou partagées ou en dortoirs pour les étudiants, les travailleurs saisonniers et autres personnes, ainsi que la fourniture de repas et de boissons propres à la consommation immédiate. La quantité et le type de services supplémentaires fournis dans cette section peuvent varier considérablement.

Cette section ne comprend pas :

- la revente d'aliments ou de boissons par le biais d'activités de vente en gros ou au détail, voir section G (la préparation de ces aliments et boissons est classée dans l'industrie manufacturière, voir section C)
- la fourniture d'un logement à long terme (un an ou plus) en tant que résidence principale, voir section M

55 Hébergement

Cette division comprend la mise à disposition de lieux d'hébergement pour des séjours de courte durée pour des visiteurs ou d'autres voyageurs. L'hébergement peut comprendre des repas, des installations de loisirs et d'autres services.

Sont également compris les logements de courte durée (par ex. pour les étudiants, les travailleurs).

Cette division ne comprend pas les activités liées à la mise à disposition de lieux d'hébergement pour des séjours de longue durée à titre de résidence principale (par ex. des appartements), généralement loués sur une base annuelle, voir division 68.

551 Hôtels et hébergement similaire

5510 Hôtels et hébergement similaire

Cette classe comprend la fourniture d'un hébergement, généralement à la journée ou à la semaine, pour des séjours de courte durée. Elle comprend également la fourniture d'un hébergement meublé dans des chambres d'hôtel et des suites. Les services fournis comprennent le nettoyage quotidien et la remise en état des lits. Une gamme de services supplémentaires peut être fournie (par ex. des services de restauration, des services de blanchisserie, des installations de loisirs ainsi que des installations de conférence et de congrès). Ces activités se caractérisent généralement par la fourniture d'un service à la clientèle sur place.

551001 Hôtels, auberges et pensions avec restaurant

Ce genre comprend :

- l'activité des hôtels, des hôtels de villégiature, des hôtels avec suites/appartements, des hôtels avec bains thermaux, des hôtels avec installations de congrès, des hôtels-casinos, des motels, des auberges, des pensions et des établissements similaires, de cinq chambres ou plus, qui fournissent les services d'hébergement habituels ainsi que des services de nourriture et de boissons.

Ce genre ne comprend pas :

- l'hébergement dans des hôtels, des hôtels meublés et des établissements similaires fournissant uniquement le petit déjeuner, voir 551002

- l'hébergement sans nettoyage quotidien, sans faire les lits et sans service à la clientèle sur place, voir 5520
- les activités des services d'intermédiation pour l'hébergement, voir 554000

551002 Hôtels, auberges et pensions sans restaurant

Ce genre comprend :
- l'hébergement dans des hôtels, hôtels meublés (quel que soit le nombre de chambres) et établissements similaires, de cinq chambres ou plus, qui n'offrent que le petit déjeuner

Ce genre ne comprend pas :
- l'hébergement sans nettoyage quotidien, sans faire les lits et sans service à la clientèle sur place, voir 5520
- les activités des services d'intermédiation pour l'hébergement, voir 554000

552 Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée

5520 Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée

Cette classe comprend la fourniture d'un hébergement de courte durée, généralement sur une base journalière ou hebdomadaire, dans des chambres ou des espaces meublés et indépendants pour vivre, manger et dormir. En général, il n'y a pas de service à la clientèle sur place et les services complémentaires, s'il y en a, sont minimes.

552001 Appartements, maisons de vacances

Ce genre comprend :
- l'hébergement dans des maisons, des chalets et des cabanes, des appartements de vacances, des chambres privées, des appartements pour visiteurs et des bungalows, des chambres d'hôtes, qui sont loués. L'hébergement est le seul service fourni (à l'exception des chambres d'hôtes, qui offrent le petit-déjeuner). Les services de chambre (par ex. le nettoyage) sont facturés séparément.

Ce genre ne comprend pas :
- l'activité des hôtels-appartements, voir 551
- les activités d'hébergement avec nettoyage quotidien, préparation des lits et service à la clientèle sur place, voir 5510
- les activités des services d'intermédiation pour l'hébergement, voir 554000
- la location de résidences meublées pour des séjours de longue durée, voir 682002

552002 Hébergement collectif

Ce genre comprend :
- l'hébergement collectif dans des établissements qui se définissent comme tels et qui offrent un confort minimum. par ex. les bâtiments destinés aux colonies de vacances, aux camps de scouts ou de jeunes et aux camps sportifs, les chalets des Amis de la Nature, les refuges de montagne et les auberges de jeunesse.

Ce genre ne comprend pas :

- les activités d'hébergement avec nettoyage quotidien, préparation des lits et service à la clientèle sur place, voir 5510
- les activités de service d'intermédiation pour l'hébergement, voir 554000

553 Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs

5530 Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs

553000 Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs

Ce genre comprend :
- la fourniture d'un hébergement de courte durée dans des terrains de camping (par ex. des camps de loisirs, des camps de pêche et de chasse)
- la fourniture d'espace et d'installations pour les véhicules de loisirs

Ce genre comprend également :
- les hébergements de type "glamping"
- l'hébergement fourni par des refuges ou des installations de bivouac ordinaire

Ce genre ne comprend pas :
- les activités de service d'intermédiation pour l'hébergement, voir 554000

554 Activités de service d’intermédiation pour l’hébergement

5540 Activités de service d’intermédiation pour l’hébergement

554000 Activités de service d’intermédiation pour l’hébergement

Ce genre comprend l'intermédiation de tous les types d'hébergement en mettant en relation des clients et des prestataires de services moyennant une rémunération ou une commission. Ces activités d'intermédiation peuvent être menées sur des plateformes numériques ou par des canaux non numériques (téléphone, courrier, etc.). La rémunération ou la commission peut être perçue soit par le client, soit par le prestataire de services d'hébergement. Les revenus des activités d'intermédiation peuvent inclure d'autres sources de revenus (par ex. revenus provenant de la vente d'espaces publicitaires).

Ce genre comprend également :
- les services d'échange de biens à temps partagé
- les services de réservation d'hébergement

Ce genre ne comprend pas :
- les unités qui fournissent des services de réservation ainsi que des conseils ou une expertise supplémentaires en matière d'hébergement, voir 791100
- l'intermédiation ou la vente d'une combinaison d'hébergement, de voyage et de nourriture, c'est-à-dire les agences de voyage et les voyagistes, voir 791100, 791200

559 Autres hébergements

5590 Autres hébergements

559000 Autres hébergements

Ce genre comprend l'hébergement temporaire dans des maisons, des appartements, des chambres individuelles ou partagées ou des dortoirs pour les étudiants, les travailleurs saisonniers et d'autres personnes.
Ce genre comprend l'hébergement dans :
- les maisons et des appartements meublés ou non meublés pour une période inférieure à un an
- les dortoirs pour travailleurs
- les pensions de famille
- les logements d'étudiants fournis pour une durée inférieure à un an
- les wagons-lits de chemin de fer lorsqu'ils ne sont pas exploités par des compagnies de chemin de fer
Ce genre ne comprend pas :
- l'exploitation de wagons-lits en tant qu'activité intégrée des compagnies de chemin de fer, voir 491100
- l'exploitation de bateaux de croisière, voir 501000, 503000
- les intermédiaires pour l'hébergement, voir 554000
- toutes formes d'hébergement pour une période d'un an ou plus, voir 682002
- l'intermédiation ou la vente d'une combinaison d'hébergement, de voyage et de nourriture, c'est-à-dire les agences de voyage et les voyagistes, voir 791100, 791200

56 Activités de service de restauration

Cette division comprend les activités consistant à fournir des repas ou des boissons pour consommation immédiate, qu'il s'agisse de restaurants traditionnels, de self-services ou d'établissements proposant des plats à emporter, qu'ils soient permanents ou temporaires, avec ou sans places assises. Le fait que les plats soient destinés à une consommation immédiate est l'élément décisif, et non le type d'établissement qui les propose.
Cette division ne comprend pas :
- La production de repas qui ne sont pas destinés à être consommés immédiatement ou de denrées alimentaires préparées qui ne sont pas considérées comme constituant un repas, voir divisions 10 et 11
- La vente de denrées alimentaires non produites par l'unité et qui ne sont pas considérées comme constituant un repas ou de repas qui ne sont pas destinés à être consommés immédiatement, voir section G
- les distributeurs de café et les distributeurs automatiques vendant des aliments et des boissons préparés par la machine elle-même, voir division 47

561 Activités de restaurant et de service de restauration mobile

Ce groupe comprend :
- les activités de restauration et de services alimentaires mobiles pour le grand public, sur une base régulière

5611 Activités de restaurant

Cette classe comprend la fourniture essentiellement de services de restauration à des clients (par ex. dans des restaurants traditionnels, des restaurants self-service ou de vente à emporter), avec ou sans possibilité de s'asseoir, dans des installations permanentes ou temporaires.

561101 Restaurants, cafés, snack-bar

Ce genre comprend les activités de :
- restaurants
- cafétérias
- restauration rapide
- restaurants proposant des repas à emporter

Ce genre comprend également :
- l'exploitation de restaurants sur du matériel de transport et dans des installations de transport, s'ils sont exploités par des unités distinctes ne faisant pas partie du fournisseur de transport
- l'exploitation de restaur

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail de nourriture par le biais de distributeurs automatiques, voir 472
- l'exploitation de wagons-restaurants en tant qu'exploitation intégrée des entreprises ferroviaires, voir 491100
- les services de restauration mobiles, voir 561200
- les activités de restauration sur les lieux de manifestations, voir 562100
- l'exploitation en concession d'établissements de restauration, voir 562200
- les activités de restauration des sous-traitants (par ex. pour les compagnies de transport), voir 562200
- les activités des salons de thé, voir 563001

561102 Restaurants avec possibilité d'hébergement

Ce genre comprend :
- les restaurants fournissant un hébergement sans prédominance de ce dernier. La désignation explicite "restaurant" n'est pas nécessaire
- les auberges, pensions, motels et établissements similaires

5612 Activités de service de restauration mobile

561200 Activités de service de restauration mobile

Ce genre comprend la préparation et le service d'aliments principalement destinés à une consommation immédiate à partir de chariots mobiles ou d'étals portables.

Ce genre comprend les activités des opérateurs de restauration mobile, notamment
- les camions de restauration chaude
- les vendeurs de nourriture
- les vendeurs de glaces
- la préparation d'aliments sur des étals de marché
- les vendeurs de snacks
- les vendeurs de yaourts glacés
- les vendeurs de crêpes

Ce genre ne comprend pas :

- le commerce de détail de nourriture par le biais de distributeurs automatiques, voir 472
- la livraison de nourriture par des unités indépendantes, voir 532000
- la préparation et le service de nourriture à partir de chariots mobiles et temporaires ou d'étals portables sur la base d'accords contractuels avec le client, pour un événement spécifique, voir 562100
- l'exploitation sous concession d'installations de restauration, voir 562200
- les activités mobiles de débit de boissons, voir 563001

562 Activités de traiteur événementiel, de service contractuel de restauration et autres activités de service de restauration

Ce groupe comprend les activités de traiteur pour des événements particuliers ou pour une période déterminée et l'exploitation en concession de services de restauration (par ex. dans des installations sportives ou autres). Les services sont fournis sur une base contractuelle et offerts à une clientèle limitée.

5621 Activités de traiteur événementiel

562100 Activités de traiteur événementiel

Ce genre comprend la fourniture de nourriture et de matériel, sur la base d'accords contractuels, à l'endroit spécifié par le client, pour une occasion particulière.

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de denrées alimentaires périssables, voir 108900
- le commerce de détail d'aliments périssables, voir 472

5622 Activités de service contractuel de restauration et autres activités de service de restauration

562200 Activités de service contractuel de restauration et autres activités de service de restauration

Ce genre comprend la restauration industrielle, c'est-à-dire la préparation et la fourniture de nourriture sur la base d'accords contractuels avec le client, pour une durée déterminée. Il comprend également l'exploitation de concessions alimentaires (par ex. dans des installations sportives ou similaires). La nourriture peut être préparée directement dans les locaux de l'organisation cliente ou dans une unité centrale.

Ce genre comprend :
- les activités des entreprises fournissant des repas (par ex. pour des entreprises de transport)
- l'exploitation en concession de cantines ou de cafétérias (par ex. pour des usines, des bureaux, des hôpitaux ou des écoles)

Ce genre ne comprend pas :
- la préparation d'aliments périssables, voir 108900
- le commerce de détail d'aliments périssables, voir 472

563 Activités de débit de boissons

5630 Activités de débit de boissons

Cette classe comprend principalement les activités de préparation et de service de boissons destinées à la consommation sur place. L'activité peut comprendre, par ex. des concerts de musique et des activités de danse.

563001 Bars

Ce genre comprend :
- les bars
- les bars à cocktails
- les pubs
- les cafés
- les salons de thé
- les bars à jus de fruits
- les services mobiles de boissons

Ce genre comprend également :
- les activités de bar à bord d'un moyen de transport (par ex. un train ou un bateau), lorsqu'elles sont effectuées par des unités distinctes

Ce genre ne comprend pas :
- la revente de boissons emballées/préparées, voir division 47
- le commerce de détail de boissons par le biais de distributeurs automatiques, voir 472
- la préparation et la fourniture de boissons sur la base d'accords contractuels avec le client, pour une durée déterminée, voir 562200
- les discothèques, salles de danse et boîtes de nuit, voir 563002

563002 Discothèques, boîtes de nuits, night clubs

Ce genre comprend :
- les discothèques, les salles de danse, les boîtes de nuit (où l'on sert principalement des boissons)

Ce genre ne comprend pas :
- l'exploitation de salles de concert et de lieux musicaux, voir 903100
- l'exploitation de pistes de danse où le service de boissons n'est pas l'activité principale, voir 932900

564 Activités de service d’intermédiation pour des activités de service de restauration

5640 Activités de service d’intermédiation pour des activités de service de restauration

564000 Activités de service d’intermédiation pour des activités de service de restauration

Ce genre comprend l'intermédiation de services de restauration en mettant en relation des clients et des prestataires de services moyennant une rémunération ou une commission, sans que l'intermédiaire ne fournisse les services de restauration intermédiés. Ces activités d'intermédiation peuvent être menées sur des plateformes numériques ou par des canaux non numériques (y compris le face-à-face, le porte-à-porte, le téléphone, le courrier, etc.). Les honoraires ou commissions peuvent être perçus soit par le client, soit par le fournisseur de services de restauration. Les revenus des

activités d'intermédiation peuvent inclure d'autres sources de revenus (par ex. revenus provenant de la vente d'espaces publicitaires).
Ce genre comprend également :
- les services de réservation pour les restaurants
Ce genre ne comprend pas :
- l'exploitation de plates-formes en ligne permettant de réserver une livraison de nourriture, voir 533000

J ÉDITION, DIFFUSION ET ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CONTENU

Cette section comprend la production et l'édition, la diffusion et la distribution de produits d'information.

Cette section comprend les activités d'édition de livres, de journaux, de périodiques et de logiciels (division 58); la production de films cinématographiques, de vidéos et d'éléments de programmes de télévision; les activités d'enregistrement sonore et d'édition musicale (division 59); la radiodiffusion et la télédiffusion ainsi que la production et la distribution de programmes de télévision ou de radio, y compris l'exploitation de plateformes de streaming, de téléchargement et de distribution (partage) de contenu non associées à l'édition du contenu, l'exploitation de sites de blogs et de wikis, de sites de réseaux sociaux et de sites de jeux en ligne/vidéo (division 60).

L'édition fait référence à l'acquisition de droits d'auteur sur le contenu (produits d'information) et à la mise à disposition de ce contenu au grand public en s'engageant (ou en organisant) la reproduction et la distribution de ce contenu sous diverses formes. Les éditeurs peuvent se contenter de publier et de concéder à d'autres les droits de distribution de leur contenu, ou ils peuvent publier et distribuer un contenu qu'ils ont créé ou qu'ils possèdent. Toutes les formes possibles d'édition (imprimée, numérique, analogique ou toute autre forme) et les activités d'autoédition sont incluses dans cette section.

Les éléments individuels de programmation télévisuelle (par ex. films, séries télévisées) sont produits par les activités comprises dans la division 59, tandis que la création d'un programme complet pour une chaîne de télévision, à partir d'éléments produits dans la division 59 ou d'autres éléments (par ex. les programmes d'information en direct), est comprise dans la division 60. La division 60 comprend également la diffusion de ce programme par le producteur.

Cette section comprend également :

- la création et la location de droits d'auteur pour le contenu publié

Cette section ne comprend pas :

- le commerce de gros et au détail de supports enregistrés, voir section G
- les activités de fourniture de services de télécommunications et de services connexes, c'est-à-dire la transmission de la voix, de données, de textes, de sons et de vidéos, les activités de programmation informatique, les activités d'infrastructure et d'hébergement informatiques et les portails de recherche sur le web, voir section K
- la fourniture de services financiers et d'assurance à l'aide de logiciels publiés dans le domaine des technologies financières et d'assurance, voir section L
- la gestion des droits d'auteur, voir 749100
- la location de disques, voir 772200
- les activités des musiciens et acteurs indépendants (y compris les influenceurs apparaissant dans les vlogs), les écrivains et les blogueurs, dont le contenu est publié par un tiers, et les sites de jeux d'argent, voir section S

58 Activités d’édition

Cette division comprend l'édition de livres, de brochures, de dépliants, de dictionnaires, d'encyclopédies, d'atlas, de cartes et de graphiques; l'édition

de journaux, de revues et de périodiques; l'édition d'annuaires, de listes de diffusion et d'autres publications (y compris l'édition de logiciels).
L'édition comprend l'acquisition de droits d'auteur sur le contenu (produits d'information) et la mise à disposition de ce contenu au grand public en s'engageant (ou en organisant) la reproduction et la distribution de ce contenu sous diverses formes. Les éditeurs peuvent se contenter de publier et de concéder à d'autres les droits de distribution de leur contenu, ou ils peuvent publier et distribuer un contenu qu'ils ont créé ou qu'ils possèdent.
Toutes les formes possibles d'édition (imprimée, numérique, analogique ou toute autre forme) et les activités d'autoédition sont incluses dans cette division, à l'exception de l'édition de films et de musique.
Cette division couvre le streaming de contenu (par ex. logiciels et livres), par les éditeurs de contenu.
Cette division ne comprend pas la production de films, de vidéos et de films, l'édition de musique et la production d'enregistrements (sonores) originaux, voir division 59.
Sont également exclus l'obtention de droits auprès d'éditeurs pour la diffusion et la distribution de contenus (voir division 60), les activités de programmation informatique (voir division 62), l'impression (voir groupe 181) et la reproduction en série de supports enregistrés (voir 182000).

581 Édition de livres, de journaux et autres activités d'édition, à l'exception de l'édition de logiciels

Ce groupe comprend les activités d'édition de livres, journaux, magazines et autres périodiques, annuaires, compilations, listes de diffusion et autres œuvres (par ex. catalogues, photos, calendriers, cartes de vœux, cartes postales, formulaires, affiches, reproductions d'œuvres d'art). Ces œuvres se caractérisent par la créativité intellectuelle nécessaire à leur élaboration et sont généralement protégées par le droit d'auteur. Toutes les formes possibles d'édition (imprimée, numérique, analogique ou toute autre forme) sont incluses.

5811 Édition de livres

581100 Édition de livres

Ce genre comprend :
- l'édition de livres, de brochures et de publications similaires
- l'édition de dictionnaires et d'encyclopédies
- l'édition d'atlas, de cartes et de graphiques
- l'édition de livres électroniques et de livres audio
- l'édition de bandes dessinées et de romans graphiques

Toutes les formes possibles d'édition (imprimée, numérique, analogique ou toute autre forme) sont incluses.
Ce genre ne comprend pas :
- la production de globes, voir 329900
- l'édition de matériel publicitaire, voir 581900
- l'édition de livres de musique et de partitions, voir 592000
- l'édition et la distribution conjointes de podcasts, voir 592000
- les activités de streaming de livres audio non associées à leur édition, voir 601000
- les activités des auteurs indépendants, voir 901100

5812 Édition de journaux

581200 Édition de journaux

Ce genre comprend :
- l'édition de journaux
Toutes les formes possibles d'édition (imprimée, numérique, analogique ou toute autre forme) sont incluses.
RÈGLE DE MISE EN ŒUVRE :
Les journaux (y compris les journaux publicitaires) doivent être placés sous la responsabilité et le contrôle de la rédaction, paraître ou être régulièrement mis à jour au moins quatre fois par semaine, être composés principalement d'œuvres littéraires de nature journalistique liées à l'actualité et avoir pour objectif d'informer le grand public. Si le produit est publié à la fois sous forme imprimée et électronique, la fréquence de publication sera évaluée sur la base de la fréquence de publication de la version imprimée.
Ce genre comprend également :
- les journaux publicitaires
Ce genre ne comprend pas :
- la production de programmes d'information télévisés ou vidéo, voir 591100
- les activités des agences de presse, voir 603100
- les activités des photojournalistes qui ne publient pas eux-mêmes le contenu qu'ils ont créé, voir 742000
- les activités des journalistes dont le contenu est publié par un tiers, voir 901100

5813 Édition de revues et de périodiques

581300 Édition de revues et de périodiques

Ce genre comprend :
- l'édition de revues et d'autres périodiques
- l'édition de programmes de radio et de télévision
Toutes les formes possibles d'édition (imprimée, numérique, analogique ou autre) sont incluses.
RÈGLE DE MISE EN ŒUVRE :
La publication d'un ensemble d'informations mises à jour périodiquement ou régulièrement doit être placée sous la responsabilité et le contrôle de la rédaction, composée principalement d'œuvres littéraires de nature journalistique et ayant pour but d'informer le grand public. Les périodiques et autres revues paraissent moins de quatre fois par semaine. Si le produit est publié à la fois sous forme imprimée et électronique, la fréquence de publication sera évaluée sur la base de la fréquence de publication de la version imprimée.
Ce genre ne comprend pas :
- la production de programmes d'information télévisés ou vidéo, voir 591100
- la distribution de contenu au travers de blogs, voir 603900

- les activités des photojournalistes qui ne publient pas eux-mêmes le contenu qu'ils ont créé, voir 742000
- les activités des journalistes dont le contenu est publié par un tiers, voir 901100

5819 Autres activités d'édition, à l'exception de l'édition de logiciels

581900 Autres activités d'édition, à l'exception de l'édition de logiciels

Ce genre comprend :
- la publication sous n'importe quel format, y compris imprimé, digital ou sur Internet, par ex. :
• répertoires et listes de diffusion
• compilations, par ex. jurisprudence, compendiums pharmaceutiques
• catalogues
• photographies, gravures et cartes postales
• calendriers
• cartes de vœux
• formulaires
• affiches
• reproductions d'œuvres d'art
• brochures non reliées et le matériel publicitaire
• statistiques et autres informations
• ensembles de données/bases de données sans services de traitement des données associés

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail de logiciels sur support physique, voir 474000
- l'édition de journaux publicitaires, voir 581200
- l'édition de logiciels, voir 582
- la production de contenu vidéo, voir 591100
- l'exploitation de plateformes de distribution (partage) de contenu, y compris les sites de blogs et de wikis, les sites de réseaux sociaux et les sites de jeux en ligne/vidéo, non associés à l'édition du contenu, voir 603900
- l'hébergement d'applications, voir 631000
- l'exploitation de portails de recherche sur le web, voir 639100
- la compilation d'informations ou d'annuaires sur la base d'une rémunération ou d'un contrat, voir 639200

582 Édition de logiciels

Ce groupe comprend l'édition de logiciels (par ex. systèmes d'exploitation, logiciels et applications pour les technologies commerciales et financières, jeux vidéo). Le développement et la mise à jour continue de jeux vidéo et de logiciels autoédités sont inclus ici.

Ce groupe comprend également :
- les activités de service d'intermédiation pour l'édition de logiciels et l'exploitation de places de marché pour le téléchargement de logiciels

5821 Édition de jeux vidéo

582100 Édition de jeux vidéo

Ce genre comprend :
- l'édition de jeux vidéo sur toutes plateformes et tous types d'appareils
- la fourniture de jeux en ligne et d'achats in-app par l'éditeur, pour tous les utilisateurs, y compris les abonnés
Ce genre comprend également :
- les activités de service d'intermédiation pour l'édition de logiciels de jeux vidéo
Ce genre ne comprend pas :
- la reproduction de logiciels de jeux vidéo, voir 182000
- le commerce de détail de logiciels de jeux vidéo non personnalisés sur support physique, voir 474000
- l'exploitation de sites de streaming de jeux vidéo à des fins de visualisation uniquement, voir 602000
- l'exploitation de sites de jeux en ligne/vidéo, non associés à l'édition du contenu, voir 603900
- le développement de logiciels de jeux vidéo pour le compte de tiers, voir 621000
- l'hébergement d'applications, voir 631000
- l'exploitation de sites de jeux d'argent, voir 920000

5829 Édition d'autres logiciels

582900 Édition d'autres logiciels

Ce genre comprend :
- l'édition d'autres logiciels, y compris :
• systèmes d'exploitation
• applications commerciales et autres (par ex. technologie des registres distribués (TRD), logiciels de technologies financières)
• logiciels de cybersécurité
• logiciels de modélisation
Ce genre comprend également :
- les activités de services d'intermédiation pour l'édition et le téléchargement de logiciels
Ce genre ne comprend pas :
- la reproduction de logiciels, voir 182000
- le commerce de détail de logiciels non personnalisés sur support physique, voir 474000
- l'édition de jeux vidéo, voir 582100
- la fourniture en ligne de logiciels, non associée à l'édition, voir 603900
- l'exploitation de sites de jeux en ligne/ vidéo, non associés à l'édition du contenu, voir 603900
- le développement de logiciels, non associé à l'édition, voir 621000
- la traduction ou l'adaptation de logiciels non personnalisés pour un marché particulier, sur la base d'une redevance ou d'un contrat, voir 621000
- l'hébergement d'applications, voir 631000
- l'utilisation de logiciels publiés pour la fourniture d'activités financières et d'assurance, voir section L

59 Production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale

Cette division comprend la production de films cinématographiques, de vidéos ou d'œuvres audiovisuelles, destinés ou non à la projection directe dans les salles de cinéma, à la diffusion ou au streaming; les activités de post-production (par ex. montage, coupe, doublage ou conversion en formats de streaming vidéo); la distribution de films cinématographiques et d'autres productions audiovisuelles à d'autres industries; ainsi que la projection de films cinématographiques ou d'autres productions audiovisuelles. Elle comprend également l'achat et la vente de droits de distribution de films ou d'autres productions audiovisuelles.
Cette division comprend également les activités d'enregistrement sonore, c'est-à-dire la production d'enregistrements (sonores) originaux, leur mise en circulation, leur promotion et leur distribution, l'édition de musique, y compris la distribution direc
Cette division ne comprend pas la fourniture de services de streaming et de téléchargements non associés à l'édition du contenu (voir division 60), les activités des musiciens et acteurs indépendants, les metteurs en scène, les scénographes et les activités de soutien aux arts du spectacle (voir section S), le commerce de gros et au détail d'enregistrements audio et vidéo sur support physique (voir section G), et la location de vidéos (voir section O).

591 Activités cinématographiques, vidéo et de télévision
Ce groupe comprend la production de films, de vidéos ou d'œuvres audiovisuelles, sur pellicule, disque dur ou autre support de stockage numérique, y compris la distribution numérique, en vue d'une projection directe dans les salles de cinéma, d'une diffusion ou du streaming; les activités de postproduction (par ex. montage, coupe, doublage ou conversion en formats permettant le streaming); la distribution de films ou d'autres productions audiovisuelles à d'autres industries ainsi que leur projection.
L'achat et la vente de films cinématographiques ou d'autres droits de distribution de productions audiovisuelles sont également comprises.

5911 Production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision

591100 Production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision
Ce genre comprend :
- la production de films, de vidéos ou d'éléments de programmes audiovisuels et télévisuels
- la production de films publicitaires
- la production d'œuvres audiovisuelles animées
- la production de programmes d'information télévisés ou vidéo
- la production de vlogs
- la production de podcasts vidéo
Ce genre ne comprend pas :
- la duplication de films (à l'exception de la reproduction de films cinématographiques pour la distribution en salle) ainsi que la reproduction d'enregistrements audio et vidéo sur support physique à partir de copies originales, voir 182000
- le commerce de gros de supports enregistrés, voir 464901

- le commerce de détail de supports enregistrés, voir 476900
- les activités de post-production, voir 591200
- la reproduction de films cinématographiques pour la distribution en salle, voir 591200
- le traitement de films cinématographiques, voir 591200
- l'enregistrement sonore et l'enregistrement de livres audio, voir 592000
- la radiodiffusion télévisuelle, voir 602000
- la création d'un programme complet pour une chaîne de télévision, voir 602000
- le traitement des films, à l'exclusion du traitement des films cinématographiques, voir 742000
- les activités des agents ou agences théâtrales ou artistiques personnels, voir 749909
- la location de bandes vidéo et de DVD au grand public, voir 772200
- le sous-titrage en temps réel (c'est-à-dire simultané) (par ex. d'un spectacle télévisé en direct, de réunions ou de conférences), voir 829900
- les activités des dessinateurs indépendants, voir 901200
- les activités des acteurs indépendants, voir 902001
- les activités des scénographes indépendants et autres activités de soutien aux arts du spectacle, voir 903
- les activités des metteurs en scène indépendants, voir 903900

5912 Post-production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision

591200 Post-production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision

Ce genre comprend :
- les activités de postproduction de films cinématographiques, de vidéos ou de programmes audiovisuels et de télévision, par ex. :
 • montage, titrage, sous-titrage des génériques, sous-titrage pour sourds et malentendants
 • transferts de films/bandes
 • conversion en formats permettant le streaming
- les activités des laboratoires de cinéma et les activités des laboratoires spéciaux pour les films d'animation :
 • développement et traitement de films cinématographiques
 • reproduction de films cinématographiques pour la distribution au cinéma

Ce genre comprend également :
- les activités des bibliothèques de films d'archives, etc.

Ce genre ne comprend pas :
- la duplication de films et la reproduction d'enregistrements audio et vidéo à partir de copies originales, voir 182000
- le commerce de gros de supports enregistrés, voir 464901
- le commerce de détail de supports enregistrés, voir 476900
- la production d'animations, voir 591100
- le traitement de films, non destiné à l'industrie cinématographique, voir 742000
- la location de supports enregistrés au grand public, voir 772200
- le sous-titrage en temps réel (c'est-à-dire simultané), voir 829900

- les activités des acteurs, dessinateurs, metteurs en scène, scénographes indépendants et autres activités de soutien aux arts du spectacle, voir division 90

5913 Distribution de films cinématographiques et de vidéos

591300 Distribution de films cinématographiques et de vidéos

Ce genre comprend :
- l'acquisition de droits d'auteur ou de droits de distribution (par ex. pour des œuvres cinématographiques et audiovisuelles)
- la distribution de productions (par ex. des films et des œuvres audiovisuelles, aux salles de cinéma, aux réseaux et stations de télévision, et aux exploitants de salles)

Ce genre ne comprend pas :
- la duplication de films et la reproduction d'enregistrements audio et vidéo à partir de copies originales, voir 182000
- le commerce de gros de supports enregistrés, voir 464901
- le commerce de détail de supports enregistrés, voir 476900
- la reproduction de films cinématographiques pour la distribution en salle, voir 591200
- les services de streaming et de téléchargement de flux vidéo non associés à l'édition, voir 602000
- la gestion des droits d'auteur et de distribution des films, voir 749100
- la location de supports enregistrés, voir 772200

5914 Projection de films cinématographiques

591400 Projection de films cinématographiques

Ce genre comprend :
- les activités de projection cinématographique ou audiovisuelle dans les cinémas, en plein air ou dans d'autres lieux de projection

592 Enregistrement sonore et édition musicale

5920 Enregistrement sonore et édition musicale

592000 Enregistrement sonore et édition musicale

Ce genre comprend :
- la production d'enregistrements (sonores) originaux, y compris numériques, accessibles en ligne ou sur tout type de copie physique
- les activités de services d'enregistrement sonore, y compris la production de programmes radio enregistrés (c'est-à-dire en différé), de podcasts audio, ainsi que d'enregistrements audio pour le cinéma, la télévision, les livres, etc.
- l'édition musicale, c'est-à-dire les activités consistant à :
• acquérir et enregistrer les droits d'auteur pour des compositions musicales

• promouvoir, autoriser et utiliser ces compositions dans des enregistrements, à la radio, à la télévision, dans des films, dans des spectacles en direct, dans la presse écrite et dans d'autres médias
• publier et distribuer conjointement des enregistrements sonores au travers du streaming et des téléchargements

La publication, la promotion et la distribution d'enregistrements sonores à des grossistes, des détaillants ou directement au public peuvent inclure la production d'enregistrements originaux ou l'obtention de droits de reproduction et de distribution d'enregistrements originaux.

Ce genre comprend également :

- la conversion d'enregistrements sonores en formats permettant le streaming
- l'édition de musique et de partitions

Ce genre ne comprend pas :

- la reproduction à partir de copies originales de musique ou d'autres enregistrements sonores, voir 182000
- le commerce de gros de supports enregistrés, voir 464901
- le commerce de détail de supports enregistrés, voir 476900
- les activités de services de distribution de flux audio et de téléchargement non associées à l'édition, voir 601000
- les activités des musiciens, voir 902002

60 Activités de programmation, de diffusion, d'agence de presse et autres activités de distribution de contenu

Cette division comprend les activités consistant à produire du contenu ou d'acquérir le droit de distribuer du contenu, puis de diffuser ou de distribuer ce contenu. Les types de contenus produits ou distribués inclus dans cette division sont la radio, la télévision, les divertissements audio et audiovisuels, les informations, les débats, etc., y compris les programmes à diffusion restreinte (programmes qui s'adressent à un segment particulier de la population, tels que les informations, le sport, l'éducation, les programmes destinés à la jeunesse). La diffusion ou la distribution de contenu peut être effectuée à l'aide de différentes technologies, par voie hertzienne, par satellite, par réseau câblé ou par diffusion, streaming ou téléchargement sur internet. Cette division comprend également la diffusion de podcasts en direct, la distribution à la demande par des tiers de podcasts enregistrés et de téléchargements, ainsi que les activités des agences de presse, des sites de réseaux sociaux, des sites de blogs et de wikis, et des sites de jeux en ligne/vidéo. Le contenu peut être mis gratuitement à la disposition des utilisateurs ou être disponible uniquement sur la base d'un abonnement ou d'une redevance.

Cette division ne comprend pas : le commerce de gros/de détail d'enregistrements audio et vidéo sur des supports physiques (divisions 46 et 47); le commerce de détail de journaux (division 47); l'édition de jeux vidéo et d'autres logiciels (division 58); la production d'enregistrements audio et audiovisuels (y compris les podcasts enregistrés), les activités des sites de vlogs et la distribution de films cinématographiques, de vidéos ou d'œuvres audiovisuelles et de productions similaires aux cinémas, aux réseaux et stations de télévision et aux exploitants de salles de cinéma (division 59); l'exploitation de réseaux de transmission de télévision par câble ou par satellite (division 61); la fourniture d'infrastructures informatiques et les activités d'hébergement, ainsi que les activités des

portails de recherche sur le web (division 63); la location de vidéodisques (division 77); les activités des acteurs indépendants (y compris les influenceurs apparaissant dans les vlogs) et des blogueurs indépendants (division 90); les activités des sites de jeux d'argent (division 92).

601 Radiodiffusion et activités de distribution de contenu audio

6010 Radiodiffusion et activités de distribution de contenu audio

601000 Radiodiffusion et activités de distribution de contenu audio

Ce genre comprend :
- la diffusion de signaux sonores, par l'intermédiaire de studios et d'installations de radiodiffusion pour la transmission de programmes audio au public, à des stations affiliées ou à des abonnés
- les services de streaming et de téléchargement audio à la demande par des distributeurs tiers disposant de droits de distribution
- la diffusion de podcasts en direct

Ce genre comprend également :
- les activités des réseaux de radio, c'est-à-dire l'assemblage et la transmission de programmes sonores aux stations affiliées ou aux abonnés par les odes hertziennes, le câble ou par satellite
- les activités de radiodiffus

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de gros d'enregistrements audio sur support physique, voir 464901
- le commerce de détail d'enregistrements audio sur support physique, voir 476900
- l'édition de livres audio, y compris les services de streaming et de téléchargement des éditeurs de livres, voir 581100
- l'édition de musique et d'autres enregistrements sonores, y compris les services de streaming et de téléchargement des éditeurs de musique et d'autres enregistrements sonores, voir 592000
- la production de programmes radiophoniques et de podcasts audio, voir 592000
- la fourniture de services d'infrastructure technique liés à des services de streaming audio sans avoir acquis les droits sur le contenu audio, voir 631000

602 Programmation et diffusion télévisuelle et activités de distribution de contenu vidéo

6020 Programmation et diffusion télévisuelle et activités de distribution de contenu vidéo

602000 Programmation et diffusion télévisuelle et activités de distribution de contenu vidéo

Cette sous-classe comprend les activités de création d'un programme complet de télévision, à partir de composants achetés (par exemple films,

documentaires, etc.), de parties de programmes auto-produits (par ex. les informations locales et les reportages en direct) ou une combinaison de ces éléments.
Ce programme de télévision peut être diffusé par l'unité qui le produit ou être réalisé en vue d'une transmission par un tiers exploitant des installations de transmission (par ex. des sociétés de câblodistribution, des fournisseurs de télévision par satellite).
Les programmes peuvent être généraux ou spécialisés (par ex., à diffusion restreinte : informations, sport, enseignement, programmes jeunesse) et être mis gratuitement à la disposition des utilisateurs ou être disponibles uniquement sur la base d'un abonnement.
Ce genre comprend également :
- la programmation de chaînes de vidéo à la demande
- les activités de services de streaming et de téléchargement vidéo, non associées à leur édition
- la retransmission de spectacles et d'événements en direct
- l'exploitatio
Ce genre ne comprend pas :
- les éditeurs de jeux vidéo, les activités de streaming et de téléchargement des éditeurs de jeux vidéo, voir 582100
- la production d'éléments de programmes de télévision (films, documentaires, talk-shows, publicités, etc.), voir 591100
- l'assemblage d'un bouquet de chaînes et la transmission de ce bouquet, par les opérateurs de réseaux de transmission par câble ou par satellite, au téléspectateur, voir 611000
- la fourniture d'infrastructure technique liées aux services de streaming vidéo, aux services de traitement de données et aux activités connexes, voir 631000
- la location au grand public de vidéos enregistrées sur support physique, voir 772200

603 Activités d'agence de presse et autres activités de distribution de contenu
Ce groupe comprend les activités des agences de presse et des sites de distribution de contenu (par ex. sites de réseaux sociaux, sites wiki, sites de jeux en ligne et de jeux vidéo).
Ce groupe ne comprend pas :
- les activités des bibliothèques et des archives, voir 911

6031 Activités d'agence de presse

603100 Activités d'agence de presse
Ce genre comprend :
- les activités des syndicats de presse et des agences de presse qui fournissent des informations, des images et des reportages aux médias, aux éditeurs et aux radiodiffuseurs
Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail de journaux, voir 476201
- les activités d'édition, voir 581
- les activités de diffusion et de streaming audio ou vidéo (avec droits de distribution), voir 601000, 602000

- la fourniture d'infrastructure technique liées aux services de streaming vidéo, aux services de traitement de données et aux activités connexes, voir 631000
- les activités des photojournalistes indépendants, voir 742000
- les activités des journalistes indépendants, voir 901100

6039 Autres activités de distribution de contenu

603900 Autres activités de distribution de contenu

Ce genre comprend :
- les services de distribution de sites de partage de contenu (par ex. sites wiki, sites de réseaux sociaux), qui publient des contenus produits et édités par les utilisateurs et qui ne sont pas soumis à la responsabilité et au contrôle éditoriaux
- l'exploitation de sites de jeux en ligne/vidéo, indépendamment de la publication des jeux
- la fourniture de livres électroniques en tant que service de streaming ou de téléchargement, non associé à l'édition
- la fourniture en ligne de logiciels, non associée à l'édition
- la distribution de contenu au travers de blogs

Ce genre ne comprend pas :
- les activités de service d'intermédiation dans le commerce de détail, voir 479
- les activités de service d'intermédiation en transport de passagers, voir 523200
- les services d'intermédiation pour l'hébergement, voir 554000
- l'édition de livres électroniques, voir 581100
- l'édition de jeux vidéo et autres logiciels, voir 582
- les activités de production audiovisuelle, voir 591100
- les activités des plateformes musicales, voir 601000
- les activités des sites de streaming de jeux vidéo, voir 602000
- les activités des agences de presse, voir 603100
- la fourniture d'hébergement de données audio ou vidéo pour des services de streaming ou de téléchargement (c'est-à-dire particulièrement le stockage et l'envoi de données) sans avoir acquis les droits sur le contenu audio ou vidéo, voir 631000
- la fourniture d'infrastructures informatiques et de services d'hébergement, voir 631000
- les activités des portails de recherche sur le web, voir 639100
- les activités des journalistes et autres écrivains dont le contenu est publié par un tiers, voir 901100
- les activités des acteurs et autres particuliers, voir 902001
- les activités des bibliothèques et des archives, voir 911
- les activités des sites de jeux d'argent, voir 920000

K TÉLÉCOMMUNICATIONS, PROGRAMMATION INFORMATIQUE, CONSEIL, INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SER-VICE D'INFORMATION

Cette section comprend les télécommunications et les services connexes, c'est-à-dire la transmission de la voix, de données, de textes, de sons et d'images (division 61), la programmation informatique, le conseil et les activités connexes (division 62), et la fourniture d'infrastructures informatiques, le traitement des données, l'hébergement et les autres activités liées aux services d'information (division 63).

Cette section ne comprend pas :

- l'édition, la diffusion et la production de contenu, y compris l'édition de logiciels, les services de postproduction pour convertir le contenu audio et vidéo en formats permettant le streaming et la fourniture par des tiers indépendants de services de streaming ou de téléchargement de contenu audio et vidéo à la demande, voir section J
- la fourniture de services financiers et d'assurance utilisant des logiciels publiés dans le domaine des technologies financières et d'assurance, voir section L
- les activités des sites de jeux d'argent, voir 920000
- la réparation et l'entretien d'ordinateurs et d'équipements de communication, voir 951000

61 Télécommunications

Cette division comprend :

- les activités de fourniture de services de télécommunications et de services connexes, c'est-à-dire la transmission de la voix, de données, de textes, de sons et de vidéos. Les installations de transmission qui permettent de réaliser ces activités peuvent être basées sur une seule technologie ou sur une combinaison de technologies. Le point commun des activités classées dans cette division est la transmission de contenu, sans participer à sa création ou à sa modification. Dans le cas de la transmission de signaux de télévision, il peut s'agir de chaînes complètes regroupées et programmées (produites dans la division 60) en bouquets de programmes.
- la fourniture de services de communication de machine à machine
- la transmission de données audio ou vidéo sans avoir acquis les droits sur le contenu audio ou vidéo

Cette division ne comprend pas :

- les activités de production et de postproduction cinématographiques, audiovisuelles, de programmes de télévision et d'enregistrements sonores, y compris les services de conversion de contenus audio et vidéo en formats permettant le streaming, voir la division 59
- les activités de radiodiffusion et la fourniture de services streaming audio et vidéo ou par téléchargement, voir division 60

611 Activités de télécommunications filaires, sans fil et satellitaires

6110 Activités de télécommunications filaires, sans fil et satellitaires

611000	Activités de télécommunications filaires, sans fil et satellitaires

Ce genre comprend :
- l'exploitation, l'entretien ou la fourniture d'un accès à des installations pour la transmission de la voix, de données, de textes, de sons et de vidéos au moyen d'infrastructures de télécommunications câblées, sans fil ou par satellite, y compris :
 • exploitation et entretien d'installations de commutation et de transmission pour fournir des communications point à point via des lignes terrestres, des micro-ondes ou une combinaison de lignes terrestres et de liaisons par satellite
 • exploitation de systèmes de distribution par câble (par ex. pour la distribution de données et de signaux de télévision) avec ou sans fourniture aux clients de services de vidéo à la demande de tiers
 • fourniture d'un accès à internet par l'opérateur de l'infrastructure
 • entretien et l'exploitation de réseaux cellulaires et d'autres réseaux de télécommunications sans fil (y compris les systèmes de radiomessagerie)
 • fourniture de programmes visuels, sonores ou textuels reçus de réseaux câblés, de stations de télévision locales ou de réseaux radiophoniques aux consommateurs par l'intermédiaire de systèmes de diffusion par satellites ou de télévision sur protocole Internet (les unités classées ici ne produisent généralement pas de matériel de programmation)
 • fourniture de services de voix sur protocole Internet (VOIP) par l'opérateur de l'infrastructure

Les installations de transmission qui réalisent ces activités peuvent être basées sur une seule technologie ou sur une combinaison de technologies.

Ce genre ne comprend pas :
- l'installation de câbles de télécommunication, de réseaux informatiques et de télévision par câble dans les bâtiments, y compris les câbles en fibre optique sans installations d'exploitation pour la transmission de données, voir 432100
- l'édition d'applications de messagerie instantanée ou de géolocalisation par satellite, voir 582900
- les activités de revente de télécommunications et les activités d'intermédiation en télécommunications, voir 612000
- la fourniture d'accès au téléphone et à internet dans des locaux ouverts au public, par ex. les cafés internet, voir 612000
- la fourniture de services de voix sur IP (Voice Over Internet Protocol - VOIP), sans exploitation d'installations de transmission de données, voir 619000

612	Activités de revente de télécommunications et activités de service d’intermédiation pour les télécommunications
6120	Activités de revente de télécommunications et activités de service d’intermédiation pour les télécommunications
612000	Activités de revente de télécommunications et activités de service d’intermédiation pour les télécommunications

Ce genre comprend :

- la revente de télécommunications filaires, sans fil et par satellite (c'est-à-dire l'achat et la revente de capacité de réseau), y compris les activités des courtiers en télécommunications et des revendeurs de cartes et de services d'appel prépayés
- les services d'intermédiation pour les activités de télécommunications filaires, sans fil et par satellite :
• activités d'intermédiaire pour les opérateurs de télécommunications
• vente de plans de services de téléphonie mobile en tant qu'intermédiaire
• vente de plans de services de téléphonie mobile en tant qu'intermédiaire, pour le compte d'opérateurs de télécommunications sans fil
• activités d'intermédiaire pour les opérateurs de réseaux mobiles virtuels (MVNO)
• fourniture d'accès au téléphone et à l'internet dans des installations ouvertes au public
Ce genre ne comprend pas :
- la fourniture de services de télécommunications par des opérateurs d'infrastructures de télécommunications, voir 611000

619 Autres activités de télécommunications

6190 Autres activités de télécommunications

619000 Autres activités de télécommunications

Ce genre comprend :
- la fourniture d'applications de télécommunications spécialisées (par ex. suivi de satellites, télémétrie des communications, exploitation de stations radar)
- l'exploitation de stations terminales de satellites et d'installations associées, connectées de manière opérationnelle à un ou plusieurs systèmes de communication terrestres et capables de transmettre des télécommunications vers des systèmes de satellites ou de recevoir des télécommunications en provenance de ces systèmes
- la fourniture d'un accès à internet sur des réseaux entre le client et le fournisseur d'accès à internet qui n'appartiennent pas au fournisseur d'accès à internet ou ne sont pas contrôlés par lui (par ex. accès à internet par ligne commutée)
- la transmission par internet de messages textuels (SMS)
- la fourniture de services de voix sur IP (VOIP), de messagerie textuelle (SMS), de services de données avancés (SMS+, MMS+) et de services de push SMS, sans exploitation d'installations pour la transmission de données
Ce genre comprend également :
- la fourniture de services de notification (par ex. alerte bancaire par SMS, publicité)
Ce genre ne comprend pas :
- la fourniture d'accès à l'internet par des opérateurs d'infrastructures de télécommunications, voir 611000
- la revente de services de télécommunications et les services d'intermédiation pour les télécommunications, voir 612000

62 Programmation, conseil et autres activités informatiques

Cette division comprend :
- les activités consistant à fournir une expertise dans le domaine des technologies de l'information, à concevoir la structure et le contenu de logiciels et d'applications et/ou à les écrire, les modifier, les personnaliser, les tester et les soutenir
- la planification et la conception de systèmes informatiques intégrant du matériel informatique, des logiciels et des technologies de communication
- la gestion et l'exploitation sur site des systèmes informatiques et/ou des installations de traitement des données du client
- les services de conseil en matière de matériel, de logiciels et de systèmes informatiques

Cette division ne comprend pas :
- l'édition de logiciels, voir division 58
- la fourniture de sites de jeux en ligne/vidéo non associés à l'édition, voir division 60
- la fourniture d'infrastructures informatiques, le traitement et l'hébergement de données, voir division 63
- la fourniture de services financiers et d'assurance utilisant des logiciels publiés dans le domaine des technologies financières et d'assurance, voir la section L
- les activités des sites de jeux d'argent, voir 920000
- la réparation et l'entretien d'ordinateurs et d'équipements de communication, voir 951000

621 Activités de programmation informatique

6210 Activités de programmation informatique

621000 Activités de programmation informatique

Ce genre comprend :
- la conception de la structure et du contenu, l'écriture, la modification (y compris les mises à jour et les correctifs), le test et la maintenance de logiciels et d'applications, y compris :
  • logiciels systèmes
  • logiciels et applications de jeux vidéo
  • intergiciels de jeux vidéo
  • applications logicielles commerciales et financières
  • applications d'apprentissage automatique
  • applications d'intelligence artificielle/de vision artificielle
  • applications de cybersécurité
  • applications de registres distribués
  • bases de données et les pages web
- la personnalisation de logiciels, c'est-à-dire la modification et la configuration d'une application existante afin qu'elle soit fonctionnelle dans l'environnement du système d'information du client

Ce genre comprend également :
- le développement d'applications

Ce genre ne comprend pas :
- l'édition de logiciels ou de services de jeux à la demande, de logiciels et d'applications de jeux basés sur l'informatique en nuage, voir 582
- le développement de logiciels associés à l'édition, voir 582
- la traduction ou l'adaptation de logiciels non personnalisés pour un marché particulier, voir 582900
- l'exploitation de sites de jeux en ligne/vidéo, voir 603900
- la planification et la conception de systèmes informatiques intégrant du matériel informatique, des logiciels et des technologies de communication, même si la fourniture de logiciels peut en faire partie intégrante, voir 622000
- les activités de traitement des données (par ex. en utilisant la technologie de la blockchain/registre distribué (TRD)), voir 631000
- l'exploitation de sites de jeux d'argent, voir 920000
- la réparation et l'entretien d'ordinateurs et d'équipements de communication, voir 951000

622 Activités de conseil en informatique et de gestion d'installations informatiques

6220 Activités de conseil en informatique et de gestion d'installations informatiques

622000 Activités de conseil en informatique et de gestion d'installations informatiques

Ce genre comprend :
- les activités de conseil en matériel, logiciels et systèmes informatiques, y compris les activités de conseil en cybersécurité
- la planification et la conception de systèmes informatiques intégrant du matériel informatique, des logiciels et des technologies de communication
- la gestion et l'exploitation sur site des systèmes informatiques et/ou des installations de traitement des données du clients, ainsi que les services d'assistance connexes
- l'installation de systèmes informatiques et la fourniture d'une formation et d'une assistance aux utilisateurs de ces systèmes
- les activités d'audit et de certification des infrastructures et des services informatiques et de traitement des données

Ce genre comprend également :
- la surveillance, le test et l'analyse des réseaux et des systèmes de cybersécurité
- la fourniture de conseils sur les exigences logicielles et l'acquisition des composants matériels et logiciels d'un système informatique

Ce genre ne comprend pas :
- l'installation d'ordinateurs centraux et d'ordinateurs similaires, voir 332000
- la vente de matériel informatique ou de logiciels sur support physique, voir 465000, 474000
- l'édition de logiciels, voir 582
- l'installation (paramétrage) d'ordinateurs personnels, voir 629000
- l'installation de logiciels, voir 629000

- les services de récupération après sinistre, voir 629000
- la formation générale à la cybersécurité, voir 855902

629 Autres activités de service informatique

6290 Autres activités de service informatique

629000 Autres activités de service informatique

Ce genre comprend les autres activités liées aux technologies de l'information et à l'informatique qui ne sont pas classées ailleurs, par ex. :
- les services de récupération après sinistre
- l'installation (paramétrage) d'ordinateurs personnels
- les services d'installation de logiciels de tiers

Ce genre ne comprend pas :
- l'installation d'ordinateurs centraux et d'ordinateurs similaires, voir 332000
- la programmation informatique, voir 621000
- le conseil en informatique, voir 622000
- la gestion d'installations informatiques, voir 622000
- la fourniture d'infrastructures informatiques, le traitement et l'hébergement de données, voir 631000

63 Infrastructure informatique, traitement de données et autres activités de service d’in-formation

Cette division comprend la fourniture d'infrastructures informatiques, le traitement des données et les activités d'hébergement, ainsi que les activités des portails de recherche sur internet et d'autres activités qui fournissent principalement des informations.

Cette division ne comprend pas :
- l'édition de logiciels, voir la division 58
- les activités d'agence de presse et la fourniture de sites de jeux vidéo en ligne, non associées à l'édition, voir division 60
- les activités de télécommunication, voir division 61
- les activités de programmation informatique, de conception de systèmes informatiques et de gestion d'installations informatiques, voir division 62
- les activités des sites de jeux d'argent, voir 920000
- la réparation et la maintenance d'ordinateurs et d'équipements de communication, voir 951000

631 Infrastructure informatique, traitement de données, hébergement et activités connexes

6310 Infrastructure informatique, traitement de données, hébergement et activités connexes

631000 Infrastructure informatique, traitement de données, hébergement et activités connexes

Ce genre comprend :
- la fourniture d'infrastructures informatiques, y compris la fourniture d'infrastructures et de plateformes en nuage (IaaS, PaaS)
- l'informatique en nuage (à l'exception de l'édition de logiciels et de la conception de systèmes informatiques), en combinaison ou non avec la fourniture d'infrastructures
- la fourniture d'une infrastructure technique liée aux services de streaming, aux services de traitement des données et aux activités connexes :
• traitement complet des données fournies par les clients
• production de rapports spécialisés à partir des données fournies par les clients
• activités de traitement des données de la blockchain/technologie des registres distribués (TRD)
- les activités d'hébergement spécialisé, par ex. :
• hébergement de sites web
• hébergement d'applications
- la fourniture générale en temps partagé d'installations d'ordinateurs centraux à des clients
- la numérisation de fichiers (pour le traitement ultérieur des données)
- la fourniture de services de saisie de données
- les activités de colocation de centres de données (c'est-à-dire la location d'espaces de serveurs et de réseaux dans des centres de données, y compris la surveillance régulière des serveurs)
- le stockage de données numériques
- l'émission de cryptoactifs sans engagement correspondant (pas par une autorité monétaire)
Ce genre ne comprend pas :
- l'édition de logiciels, voir 582
- la fourniture d'applications par téléchargement ou par streaming, voir 582
- les services de postproduction visant à convertir des contenus vidéo en formats permettant le streaming, voir 591200
- les services de postproduction visant à convertir des contenus audio en formats permettant le streaming, voir 592000
- les services de streaming et de téléchargement de flux audio non associés à l'édition, voir 601000
- les services de streaming et de téléchargement de flux vidéo non associés à l'édition, voir 602000
- la conception de systèmes informatiques, voir 622000
- le stockage électronique de matériel d'archives accessible au grand public, voir 911200
- la réparation et l'entretien d'ordinateurs et d'équipements de communication, voir 951000
- les activités dans lesquelles le prestataire de services n'utilise les ordinateurs que comme un outil sont classées en fonction de la nature des services rendus

639 Activités de portail de recherche sur le web et autres activités de service d’information
Ce groupe comprend :

- l'exploitation de sites web qui utilisent un moteur de recherche pour générer et maintenir de vastes bases de données d'adresses et de contenus dans un format facilement consultable (portails de recherche web)
- les autres activités de services d'information non classées ailleurs, par ex. :
• services d'information par téléphone
• services de recherche d'informations sur une base contractuelle ou payante
• services de coupures de presse
La source principale de revenus provenant de la publicité n'a pas d'incidence sur la classification de ces activités.
Ce groupe ne comprend pas :
- les activités de service d'intermédiation pour le commerce de détail, voir 479
- les activités de service d'intermédiation pour le transport de passagers, voir 523200
- les activités de service d'intermédiation pour l'hébergement, voir 554000
- les activités d'édition, voir division 58
- les activités de radiodiffusion, voir division 60
- les activités des syndicats de presse et des agences de presse, voir 603100
- les activités des centres d'appel, voir 822000

6391 Activités de portail de recherche sur le web

639100 Activités de portail de recherche sur le web

Ce genre comprend :
- l'exploitation de sites web qui utilisent un moteur de recherche pour générer et maintenir de vastes bases de données d'adresses et de contenus dans un format facilement consultable; ces portails de recherche web ne sont pas responsables du contenu
- l'exploitation de sites web de comparaison de prix, de spécifications de produits, etc., avec fourniture de liens vers d'autres sites web
Ce genre ne comprend pas :
- les activités de service d'intermédiation pour des travaux de construction spécialisés, voir 436000
- les activités de service d'intermédiation pour le commerce de détail, voir 479
- les activités de service d'intermédiation pour les transports, voir 523
- les activités de service d'intermédiation pour des activités de poste et de courrier, voir 533000
- les activités de service d'intermédiation pour l'hébergement, voir 554000
- les activités de service d'intermédiation pour des activités de service de restauration, voir 564000
- les activités d'édition, voir division 58
- les activités de radiodiffusion, voir division 60
- les activités des syndicats de presse et des agences de presse, voir 603100
- les activités de service d'intermédiation pour les télécommunications, voir 612000

- les activités de service d'intermédiation pou les activités immobilières, voir 683100
- les activités de service d'intermédiation pour la location et la location-bail de biens corporels et d'immobilisations incorporelles non financières, voir 775
- les activités de centre d'appels, voir 822000
- les activités de service d'intermédiation pour des services de soutien aux entreprises n.c.a., voir 824000
- les activités de service d'intermédiation dans le domaine de l'appui scolaire et du tutorat, voir 856100
- les activités de service d'intermédiation pour les services médicaux, dentaires et autres services pour la santé humaine, voir 869700
- les activités de service d'intermédiation pour des activités de soins en établissement résidentiel, voir 879100
- les activités de service d'intermédiation pour la réparation et l'entretien d'ordinateurs, de biens personnels et domestiques et d'automobiles et motocycles, voir 954000
- les activités de service d'intermédiation pour des services aux personnes, voir 964000

6392 Autres activités de service d’information

639200 Autres activités de service d’information

Ce genre comprend :
- les autres activités de services d'information non classées ailleurs, par ex. :
• services de recherche d'informations sur la base d'un contrat ou d'une rémunération (par ex. par le biais de l'extraction de données sur le web)
• services de coupures de presse
• compilation d'informations ou d'annuaires sur la base d'une rémunération ou d'un contrat

Ce genre ne comprend pas :
- les activités de service d'intermédiation pour des travaux de construction spécialisés, voir 436000
- les activités de service d'intermédiation en commerce de détail, voir 479
- les activités de service d'intermédiation pour les transports, voir 523
- les activités de service d'intermédiation pour des activités de poste et de courrier, voir 533000
- les activités de service d'intermédiation pour l'hébergement, voir 554000
- les activités de service d'intermédiation pour des activités de service de restauration, voir 564000
- les activités d'édition, voir division 58
- les activités de radiodiffusion, voir division 60
- les activités des syndicats de presse et des agences de presse, voir 603100
- les activités de service d'intermédiation pour les télécommunications, voir 612000
- les activités de service d'intermédiation pour les activités immobilières, voir 683100

- les activités de service d'intermédiation pour la location et la location-bail de biens corporels et d'immobilisations incorporelles non financières, voir 775
- les activités de centre d'appels, voir 822000
- les activités de service d'intermédiation pour des services de soutien aux entreprises n.c.a., voir 824000
- les activités de service d’intermédiation dans le domaine de l’appui scolaire et du tutorat, voir 856100
- les activités de service d’intermédiation pour les services médicaux, dentaires et autres services pour la santé humaine, voir 869700
- les activités de service d’intermédiation pour des activités de soins en établissement résidentiel, voir 879100
- les de service d’intermédiation pour la réparation et l’entretien d’ordinateurs, de biens personnels et domestiques et d’automobiles et motocycles, voir 954000
- les activités de service d’intermédiation pour des services aux personnes, voir 964000

L ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE

Cette section comprend les activités de services financiers, les activités d'assurance et les activités auxiliaires financières, quelles que soient les technologies utilisées pour mener à bien ces activités ou ces services de soutien.

Trois principaux types d'activités sont classés dans cette section : la collecte, l'obtention et la fourniture de fonds (division 64); la mutualisation des risques par la souscription d'assurances et de rentes (division 65); et la fourniture de services spécialisés facilitant ou soutenant les activités de services financiers ou d'assurance (division 66).

Cette section comprend également les activités de détention d'actifs, tels que les activités des sociétés holding et des conduits de financement et les activités des trusts, fonds et entités financières similaires (division 64), ainsi que les activités de

Cette section ne comprend pas les activités de soutien aux services financiers qui ne sont pas de nature financière (par ex. les services informatiques soutenant les activités bancaires).

64 Activités de services financiers, hors assurance et fonds de pension

Cette division comprend les activités de collecte et de redistribution de fonds à des fins autres que le financement de la sécurité sociale obligatoire ou des caisses d'assurance ou de retraite.

Cette division comprend également les activités de détention d'actifs financiers tels que les activités des sociétés holding et des conduits de financement, ainsi que les activités des trusts, des fonds et des entités financières similaires, qui ne sont p

Cette division ne comprend pas les activités des institutions de promotion économique qui réalisent des investissements à long terme aux niveaux local, régional et national, à condition qu'elles agissent en tant que relais du gouvernement pour l'exécution de leur mandat de politique publique, voir 841300.

641 Intermédiation monétaire

Ce groupe comprend la collecte et la fourniture de fonds sous la forme de dépôts transférables, c'est-à-dire des fonds fixes en termes monétaires obtenus au jour le jour, qui proviennent, en dehors des banques centrales, de sources non financières.

6411 Activités de banque centrale

641100 Activités de banque centrale

Ce genre comprend :

- l'émission et la gestion de billets de banque et de monnaie numérique
- la conduite de la politique monétaire, y compris le suivi et le contrôle de la masse monétaire
- la promotion de la stabilité financière
- la prise en compte de dépôts qui sont utilisés pour des opérations de compensation entre intermédiaires monétaires
- la surveillance des opérations bancaires ou non-bancaires sauf si elle est effectuée par une autre entité
- la détention de réserves de change

- les activités de la banque centrale en tant que banque du gouvernement
Ce genre comprend également :
- les activités des banques centrales, des caisses d'émission et des agences monétaires centrales
Ce genre ne comprend pas :
- le fonctionnement et la surveillance des marchés financiers autres que ceux des banques centrales et des autorités publiques, voir 661100
- les activités de surveillance financière des assurances et des fonds de pension (non exercées par la banque centrale), voir 662909
- la réglementation financière relative à la conduite des affaires et à la protection des consommateurs, ainsi que d'autres activités de réglementation financière plus larges, voir 841300
- les activités des organisations internationales (par ex. la Banque mondiale), voir 990002

6419 Autre intermédiation monétaire

Cette classe comprend la réception de dépôts et/ou de proches substituts de dépôts et l'octroi de crédits ou d'autres formes de prêt de fonds. L'octroi de crédit peut prendre différentes formes (par ex. prêts, hypothèques, cartes de crédit à la consommation, etc.). Ces activités sont généralement effectuées par des institutions monétaires autres que les banques centrales, par ex :
- les établissements bancaires
- les caisses d'épargne
- les caisses de crédit mutuel et coopératif
Cette classe comprend également :
- les activités des banques postales (par ex. pour les comptes courants et les comptes d'épargne)
- l'octroi de crédits par des institutions de dépôt spécialisées (par ex. pour l'achat de logements ou l'agriculture)
- les
Cette classe ne comprend pas :
- l'octroi de prêts au logement par des institutions spécialisées ne recevant pas de dépôts, voir 649200
- les activités de traitement et de règlement des transactions par carte de crédit, voir 661900

641901 Banques cantonales

Ce genre comprend :
- les activités des banques cantonales
Champ d'activité: les banques cantonales sont actives dans tous les domaines, mais plus spécialement dans les dépôts d'épargne et les prêts hypothécaires. La gestion de fortune pour une clientèle résidente joue également un rôle important chez certaines d'entre elles.
Rayon géographique: les banques cantonales opèrent principalement dans le canton où elles ont leur siège. Quelques-unes ont des succursales hors de leur canton d'origine, voire sont présentes à l'étranger.
Forme juridique: les banques cantonales sont en majorité des établissements de droit public disposant de la personnalité juridique. Certaines sont constituées sous forme de sociétés anonymes semi-publiques ou même de sociétés anonymes de droit privé.

641902 Grandes banques

Ce genre comprend :
- les activités des grandes banques
Champ d'activité: les grandes banques sont des établissements économiquement importants qui proposent en principe toute la gamme des prestations bancaires, notamment dans le domaine de la banque d'affaires (opérations sur le marché des capitaux, négoce de titres, opérations sur le marché monétaire, ingénierie financière, prêts de titres, intermédiation et conseil lors de fusions et de rachats de sociétés). Les grandes banques font partie d'un groupe financier (au sens de l'art. 3c LB).
Rayon géographique: les grandes banques sont actives dans le monde entier et disposent d'un vaste réseau de succursales et de filiales en Suisse et à l'étranger.
Forme juridique: sociétés anonymes de droit privé

641903 Banques régionales et caisses d'épargne

Ce genre comprend :
- les activités des banques régionales et des caisses d'épargne
Champ d'activité: les banques de cette catégorie se concentrent sur les opérations d'intérêts classiques, à savoir les prêts hypothécaires et les crédits aux entreprises, d'une part, et sur les dépôts de la clientèle sous forme d'épargne et de placements, de l'autre.
Rayon géographique: régional
Forme juridique: sociétés anonymes de droit privé pour la plupart, mais aussi coopératives et autres formes juridiques

641904 Banques Raiffeisen

Ce genre comprend :
- les activités des banques Raiffeisen
Champ d'activité: les banques Raiffeisen se concentrent sur les opérations d'intérêts classiques, à savoir les prêts hypothécaires et les crédits aux entreprises, d'une part, et sur les dépôts de la clientèle, de l'autre.
Rayon géographique: ces établissements opèrent essentiellement au niveau régional. En tant que groupe, ils sont cependant présents sur l'ensemble du territoire national.
Forme juridique: coopératives

641905 Banques boursières

Ce genre comprend :
- les activités des banques boursières
Champ d'activité: les banques boursières sont actives principalement dans la gestion de fortune. Leur clientèle est domiciliée aussi bien en Suisse qu'à l'étranger.
Rayon géographique: international
Forme juridique: sociétés anonymes de droit privé

641906 Banques en mains étrangères

Ce genre comprend :
- les activités des banques en mains étrangères
Champ d'activité: les banques en mains étrangères sont souvent actives dans tous les domaines. Certaines se concentrent cependant sur les

opérations de banque d'affaires ou sur la gestion de fortune principalement pour une clientèle domiciliée à l'étranger.
Rayon géographique: international
Forme juridique: sociétés anonymes de droit privé

641907 Succursales de banques étrangères

Ce genre comprend :
- les activités des succursales de banques étrangères
Champ d'activité: les succursales de banques étrangères sont actives principalement dans les opérations de banque d'affaires. Plusieurs d'entre elles sont également spécialisées dans la gestion de fortune pour une clientèle essentiellement étrangère.
Rayon géographique: international, mais liens prépondérants avec le pays d'origine
Forme juridique: contrairement aux banques en mains étrangères, les succursales de banques étrangères ne disposent pas de la personnalité juridique. Elles sont économiquement et juridiquement subordonnées à leur maison mère.

641908 Banquiers privés

Ce genre comprend :
- les activités des banquiers privés
Champ d'activité: les banquiers privés ont pour activité essentielle la gestion de fortune, pour une clientèle domiciliée en Suisse ou à l'étranger.
Rayon géographique: international et national
Forme juridique: raisons individuelles, sociétés en nom collectif et sociétés en commandite ou en commandite par actions (les banquiers privés répondent solidairement des engagements de leur établissement).

641909 Autres banques

Ce genre comprend :
- les activités des établissements bancaires soumis à la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne dont le domaine d'activité ne correspond pas aux types ci-dessus (641901 à 641908).

641919 Autres intermédiations monétaires n.c.a.

Ce genre comprend :
- les autres intermédiations monétaires non comprises dans les statistiques bancaires.

642 Activités de société holding et de conduit de financement

Ce groupe comprend les activités des sociétés holding et des conduits de financement. Il s'agit d'entités financières captives de groupes de sociétés, c'est-à-dire d'unités créées par un groupe financier ou non financier pour exercer des activités financières spécifiques et dont l'activité principale est de, respectivement, détenir le groupe ou d'agir en tant que véhicule pour organiser et acheminer des fonds au sein du groupe.
Ce groupe ne comprend pas :
- les sociétés captives d'affacturage et de facturation, voir 649200
- les activités d'investissement pour compte propre (par ex. par des sociétés de capital-risque, des sociétés de capital-investissement), voir 649900

- la gestion active de sociétés et d'entreprises, la planification stratégique et la prise de décision de l'entreprise, voir 7010
- les autres activités des entités financières captives des groupes d'entreprises, qui sont prises en compte dans les classes d'activité correspondantes.

6421 Activités de société holding

642100 Activités de société holding

Ce genre comprend les activités des sociétés holding, c'est-à-dire des entités qui détiennent les actifs (possèdent le contrôle des fonds propres) d'une ou plusieurs filiales et dont le seul objet est de détenir des filiales. Les sociétés holding appartenant à cette classe ne fournissent aucun autre service aux entreprises dans lesquelles elles détiennent des fonds propres, en d'autres termes, elles n'administrent pas ou ne gèrent pas d'autres entités.

Ce genre ne comprend pas :

- les activités des sociétés actionnaires ne détenant pas de parts de contrôle, voir 643200
- les opérations sur les marchés financiers pour compte propre, voir 649900
- les activités de gestion d'actifs sur la base d'honoraires ou de contrats, voir 663000
- la fourniture de services de gestion (par ex. la planification stratégique, la prise de décision et les services administratifs d'un siège social), voir 7010
- la gestion active de sociétés et d'entreprises, la planification et la direction stratégique de la société, voir 7010

6422 Activités de conduit de financement

642200 Activités de conduit de financement

Ce genre comprend les activités des conduits de financement, c'est-à-dire des unités créées par un groupe financier ou non financier pour lever ou emprunter des fonds (souvent sur le marché libre) et remettre ces fonds à leur société mère ou à une autre entité au sein du groupe.

Ce genre comprend également :

- les activités des institutions financières captives impliquées dans les prêts intragroupes
- les sociétés boîtes aux lettres qui collectent des fonds et les remettent à leur société mère, c'est-à-dire les unités détenues (d

Ce genre ne comprend pas :

- les services de gestion des fonds publics et de la dette publique, voir 841100

643 Activités de fiducie, fonds et entités financières similaires

Ce groupe comprend les entités juridiques organisées pour mettre en commun des titres ou d'autres actifs financiers, sans les gérer ou les administrer, pour le compte d'actionnaires ou de bénéficiaires. Les portefeuilles sont personnalisés pour atteindre des caractéristiques d'investissement spécifiques (par ex. diversification, risque, taux de rendement, volatilité des prix). Ces entités perçoivent des intérêts, des

dividendes et d'autres revenus de la propriété, mais n'ont que peu ou pas d'emploi et ne tirent aucun revenu de la vente de services.
Ce groupe ne comprend pas :
- les activités des entités qui tirent leurs revenus de la vente de biens ou de services. Ces types d'entités sont donc classées en fonction de leur activité principale dans d'autres parties de la NOGA (comme la division 66 pour la gestion de fonds, la division 68 pour la location et l'exploitation de biens immobiliers, ou la division 77 pour la location et le crédit-bail de navires ou d'avions)
- la réalisation d'opérations de titrisation par l'émission d'instruments financiers, voir 649200
- les opérations de titrisation d'actifs autres que des prêts par l'émission d'instruments financiers, voir 649900
- les trusts, les comptes de patrimoine ou d'agence, qui tirent leurs revenus de la vente de biens ou de services, voir le genre NOGA en fonction de leur activité principale

6431 Activités de fonds d'investissement sur le marché monétaire ou non monétaire
Cette classe comprend les activités des fonds d'investissement monétaires et non monétaires, c'est-à-dire des organismes de placement collectif qui collectent des fonds en émettant des actions ou des parts auprès du public, et dont le produit est investi principalement dans des actifs financiers (y compris des actifs à court terme).
Cette classe comprend :
- les sociétés d'investissement à capital variable
- les sociétés d'investissement à capital fixe
- les fonds communs de placement
Cette classe ne comprend pas :
- les activités des sociétés holding, voir 642100
- les activités des sociétés à participation non majoritaire, ne détenant pas des niveaux de contrôle du capital, voir 643200
- les fiducies, les comptes de patrimoine ou d'agence n'agissant pas en tant qu'organismes de placement collectif, voir 643200
- activités des sociétés de capital-risque, voir 649900
- les caisses de retraites, voir 653000
- la gestion de fonds, voir 663000

643101 Activités des fonds d'investissement sur le marché monétaire
Ce genre comprend :
- les activités des fonds d'investissement monétaires (money market funds - MMFs). Les MMFs sont des organismes de placement collectif qui collectent des fonds en émettant des actions ou des parts auprès du public, dont le produit est investi principalement dans les instruments suivants : instruments du marché monétaire, actions ou parts de MMFs, titres de créance transférables d'une durée résiduelle inférieure ou égale à un an, dépôts bancaires et instruments visant un taux de rendement proche des taux d'intérêt des instruments du marché monétaire.
Ce genre comprend également :
- les activités des fondations d'investissement si elles investissent dans des instruments du marché monétaire, des parts de MMFs, des titres de

créance négociables d'une durée résiduelle inférieure ou égale à un an, des dépô

643102 Activités des fonds d'investissement sur le marché non monétaire

Ce genre comprend :
- les activités des fonds d'investissement non monétaires. Les fonds d'investissement non monétaires sont des organismes de placement collectif qui lèvent des fonds en émettant des actions ou des parts auprès du public et qui investissent les produits principalement dans des actifs financiers autres que des actifs à court terme et dans des actifs non financiers (généralement des biens immobiliers). Les fonds d'investissement non monétaires couvrent les fonds d'investissement, les fonds communs de placement et d'autres organismes de placement collectif dont les parts de fonds d'investissement ne sont pas considérées comme de proches substituts des dépôts. Ils ne sont pas transférables au moyen de chèques ou de paiements directs à des tiers.

Ce genre comprend également :
- les activités des fondations d'investissement si elles investissent dans des actifs autres que des actifs à court terme

Ce genre ne comprend pas :
- les activités des fonds d'investissement qui tirent leurs revenus de la vente de biens ou de services. Ces types de fonds sont classés en fonction de leur activité principale (par ex. les fonds immobiliers), voir 681100

6432 Activités de fiducie, comptes de patrimoine et d’agence

643200 Activités de fiducie, comptes de patrimoine et d’agence

Ce genre comprend les entités juridiques, n'agissant pas en tant qu'organismes de placement collectif, organisées pour mettre en commun des titres ou d’autres actifs financiers, sans les administrer, pour le compte d’actionnaires ou de bénéficiaires. Les portefeuilles sont conçus de manière à obtenir des caractéristiques d’investissement spécifiques (par ex. diversification, risque, taux de rendement, volatilité des prix). Ces entités perçoivent des intérêts, des dividendes et d’autres revenus de biens, mais elles n’ont pas ou peu d’employés et ne tirent aucun revenu de la vente de services.

Ce genre comprend:
- les fiducies, les comptes de patrimoine et d’agence, administrés pour le compte des bénéficiaires selon les dispositions d’une convention de fiducie, d’un testament ou d’un contrat d’agence

Ce genre comprend également :
- les activités des sociétés d'actionnariat, qui ne détiennent pas de niveaux de contrôle des capitaux propres
- les sociétés de capital-risque dont le seul financement est constitué d'actions et qui ne perçoivent pas d'honor

Ce genre ne comprend pas :
- la collecte de fonds par l'émission d'actions ou de parts et le recours à des organismes de placement collectif, voir 6431

649 Autres activités des services financiers, hors assurance et fonds de pension

Ce groupe comprend les activités de services financiers (à l'exception des activités d'assurance et de financement des retraites), autres que celles exercées par des institutions monétaires, les sociétés holding et les conduits de financement, les fiducies, les fonds et les entités similaires.
Ce groupe ne comprend pas :
- les activités d'assurance et de caisses de retraite, voir division 65

6491 Crédit-bail

649100 Crédit-bail

Ce genre comprend les activités de crédit-bail, un contrat en vertu duquel le bailleur, en tant que propriétaire légal d'un actif, transfère les risques et les avantages de la propriété de l'actif au preneur. Dans le cadre d'un contrat de location-financement, le bailleur est réputé accorder au preneur un prêt grâce auquel ce dernier acquiert tous les avantages économiques et les risques du contrat de location. Par la suite, l'actif loué figure au bilan du preneur et non du bailleur; le prêt correspondant figure à l'actif du bailleur et au passif du preneur.
Ce genre comprend également :
- le crédit-bail de biens durables (par ex. véhicules)
Ce genre ne comprend pas :
- la location-bail selon le type de bien loué, voir division 77

6492 Autre distribution de crédit

649200 Autre distribution de crédit

Ce genre comprend :
- les activités de services financiers consistant principalement à faire de l'intermédiation en contractant des engagements – sous des formes autres que la monnaie, les dépôts ou des proches substituts de dépôts – où l'octroi de crédit peut prendre diverses formes (par ex. prêts, hypothèques, cartes de crédit), en fournissant les types de services suivants :
• octroi de crédit à la consommation par des établissements non dépositaires
• financement des échanges internationaux
• offre de financement à long terme à l'industrie
• fourniture de services de type bancaire sans licence bancaire, en coopération avec une banque agréée
• prêt d'argent en dehors du système bancaire
• octroi de prêts par des institutions spécialisées ne recevant pas de dépôts (par ex. pour l'achat d'un logement)
• titrisation de prêts
• activités d'affacturage et de financement de la chaîne d'approvisionnement
• activités des prêteurs sur gages
Ce genre ne comprend pas :
- l'octroi de prêts par des institutions de dépôt spécialisées, voir 6419
- le crédit-bail, voir 649100
- la titrisation d'actifs autres que des prêts, voir 649900
- la location-bail selon le type de bien loué, voir division 77

- l’octroi de subventions par des organisations associatives, voir 9499

6499 Autres activités des services financiers, hors assurance et fonds de pension, n.c.a.

649900 Autres activités des services financiers, hors assurance et fonds de pension, n.c.a.

Ce genre comprend :
- les autres activités de services financiers consistant principalement en placements de fonds autres que les prêts :
• opérations de crédit croisé ("swaps"), opérations sur options et autres opérations d’arbitrage
• activités des sociétés de règlement d’assurance-viatique
- les activités de placement pour compte propre (par ex. par des sociétés de capital risque, des clubs d’investissement)
- les activités effectuées en tant que contrepartie pour la liquidation et le règlement des transactions

Ce genre comprend également :
- la négociation sur les marchés financiers pour compte propre
- le commerce de créances pour compte propre
- les négociants en valeurs mobilières et produits dérivés (opérant pour compte propre)
- les activités des sociétés

Ce genre ne comprend pas :
- l'émission de cryptoactifs non assortis d'un passif correspondant (non émis par une autorité monétaire), voir 631000
- le crédit-bail, voir 649100
- la titrisation de prêts, voir 649200
- la gestion de portefeuilles et de contrats de marchandises pour le compte de tiers (courtage), voir 661200
- l'échange de devises moyennant des frais (par ex. les bureaux de change), voir 661200
- le courtage de cryptoactifs avec des passifs assimilables à des titres, voir 661200
- le courtage en hypothèques, voir 661900
- la gestion de fonds d'investissement, voir 663000
- le commerce, la location et la location-bail de biens immobiliers, voir division 68
- le recouvrement de factures sans rachat de créances, voir 829100
- l’octroi de subventions par des organisations associatives, voir 9499

65 Assurance, réassurance et fonds de pension, à l’exclusion de la sécurité sociale obligatoire

Cette division comprend la souscription de contrats d’assurance de rente et d’autres formes de contrats d’assurance (par exemple l'assurance vie et non-vie), et l'investissement des primes pour constituer un portefeuille d'actifs financiers en prévision de sinistres futurs. La fourniture de services d'assurance, de financement des pensions et de réassurance est également incluse.

Cette division ne comprend pas :

- la fourniture de services liés à l'assurance sur la base d'honoraires ou de contrats, voir division 66

651 Assurance

Ce groupe comprend l'assurance-vie avec ou sans élément d'épargne substantiel, ainsi que les assurances non-vie.
Ce groupe comprend :
- l'assurance-vie et la réassurance-vie, avec ou sans élément d'épargne important, et les assurances non-vie
- les activités des prestataires d'assurance pour compte propre
- la mise en commun et la prise en charge de risques d'assurance
Ce groupe comprend également:
- les activités d'assurance captive
Ce groupe ne comprend pas :
- la vente d'assurances en tant que courtier, voir 662200

6511 Assurance vie

651100 Assurance vie

Ce genre comprend :
- la souscription de contrats d'assurance-vie temporaire
- la souscription de contrats d'assurance-vie permanente
- la souscription de contrats d'assurance de rente ou d'assurance-vie, d'assurance invalidité et d'assurance décès accidentel, d'assurance obsèques et mutilation (avec ou sans élément d'épargne substantiel)
Ce genre comprend également :
- la souscription d'assurances complémentaires en sus de l'assurance-vie, notamment l'assurance contre les dommages corporels, y compris l'incapacité de travail, l'assurance contre le décès résultant d'un accident et l'assura

6512 Assurances non-vie

651201 Assurance-accidents publique

Ce genre comprend :
- la fourniture de services d'assurance accident par une entreprise du secteur public

651202 Assurances contre les accidents et les dommages

Ce genre comprend :
- la fourniture de service d'assurance contre les accidents et les dommages, par ex. :
• assurance accident
• assurance ménage
• assurance automobile
• assurance incendie
• assurance contre les pertes financières
• assurance responsabilité civile
• assurance de protection juridique
• assurance contre la grêle

• assurance transport
• assurance marchandises et assurance pour les animaux
Ce genre ne comprend pas :
- la fourniture de services d'assurance-maladie, voir 651203

651203 Assurance-maladie

Ce genre comprend :
- la fourniture de services d'assurance-maladie de base et d'assurances complémentaires
Ce genre comprend également :
- la fourniture de services d'assurance-accidents fournis par les assureurs maladie

651209 Assurances non-vie n.c.a

Ce genre comprend :
- la fourniture de services d'assurance autres que sur la vie, non classés ailleurs, par ex. :
• assurance cantonale contre l'incendie et les éléments naturels pour les bâtiments
• caisses cantonales et professionnelles de compensation familiale

652 Réassurance

6520 Réassurance

652000 Réassurance

Ce genre comprend :
- les activités consistant à prendre à son compte la totalité ou une partie du risque associé à des polices d'assurance émises par d'autres assureurs.
Ce genre comprend également :
- les activités de réassurance limitées

653 Fonds de pension

6530 Fonds de pension

653000 Fonds de pension

Ce genre comprend la fourniture de prestations de retraite exclusivement aux employés ou aux membres du commanditaire et d'autres produits d'assurance réglementés en tant que fonds liés à l'employeur. Elle comprend les régimes de retraite à prestations et cotisations définies.
Ce genre comprend :
- les activités des institutions de prévoyance privées ou publiques (fondations, sociétés coopératives) qui s'occupent de la prévoyance professionnelle légale obligatoire ou facultative
- la fourniture de régimes de prestations aux salariés
- la fourniture de fonds et régimes de pension
- la fourniture de régimes de retraite

Ce genre comprend également
- les activités des institutions de prévoyance qui fournissent des prestations légales et qui ont des assurés actifs
- les activités institutions de prévoyance gelées ou en cessation d'activité, sans membres assurés actifs
- le
Ce genre ne comprend pas :
- la gestion des caisses de retraite, voir 663000
- les régimes de sécurité sociale obligatoire, voir 843000

66 Activités auxiliaires d'activités de services financiers et d'assurance
Cette division comprend la prestation de services entrant dans des transactions financières portant sur des actifs et des passifs financiers ou soutenant de telles transactions, sans prise de possession des actifs et des passifs financiers en question.
Ces services peuvent être fournis par le biais de différents médias, y compris internet.

661 Activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et fonds de pension
Ce groupe comprend la fourniture de marché réels ou virtuels destinés à faciliter l'achat et la vente d'actions, d'options sur actions, d'obligations ou de contrats sur marchandises, ainsi que le commerce de cryptoactifs assortis d'un passif. Il comprend également d'autres services divers, y compris la fourniture de services de conseil financier, la gestion d'actifs ou la fourniture d'un financement participatif (crowdfunding) sous forme de capital ou de dette.

6611 Administration de marchés financiers

661100 Administration de marchés financiers
Ce genre comprend l'exploitation et la supervision des marchés financiers autrement que par des banques centrales ou des organismes publiques, par ex. :
- les bourses de contrats de marchandises
- les bourses de contrats à terme de marchandises
- les bourses de titres
- les bourses de valeurs
- les bourses d'options sur actions ou sur matières premières
- les bourses d'échanges de cryptoactifs
- l'administration des marchés financiers, à l'exception de l'assurance et du financement des retraites
- les autorités de surveillance financière des activités de services financiers, à l'exception de l'assurance et du financement des retraites (pas par la banque centrale)
Ce genre ne comprend pas :
- les bourses d'énergie pour l'électricité, les capacités de transport ou de distribution, voir division 35
- l'administration des marchés financiers pour l'assurance et les fonds de pension, voir 662909

- les autorités de surveillance financière des assurances et des fonds de pension (pas par la banque centrale), voir 662909
- la réglementation des marchés financiers et des marchés relatifs à la conduite des affaires et à la protection des consommateurs, ainsi que d'autres activités de réglementation financière plus larges, voir 841300

6612 Courtage de valeurs mobilières et de matières premières

661200 Courtage de valeurs mobilières et de matières premières

Ce genre comprend :
- les opérations effectuées sur des marchés financiers pour le compte de tiers (par ex. le courtage en valeurs mobilières) ainsi que les activités qui s'y rattachent
- le courtage de titres
- le courtage de parts de fonds d'investissement
- le courtage de contrats standardisés de matières premières
- les opérations de change pour le compte d'autrui
- le courtage de cryptoactifs avec des passifs assimilables à des titres
- l'échange de devises sur la base de frais (par ex. les bureaux de change)
- le financement participatif (crowdfunding) sous forme de capital
- le financement participatif (crowdfunding) sous forme de dette, offrant des prêts et des titres

Ce genre comprend également :
- le courtage de titres pour des projets d'investissement (par ex. des parcs éoliens ou solaires)

Ce genre ne comprend pas :
- les opérations effectuées sur des marchés financiers pour compte propre, voir division 64
- l'échange de devises pour compte propre, voir 649900
- la gestion de portefeuilles pour le compte de tiers, voir 663000
- l'achat et la vente de projets immobiliers (par ex. des parcs éoliens ou solaires), voir division 68
- la collecte de fonds basée sur les dons, voir 829900
- le commerce et le courtage de cryptoactifs non assortis d'un passif, voir 829900

6619 Autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et fonds de pension

661900 Autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et fonds de pension

Ce genre comprend les activités auxiliaires de services financiers non classées ailleurs, par ex. :
- les activités de traitement et de règlement des transactions financières, y compris les activités de paiement numérique (ou par internet) et de règlement des transactions effectuées par carte de crédit
- les services de conseils en investissement, y compris les services de conseil robotisés
- les activités des conseillers et le courtage en matière de prêts hypothécaires

- les activités des fournisseurs de portefeuilles de monnaies numériques
- les activités des conseillers financiers en matière de services de fusion et d'acquisition
- la validation et le minage de cryptoactifs considérés comme des actifs financiers
- la conservation de titres
- la tokenisation d'actifs numériques, y compris les offres de jetons de sécurité, les émissions initiales de jetons

Ce genre comprend également :
- les activités des bureaux de remboursement des impôts
- l'intermédiation en matière de crédit à la consommation
- les activités des prestataires de services de paiement, par exemple les services de transfert électronique de

Ce genre ne comprend pas :
- l'édition d'analyses sur les marchés financiers, voir 581900
- les services de recherche d'informations sur les marchés financiers, voir 639200
- les échanges de cryptoactifs, voir 661100
- les activités de courtage, voir 661200
- les activités des agents et courtiers d'assurance, voir 662200
- la gestion de fonds, voir 663000
- les activités des agences de recouvrement de créances et des gestionnaires de prêts non performants, voir 829100
- le négoce et le courtage de cryptoactifs sans passif, voir 829900

662 Activités auxiliaires d’assurance et de fonds de pension

Ce groupe comprend l’activité exercée par des agents (courtiers) consistant à vendre des contrats d’assurance de rente et d’autres formes de contrat d’assurance ou à fournir d’autres services liés aux prestations pour salariés ou aux caisses d’assurance et de retraite (par exemple le règlement des demandes d’indemnisation ou l’administration de tiers).

Ce groupe ne comprend pas :
- la mise en commun et la prise en charge de risques d'assurance par souscription, voir division 65

6621 Évaluation des risques et dommages

662100 Évaluation des risques et dommages

Ce genre comprend la prestation de services administratifs liés à l’assurance, par ex. :
- l’évaluation des demandes d’indemnisation :
  • expertise des sinistres
  • évaluation des risques
  • évaluation des risques et des dommages
  • expertise des avaries et des pertes
- le règlement des demandes d’indemnisation

Ce genre ne comprend pas :
- l'évaluation de biens immobiliers, voir 683100
- l'évaluation à d'autres fins, voir 749909
- les activités d'enquête, voir 800100

6622 Activités des agents et courtiers d'assurances

662200 Activités des agents et courtiers d'assurances

Ce genre comprend :
- les activités des agents et courtiers d'assurances (intermédiaires d'assurance) consistant en la vente, la négociation ou le démarchage de contrats d'assurance de rente et d'autres formes de contrat d'assurance

6629 Activités auxiliaires d'assurance et de fonds de pension n.c.a.

662901 Caisses de compensation

Ce genre comprend :
- les activités des caisses cantonales et professionnelles de compensation pour l'assurance vieillesse et survivants

Ce genre ne comprend pas :
- les activités des caisses municipales de compensation pour l'assurance vieillesse et survivants, si elles sont gérées au niveau municipal, voir 841200
- les activités du fonds de compensation de l'AVS, de l'AI et du régime des APG, voir 843000
- les activité du fonds de compensation pour l'assurance chômage, voir 843000

662909 Autres activités auxiliaires d'assurance et de fonds de pension n.c.a.

Ce genre comprend :
- les activités entrant dans la gestion des assurances et des caisses de retraite ou qui lui sont étroitement liées (à l'exclusion de l'intermédiation financière, de la liquidation de sinistres et des activités des agents d'assurance) :
• administration des sauvetages
• services actuariels
• activités de conseil en matière de pensions et d'assurance
• administration des marchés financiers pour l'assurance et le financement des retraites

Ce genre comprend également :
- les activités de surveillance financière des assurances et des fonds de pension (non exercées par la banque centrale)

Ce genre ne comprend pas :
- les activités de sauvetage maritime, voir 522200
- l'édition de logiciels/applications d'assurance, voir 582900

663 Activités de gestion de fonds

6630 Activités de gestion de fonds

663000 Activités de gestion de fonds

Ce genre comprend les activités de gestion de portefeuilles et de fonds telles que la prise de décisions concernant les investissements à acheter

ou à vendre, sur la base d'honoraires ou de contrats, pour des particuliers, des entreprises et d'autres personnes, par ex. :
- la gestion de fonds communs de placement
- la gestion d'autres fonds d'investissement
- la gestion de fonds de pension
Ce genre comprend également :
- les activités de gestion d'actifs, sur la base d'honoraires ou de contrats
- les services de fiducie et de garde, sur la base d'honoraires ou de contrat
Ce genre ne comprend pas :
- les opérations sur les marchés financiers pour compte propre, voir 649900
- la gestion de biens immobiliers, voir division 68
- la gestion des fonds publics et des services de la dette publique, voir 841100

M ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES

Cette section comprend les activités de propriété, de location, d'achat, de vente, de développement ou de rénovation (redéveloppement) de biens immobiliers. Elle comprend différents types d'investisseurs immobiliers (par ex. sociétés d'investissement immobilier, fonds d'investissement immobilier, sociétés de gestion d'actifs immobiliers, fonds immobiliers, sociétés de développement immobilier ou négociants en immobilier, coopératives de logement).

En outre, elle comprend les agents et/ou les courtiers dans un ou plusieurs des domaines suivants : vente ou achat de biens immobiliers, location de biens immobiliers, fourniture d'autres services immobiliers (par ex. l'évaluation de biens immobiliers ou la fonction d'agent d'entiercement de biens immobiliers). Les activités de cette section peuvent être exercées sur des biens propres ou loués et peuvent être effectuées sur la base d'honoraires ou de contrats.

Cette section comprend également le développement de projets de construction pour des bâtiments propres ou des travaux de génie civil en vue d'une vente ou d'une location ultérieure.

Cette section ne comprend pas :

- les activités de construction générale et de construction spécialisée de bâtiments et d'ouvrages de génie civil, voir section F

68 Activités immobilières

681 Activités immobilières avec biens propres et promotion de projets immobiliers

Ce groupe comprend les activités d'achat, de développement et de vente de biens immobiliers détenus en propre.

Ce groupe ne comprend pas :

- les activités de construction générale et de construction spécialisée de bâtiments et d'ouvrages de génie civil, voir section F
- les activités d'architecture et d'ingénierie et les activités de conseil technique connexes, voir 711
- la fourniture de services de maîtrise d'œuvre architecturale ou d'ingénierie pour des projets de construction, voir 711

6811 Achat et vente de biens propres

681100 Achat et vente de biens propres

Ce genre comprend :

- l'achat et la vente de biens immobiliers propres par ex. :
  • immeubles résidentiels et maisons d'habitation
  • immeubles non résidentiels, y compris les immeubles de bureaux, les bâtiments industriels, les entrepôts, les hôtels et autres bâtiments de loisirs, les halls d'exposition, les installations de self-stockage, les magasins de détail et les centres commerciaux
  • centres de données
  • terrains

Ce genre comprend également :

- la création de lotissements, sans amélioration foncière

Ce genre ne comprend pas :
- la subdivision et l'amélioration de terrains possédés en propre en vue d'une vente ultérieure, voir 681200
- la promotion immobilière à des fins de vente, voir 681200

6812 Promotion immobilière

681200 Promotion immobilière

Ce genre comprend :
- les activités de promotion immobilière pour la construction d'immeubles résidentiels et non résidentiels ou d'ouvrages de génie civil en réunissant les moyens financiers, techniques et humains nécessaires à la réalisation de projets immobiliers destinés ultérieurement à la vente
- la subdivision et l'amélioration d'un terrain possédé en propre en vue d'une vente ultérieure

Ce genre comprend également :
- le réaménagement de projets de construction d'immeubles résidentiels et non résidentiels possédés en propre ou de travaux de génie civil visant à réaliser les projets de construction en vue d'une vente ultérieure

Ce genre ne comprend pas :
- la construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels, voir division 41
- l'aménagement ou la rénovation complète de bâtiments existants, résidentiels ou non résidentiels, impliquant plusieurs activités de construction spécialisées, voir division 41
- les activités de peinture et de vitrerie dans le cadre de l'entretien, voir 4334
- les activités de construction liées à l'amélioration du terrain, voir section F
- le développement de projets de construction propre pour l'exploitation propre, c'est-à-dire pour la location de l'espace dans ces bâtiments, voir 6820
- les activités d'architecture et d'ingénierie, voir 711
- la fourniture de services de gestion de projets d'architecture ou d'ingénierie pour des projets de construction, voir 711

682 Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués

6820 Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués

682001 Location et gestion de biens fonciers propres ou loués

Ce genre comprend :
- la location et l'exploitation de terres et de terrain en propriété ou en location, y compris les terres agricoles et sylvicole

Ce genre comprend également :
- la mise à disposition d'espaces uniquement pour la pension d'animaux

Ce genre ne comprend pas :
- la location et l'exploitation de terrains pour le compte du propriétaire, voir 683100
- l'exploitation de terrains de camping et de caravaning, voir 553000

682002 Location et gestion de bâtiments et d'appartements propres ou loués

Ce genre comprend :
- la location et l'exploitation d'immeubles et de logements propres ou loués:
• immeubles résidentiels et maisons d'habitation
• immeubles non résidentiels, y compris les immeubles de bureaux, les bâtiments industriels, les entrepôts, les hôtels et autres bâtiments de loisirs, les salles d'exposition et les installations d'entreposage libre-service, les magasins de commerce de détail et les centres commerciaux
- les centres de données
- la mise à disposition de maisons et d'appartements meublés ou non pour un usage plus permanent, sur une base annuelle ou à plus long terme
- l'exploitation d'emplacements de maisons mobiles résidentielles pour les résidences principales
- le développement de projets de construction pour une exploitation propre, c'est-à-dire pour la location d'espaces dans ces bâtiments

Ce genre comprend également :
- la location de toits, par ex. pour des installations solaires
- la location d'usines et de fabriques, y compris machines et équipements

Ce genre ne comprend pas :
- la location et l'exploitation de bâtiments et de logements pour le compte du propriétaire, voir 683100
- l'exploitation d'hôtels, d'hôtels à appartements, de maisons meublées, de camps, de parcs pour caravanes et d'autres lieux d'hébergement à usage non résidentiel ou destinés à des séjours de courte durée (y compris les logements pour étudiants) fournis pour moins d'un an, voir division 55
- le développement de projets de construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels, pour vente ultérieure, voir 6812
- la location de machines, voir 773
- les activités de soins résidentiels pour les personnes âgées ou les personnes souffrant d'un handicap physique, y compris la surveillance et l'assistance dans la vie quotidienne, voir 8730

682003 Activités des coopératives d'habitation

Ce genre comprend :
- le développement de projets de construction par une coopérative de logement
- la location et l'exploitation d'immeubles d'habitation par une coopérative de logement

683 Activités immobilières pour compte de tiers

6831 Activités de service d'intermédiation pour les activités immobilières

683100 Activités de service d'intermédiation pour les activités immobilières

Ce genre comprend l'intermédiation dans l'achat, la vente et la location de biens immobiliers en mettant en relation des clients et des vendeurs ou des prestataires de services moyennant des honoraires ou des commissions. Ces activités d'intermédiation peuvent être réalisées sur des plateformes numériques ou par des canaux non numériques (y compris le face à face, le porte-à-porte, le téléphone, le courrier, etc.) Les honoraires ou

commissions peuvent être perçus soit par le client, soit par le vendeur du bien immobilier, soit par le fournisseur du service immobilier. Les revenus des activités d'intermédiation peuvent inclure d'autres sources de revenus (par ex. des revenus provenant de la vente d'espaces publicitaires à des tiers).
Ce genre comprend la fourniture d'activités immobilières par des agences immobilières ou des agents immobiliers indépendants :
- l'intermédiation dans l'achat, la vente et la location de biens immobiliers sur la base d'honoraires ou de contrats
Ce genre comprend également :
- le services d'annonces immobilières
Ce genre ne comprend pas :
- les activités des agents de séquestre immobilier, voir 683200
- les activités juridiques, voir 6910

6832 Autres activités immobilières pour compte de tiers

683200 Autres activités immobilières pour compte de tiers

Ce genre comprend :
- les activités des agences de perception des loyers
- la gestion de biens immobiliers (par ex. gestion immobilière de biens immobiliers ou de logements en copropriété (généralement réalisée pour le compte de tiers))
- les activités d'évaluation de biens immobiliers
- les activités d'agents fiduciaires en immobilier
- les activités de conseil pour le compte de tiers en rapport avec l’achat, la vente et la location de biens immobiliers
Ce genre ne comprend pas :
- les activités juridiques, voir 6910
- les activités de gestion de patrimoine dans le cadre du conseil en gestion financière, voir 702000
- les services combinés de soutien aux installations; fourniture d'une combinaison de services de soutien (par ex. nettoyage intérieur général, entretien et réparations mineures, élimination des déchets, gardiennage et sécurité), voir 811000

N ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Cette section comprend les activités professionnelles, scientifiques et techniques spécialisées. Ces activités requièrent un haut degré de formation et mettent à la disposition des utilisateurs des connaissances et des compétences spécialisées.

69 Activités juridiques et comptables

Cette division comprend la représentation juridique des intérêts d'une partie contre une autre partie, que ce soit ou non devant des tribunaux ou d'autres organes judiciaires, par des personnes qui sont membres du barreau ou sous leur supervision (par ex. conseil et représentation dans des affaires civiles, conseil et représentation dans des actions pénales, conseil et représentation dans le cadre de conflits du travail).
Les activités de cette division peuvent également être fournies en ligne.
Cette division comprend également la rédaction de documents juridiques (par ex. statuts, accords d'association ou documents analogues relatifs à la constitution de sociétés, activités relatives aux brevets et aux droits d'auteur, rédaction d'actes, de tes

691 Activités juridiques

6910 Activités juridiques

691001 Études d'avocats, de notaires

Ce genre comprend :
- la représentation légale des intérêts d'une partie contre une autre partie, que ce soit ou non devant des tribunaux ou d'autres organes judiciaires, par des personnes qui sont membres du barreau ou sous leur supervision :
 • conseil et représentation dans les affaires civiles
 • conseil et représentation dans les affaires pénales
 • conseil et représentation dans le cadre de conflits du travail
- le conseil et l'assistance juridique de nature générale, la rédaction de documents juridiques :
 • statuts, accords d'association ou documents analogues relatifs à la constitution de sociétés
 • brevets et droits d'auteurs
 • rédaction d'actes, de testaments, d'actes fiduciaires, etc.
- les autres activités des notaires, huissiers, examinateurs et arbitres
Ce genre comprend également :
- les activités de médiation juridique
Ce genre ne comprend pas :
- les activités des tribunaux, voir 842301
- la médiation sociale, voir 889901

691002 Activité de conseils juridiques

Ce genre comprend :
- les activités de conseils juridiques donnés par des personnes qui ne sont pas membres du barreau
Ce genre comprend également :

- les activités des tuteurs légaux désignés, sans fourniture de soins résidentiels

692 Activités de comptabilité, de tenue de comptes et d'audit; conseil fiscal

6920 Activités de comptabilité, de tenue de comptes et d'audit; conseil fiscal

692000 Activités de comptabilité, de tenue de comptes et d'audit; conseil fiscal

Ce genre comprend :
- l'enregistrement d'opérations commerciales pour les entreprises ou autres
- les activités de tenue de registres pour la comptabilité financière et la comptabilité des salaires, etc.
- l'établissement ou la vérification de comptes financiers
- l'examen des comptes et la certification de leur exactitude
- l'établissement de déclarations fiscales pour les particuliers et les entreprises
- les activités de conseil en matière de comptabilité et la représentation des clients devant l'administration publique (par ex. les autorités fiscales et les tribunaux fiscaux)
- les activités de service de calcul des droits et des tarifs fiscaux

Ce genre comprend également :
- les activités des services de facturation

Ce genre ne comprend pas :
- l'édition de logiciels de comptabilité, voir 582900
- la programmation informatique de logiciels de comptabilité, voir 621000
- le conseil de gestion en matière de systèmes comptables, les procédures de contrôle budgétaire, voir 702000
- le recouvrement de factures, voir 829100

70 Activités des sièges sociaux et conseil de gestion

Cette division comprend la fourniture de conseils et d'assistance aux entreprises et autres organisations sur les questions de gestion (par ex. planification stratégique et organisationnelle; planification financière et budgétisation; objectifs et politiques de marketing; politiques, pratiques et planification des ressources humaines; planification et contrôle de la production.

Cette division comprend également :
- la surveillance et la gestion d'autres unités de la même entreprise ou du même groupe d'entreprises, c'est-à-dire les activités des sièges sociaux

701 Activités des sièges sociaux

7010 Activités des sièges sociaux

701001 Activités des sièges sociaux de sociétés financières

Ce genre comprend la supervision et la gestion d'autres unités de l'entreprise ou du groupe d'entreprises, c'est-à-dire agir en tant que siège

social; assumer le rôle de planification stratégique ou organisationnelle et de prise de décision de la société ou de l'entreprise active dans le secteur financier; exercer un contrôle opérationnel et gérer les opérations quotidiennes de leurs unités apparentées. Ces activités sont les mêmes quelles que soient les activités des unités gérées (financement, fabrication, commerce, etc.).
Ce genre comprend :
- les activités des sièges administratifs centralisés
- les activités des sièges sociaux
- les activités des bureaux locaux et régionaux
- les activités de gestion des filiales
Ce genre ne comprend pas :
- les activités des sociétés holding n'exerçant pas d'activités de siège social, voir 642100

701002 Activités des sièges sociaux d'autres sociétés

Ce genre comprend la supervision et la gestion d'autres unités de l'entreprise ou du groupe d'entreprises, c'est-à-dire agir en tant que siège social; assumer le rôle de planification stratégique ou organisationnelle et de prise de décision de la société ou de l'entreprise active dans des secteurs autres que financier; exercer un contrôle opérationnel et gérer les opérations quotidiennes de leurs unités apparentées. Ces activités sont les mêmes quelles que soient les activités des unités gérées (financement, fabrication, commerce, etc.).
Ce genre comprend :
- les activités des sièges administratifs centralisés
- les activités des sièges sociaux
- les activités des bureaux locaux et régionaux
- les activités de gestion des filiales
Ce genre ne comprend pas :
- les activités des sociétés holding n'exerçant pas d'activités de siège social, voir 642100

702 Activités de conseil pour les affaires et autre conseil de gestion

7020 Activités de conseil pour les affaires et autre conseil de gestion

702000 Activités de conseil pour les affaires et autre conseil de gestion

Ce genre comprend le conseil et l'assistance opérationnelle apportés à des entreprises et autres organisations sur des questions de gestion (par ex. planification stratégique et organisationnelle d'entreprise, reconfiguration de processus, gestion du changement, réduction des coûts et autres questions financières ; objectifs et politiques de marketing ; politiques, pratiques et planification en matière de ressources humaines ; stratégies de rémunération et de retraite ; planification et contrôle de la production).
Ces services aux entreprises peuvent comprendre le conseil et l'assistance opérationnelle aux entreprises et aux services publics dans les domaines suivants :
- la conception de méthodes ou procédures comptables
- les programmes de comptabilisation des dépenses

- les procédures de contrôle budgétaire
- les procédures de marchés publics
- les activités de services à la création d'entreprise
- la planification, l'organisation, l'efficience et le contrôle
- la gestion de l'information, etc.

Ce genre comprend également :
- la certification de la gestion (par ex. par des audits de gestion)
- les activités des sociétés de gestion, exerçant un mandat d'administrateur ou de gérant

Ce genre ne comprend pas :
- la conception de logiciels informatiques pour systèmes comptables, voir 621000
- le conseil et la représentation juridiques, voir 6910
- les activités de comptabilité, de tenue de comptes et d'audit, le conseil fiscal, voir 692000
- les activités de supervision et de gestion d'autres unités de l'entreprise ou du groupe d'entreprises, voir 7010
- les activités de conseil en architecture et en ingénierie, voir 7111, 7112
- la fourniture de conseils, d'orientations et d'assistance opérationnelle en relations publiques et communication, voir 733000
- les activités de conseil en environnement, agronomie et domaine similaires, voir 749901
- les activités de conseil en recherche et placement de cadres, voir 781000
- les activités des agents de casting, voir 781000
- les activités de sélection du personnel, voir 781000
- les activités de conseil dans le domaine éducatif, voir 856900

71 Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques

Cette division comprend la prestation de services d'architecture, d'ingénierie, d'établissement de plans, d'inspection de bâtiments, d'arpentage, et de cartographie.

Cette division comprend également la réalisation d'essais physiques, chimiques et autres services d'analyse, ainsi que la fourniture de services de certification technique.

711 Activités d'architecture et d'ingénierie et conseil technique connexe

Ce groupe comprend la prestation de services d'architecture, d'ingénierie, d'établissement de plans, d'inspection de bâtiments, d'arpentage et de cartographie.

7111 Activités d'architecture

711101 Architecture

Ce genre comprend :
- les activités de conseil en matière d'architecture:
  • conception de bâtiments et établissement de plans
- les activités architecturales visant à soutenir la conservation et la restauration des biens du patrimoine culturel
- l'architecture d'intérieur, c'est-à-dire le réaménagement de la structure et de l'agencement intérieurs d'un bâtiment

Ce genre ne comprend pas :
- la rénovation, le renouvellement, la reconstruction et le réaménagement de sites et de bâtiments historiques et archéologiques, voir 439900
- les activités des consultants en informatique, voir 622000
- la planification ou la supervision de la conservation d'ouvrage historique de génie civil, voir 711205
- la supervision de la construction, voir 711205
- la décoration intérieure, voir 741300
- la conservation, la restauration et les autres activités de soutien au patrimoine culturel, voir 913000

711102 Aménagement du territoire

Ce genre comprend :
- l'urbanisme et la planification urbaine
- l'aménagement du territoire local, régional ou national (sites, réseaux routiers, terres et terrains, etc.)

711103 Architecture paysagère

Ce genre comprend :
- la planification et la conception de parcs, de zones commerciales, de zones résidentielles, etc.

Ce genre ne comprend pas :
- les activités de services d'aménagement paysager, voir 813000

7112 Activités d’ingénierie et de conseil technique connexe

711201 Ingénierie en construction

Ce genre comprend :
- les activités de conception et de conseil en ingénierie pour les projets de construction tels que les bâtiments, les ponts, les tunnels, les routes, l'approvisionnement en eau, le traitement des eaux usées, etc. impliquant le génie civil, le génie hydraulique, l'ingénierie du trafic

Ce genre comprend également :
- les activités de gestion de projet liées à l'ingénierie de la construction

Ce genre ne comprend pas :
- le développement de projets de construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels, pour vente ultérieure, voir 681200
- les essais techniques, voir 712000

711202 Ingénierie en technique du bâtiment

Ce genre comprend :
- l'élaboration et la supervision de projets relatifs à l'ingénierie électrique et électronique dans les bâtiments
- la conception de systèmes d'information sur les bâtiments (par ex. en ce qui concerne les systèmes de chauffage, les systèmes de protection incendie)
- l'élaboration et la supervision de projets relatifs à la climatisation, à la réfrigération, à l'ingénierie acoustique, etc.

711203 Autres activités d'ingénierie

Ce genre comprend :

- l'élaboration et la supervision de projets relatifs à l'ingénierie électrique et électronique, à l'ingénierie minière, à l'ingénierie chimique, à l'ingénierie mécanique, industrielle et des systèmes
- les activités de conception et de conseil en matière d'ingénierie pour les machines, les processus industriels et les installations industrielles
Ce genre ne comprend pas :
- les activités des consultants en informatique, voir 622000
- les essais techniques, voir 712000
- les contrôles périodiques des véhicules à moteur pour la sécurité routière et la conformité à la route, voir 712000

711204 Activités des géomètres

Ce genre comprend :
- les activités de relevé cadastral et de délimitation

711205 Autres études et conseils techniques

Ce genre comprend :
- les relevés géophysiques, géologiques et sismiques
- les activités de relevés géodésiques :
• relevés hydrologiques
• relevés souterrains
- les activités de cartographie et d'information spatiale
- l'ingénierie de l'environnement et les activités de conseil connexes
- l'ingénierie des sites
- l'ingénierie de la réduction du bruit
- l'ingénierie des solutions d'économie circulaire
- la conception de plans informatiques pour l'impression 3D
Ce genre comprend également :
- la supervision et la gestion des travaux de construction
- les activités de bathymétrie
- la préparation et la révision de cartes
- les activités de relevés photogrammétriques (par ex. collecte de données à l'aide de drones
Ce genre ne comprend pas :
- la photographie aérienne, voir 742000
- les activités des consultants en informatique, voir 622000
- les activités de forage d'essai liées aux opérations minières, voir 0910, 099000
- les activités liées à d'autres services de conception, voir 741
- les activités des métreurs, voir 749902
- les activités de conseil en matière d'environnement, voir 749901

712 Activités de contrôle et analyses techniques

7120 Activités de contrôle et analyses techniques

712000 Activités de contrôle et analyses techniques

Ce genre comprend :
- la réalisation d'analyses physiques, chimiques et autres sur tous types de matériaux et de produits, par ex. :

• essais acoustiques et de vibration
• analyses de la composition et de la pureté de minéraux
• activités d'analyse dans le domaine de l'hygiène alimentaire, y compris l'analyse et le contrôle en relation avec la production alimentaire (par ex. analyses d'animaux avant l'abattage)
• contrôle des caractéristiques et des performances physiques de matériaux (par ex. résistance, épaisseur, durabilité, radioactivité)
• essais de qualification et de fiabilité
• essais de performance de machines complètes: moteurs, automobiles, équipements électroniques, etc.
• contrôle radiographique des soudures et des joints
• analyse de défaillance
• contrôle et mesure d'indicateurs environnementaux : pollution de l'air et de l'eau, etc.
• analyses de la qualité des carburants
- la certification de produits, y compris les biens de consommation, les véhicules à moteur, les aéronefs, les conteneurs sous pression, les installations nucléaires, etc.
- le contrôle technique des véhicules à moteur
- les essais à l'aide de modèles ou de maquettes (par ex. aéronefs, navires, barrages)
- les services des laboratoires de police ou de médecine légale
- les activités d'évaluation de l'origine et de la qualité des produits
Ce genre comprend également :
- les inspections des conduits d'air, des conduites d'eau et de gaz, non liées à la réparation ou à l'installation
Ce genre ne comprend pas :
- les inspections des conduits d'air, des conduites d'eau et de gaz, associées à la réparation ou à l'installation, voir section F
- la prise d'échantillons et le pesage en tant qu'opération de manutention des marchandises, voir 522500
- les tests d'intrusion de systèmes informatiques, piratage contrôlé et cybersécurité, voir division 62
- les activités de conseil exercées par des entreprises ou des professionnels en vue de l'obtention d'une certification, voir 702000
- le séquençage de l'ADN pour la recherche générale sur les processus biologiques, voir 721001
- l'analyse de spécimens animaux, pour des raisons sanitaires et non liée à la production alimentaire, voir 750000
- l'imagerie diagnostique, les tests et analyses d'échantillons médicaux et dentaires, voir division 86
- le séquençage de l'ADN pour éradiquer ou guérir une maladie spécifique, voir 869102

72 Recherche et développement scientifique

Cette division comprend les activités de trois types de recherche et développement :
1) la recherche fondamentale : travaux expérimentaux ou théoriques entrepris principalement en vue d'acquérir de nouvelles connaissances sur les fondements des phénomènes et des faits observables, sans envisager d'application ou d'utilisation particulière

2) la recherche appliquée : investigation originale entreprise en vue d'acquérir de nouvelles connaissances, orientée principalement vers un but ou un objectif pratique spécifique, et
3) le développement expérimental : travaux systématiques, fondés sur les connaissances existantes issues de la recherche et/ou de l'expérience pratique, visant à produire de nouveaux matériaux, produits et dispositifs, à mettre en place de nouveaux procédés, systèmes et services, et à améliorer sensiblement ceux qui sont déjà produits ou mis en place.
Les activités de recherche et de développement expérimental de cette division ne doivent pas être considérées comme des activités auxiliaires. Elles sont subdivisées en deux catégories : sciences naturelles et ingénierie; sciences sociales et humaines.
Cette division comprend également :
- le développement et la production de prototypes dans le but premier d'apporter des améliorations supplémentaires, qu'elles soient ou non associées à sa production
Cette division ne comprend pas :
- les études de marché et les sondages d'opinion, voir 732000

721 Recherche et développement en sciences physiques et naturelles

7210 Recherche et développement en sciences physiques et naturelles

721001 Recherche et développement dans l'industrie pharmaceutique

Ce genre comprend :
- la recherche et le développement expérimental dans l'industrie pharmaceutique :
• recherche et développement dans les domaines de la médecine, de la santé, des sciences de la vie et des sciences vétérinaires
• recherche et développement en biotechnologie
Ce genre comprend également :
- le séquençage de l'ADN pour la recherche générale sur les processus biologiques
Ce genre ne comprend pas :
- le séquençage de l'ADN pour éradiquer ou guérir une maladie spécifique, voir 869102

721002 Autre recherche et développement en sciences physiques et naturelles

Ce genre comprend :
- les autres activités de recherche et de développement expérimental dans le domaine des sciences naturelles et de l'ingénierie :
• recherche et développement en sciences naturelles
• recherche et développement en matière d'ingénierie et de technologie
• recherche et développement en sciences agricoles, forestières et halieutiques
• recherche et développement interdisciplinaires, principalement dans le domaine des sciences naturelles et de l'ingénierie

722 Recherche et développement en sciences humaines et sociales

7220 Recherche et développement en sciences humaines et sociales

722000 Recherche et développement en sciences humaines et sociales

Ce genre comprend :
- la recherche et le développement en sciences sociales (par ex. économie et gestion d'entreprise; psychologie et sciences cognitives; sciences de l'éducation; sociologie; droit; sciences politiques; médias et communication)
- la recherche et le développement dans le domaine des sciences humaines et des arts (par ex. histoire et l'archéologie; littérature et langues; philosophie)
- la recherche et le développement interdisciplinaires, principalement dans le domaine des sciences sociales et humaines

Ce genre comprend également :
- la recherche et le développement sur les relations socio-économiques

Ce genre ne comprend pas :
- les études de marché et les sondages d'opinion, voir 732000

73 Activités de publicité, d'études de marché et de relations publiques

Cette division comprend la création de campagnes publicitaires et le placement de ces publicités dans des périodiques, des journaux, à la radio, à la télévision, sur internet, ou dans d'autres médias, ainsi que la conception de structures et de sites d'affichage.

Ces activités publicitaires sont souvent assurées par des agences de publicité et des représentants des médias.

Cette division comprend également les études de marché et d'opinion (par ex. sur les attitudes, les valeurs et le comportement de la population et de divers groupes sociodémographiques et socio-économiques à l'égard de questions économiques, sociales et politiques). Elle comprend également les activités de relations publiques et de communication.

Cette division ne comprend pas :
- les activités dont les revenus sont générés par la publicité sont classées en fonction de l'activité réelle (par ex. l'édition de journaux publicitaires)
- la vente de temps ou d'espace publicitaire directement par les propriétaires du temps ou de l'espace (éditeurs, etc.), voir la classe d'activité correspondante

731 Publicité

7311 Activités d'agence de publicité

731100 Activités d'agence de publicité

Ce genre comprend :
- la fourniture d'une gamme complète de services publicitaires (par le biais de capacités internes ou de la sous-traitance), y compris le conseil, les services créatifs, la production de matériel publicitaire
- la planification et l'organisation de campagnes publicitaires et de marketing

- le placement d'annonces dans les médias
- le travail conceptuel sur les messages publicitaires
- la gestion du déroulement des campagnes publicitaires
- la création et la réalisation de campagnes publicitaires :
• création et placement de publicités, planification de campagnes de marketing dans les médias sociaux, dans les journaux, les périodiques, à la radio, à la télévision, sur internet et dans d'autres médias
• conception et diffusion de publicités à l'extérieur (par ex. sur des panneaux, sur des vitrines, dans des magasins, sur des voitures et des autobus)
• publicité aérienne
• distribution de prospectus et d'échantillons publicitaires
• conception de stands et d'autres structures et sites d'affichage
- la réalisation de campagnes de marketing et d'autres services publicitaires destinés à attirer et fidéliser les consommateurs
• promotion de produits
• marchandisage
• marketing dans les points de vente
• publipostage
• conseil en marketing
• marketing par influenceurs

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de matériel publicitaire, voir section C selon le type de matériel
- la fabrication de stands pour foires et expositions et de présentoirs de produits, voir section C en fonction du type de matériel
- l'installation de stands pour foires et expositions, voir 433202
- l'édition de matériel publicitaire, voir 581900
- la réalisation de messages publicitaires pour la télévision et le cinéma, voir 591100
- la production de vidéos commerciales de produits (y compris la production de vidéos pour les réseaux sociaux), voir 591100
- la publication de contenus comprenant des vidéos (par ex. par des influenceurs, des blogueurs et des vloggers), voir 591100
- la réalisation de messages publicitaires pour la radio, voir 592000
- les plateformes de distribution (partage) de contenu, y compris les blogs et les sites wiki, les sites de réseaux sociaux, et l'exploitation de sites de jeux en ligne/vidéo, non associés à l'édition du contenu, voir 603900
- les études de marché et les sondages d'opinion, voir 732000
- la photographie publicitaire, voir 742000
- les activités postales et de courrier, voir 821000
- l'organisation de salons professionnels et congrès, voir 823000
- les services de publicité utilisés pour financer l'activité prédominante de l'entreprise, qui peuvent être fournis gratuitement, voir l'activité prédominante

7312 Régie publicitaire de médias

731200 Régie publicitaire de médias

Ce genre comprend :

- la régie publicitaire de médias, c'est-à-dire la vente ou la revente de temps et d'espace pour divers médias sollicitant de la publicité
Ce genre comprend également :
- la vente d'espaces publicitaires par des intermédiaires
Ce genre ne comprend pas :
- les activités de relations publiques et de communication, voir 733000
- la vente de temps d'antenne ou d'espaces publicitaires directement par les propriétaires de ces temps ou espaces (éditeurs, etc.), voir la classe d'activité correspondante

732 Études de marché et sondages

7320 Études de marché et sondages

732000 Études de marché et sondages

Ce genre comprend :
- la réalisation d'études de marché sur la connaissance, l'évaluation et l'utilisation des biens et des services, sur le développement et la tarification des produits, sur l'utilisation des médias et sur la mémorisation et l'impact de la publicité
- la réalisation d'études d'opinion sur la qualité de la vie et les modes de vie, sur la participation sociale et politique, sur la préférence pour un parti et le comportement électoral
Ce genre comprend également la réalisation scientifique d'études de marché et d'opinion avec :
- une orientation méthodologique qualitative et quantitative
- des procédures d'enquête réactives et non réactives
- la collecte de données de recherche par le
Ce genre ne comprend pas :
- la publicité, voir 731
- les activités de relations publiques et de communication, voir 733000
- la réalisation d'entretiens téléphoniques pour des études de marché et d'opinion sur la base d'un contrat ou d'un honoraire, voir 822000

733 Activités de relations publiques et de communication

7330 Activités de relations publiques et de communication

733000 Activités de relations publiques et de communication

Ce genre comprend le conseil et l'assistance opérationnelle, y compris les activités de lobbying, apportés aux entreprises et autres organisations en matière de relations publiques et de communication.
Ce genre comprend également :
- les activités des représentants de commerce, à des fins de promotion
Ce genre ne comprend pas :
- les activités des agences de publicité et la régie publicitaire de médias, voir 731
- les études de marché et les sondages d'opinion, voir 732000

- la conception et le conseil en matière de communication visuelle, voir 741200

74 Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
Cette division comprend la prestation de services spécialisés, scientifiques et techniques (à l'exception des activités juridiques et comptables; des activités d'architecture et d'ingénierie; des activités de contrôle et analyses techniques; des activités de gestion et conseil de gestion; de la recherche-développement; et des activités publicitaires).

741 Activités spécialisées de design

7411 Activités de design pour la création de mode ou les produits industriels

741100 Activités de design pour la création de mode ou les produits industriels
Ce genre comprend :
- la création de modèles pour les articles textiles, les articles d'habillement, les chaussures, les bijoux, les meubles, les objets de décoration intérieure et autres articles de mode, ainsi que pour les autres biens personnels ou domestiques
- le design industriel, également à l'aide d'un logiciel spécialisé, c'est-à-dire la création et l'élaboration d'avant-projets et de spécifications qui optimisent la fonction, la valeur et l'apparence des produits, y compris le choix des matériaux, de la structure, des mécanismes, de la forme, de la couleur et du fini de surface du produit, compte tenu des facteurs humains, de la sécurité, de l'attrait commercial et de la facilité de production, de distribution, d'utilisation et d'entretien
Ce genre ne comprend pas :
- les activités d'ingénierie, c'est-à-dire l'application des lois physiques et principes d'ingénierie dans la conception de machines, matériaux, instruments, structures, processus et systèmes, voir 7112
- la conception de plans informatiques pour l'impression 3D, voir 7112

7412 Activités de design graphique et de communication visuelle

741200 Activités de design graphique et de communication visuelle
Ce genre comprend :
- les activités des graphistes
- la conception graphique de pages web
- les activités des concepteurs de communication
- les activités spécialisées dans la conception de messages et d'informations, en tenant compte des caractéristiques et des besoins des personnes, des objectifs de l'entreprise, de l'attrait du marché et des moyens de diffusion
- la conception et le conseil en matière de contenu et d'aspect extérieur des campagnes et des contenus de communication; la conception et le design d'images visuelles (corporate design) et de supports de communication d'entreprise; la conception et la mise à jour de l'image de marque; la détermination du langage visuel, de la forme, de la couleur, de la

typographie des publications, l'illustration didactique de contextes complexes et abstraits
Ce genre ne comprend pas :
- la conception d'infographies tridimensionnelles produites par ordinateur pour les animations, voir 591100
- la conception de la structure des pages web en appliquant les principes de l'ingénierie logicielle, voir 621000
- la conception de pages web en combinaison avec la programmation de pages web, voir 621000

7413 Activités de design d'intérieur

741300 Activités de design d'intérieur
Ce genre comprend :
- les activités des décorateurs d'intérieur
- les services de décoration d'intérieur (par ex. planification et conception d'espaces intérieurs pour répondre aux besoins esthétiques et fonctionnels des personnes, en se concentrant principalement sur les finitions, le mobilier et les palettes de couleurs)
- l'élaboration de projets de décoration intérieure
Cette classe ne comprend pas :
- les activités de conception architecturale, voir 711101

7414 Autres activités spécialisées de design

741400 Autres activités spécialisées de design
Ce genre ne comprend pas :
- la conception de graphiques produits par ordinateur pour les animations, voir 591100

742 Activités photographiques

7420 Activités photographiques

742000 Activités photographiques
Ce genre comprend :
- la photographie commerciale et grand public :
• photographies d'identité, photographies de classe, de mariage, etc.
• photographies publicitaires, d'édition, de mode, à des fins immobilières ou touristiques
• photographie aérienne et sous-marine
• réalisation de vidéos pour des événements: mariages, réunions, etc.
- le traitement des films:
• développement, tirage et agrandissement de photos ou de films réalisés par les clients
• laboratoires de développement et tirage de photos et de films
• boutiques photos avec développement en une heure (ne faisant pas partie d'un magasin vendant des appareils photographiques)

• montage de diapositives
• copie, restauration et retouche de photographies
- les activités de photojournalistes
- les activités d'artistes photographes
Ce genre comprend également :
- le microfilmage de documents
- la numérisation de photographies, téléchargement de vidéos dans le nuage
- la numérisation d'objets en 3D
Ce genre ne comprend pas :
- les activités d'impression de photographies (à partir de téléphones mobiles, de cartes mémoire, de supports USB et d'autres supports électroniques), voir 1812
- le traitement des films cinématographiques liés aux industries du cinéma et de la télévision, voir 591200
- les activités de cartographie et d'information spatiale, voir 711205
- les activités de relevés photogrammétriques, voir 711205
- l'exploitation de photomatons fonctionnant avec des pièces (en libre-service), voir 969900

743 Activités de traduction et d'interprétation

7430 Activités de traduction et d'interprétation

743000 Activités de traduction et d'interprétation
Ce genre comprend :
- la traduction et l'interprétation de toutes les langues, y compris la langue des signes, qu'elles soient parlées ou écrites
Ce genre ne comprend pas :
- la publication de logiciels de traduction, voir 582900
- le développement d'outils de traduction et la formation de moteurs de traduction, voir 621000
- les activités d'enseignement des langues, voir 855901

749 Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques n.c.a.

7491 Activités de courtage et de marketing de brevets

749100 Activités de courtage et de marketing de brevets
Ce genre comprend :
- les activités de courtage et de commercialisation des brevets
Ce genre comprend également :
- les services de gestion des droits de propriété industrielle (brevets, licences, marques, franchises, etc.)
- les activités des organismes de gestion collective des droits
- la gestion des droits de propriété intellectuelle
Ce genre ne comprend pas :
- la location de propriété intellectuelle et de produits similaires, voir 774000

7499 Toutes les autres activités spécialisées, scientifiques et techniques n.c.a.
Cette classe comprend des activités très diverses de services généralement fournis à des entreprises. Elle couvre les activités requérant des niveaux de compétences professionnelles, scientifiques et techniques plus avancées, mais exclut les fonctions commerciales courantes qui sont généralement de courte durée.

749901 Activités de conseil en environnement
Ce genre comprend :
- les activités de conseil en matière d'environnement
- les activités de conseil en matière d'économie d'énergie
- les services de conseil en agronomie
Ce genre ne comprend pas :
- les activités d'ingénierie environnementale, voir 711205

749909 Toutes les autres activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses n.c.a.
Ce genre comprend :
- l'intermédiation en fonds de commerce, c'est-à-dire l'organisation de l'achat ou de la vente de petits et moyens fonds de commerce, y compris de cabinets de professions libérales, à l'exclusion du courtage immobilier
- les activités d'expertise autres que celles ayant trait à l'immobilier et à l'assurance (antiquités, bijoux, etc.)
- la vérification de factures et l'information sur les tarifs de transport
- les activités de prévisions météorologiques
- le conseil dans le domaine de la sécurité sur le lieu de travail
- les autres services de conseil technique
- les activités des experts-métreurs
Ce genre comprend également :
- les activités exercées par des agents et des agences pour le compte de particuliers, impliquant généralement l'obtention d'engagements dans des films, des productions théâtrales ou d'autres attractions sportives ou de diver
Ce genre ne comprend pas :
- les activités des maisons de vente aux enchères (commerce de gros) et les activités de vente aux enchères en ligne (commerce de gros), voir 461
- les activités des maisons de vente aux enchères (commerce de détail) et les activités de vente aux enchères en ligne (commerce de détail), voir 479
- les activités des courtiers immobiliers, voir 683100
- les activités de comptabilité, voir 692000
- les activités des consultants en gestion, voir 702000
- les activités des consultants en architecture et en ingénierie, voir 711
- les activités d'ingénierie en environnement, voir 711205
- les activités de relevés géodésiques, voir 711205
- la conception de machines et le design industriel, voir 711203, 741100
- l'analyse et le contrôle vétérinaires en relation avec la production alimentaire, voir 712000
- les activités de publicité et de création publicitaire, voir 731100
- les activités de services de promotion des ventes, voir division 731100
- les activités de courtage en brevets, voir 749100

- la gestion des droits de propriété industrielle (par ex. brevets, licences, marques, franchises), voir 749100
- les activités de conseil en sécurité, voir 800909
- les activités des organisateurs de congrès et de foires commerciales, voir 823000
- l'administration de programmes de fidélisation, voir 829900
- la consultation de médecins, voir 862
- les conseils en matière de crédit à la consommation et d'endettement, voir 889909

75 Activités vétérinaires

Cette division comprend la fourniture de soins de santé animale et d'activités de contrôle pour les animaux de ferme ou de compagnie. Ces activités sont exercées par des vétérinaires qualifiés dans des hôpitaux vétérinaires ou lors de visites dans des fermes, des chenils ou des foyers, dans leurs propres salles de consultation et de chirurgie ou ailleurs.
Cette division comprend également des activités d'ambulance pour animaux.

750 Activités vétérinaires

7500 Activités vétérinaires

750000 Activités vétérinaires

Ce genre comprend :
- les activités de soins et de contrôle des animaux de ferme
- les activités de soins et de contrôle des animaux de compagnie

Ces activités sont exercées dans les hôpitaux vétérinaires ainsi que dans les fermes, les chenils ou les foyers, dans les salles de consultation et de chirurgie ou ailleurs.
Ce genre comprend également :
- les activités des assistants vétérinaires ou d'autres types de personnel vétérinaire auxiliaire
- les activités clinico-pathologiques et autres activités de diagnostic portant sur des animaux
- les activités d'ambulance pou

Ce genre ne comprend pas :
- les activités de prise en pension d'animaux de ferme sans soins de santé, voir 016200
- la tonte d'ovins, voir 016200
- les services de comparaison du rendement des troupeaux, de conduite de troupeaux, de paissance et de castration de volailles, voir 016200
- les activités en rapport avec l'insémination artificielle, voir 016200
- les tests et le contrôle des animaux avant l'abattage dans le cadre de la production alimentaire, voir 712000
- la recherche scientifique sur la génétique animale, voir 721001
- les activités de prise en pension d'animaux de compagnie sans soins de santé, voir 969900

O ACTIVITÉS DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN

Cette section comprend une variété d'activités qui soutiennent les opérations générales de l'entreprise. Ces activités diffèrent de celles de la section N car leur objectif premier n'est pas le transfert de connaissances spécialisées.

77 Activités de location et location-bail

Cette division comprend la location et la location-bail d'actifs corporels ou incorporels non financiers et les activités de service d'intermédiation pour la location et la location-bail de ces actifs. Pour les activités de location-bail, seule la fourniture de contrats de location-exploitation est incluse dans cette division. Le locataire ou le bailleur assume le risque économique lié aux biens corporels et aux actifs incorporels non financiers fournis, tandis que l'intermédiaire n'assume aucun risque économique lié aux biens corporels et aux actifs incorporels non financiers qui sont intermédiés. Cette division concerne un large éventail de biens matériels (par ex. automobiles, ordinateurs, biens de consommation, machines et équipements industriels), à des clients en échange du paiement périodique du loyer ou du bail.

Cette division ne comprend pas :

- la location de matériel avec un opérateur, voir les classes correspondantes selon les activités exercées avec ce matériel (par ex. la construction (section F), le transport (section H))
- le streaming de contenu (par ex. de logiciels ou de livres, par des éditeurs de contenus), voir la division 58
- les activités de streaming de livres audio, non associées à leur édition, voir 601000
- le crédit-bail, voir 649100
- la location de biens immobiliers, voir section M

771 Location et location-bail de véhicules automobiles

7711 Location et location-bail de voitures et véhicules automobiles légers

771100 Location et location-bail de voitures et véhicules automobiles légers

Ce genre comprend :

- la location et la location-bail de véhicules automobiles (dont la masse maximale autorisée n'excède pas 3.5 tonnes) sans chauffeur, quelle que soit la durée de location ou le mode de paiement (par ex. un abonnement) :
  • voitures, camping-cars, autres véhicules automobiles légers sans chauffeur
- la location de voitures partagées

Ce genre comprend également :

- la location et la location-bail de la voiture personnelle d'un individu sans un chauffeur
- la location et la location-bail de motocycles

Ce genre ne comprend pas :

- la location ou la location-bail de voitures ou de véhicules automobiles légers avec un chauffeur, voir 493300

- les activités de service d'intermédiation pour la location et la location-bail de voitures et de véhicules automobiles légers, voir 775100

7712 Location et location-bail de camions

771200 Location et location-bail de camions

Ce genre comprend :
- la location et la location-bail des types de véhicules suivants :
• camions, caravanes, remorques utilitaires et véhicules automobiles lourds (dont la masse maximale autorisée excède 3.5 tonnes) sans un chauffeur

Ce genre ne comprend pas :
- la location ou la location-bail de poids lourds ou de camions avec un chauffeur, voir 494100, 494200
- la location ou la location-bail de matériel de transport terrestre (autre que les véhicules à moteur) sans un chauffeur (par ex. caravanes), voir 773909

772 Location et location-bail de biens personnels et domestiques

Ce groupe comprend la location de biens personnels et domestiques ainsi que la location d'articles de loisirs et de sport et de disques vidéo. Ces activités couvrent généralement la location à court terme de biens, même si, dans certains cas, ces biens peuvent être loués pour des périodes plus longues.

7721 Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport

772100 Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport

Ce genre comprend la location d'équipements de loisirs et de sports, par ex. :
- les bateaux de plaisance, les bateaux-logements mobiles, les canoës, les voiliers et les yachts sans conducteur
- les bicyclettes, y compris les bicyclettes avec assistance électrique
- les skis

Ce genre ne comprend pas :
- la location de bateaux de plaisance et de voiliers avec équipage, voir 501000, 503000
- la fourniture d'un hébergement de courte durée dans des bateaux habitables non mobiles, voir 552001
- la location de bateaux habitables non mobiles en tant que résidences principales, voir 682002
- la location de vidéocassettes et de DVD, voir 772200
- la location d'autres biens personnels et domestiques, voir 772200
- la location et la location-bail de matériels de transport par eau de passagers ou de marchandises (par ex. bateaux, navires, aéroglisseurs, sans pilote) voir 773400
- la location d'équipements de loisir et de plaisir faisant partie intégrante des installations récréatives, voir 932900

7722 Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques

772200 Location et location-bail d’autres biens personnels et domestiques

Ce genre comprend :
- la location de toutes sortes d'articles domestiques ou personnels (à l'exception des équipements de loisirs et de sport), à des ménages ou à des industries :
 • textiles, vêtements et chaussures (par ex. rideaux, costumes, robes de mariée et chaussures)
 • meubles, poterie et verre, vaisselle et ustensiles de cuisine, appareils électriques et électroménagers
 • bijoux, instruments de musique, décors et costumes
 • livres, revues et magazines
 • machines et équipements utilisés par des amateurs, par ex. machines pour le bricolage
 • fleurs et plantes
 • équipements électroniques pour usage domestique
- la location de jeux vidéo, de disques vidéo, d’enregistrements, etc.
- la location de pavillons et de structures tendues, sans services complémentaires

Ce genre ne comprend pas :
- la fourniture de services d'hébergement dans des tentes, voir 553000
- la fourniture de jeux en ligne par l'éditeur (non seulement les achats ponctuels, mais aussi les abonnements ainsi que les achats intégrés dans le jeu et dans les applications), voir 582100
- l'exploitation de sites de jeux en ligne/vidéo, non associés à l'édition du contenu, voir 603900
- la location de voitures, de motos, de camions, de remorques utilitaires et de véhicules de loisirs sans chauffeur, voir 771
- la location d'articles de sport et loisirs, voir 772100
- la location de mobilier de bureau, voir 773300
- la location de caravanes, voir 773909
- la location de tentes pour des événements, voir 773909

773 Location et location-bail d’autres machines, équipements et biens

7731 Location et location-bail de matériel agricole

773100 Location et location-bail de matériel agricole

Ce genre comprend :
- la location et la location-bail de machines et d'équipements pour l'agriculture et la sylviculture sans un opérateur :
 • location des biens issus de la fabrication de machines agricoles et forestières (genre 283000), par ex. tracteurs agricoles

Ce genre ne comprend pas :
- la location de machines et équipements pour l’agriculture et la sylviculture avec un opérateur, voir 016100, 024000

7732 Location et location-bail de machines et équipements pour la construction et le génie civil

773200	Location et location-bail de machines et équipements pour la construction et le génie civil

Ce genre comprend :
- la location et la location-bail de machines et équipements pour le bâtiment et le génie civil sans un opérateur :
  • camions-grues
  • échafaudages et plateformes de travail, sans montage ni démontage

Ce genre ne comprend pas :
- la location de machines ou de matériel de construction et de génie civil avec un opérateur, voir division 43
- la location ou la location-bail d'échafaudages et de plateformes de travail, y compris le montage et le démontage, voir 439900
- la location ou la location-bail de machines et d'équipements pour l'exploitation minière, voir 773909

7733	Location et location-bail de machines et équipements de bureau et d’ordinateurs

773300	Location et location-bail de machines et équipements de bureau et d’ordinateurs

Ce genre comprend :
- la location et le location-bail de machines et d'équipements de bureau sans un opérateur :
  • ordinateurs et équipements informatiques périphériques
  • duplicateurs, machines à écrire et machines de traitement de texte
  • machines et matériels comptables : caisses enregistreuses, calculatrices électroniques, etc.
  • mobilier de bureau

7734	Location et location-bail de matériels de transport par eau

773400	Location et location-bail de matériels de transport par eau

Ce genre comprend :
- la location et le location-bail de matériel de transport par eau sans un équipage :
  • bateaux commerciaux, navires et aéroglisseurs

Ce genre ne comprend pas :
- la location de matériels de transport maritime et fluvial avec équipage, voir division 50
- la location de bateaux de plaisance sans un équipage, voir 772100

7735	Location et location-bail de matériels de transport aérien

773500	Location et location-bail de matériels de transport aérien

Ce genre comprend :
- la location et le location-bail de matériel de transport aérien sans un pilote :
  • avions

• ballons à air chaud
• hélicoptères
Ce genre ne comprend pas :
- la location de matériel de transport aérien avec pilote, voir division 51

7739 Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens n.c.a.

773901 Location et location-bail d'équipements et de machines pour le transport ferroviaire

Ce genre comprend :
- la location et le location-bail de véhicules ferroviaires sans un conducteur

773909 Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens divers n.c.a.

Ce genre comprend :
- la location et le location-bail, sans un opérateur, d'autres machines et équipements généralement utilisés comme biens d'équipement par les industries :
• moteurs et turbines
• machines-outils
• matériel d'exploitation minière et pétrolière
• équipements professionnels de radio, de télévision et de communication
• matériel de production cinématographique
• équipements de mesure et de contrôle
• autres machines scientifiques, commerciales et industrielles
- la location et le location-bail de matériel de transport terrestre (autre que les véhicules à moteur) sans un chauffeur :
• caravanes
- la location de pneus
- la location d'équipements pour des événements, salons et expositions (par ex. pour l'installation de matériel électriques, d'éclairage, d'équipements pour le son et la scène)
- la location de mobilier pour des événements, des salons et des expositions
- la location de matériel médical/hospitalier
- la location et la location-bail de machines à sous
Ce genre comprend également :
- la location de conteneurs pour le logement ou le bureau
- la location d'animaux (par ex. troupeaux, chevaux de course)
- la location d'autres conteneurs
- la location de palettes
Ce genre ne comprend pas :
- la location de motocycles, voir 771100
- la location de bicyclettes, voir 772100
- la location de machines et équipements pour l'agriculture et la sylviculture, voir 773100
- la location de machines et équipements pour la construction et le génie civil, voir 773200
- la location de machines et d'équipements de bureau, y compris les ordinateurs, voir 773300

774 Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des œuvres soumises à copyright

7740 Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des œuvres soumises à copyright

774000 Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des œuvres soumises à copyright

Ce genre comprend les activités consistant à autoriser des tiers à utiliser des produits liés à la propriété intellectuelle et des produits similaires pour lesquels une redevance ou un droit de licence est versé au propriétaire du produit (en d'autres termes, le détenteur de l'actif). La location-bail de ces produits peut prendre différentes formes (par ex. autorisation de reproduction, utilisation dans des processus ou produits ultérieurs, exploitation d'une entreprise dans le cadre d'une franchise). Les propriétaires actuels peuvent ou non avoir créé ces produits.
Ce genre comprend :
- la location de produits de propriété intellectuelle, à l'exception des œuvres protégées par le droit d'auteur (par ex. livres, logiciels)
- la perception de redevances ou de droits de licence pour l'utilisation de :
• entités brevetées
• marques déposées ou marques de service
• marques
• prospection minière et évaluation
• accords de franchise
• domaines internet
• droits sur des jeux de société conçus ou développés
Ce genre comprend également :
- la perception de redevances ou de droits de licence pour l'utilisation de résultats de recherches scientifique
Ce genre ne comprend pas :
- l'acquisition de droits et l'édition, voir divisions 58, 59
- la production, la reproduction et la distribution d'œuvres protégées par le droit d'auteur (livres, logiciels, films), voir divisions 58, 59
- le streaming de contenu, par ex. logiciels, livres, par l'éditeur, voir division 58
- les activités de streaming de livres audio, non associées à leur édition, voir 601000
- la location-bail de biens immobiliers, voir 6820
- la location-bail d'actifs corporels, voir 771, 772, 773

775 Activités de service d'intermédiation pour la location et la location-bail de biens corporels et d'immobilisations incorporelles non financières.

7751 Activités de service d'intermédiation pour la location et la location-bail de voitures, camping-cars et caravanes

775100	Activités de service d'intermédiation pour la location et la location-bail de voitures, camping-cars et caravanes

Ce genre comprend l'intermédiation dans le cadre d'activités de location et de location-bail de voitures, de camping-cars, de motocycles, de caravanes, etc. par la mise en relation de clients et de prestataires de services moyennant une rémunération ou une commission, sans que l'intermédiaire ne fournisse les services de location et de location-bail qui sont intermédiés. Ces activités d'intermédiation peuvent être effectuées sur des plateformes numériques ou non (y compris le face à face, le porte à porte, par téléphone, par courrier, etc.). La rémunération ou la commission peut être reçue du client ou du fournisseur des services de location et de location-bail. Les revenus des activités d'intermédiation peuvent comprendre d'autres sources de revenus (par ex. les revenus provenant de la vente d'espaces publicitaires).
Ce genre comprend également :
- les services de réservation pour la location de voitures
Ce genre ne comprend pas :
- la location de véhicules automobiles légers, voir 771100
- la location de véhicules automobiles lourds, par ex. les camping-cars, voir 771200
- la location de caravanes, voir 773909

7752	Activités de service d'intermédiation pour la location et la location-bail d'autres biens corporels et d'immobilisations incorporelles non financières
775200	Activités de service d'intermédiation pour la location et la location-bail d'autres biens corporels et d'immobilisations incorporelles non financières

Ce genre comprend l'intermédiation dans le cadre d'activités de location et de location-bail d'autres biens corporels et d'immobilisation incorporelles non financières par la mise en relation de clients et de prestataires de services moyennant une rémunération ou une commission, sans que l'intermédiaire ne fournisse les services de location et de location-bail qui sont intermédiés. Ces activités d'intermédiation peuvent être effectuées sur des plateformes numériques ou non (y compris le face à face, le porte-à-porte, par téléphone, par courrier, etc.). La rémunération ou la commission peut être reçue du client ou du fournisseur des services de location et de location-bail. Les revenus des activités d'intermédiation peuvent comprendre d'autres sources de revenus (par ex. revenus provenant de la vente d'espaces publicitaires).
Ce genre comprend :
- l'intermédiation entre les ménages qui proposent leurs biens à la location et les ménages qui louent ces biens (par ex. tondeuses à gazon, échelles, bicyclettes)
Ce genre ne comprend pas :
- la location et la location-bail de biens personnels et domestiques, voir 772
- les unités qui ont la propriété d'autres machines, équipements et biens corporels et/ou d'immobilisations incorporelles non financières finalement loués, voir 773, 774000

78	Activités liées à l'emploi

Cette division comprend les activités consistant à lister les postes vacants et à orienter ou placer les candidats à l'emploi, les personnes orientées ou placées n'étant pas des salariés des agences de placement, à fournir des travailleurs pour des périodes spécifiques en vue de compléter la main-d'œuvre du client, ainsi qu'à fournir d'autres ressources humaines.
Cette division comprend :
- les activités de recherche et de placement de personnel
- les activités des agences de casting
- les activités des agences de recrutement
- les activités de chasseurs de têtes
Cette division ne comprend pas :
- les activités des agents d'artistes, voir 749909

781 Activités des agences de placement de main-d'œuvre

7810 Activités des agences de placement de main-d'œuvre

781000 Activités des agences de placement de main-d'œuvre

Ce genre comprend les activités consistant à lister les postes vacants et à orienter ou placer les candidats à l'emploi, les personnes orientées ou placées n'étant pas des salariés des agences de placement.
Ce genre comprend :
- la recherche, la sélection, l'orientation et le placement de personnel, y compris les activités de recherche et de placement de cadres
- les activités des agences et bureaux de casting (par ex. les agences de distribution de rôles et les agences de mannequins)
- les activités des agences de placement de main-d'œuvre en ligne
Ce genre comprend également :
- les activités des découvreurs de talents
Ce genre ne comprend pas :
- les activités des services de facturation, voir 692000
- les activités des agents d'artistes indépendants, voir 749909
- les activités des agences qui mettent à disposition des ménages des baby-sitters et des jeunes filles au pair, voir 782001

782 Activités d'agence de travail temporaire et autre mise à disposition de ressources humaines

7820 Activités d'agence de travail temporaire et autre mise à disposition de ressources humaines

782001 Activités des agences de travail temporaire

Ce genre comprend les activités consistant à fournir des travailleurs aux entreprises clientes pour des périodes spécifiques afin de remplacer ou de compléter temporairement la main-d'œuvre du client. Dans ce type de contrat de travail, l'agence de travail temporaire ou les fournisseurs de ressources humaines sont les employeurs des travailleurs mis à

disposition. Toutefois, les clients sont responsables de la supervision du personnel temporaire.

782002 Autre mise à disposition de ressources humaines

Ce genre comprend les activités de fourniture de ressources humaines aux entreprises clientes. Les unités classées ici représentent l'employeur officiel des employés pour les questions relatives aux salaires, aux impôts et à d'autres questions fiscales et de ressources humaines, mais elles ne sont pas responsables de la direction et de la supervision des employés. La mise à disposition de ressources humaines est généralement effectuée à long terme ou de manière permanente et les unités classées ici effectuent un large éventail de tâches de gestion des ressources humaines et du personnel associées à cette mise à disposition.
Ce genre ne comprend pas :
- les activités des services de facturation, voir 692000

79 Activités d'agence de voyage, de voyagiste, de service de réservation et de services connexes

Cette division comprend les activités des agences dont l'activité principale est la vente et l'exploitation de voyages pré-organisés ou sur mesure comprenant le transport, l'hébergement, les loisirs et les divertissements, les services de guides touristiques et autres au grand public et à des clients du secteur privé et les activités consistant à planifier et mettre sur pied des voyages organisés vendus par des agences de voyage ou directement par des agents (par ex. des voyagistes) ainsi que d'autres services liés aux voyages, dont les services de réservation.
Cette division comprend également :
- les activités des guides touristiques et de promotion du tourisme
- les services d'intermédiation pour les voyages
Cette division ne comprend pas :
- les activités de service d'intermédiation pour le transport de passagers uniquement, voir 523200
- les activités de service d'intermédiation pour l'hébergement uniquement, voir 554000
- les activités de service d'intermédiation pour des activités de service de restauration, voir 564000
- les activités de service d'intermédiation pour la location de voitures, camping-cars et caravanes, voir 775100
- les activités de service d'intermédiation pour les billets d'événements de divertissement, de sport et de spectacles, voir 824000

791 Activités d'agence de voyage et de voyagiste

Ce groupe comprend les activités des agences dont l'activité principale est la vente de voyages pré-organisés ou sur mesure comprenant le transport, l'hébergement, les services de guides touristiques et autres au grand public et à des clients du secteur privé et les activités consistant à planifier et mettre sur pied des voyages organisés vendus par des agences de voyage ou directement par des agents tels que des voyagistes.
Ce groupe comprend également les activités des voyagistes.

7911 Activités d'agence de voyage

791100	Activités d’agence de voyage

Ce genre comprend :
- les activités des agences consistant principalement à vendre des voyages organisés et des croisières au grand public ou à des clients commerciaux, ainsi que des conseils ou une expertise en matière d'hébergement :
 • services de réservation de voyages pré-organisés, domestiques (nationaux) et internationaux
 • services de réservation de voyages organisés sur mesure pour des groupes, domestiques (nationaux) ou internationaux
- les services d'intermédiation dans la conclusion de contrats de prestation de services touristiques auprès de voyagistes

Ce genre comprend également :
- l'intermédiation de services de voyage organisés dans le pays de destination

Ce genre ne comprend pas :
- les activités de service d’intermédiation pour le transport de passagers uniquement, voir 523200
- les activités de service d’intermédiation pour l'hébergement uniquement, voir 554000
- les activités d’actions factuelles et juridiques liées à la conclusion de contrats de prestation de services touristiques, à la demande du client, voir division 69
- la vente de coffrets différé de voyage : forme de distribution d'un service lié au voyage, qui peut être de toute nature (hôtels, restaurants, soins, activités de loisirs, etc.), voir 829900

7912	Activités de voyagiste

791200	Activités de voyagiste

Ce genre comprend :
- la planification, l'organisation et le marketing de voyages organisés :
 • voyages pré-organisés, domestiques (nationaux) et internationaux
 • voyages organisés sur mesure pour les groupes, domestiques (nationaux) et internationaux

Ces forfaits comprennent généralement le transport des passagers et des bagages, l'hébergement, la restauration et les visites touristiques. Les voyagistes assurent la gestion de voyages organisés vendus par les agences de voyage, y compris la planification et la mise sur pied de différents services dans le cadre du voyage organisé.
Les voyagistes peuvent être employés par une agence de voyage, avoir conclu un contrat avec elle ou opérer en tant que voyagistes indépendants.
Ce genre ne comprend pas :
- la vente de voyages organisés, voir 791100

799	Autres activités de service de réservation et activités connexes

7990	Autres activités de service de réservation et activités connexes

799000	Autres activités de service de réservation et activités connexes

Ce genre comprend :
- les services d'assistance aux touristes :
 • fourniture d'informations touristiques
 • activités des guides touristiques indépendants
- les activités de promotion du tourisme

Ce genre ne comprend pas :
- les services de réservation tarifés pour le transport de passagers, voir 523200
- les services d'échange à temps partagé, voir 554000
- les activités des agences de voyage, voir 791100
- les activités des voyagistes, voir 791200
- l'organisation et la gestion d'événements (par ex. réunions, congrès et conférences, y compris le transport, l'hébergement et la billetterie s'ils sont gérés par l'organisateur lui-même, voir 823000
- les activités des services d'intermédiation pour la vente de billets de théâtre, d'événements sportifs et d'autres divertissements, voir 824000

80	Activités d'investigation et de sécurité

Cette division comprend les services liés à la sécurité :
- les services d'enquête en matière de droit privé, de droit commercial, de droit des sociétés, de droit des assurances et de droit pénal pour l'exercice des droits en justice
- les services de garde et de patrouille
- les services de ramassage et de livraison d'argent, de reçus ou d'autres objets de valeur en utilisant du personnel équipé pour protéger de tels biens pendant le transport.
- l'exploitation de systèmes de sécurité et d'alarme électroniques (par ex. dispositifs d'alarme anti-vol et d'alarme incendie), ainsi que les services de télésurveillance et de systèmes de vidéosurveillance, où l'activité se concentre sur la surveillance à distance de ces systèmes, mais implique également souvent des services de vente, d'installation et de réparation

Cette division comprend également :
- les services de sécurité liés à la prévention et à la sécurité des personnes lors d'événements publics et dans les locaux ouverts au public
- les services de sécurité fournissant des services de véhicules blindés

Cette division ne comprend pas :
- les activités de sécurité des technologies de l'information, voir division 62

800	Activités d'investigation et de sécurité

Ce groupe comprend les activités de sécurité qui sont normalement exercées par des opérateurs privés.

8001	Activités d'investigation et de sécurité privée

800100	Activités d'investigation et de sécurité privée

Ce genre comprend :
- les services d'enquête dans le domaine privé, commercial, des assurances et juridique
- les services de garde, de patrouille ou de sécurité

- les services de soutien aux services de collecte et de dépôt d'argent liquide
- les services de déchiquetage et de destruction de données sécurisés
- les services de véhicules blindés
Ce genre comprend également :
- les activités de gardiennage et de sécurité, par ex. pour les magasins, les centres de traumatologie
- l'inspection des bagages et des passagers dans les aéroports, les gares et autres lieux similaires
- les activités du
Ce genre ne comprend pas :
- l'analyse des risques, le conseil en matière de sécurité, voir 800909
- les activités de télésurveillance, voir 800901
- les services de sécurité liés à la conciergerie, la réception et aux portiers, voir 811000, 821000
- les activités d'ordre public et de sécurité, voir 842400
- la sécurité, y compris la formation à la cybersécurité, voir 855902

8009 Activités de sécurité n.c.a.
Cette classe comprend la fourniture d'un ou de plusieurs des services suivants : services de systèmes de sécurité dans le cadre de centres de services de sécurité ou de centres de réception des alarmes; services de télésurveillance et de systèmes de vidéosurveillance; et - uniquement s'ils sont fournis dans le cadre de services de surveillance et de télésurveillance ultérieurs - installation, réparation et entretien de systèmes de sécurité électroniques.

800901 Activités liées aux systèmes de sécurité
Ce genre comprend :
- la surveillance et la télésurveillance de systèmes de sécurité électroniques (par ex. les alarmes antivol, les systèmes de vidéosurveillance, les alarmes incendie)
- la surveillance et la télésurveillance de dispositifs de verrouillage mécaniques ou électroniques, de coffres-forts et de chambres fortes
- l'installation et l'entretien de systèmes de sécurité électroniques (par ex. alarmes anti-effraction ou antivol, systèmes de vidéosurveillance, alarmes incendie), s'ils sont fournis dans le cadre de services de surveillance et de télésurveillance ultérieurs
- l'installation, la réparation, la modification et l'adaptation de dispositifs de verrouillage mécaniques ou électroniques, de systèmes de sécurité électroniques, de coffres-forts et de chambres fortes, si ces services sont fournis dans le cadre de services de surveillance et de télésurveillance ultérieurs
Ce genre ne comprend pas :
- l'installation de systèmes de sécurité (par ex. systèmes anti-effraction, systèmes de surveillance, alarmes incendie), sans services ultérieurs de contrôle et de télésurveillance, voir 432100
- le commerce de détail de systèmes électrique de sécurité, de dispositifs de verrouillage mécanique ou électronique, de coffres-forts et de chambres fortes, sans services ultérieurs de surveillance, d'installation ou de maintenance, voir 475200
- les activités de conseil en cybersécurité, voir 622000

- les activités de maintien de l'ordre public et de la sécurité (par ex. la police), voir 842400
- les services de duplication de clés, voir 952900

800909 Autres activités de sécurité n.c.a

Ce genre comprend :
- les activités de conseil en matière de sécurité
- les activités d'un centre d'appels et de services d'urgence ou d'un centre de réception d'alarmes

81 Activités de services pour les bâtiments et l'aménagement paysager

Cette division comprend la fourniture d'un certain nombre de services de généraux, par ex. :
- la fourniture d'une combinaison de services de soutien dans les installations du client
- le nettoyage intérieur et extérieur de bâtiments de tous types
- le nettoyage de machines industrielles, de trains, d'autobus, d'avions, etc.
- le nettoyage de l'intérieur de citernes de transport routière ou maritime
- les activités de désinfection et de lutte contre les nuisibles dans les bâtiments, les navires, les trains, etc.
- le nettoyage de bouteilles
- le balayage des chaussées
- le déblaiement de la neige et de la glace
- les services d'aménagement et d'entretien paysager

811 Activités de soutien combinées pour les installations

8110 Activités de soutien combinées pour les installations

811000 Activités de soutien combinées pour les installations

Ce genre comprend la fourniture d'une combinaison de services de soutien dans les installations du client. Ces services comprennent le nettoyage intérieur courant, l'entretien, l'élimination des déchets, les services de conciergerie et de surveillance, la distribution du courrier, les services de réception, la blanchisserie et les services annexes destinés à soutenir les opérations au sein des installations. Ces activités de soutien sont effectuées par du personnel d'exploitation qui n'est pas impliqué dans les activités principales du client ou qui n'en est pas responsable.

Ce genre ne comprend pas :
- la gestion et l'exploitation sur place des systèmes informatiques et/ou des installations de traitement des données du client, voir 622000
- l'administration de biens immobiliers (par ex. administration d'immeubles ou de logements en copropriété (le plus souvent pour le compte de tiers)), voir 683200
- les activités de gardiennage et de sécurité, voir 800100
- l'exploitation d'établissements pénitentiaires sur la base d'un contrat ou d'une redevance, voir 842302
- la fourniture d'un seul des services de soutien (par ex. services généraux de nettoyage intérieur) ou d'une seule fonction (par ex. chauffage), voir la classe NOGA appropriée en fonction du service fourni

- la fourniture de personnel de gestion et d'exploitation pour le fonctionnement complet de l'établissement d'un client (par ex. hôtel, restaurant, mine, hôpital), voir le genre de l'unité exploitée

812 Activités de nettoyage

Ce groupe comprend les activités de nettoyage général, spécialisé et autre. La différence entre ces activités ne repose pas sur le type de clients servis, mais sur le type de nettoyage.

Ce groupe comprend les activités de nettoyage général intérieur de tous types de bâtiments, le nettoyage extérieur de bâtiments, le nettoyage spécialisé de bâtiments ou d'autres activités de nettoyage spécialisé, le nettoyage de machines industrielles, le nettoyage de l'intérieur des citernes de transport par route ou par mer, les activités de désinfection et de lutte contre les nuisibles dans les bâtiments et les installations industrielles, le nettoyage de bouteilles, le balayage des chaussées, le déblaiement de la neige et de la glace.

Ce groupe ne comprend pas :

- la protection phytosanitaire dans l'agriculture, voir 016100
- le nettoyage des tapis, des moquettes, des tentures et des rideaux, voir 961000

8121 Nettoyage courant des bâtiments

812100 Nettoyage courant des bâtiments

Ce genre comprend :

- les activités de nettoyage courant (non spécialisé) de tous les types de bâtiments, par ex. :
  - bureaux
  - logements privés (par ex. maisons ou appartements)
  - usines
  - magasins
  - institutions
- les activités de nettoyage courant (non spécialisé) des autres locaux à usage commercial et professionnel et des immeubles résidentiels à logements multiples

Ces activités de nettoyage courant comprennent principalement le nettoyage intérieur, même si elles peuvent inclure le nettoyage des espaces extérieurs associés (par ex. vitres ou couloirs).

Ce genre ne comprend pas :

- les activités de nettoyage spécialisé (par ex. nettoyage des vitres, ramonage des cheminées, nettoyage des âtres, chaudières, dispositifs d'évacuation des fumées), voir 8122

8122 Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel

812201 Ramonage

Ce genre comprend :

- le ramonage de cheminées
- le nettoyage d'âtres, poêles, fours, incinérateurs, chaudières, conduits de ventilation et dispositifs d'évacuation des fumées

- le contrôle et l'inspection des installations thermiques

812202 Autres activités diverses de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel

Ce genre comprend les activités suivantes
- le nettoyage extérieur de bâtiments de tous types (par ex. bureaux, usines, magasins, écoles et autres institutions, autres locaux à usage commercial et professionnel, immeubles résidentiels à logements multiples)
- les activités de nettoyage spécialisé pour les entreprises de l'industrie alimentaire, y compris l'industrie manufacturière, le commerce de détail, les restaurants, etc.
- les activités de nettoyage spécialisées pour les bâtiments (par ex. nettoyage des façades et des vitres)
- le nettoyage industriel spécialisé (par ex. le nettoyage de machines industrielles)
- le nettoyage des canalisations d'approvisionnement en eau
- le nettoyage de nouveaux bâtiments immédiatement après leur construction
- le nettoyage à la vapeur, le sablage et les activités similaires pour l'extérieur des bâtiments
- les autres activités de nettoyage de bâtiments et de nettoyage industriel n.c.a.

8123 Autres activités de nettoyage

812301 Activités de nettoyage et d'inspection des citernes

Ce genre comprend :
- la révision de citerne
- le nettoyage des citernes
- le nettoyage de l'intérieur de citernes de transport par route ou par mer

812302 Activités de désinfection et de lutte contre les nuisibles

Ce genre comprend :
- les activités d'assainissement, de désinfection et de lutte contre les nuisibles

Ce genre ne comprend pas :
- la protection phytosanitaire dans l'agriculture, voir 016100

812309 Autres activités de nettoyage n.c.a

Ce genre comprend :
- les activités de nettoyage et d'entretien des piscines
- le nettoyage de trains, d'autobus, d'avions, etc.
- le nettoyage des bouteilles
- le balayage des rues et l'enlèvement de la neige et de la glace
- les autres activités de nettoyage n.c.a.

Ce genre ne comprend pas :
- le nettoyage de véhicules à moteur, y compris le lavage de voitures, voir 953102

813 Activités de service d'aménagement paysager

8130 Activités de service d’aménagement paysager

813000 Activités de service d’aménagement paysager

Ce genre comprend :
- la plantation, l'entretien et la maintenance de parcs et jardins pour :
• logements privés et publics
• bâtiments publics et semi-publics (écoles, hôpitaux, bâtiments administratifs, églises, etc.)
• terrains municipaux (parcs, espaces verts, cimetières, etc.)
• espaces verts bordant les axes de communication (routes, lignes de chemin de fer et de tramway, voies navigables, ports)
• bâtiments industriels et commerciaux
- la plantation, l'entretien et la maintenance des espaces verts pour :
• bâtiments (jardins de toit, verdure sur les façades, jardins intérieurs, etc.)
• terrains de sport (terrains de football, parcours de golf, etc.), terrains de jeux, pelouses pour bains de soleil et autres parcs récréatifs
• eaux stagnantes et courantes (bassins, marécages, étangs, piscines, fossés, cours d’eau, installations d’épuration)
- la plantation de végétation pour la protection contre le bruit, le vent, l'érosion, la visibilité
- les activités de protection et de restauration du paysage (par ex. pour les parcs, les jardins)
- les travaux d’ingénierie écologique visant à la préservation écologique des sites

Ce genre comprend également :
- la restauration de milieux naturels (par ex. génie végétal, renaturation d'écosystèmes)
- les activités de lutte contre l'érosion en milieux montagneux, dans les frayères et sur les berges des cours d'eau
- la création et l

Ce genre ne comprend pas :
- les activités de protection ou de restauration des terres agricoles et forestières, voir divisions 01 et 02
- la culture commerciale et la plantation pour la culture commerciale de plantes et d'arbres, voir divisions 01 et 02
- les pépinières et les pépinières forestières, voir 013000, 021000
- le maintien des terres dans de bonnes conditions environnementales en vue d'une utilisation agricole, voir 016100
- la restauration des écosystèmes marins, voir 033000
- les activités de construction à des fins d'aménagement paysager, voir section F
- les activités de conception et d'architecture paysagères, voir 7111
- l'exploitation de parcs nationaux, de réserves naturelles, etc., y compris la conservation et l'entretien, voir 9142

82 Activités de service de bureau, de soutien administratif et d’autre soutien aux entreprises

Cette division comprend la prestation d’un ensemble de services administratifs de bureau quotidiens, ainsi que de fonctions de soutien courantes et continues, pour le compte de tiers.

Cette division comprend également toutes les activités de services de soutien généralement fournies aux entreprises non classées ailleurs.

821 Activités de service de bureau et de soutien administratif

8210 Activités de service de bureau et de soutien administratif

821000 Activités de service de bureau et de soutien administratif

Ce genre comprend la prestation d'une combinaison de services administratifs de bureau quotidiens (par ex. réception, planification financière, facturation et tenue de livres, activités liées au personnel, services de courrier, etc.), pour le compte de tiers.

Ce genre comprend :

- la préparation de documents (par ex. édition, relecture, dactylographie, traitement de texte et préarchivage)
- les autres services de secrétariat
- la transcription de documents
- la rédaction de lettres ou de CV
- la fourniture de services de location de boîtes aux lettres et d'autres services postaux et de courrier (par ex. tri préalable, adressage)
- la duplication
- le tirage de plans
- l'exploitation de photocopieurs pour la photocopie en libre-service
- la numérisation de fichiers (sans traitement ultérieur des données)
- la mise en forme de livres électroniques

Ce genre comprend également les activités de soutien effectuées pour le compte de tiers qui sont des fonctions de soutien courantes et continues que les entreprises et organisations assument généralement pour elles-mêmes.

Les unités classées dans ce genre ne fournissent pas le personnel d'exploitation nécessaire à l'exécution de toutes les opérations administratives de l'entreprise. Les unités n'effectuant qu'une partie donnée de ces activités sont classées selon cette activité.

Ce genre ne comprend pas :

- l'impression de documents (impression offset, impression rapide, impression numérique, etc.), voir 1812
- les activités de prépresse, voir 181300
- le stockage de dossiers papier, voir 521000
- les services de courrier, voir 532000
- le traitement de données et la numérisation de fichiers associés au traitement ultérieur des données, voir 631000
- le stockage de fichiers de données, voir 631000
- la location de bureaux non équipés, d'espaces de coworking et de bureaux entièrement équipés, voir 682002
- les activités des centres de services partagés (CSP) offrant des activités stratégiques et de gestion/des activités centralisées, voir 7010
- l'élaboration et l'organisation de campagnes de publicité par courrier, voir 731100
- la location de conteneurs pour une utilisation en tant que bureau, voir 773909

- les services de sténographie et les services spécialisés de sténotypie (par ex. transcription des délibérations des tribunaux), voir 829900
- l'archivage de tous types de documents (en format papier ou sous forme électronique), voir 911200

822 Activités de centre d’appels

8220 Activités de centre d’appels

822000 Activités de centre d’appels

Ce genre comprend :
- les activités des centres d’appels entrants, y compris la réception d’appels venant de clients par des opérateurs humains, des systèmes de répartition automatique des appels, d’intégration du téléphone à l’ordinateur, de réponse vocale interactive ou des méthodes similaires pour prendre des commandes, donner des informations sur un produit, traiter les demandes d’assistance ou les réclamations des clients
- les activités des centres d’appels sortants, utilisant des méthodes analogues pour vendre des biens ou des services à des clients potentiels, réaliser des entretiens téléphoniques pour des études de marché et d'opinion pour le compte de tiers
- les centres de contact digitaux

Ce genre comprend également :
- les activités des centres qui traitent les demandes d'assistance des clients ou les réclamations des clients par d'autres canaux de communication

Ce genre ne comprend pas :
- les activités des courtiers et agents pour l'électricité et le gaz naturel, voir 354000
- les activités de service d’intermédiation pour des services de construction spécialisés, voir 436000
- les activités de service d’intermédiation pour le commerce de détail, voir 479
- les activités de service d’intermédiation pour le transport, voir 523
- les activités de service d’intermédiation pour des activités de poste et de courrier, voir 533000
- les activités de service d’intermédiation pour l'hébergement, voir 554000
- les activités de service d’intermédiation pour des activités de service de restauration, voir 564000
- les activités de service d’intermédiation pour l'édition de logiciels de jeux vidéo, voir 582100
- les activités de service d’intermédiation pour l'édition et le téléchargement de logiciels, voir 582900
- les activités de service d’intermédiation pour les activités de télécommunications, voir 612000
- les activités de service d’intermédiation financière et d'assurance, voir section L (par ex. 662200 pour les activités des agents et courtiers d'assurance)
- les activités de service d’intermédiation pour les activités immobilières, voir 683100

- les études de marché et sondages ainsi que l'analyse statistique des résultats, voir 732000
- les activités de courtage en brevets (marketing), voir 749100
- les activités de service d'intermédiation pour la location et la location-bail de biens corporels et d'immobilisations incorporelles non financières, voir 775
- les activités des agences de voyage, voir 791100
- les activités de service d'intermédiation pour des services de soutien aux entreprises (à l'exclusion de l'intermédiation financière) n.c.a., voir 824000
- les activités de service d'intermédiation dans le domaine de l'appui scolaire et du tutorat, voir 856100
- les activités de service d'intermédiation pour les services médicaux, dentaires et autres services pour la santé, voir 869700
- les activités de service d'intermédiation pour les activités de soins en établissement résidentiel, voir 879100
- les activités de service d'intermédiation pour la réparation et l'entretien d'ordinateurs, de biens personnels et domestiques ainsi que d'automobiles et motocycles, voir 954000
- les activités de service d'intermédiation pour des services aux personnes, voir 964000

823 Organisation de salons professionnels et congrès

8230 Organisation de salons professionnels et congrès

823000 Organisation de salons professionnels et congrès

Ce genre comprend l'organisation, la promotion et/ou la gestion d'événements, par ex. :
- salons professionnels et d'affaires
- événements d'entreprise
- expositions générales ou spécialisées
- conférences et des conventions
- séminaires, des symposiums et des ateliers
- foires agricoles et artisanales

Ce genre peut également comprendre la gestion et la mise à disposition de personnel pour faire fonctionner les installations dans lesquelles se déroulent les événements susmentionnés, mais uniquement si la gestion et la mise à disposition de personnel son

Ce genre ne comprend pas :
- le montage de stands d'exposition en fonction du type d'installation réalisé, voir division 43
- l'organisation d'événements culturels (par ex. festival de cinéma, de musique ou de dance), voir 903900
- la planification technique, la fourniture, la mise en place et l'exploitation d'équipements audiovisuels et d'effets spéciaux liés à l'organisation d'événements artistiques, voir 903900
- l'organisation d'événements sportifs, voir 931900
- la planification technique, la fourniture, la mise en place et l'exploitation d'équipements audiovisuels et d'effets spéciaux liés à l'organisation d'événements non artistiques, voir 932900

- l'organisation de cérémonies ou de fêtes personnelles, y compris les mariages, les baptêmes, les fêtes d'anniversaire, etc., voir 969900

824 Activités de service d’intermédiation pour des services de soutien aux entreprises n.c.a.

8240 Activités de service d’intermédiation pour des services de soutien aux entreprises n.c.a.

824000 Activités de service d’intermédiation pour des services de soutien aux entreprises n.c.a.

Ce genre comprend les activités de service d’intermédiation pour des services de soutien aux entreprises n.c.a., par la mise en relation de clients et de prestataires de services moyennant une rémunération ou une commission.
Ces activités d’intermédiation peuvent être effectuées sur des plateformes numériques ou non (y compris le face à face, le porte à porte, par téléphone, par courrier, etc.). La rémunération ou la commission peut être reçue du client ou du fournisseur des services de soutien aux entreprises.
Les revenus des activités d’intermédiation peuvent comprendre d’autres sources de revenus (par ex. revenus provenant de la vente d'espaces publicitaires).
Ce genre comprend également :
- les services de réservation de billets pour le théâtre, les événements sportifs, les spectacles et les divertissements
- les activités de service d'intermédiation pour les jeux de loterie
Ce genre ne comprend pas :
- les activités des courtiers et des agents pour l'énergie électrique et le gaz naturel, voir 354000
- les activités de service d’intermédiation pour des services de construction spécialisés, voir 436000
- les activités de service d’intermédiation pour le commerce de détail, voir 479
- les activités de service d’intermédiation pour le transport, voir 523
- les activités de service d’intermédiation pour des activités de poste et de courrier, voir 533000
- les activités de service d’intermédiation pour l'hébergement, voir 554000
- les activités de service d’intermédiation pour des activités de service de restauration, voir 564000
- les activités de service d’intermédiation pour l'édition de logiciels de jeux vidéo, voir 582100
- les activités de service d’intermédiation pour l'édition et le téléchargement de logiciels, voir 582900
- les activités de service d’intermédiation pour les activités de télécommunications, voir 612000
- les activités de service d’intermédiation financière et d'assurance, voir section L (par ex. les activités des agents et courtiers d'assurance (genre 662200))
- les activités de service d’intermédiation pour les activités immobilières, , voir 683100

- les activités de courtage en brevets (marketing), voir 749100
- les activités de service d'intermédiation pour la location et la location-bail de biens corporels et d'immobilisations incorporelles non financières, voir 775
- les activités des agences de voyage, voir 791100
- les activités de service d'intermédiation dans le domaine de l'appui scolaire et du tutorat, voir 856100
- la prise de rendez-vous pour les visites médicales, voir 869700
- les activités de service d'intermédiation pour les services médicaux, dentaires et autres services pour la santé, voir 869700
- les activités de service d'intermédiation pour les activités de soins en établissement résidentiel, voir 879100
- les activités de service d'intermédiation pour la réparation et l'entretien d'ordinateurs, de biens personnels et domestiques ainsi que d'automobiles et motocycles, voir 954000
- les activités de service d'intermédiation pour des services aux personnes, voir 964000

829 Activités de service de soutien aux entreprises n.c.a.

Ce groupe comprend les activités des agences de recouvrement, des bureaux de crédit, des agences d'information commerciale ainsi que toutes les activités de soutien non classées ailleurs. Ces activités sont principalement proposées aux entreprises.

8291 Activités d'agence de recouvrement et de bureau de crédit

829100 Activités d'agence de recouvrement et de bureau de crédit

Ce genre comprend :
- le recouvrement de créances et le versement des paiements perçus aux clients (par ex. services de recouvrement de factures ou de créances
- la collecte de renseignements (par ex. antécédents de crédit et d'emploi), et leur fourniture aux institutions financières, aux détaillants et à des tiers qui ont besoin d'évaluer la solvabilité de personnes ou d'entreprises

Ce genre comprend également :
- les activités des agences de notation
- les services de recouvrement

Ce genre ne comprend pas :
- les activités d'affacturage, voir 649

8292 Activités de conditionnement

829200 Activités de conditionnement

Ce genre comprend :
- les activités de conditionnement, pour le compte de tiers, faisant appel ou non à des procédés automatiques :
  • mise en bouteille de produits liquides ou gazeux, y compris les boissons et les denrées alimentaires
  • emballage de solides (sous blister, sous film, etc.)
  • conditionnement de sécurité de préparations pharmaceutiques
  • étiquetage, estampillage et impression

• emballage de colis et de paquets-cadeaux
- la stérilisation de produits combinée à l'emballage
Ce genre ne comprend pas :
- la production de boissons rafraîchissantes et d'eaux minérales naturelles, voir 110700
- les activités de conditionnement annexes des transports, voir 522600

8299 Autres activités de service de soutien aux entreprises n.c.a.

829900 Autres activités de service de soutien aux entreprises n.c.a.
Ce genre comprend :
- les services de collectes de fonds, pour le compte de tiers
- les services de transcription des délibérations des tribunaux ou de transcription sténographique
- les services de sténographes publics
- les services de sous-titrage codé en temps réel (simultané) de réunions ou de conférences
- les services de codage par codes-barres
- les services d'impression de codes-barres
- les services de collecte des pièces de parcmètres
- les activités de traitement de demandes de visa et de permis de travail
- les activités de service de traitement des titres restaurant
- l'assistance à l'immatriculation de véhicules automobiles
- les activités de services de relocalisation
- l'administration de coffrets cadeaux pour des activités de loisirs
- les activités d'émission et de traitement de bons
- le financement caritatif participatif
- les services de domiciliation d'entreprises
- le relevé de la consommation de chauffage et d'eau chaude, y compris l'allocation des coûts
- l'administration des programmes de fidélisation
- la vente de coffrets différés de voyage : forme de distribution d'un service lié aux voyages, qui peut être de toute nature (hôtels, restaurants, soins, loisirs, etc.)
- le commerce et le courtage de cryptoactifs non assortis d'un passif
Ce genre ne comprend pas :
- les activités des maisons de vente aux enchères (commerce de gros) et les activités de vente aux enchères en ligne (commerce de gros), voir 461
- les activités des maisons de vente aux enchères (commerce de détail) et les activités de vente aux enchères en ligne (commerce de détail), voir 479
- la fourniture de services de sous-titrage, voir 591200
- les activités des centres de services partagés (CSP) offrant des activités stratégiques et de gestion/des activités centralisées, voir 7010
- les activités de conseil pour les affaires et autres activités de conseil en gestion, voir 702000
- les activités des centres de services partagés (CSP) avec deux ou plusieurs activités combinées (ensemble de services administratifs) et fournissant des tâches opérationnelles pour l'ensemble de l'entreprise ou du groupe (par ex. réception, planification financière, facturation et tenue de registres, activités liées au personnel, services postaux et de courrier pour le même groupe d'entreprises), voir 821000

- les services de transcription de documents, voir 821000
- les activités de service d'intermédiation pour les services de soutien aux entreprises n.c.a., voir 824000

P ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DÉFENSE; SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE

Cette section comprend les activités de nature gouvernementale habituellement exercées par l'administration publique. Elle comprend la promulgation et l'interprétation judiciaire des lois et de leurs règlements d'application, ainsi que l'administration des programmes établis sous le régime de ces lois et règlements d'application, les services législatifs, la fiscalité, la défense nationale, le maintien de l'ordre et de la sécurité publics, les services d'immigration, les affaires étrangères et l'administration des programmes publics.

Le statut légal ou institutionnel n'est pas, en soi, le facteur déterminant pour qu'une activité soit rangée dans cette section, mais plutôt le fait que cette activité soit d'une nature visée au paragraphe précédent. Cela signifie que les activités classées ailleurs dans la NOGA ne relèvent pas de cette section, même si elles sont exercées par des organismes publics (par ex. l'administration du système scolaire – en d'autres termes, les règlements, les contrôles, les programmes – relève de cette section, mais pas l'enseignement lui-même (voir section Q), tandis qu'une prison ou un hôpital militaire est classé dans la santé (voir section R)). De même, certaines activités décrites dans cette section peuvent être exercées par des unités non gouvernementales.

Cette section comprend également les activités liées à la sécurité sociale obligatoire.

84 Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire

841 Administration générale, économique et sociale et environnementale

Ce groupe comprend les activités d'administration générale (par ex. l'administration exécutive, législative et financière, à tous les niveaux du gouvernement) ou de tutelle dans le domaine de la politique sociale, économique et environnementale.

8411 Activités d'administration publique générale

841100 Activités d'administration publique générale

Ce genre comprend :

- les activités exécutives et législatives aux niveaux central, régional et local
- les activités des départements et offices aux niveaux national et régional
- la gestion et la supervision des questions fiscales :
  • mise en œuvre des régimes fiscaux
  • perception des impôts/taxes et enquêtes sur les infractions à la législation fiscale
  • administration des douanes
- la planification du budget et la gestion des fonds publics et de la dette publique :
  • collecte et perception de fonds et contrôle des dépenses
- la gestion de la politique générale de recherche et développement (civile) et des fonds associés

- la gestion et le fonctionnement des services généraux de planification économique et sociale ainsi que des services statistiques aux différents niveaux de l'administration publique
Ce genre ne comprend pas :
- les activités de banque centrale, voir 641100
- la gestion des bâtiments dont l'État est propriétaire ou qu'il occupe, voir 6820, 683
- la gestion des politiques de recherche et de développement destinées à accroître le bien-être personnel et des fonds associés, voir 841200
- la gestion des politiques de recherche et de développement destinées à améliorer les performances économiques et la compétitivité, voir 841300
- la gestion des politiques de recherche et de développement liées à la défense et des fonds associés, voir 842201
- la gestion des archives liées à l'administration, voir 911200

8412 Réglementation des soins de santé, de l'enseignement, des services culturels et des autres services sociaux

841200 Réglementation des soins de santé, de l'enseignement, des services culturels et des autres services sociaux

Ce genre comprend :
- l'administration des politiques publiques visant à accroître le bien-être des personnes, par ex. en matière de :
• santé
• éducation
• culture
• sport
• loisirs
• environnement
• logement
• services sociaux
- l'administration des politiques publiques de recherche et de développement et des fonds associés dans ces domaines
Ce genre comprend également :
- le parrainage public d'activités récréatives et culturelles
- l'octroi de subventions publiques à des artistes
- l'administration des programmes d'approvisionnement en eau potable
- l'administration des opérations de collec
Ce genre ne comprend pas :
- les activités d'assainissement, de gestion des déchets et de dépollution, voir divisions 37, 38, 39
- les activités de sécurité sociale obligatoire, voir 843000
- les activités d'enseignement, voir section Q
- les activités liées à la santé humaine, voir division 86
- les musées et autres institutions culturelles, voir division 91
- les activités des bibliothèques et archives gérées par les pouvoirs publics, voir 911
- les activités sportives et autres activités récréatives, voir division 93

8413 Réglementation et contribution à l'amélioration de l'efficacité des activités économiques

841300	Réglementation et contribution à l'amélioration de l'efficacité des activités économiques

Ce genre comprend :
- l'administration publique et la tutelle des différents secteurs de l'activité économique, y compris l'octroi de subventions, par ex. :
  • agriculture
  • aménagement du territoire
  • énergie et ressources minières
  • équipements
  • transports
  • communications
  • hôtellerie et tourisme
  • commerce de gros et de détail
- la gestion des politiques de recherche et développement et des fonds associés destinés à améliorer la performance économique
- l'administration des affaires générales concernant l'emploi
- la mise en œuvre de politiques de développement régional (par ex. pour réduire le chômage)

Ce genre comprend également :
- les activités des agences nationales de cybersécurité
- la réglementation financière relative à la conduite des affaires et à la protection des consommateurs, ainsi que d'autres activités plus larges de réglementation finan

Ce genre ne comprend pas :
- les activités de l'autorité de surveillance monétaire exercées par la banque centrale, voir 641100
- l'autorité de surveillance financière des activités de services financiers, hors assurance et fond de pension (pas par la banque centrale), voir 661100
- l'autorité de surveillance financière de l'assurance et des fonds de pension (pas par la banque centrale), voir 662909
- les activités de recherche et de développement expérimental, voir division 72

842 Services de prérogative publique

Ce groupe comprend les activités liées aux affaires étrangères, à la défense, à la justice, à l'ordre public et à la sécurité.

8421 Affaires étrangères

842100	Affaires étrangères

Ce genre comprend :
- l'administration et la gestion du Ministère des affaires étrangères et des missions diplomatiques et consulaires à l'étranger ou auprès des secrétariats d'organisations internationales
- l'administration, la gestion et le soutien des services d'information et des services culturels dont le champ d'activité s'étend au-delà du territoire national
- l'octroi d'une aide à des pays étrangers, directement ou par le truchement d'organisations internationales

- la fourniture d'une aide militaire à des pays étrangers
- la gestion du commerce extérieur ainsi que des affaires financières et techniques internationales

Ce genre ne comprend pas :
- les services d'aide en cas de catastrophes ou l'aide aux réfugiés, voir 889909
- les activités des organisations et organismes extraterritoriaux, voir 990002

8422 Défense

842201 Défense

Ce genre comprend :
- l'administration, la supervision et le fonctionnement des activités de défense nationale et des forces armées terrestres, navales, aériennes et spatiales, par ex. :
  • forces de combat de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air
  • génie, transport, transmissions, renseignement, matériel, personnel et autres forces et commandements non combattants
  • forces de réserve et auxiliaires de la défense nationale
  • logistique militaire (fourniture d'équipements, de structures, d'approvisionnements, etc.)
  • activités de santé pour le personnel militaire sur le terrain
- l'administration des politiques de recherche et de développement liées à la défense et des fonds correspondants

Ce genre ne comprend pas :
- les activités de recherche et de développement expérimental, voir division 72
- la fourniture d'une aide militaire à des pays étrangers, voir 842100
- les activités des tribunaux militaires, voir 842301
- les activités d'enseignement des écoles, des instituts et des académies militaires, voir 854
- les activités des hôpitaux militaires, voir 8610

842202 Protection civile

Ce genre comprend :
- l'administration, le fonctionnement et le soutien des forces de défense civile
- le soutien à l'élaboration de plans d'urgence et à la réalisation d'exercices auxquels participent les institutions et les populations civiles

Ce genre ne comprend pas :
- la fourniture d'articles de première nécessité aux populations en cas de catastrophe survenant en temps de paix, voir 842400

8423 Justice

842301 Administration judiciaire, tribunaux

Ce genre comprend :
- l'administration et le fonctionnement des juridictions administratives civiles et pénales, des tribunaux militaires et du système judiciaire
- le prononcé de jugements et l'interprétation de la loi

- les activités des procureurs
- l'arbitrage des actions civiles
- les activités exercées par les bureaux de l'état civil, les bureaux des poursuites et des faillites, les bureaux du registre du commerce, etc.
Ce genre ne comprend pas :
- les conseils juridiques et la représentation dans les affaires civiles, pénales et autres, voir 691001

842302 Administration des établissements pénitentiaires

Ce genre comprend :
- l'administration des prisons et la fourniture de services pénitentiaires, y compris les services de réadaptation
Ce genre ne comprend pas :
- les activités des écoles pénitentiaires, voir division 85
- les activités des hôpitaux pénitentiaires, voir 861001

8424 Activités d'ordre public et de sécurité civile

842400 Activités d'ordre public et de sécurité civile

Ce genre comprend :
- l'administration et le fonctionnement des forces de police régulières et des forces auxiliaires soutenues par les pouvoirs publics ainsi que de la police des ports, de la police des frontières, des garde-côtes et des autres forces de police spécialisées, y compris la surveillance de la circulation, l'enregistrement des étrangers et la tenue des fichiers des personnes arrêtées
- la fourniture à la population d'articles de première nécessité en cas de catastrophe survenant en temps de paix
Ce genre comprend également :
- les activités des associations bénévoles qui assurent la protection de la sécurité publique
Ce genre ne comprend pas :
- les services des laboratoires de police, voir 712000
- le recours à du personnel affecté à la sécurité pour des événements, concerts, foires et expositions, voir 800100
- l'administration et la gestion des forces armées militaires, voir 842201

8425 Activités de service d'incendie et de secours

842500 Activités de service d'incendie et de secours

Ce genre comprend :
- les activités de lutte contre l'incendie :
• administration et fonctionnement des corps réguliers et des corps auxiliaires de pompiers chargés de la lutte contre les incendies, de la prévention des incendies, du sauvetage des personnes et des animaux, de l'assistance en cas de catastrophe naturelle, d'inondations, d'accidents de la circulation, etc., y compris la lutte contre les incendies par des unités pour le compte de tiers
- les activités des surveillants de baignade, c'est-à-dire des sauveteurs
- les activités de sauvetage en eau libre et en montagne

Ce genre ne comprend pas :
- les services de protection et de lutte contre les feux de forêts, voir 024000
- les services de prévention et de lutte contre les incendies sur les champs de pétrole et de gaz, voir 091000
- les activités de prévention et de lutte contre les incendies dans les aéroports, voir 522300

843 Sécurité sociale obligatoire

8430 Sécurité sociale obligatoire

843000 Sécurité sociale obligatoire

Ce genre comprend :
- le financement et l'administration des régimes de sécurité sociale mis en place par l'administration, par ex. :
• assurance maladie, accidents et chômage
• pensions de retraite
• régimes couvrant les pertes de revenus en cas de congé parental, invalidité temporaire, veuvage, perte du partenaire

Ce genre ne comprend pas :
- la fourniture de services d'assurance maladie de base et d'assurance complémentaire, voir 651203
- la fourniture de prestations de retraite exclusivement pour les employés ou les membres du répondant du régime, voir 653000
- l'administration de services de santé et des services sociaux, voir 841200
- la fourniture de services d'assistance et de soins résidentiels, voir division 87
- la fourniture de services d'aide sociale et d'action sociale (sans hébergement), voir 881000, 889909

Q ENSEIGNEMENT

Cette section comprend l’enseignement de tous les niveaux et pour toutes les disciplines. Les cours peuvent être donnés oralement ou par écrit et être diffusés à la radio, à la télévision, sur internet ou par correspondance.
Les activités d’enseignement sont celles qui comportent un programme éducatif, un calendrier et une évaluation des connaissances acquises.
Cette section comprend l'enseignement initial formel à ses différents niveaux, dispensé par les différentes institutions du système scolaire traditionnel, conçu pour les étudiants comme un parcours éducatif continu avant leur première entrée sur le marché du travail, ainsi que l'enseignement formel en dehors du système scolaire ordinaire dont le contenu des programmes et les qualifications sont équivalents à ceux de cet enseignement initial (enseignement pour adultes, programmes d'alphabétisation, etc.).
Sont également incluses les activités dispensées à leurs niveaux respectifs par les écoles et académies militaires, les écoles pénitentiaires, etc.
Cette section comprend l'enseignement obligatoire et non obligatoire, ainsi que l'enseignement public et privé.
Pour chaque niveau d’enseignement, l’enseignement spécialisé pour les personnes atteintes d'un handicap physique ou mental est inclus.
Les groupes 851 à 854 prennent en compte les activités d'éducation formelle dispensées selon la Classification internationale des programmes éducatifs (CITE-P 2011). Par conséquent, la ventilation des catégories dans cette section est basée sur le niveau d'enseignement tel qu'il est défini par les niveaux de la CITE-P 2011*. Les activités des établissements d'enseignement dispensant des cours au niveau 0 de la CITE-P 2011 sont classées dans la classe 8510, au niveau 1 de la CITE-P 2011 dans la classe 8520, au niveau 2 catégorie 24 ainsi qu'au niveau 3 catégorie 34 de la CITE-P 2011 dans la classe 8531, au niveau 2 catégorie 25 ainsi qu'au niveau 3 catégorie 35 de la CITE-P 2011 dans la classe 8532, au niveau 4 de la CITE-P 2011 dans la classe 8533 et aux niveaux 5-6-7-8 de la CITE-P 2011 dans le groupe 854.
Les établissements d'enseignement classés dans les groupes 852 à 854 sont autorisés à attester la réussite d'un programme d'enseignement, généralement sous la forme d'un document reconnu officiellement par les autorités nationales compétentes en matière d'éducation.
NOTE : * Les correspondances entre les niveaux d'enseignement et le nom des qualifications dans la langue nationale peuvent être trouvées ici https://europa.eu/!mDwYbG
Cette section repose également sur la distinction entre les programmes d’enseignement formels et non formels fournie par la classification européenne des activités d'apprentissage (CLA). C'est pourquoi, elle comprend donc également l'enseignement non form
Cette section ne comprend pas :
- les activités de garde d’enfants de jour, voir 889100

85 Enseignement

851 Enseignement pré-primaire

8510 Enseignement pré-primaire

851000 Enseignement pré-primaire

Ce genre comprend :
- l'enseignement pré-primaire. L'enseignement pré-primaire est défini comme la phase initiale d'une instruction organisée destinée principalement à familiariser les très jeunes enfants avec un environnement de type scolaire, c'est-à-dire à servir de passerelle entre le foyer et un environnement scolaire.
En Suisse, l'enseignement pré-primaire (école enfantine) est normalement inclus dans le programme de l'école obligatoire. Dans un petit nombre de cantons alémaniques, la fréquentation de l'école enfantine n'est pas obligatoire ou elle l'est seulement un an, mais dans ces cas également, la grande majorité des enfants la fréquentent tout de même pendant deux ans. Plusieurs cantons alémaniques laissent à leurs communes la possibilité de proposer un cycle élémentaire de trois ou de quatre ans (Grundstufe ou Basisstufe). Dans cette forme d'organisation, les classes sont multi âges, c'est-à-dire fréquentées par des enfants de 4 à 7 ou 8 ans.
En Suisse romande, les deux années d'école enfantine font en règle générale partie du cycle 1 ou du cycle primaire 1, qui dure quatre ans. Dans le canton du Tessin, une année facultative à partir de l'âge de 3 ans est offerte aux deux années d'école enfantine.
Ce genre ne comprend pas :
- les activités de garde d'enfants de jour, voir 889100

852 Enseignement primaire

8520 Enseignement primaire

Cette classe comprend l'enseignement primaire : cours de matières scolaires et travaux associés donnant aux élèves un enseignement de base solide en lecture, écriture et mathématiques et une compréhension élémentaire d'autres matières (par ex. histoire, géographie, sciences naturelles, sciences sociales, art et musique).
Cette classe comprend également les programmes d'enseignement au sein ou en dehors du système scolaire, dont le contenu est équivalent aux programmes de l'enseignement primaire mais qui sont destinés à des personnes considérées comme trop âgées pour entre
Cette classe ne comprend pas :
- l'enseignement et la formation non formels, indépendamment de l'âge ou du domaine d'enseignement, voir 855
- les activités de garde d'enfants, y compris les crèches pour élèves, voir 889100

852001 Degré primaire

Ce genre comprend le degré primaire qui est composé des 6 années d'apprentissage qui suivent l'école enfantine. À ce niveau, les enfants apprennent la lecture, l'écriture et les mathématiques, ainsi que des connaissances élémentaires dans d'autres matières. La fréquentation de l'école primaire est obligatoire.
Ce genre comprend également :

- l'enseignement dans les écoles où le niveau d'enseignement pré-primaire et primaire ne sont pas différenciés
Ce genre ne comprend pas :
- l'enseignement pré-primaire, voir 851000

852002 Pédagogie spécialisée

L'éducation spécialisée concerne les enfants et les jeunes ayant des besoins éducatifs particuliers. Ces enfants et ces jeunes bénéficient de mesures spéciales pour leur éducation (de la naissance à leur 20ème anniversaire). Ils ont droit à une scolarisation spéciale et à un soutien de la part de spécialistes de l'éducation spécialisée de la petite enfance, de l'éducation spécialisée scolaire, de la thérapie du langage ou de la psychomotricité. Les enfants et les jeunes ont besoin d'une éducation spéciale lorsqu'il est établi que leur développement est limité ou compromis, ou qu'ils ne sont pas en mesure de satisfaire aux normes scolaires habituelles sans un soutien particulier. En outre, l'enseignement spécialisé s'applique aux enfants et aux jeunes qui ont de grandes difficultés en matière de compétences sociales, d'apprentissage et de performances. Les cantons sont responsables de l'éducation des enfants et des jeunes ayant des besoins éducatifs particuliers. (source CDIP)
Ce genre comprend également :
- l'enseignement dispensé dans des écoles spécialisées où le niveau d'enseignement primaire et le degré secondaire I ne sont pas différenciés
- les programmes formels d'alphabétisation des adultes

852009 Écoles obligatoires n.c.a.

Ce genre comprend :
- l'enseignement dispensé dans les écoles où le niveau d'enseignement primaire et le degré secondaire I ne sont pas différenciés

853 Enseignement secondaire et enseignement post-secondaire non supérieur

Ce groupe comprend l'enseignement secondaire général et l'enseignement secondaire technique et professionnel.
Ce groupe comprend également l'offre de programmes éducatifs au sein ou en dehors du système scolaire, dont le contenu est équivalent à celui des programmes de l'enseignement secondaire, mais qui sont destinés aux personnes considérées comme trop âgées po
Ce groupe ne comprend pas :
- l'éducation et la formation non formelles, voir 855

8531 Enseignement secondaire général

Cette classe comprend l'offre d'un type d'éducation qui jette les bases de l'apprentissage tout au long de la vie et du développement humain et qui est capable de développer les possibilités d'éducation. Les activités classées dans cette classe sont basées sur des programmes qui sont généralement plus axés sur les matières et font appel à des enseignants plus spécialisés, et plus souvent à plusieurs enseignants qui dispensent des cours dans leur domaine de spécialisation.
À ce niveau, la spécialisation par matière commence souvent à avoir une certaine influence sur l'expérience éducative de ceux qui suivent un programme général. Ces programmes sont conçus pour qualifier les

étudiants soit pour l'enseignement technique et professionnel, soit pour l'entrée dans l'enseignement supérieur sans prérequis particulier.
Cette classe comprend :
- l'enseignement de degré secondaire I correspondant plus ou moins à l'âge de la scolarité obligatoire
- l'enseignement de degré secondaire II, qu'il donne accès ou non à l'enseignement supérieur

853101 Degré secondaire I

Le degré secondaire I fait suite au degré primaire et il dure trois ans. Seul dans le canton du Tessin, le degré secondaire I (Scuola media) dure 4 ans. L'enseignement est dispensé sur la base de niveaux de performances et selon différents modèles (modèle avec filières, modèle coopératif, modèle intégré). Selon le canton, soit le modèle adopté est le même sur toute son étendue, soit il laisse aux communes la possibilité de choisir entre différents modèles. (source CDIP)
Ce genre comprend également :
- la 10ème année scolaire
- l'enseignement spécialisé destiné aux élèves avec des besoins particuliers du degré secondaire I

853102 Écoles de maturité gymnasiale

Les écoles de maturité gymnasiale préparent à la poursuite des études dans les filières du degré tertiaire, notamment dans une haute école universitaire. Les écoles de maturité gymnasiale sont implantées dans tous les cantons. La Confédération et les cantons règlent conjointement la reconnaissance des écoles de maturité gymnasiale. (source CDIP)

853103 Écoles de culture générale

Les écoles de culture générale sont des écoles du degré secondaire II qui dispensent une formation générale. Elles préparent à une formation professionnelle en école supérieure (certificat d'école de culture générale) ou en haute école spécialisée (maturité spécialisée) dans certains domaines professionnels. Elles offrent une alternative à la maturité professionnelle et à la maturité gymnasiale en préparant à une formation professionnelle supérieure par un cursus scolaire incluant les disciplines spécifiques en relation avec des domaines professionnels. (source CDIP)

8532 Enseignement secondaire professionnel

853200 Enseignement secondaire professionnel

Ce genre comprend l’enseignement comportant généralement une spécialisation par matière, qui associe des connaissances de base théoriques et des qualifications pratiques axées sur un emploi existant ou futur. La formation peut avoir pour objet de préparer l’élève à un large éventail d’emplois dans un secteur déterminé ou à un emploi bien précis.
Ce genre comprend :
- l'enseignement technique et professionnel à un niveau inférieur à l'enseignement post-secondaire non tertiaire tel que défini dans le genre 853300

Ce genre comprend également les programmes correspondant à la définition de l'enseignement et de la formation formels, par ex. dans les domaines suivants :
- la formation des guides touristiques
- la formation des chefs cuisiniers, hôteliers et restaurate
Ce genre ne comprend pas :
- l'enseignement post-secondaire non tertiaire technique et professionnel, voir 853300
- l'enseignement supérieur technique et professionnel, voir 8540
- l'enseignement et la formation professionnels non formels, voir 855
- les cours d'arts du spectacle vivant à des fins récréatives, de loisirs ou de développement personnel, voir 855200
- les activités d'enseignement des écoles de conduite non destinées à des chauffeurs professionnels, voir 855300
- la formation professionnelle entrant dans le cadre d'activités d'action sociale sans hébergement, voir 881000, 889909

8533 Enseignement post-secondaire non supérieur

853300 Enseignement post-secondaire non supérieur
Ce genre comprend l'offre de programmes d'enseignement et de formation post-secondaires (généraux et professionnels) qui ne peuvent être considérés comme de l'enseignement tertiaire; il s'agit de programmes d'enseignement et de formation post-secondaires non tertiaires. Elle peut également comprendre l'offre d'un enseignement post-secondaire complémentaire pour préparer à l'enseignement supérieur ou à l'enseignement professionnel post-secondaire non tertiaire.
Ce genre ne comprend pas :
- l'enseignement supérieur technique ou professionnel, voir 8540
- l'enseignement et la formation non formels, voir 855

854 Enseignement supérieur

8540 Enseignement supérieur
Cette classe comprend les cours académiques et professionnels de niveau tertiaire et l'octroi de diplômes correspondant au cycle bachelor ou équivalent, au cycle master ou équivalent et au niveau doctoral.
Cette classe comprend l'enseignement dispensé dans les universités publiques et privées au niveau :
- des études de type court, généralement basées sur un apprentissage pratique adapté à l'exercice d'une profession donnée et préparant les étudiants à entrer sur le marché du travail ou à suivre d'autres programmes de l'enseignement supérieur
- des études de premier cycle ouvertes aux candidats titulaire d'un certificat de fin d'études secondaires et menant à un diplôme de premier cycle
- des études de deuxième cycle ouvertes aux candidats titulaires au moins d'un diplôme de premier cycle et menant à un diplôme de deuxième cycle
- des cours de master complets ouverts aux candidats titulaires d'un certificat de fin d'études secondaires et menant à un diplôme de deuxième cycle

- des études de deuxième et de troisième cycle ouvertes aux candidats ayant achevé au moins des études de premier cycle et menant à un diplôme de troisième cycle
- des études de troisième cycle dans les écoles doctorales (formation des doctorants) ouvertes aux candidats titulaires au moins d'un diplôme de deuxième cycle et menant à un diplôme de troisième cycle
L'enseignement peut être dispensé à temps plein ou à temps partiel.
Cette classe comprend également :
- les programmes d'enseignement et de formation professionnels de cycle court au niveau 5 de la CITE-P 2011
- les programmes d'enseignement et de formation professionnels supérieurs aux niveaux 6 et 7 de la CITE-P 2011 (p
Cette classe ne comprend pas :
- l'enseignement et la formation non formels, voir 855

854001 Hautes écoles universitaires et écoles polytechniques fédérales

La Suisse compte douze universités reconnues : dix universités cantonales et deux écoles polytechniques fédérales (EPF). Il s'agit d'universités académiques traditionnelles qui font principalement de la recherche fondamentale, contrairement aux hautes écoles spécialisées qui font principalement de la recherche orientée vers l'application. (source CDIP)

854002 Hautes écoles spécialisées et pédagogiques

Outre les universités traditionnelles, la Suisse dispose d'un deuxième type d'université, à savoir les hautes écoles spécialisées. Celles-ci proposent des programmes d'études orientés vers la pratique et l'application, qui débouchent sur des qualifications professionnelles. Elles proposent des cursus orientés vers la pratique au niveau du bachelor et du master dans différents domaines spécialisés, ainsi qu'un large éventail de programmes de formation continue. Il existe huit universités régionales publiques de sciences appliquées et une université privée de sciences appliquées.
Les hautes écoles spécialisées permettent notamment aux professionnels qui ont suivi une formation professionnelle et qui sont titulaires d'une maturité professionnelle fédérale d'accéder aux études de niveau tertiaire.
La mission des HES comprend l'enseignement (formation initiale et continue), la recherche et le développement orientés vers l'application, les services aux tiers et la coopération avec les universités et les instituts de recherche en Suisse et à l'étranger. En raison de leurs filières d'études axées sur la pratique et de leur recherche orientée vers les domaines professionnels, les hautes écoles pédagogiques sont classées parmi les hautes écoles spécialisées. (source CDIP)

854003 Formation professionnelle supérieure

L'enseignement professionnel de niveau tertiaire est une forme d'enseignement de niveau tertiaire qui propose des programmes pour des domaines professionnels exigeants et des postes de direction. Elle sert à la formation du personnel et aide les professionnels à se spécialiser. Le degré tertiaire de la formation professionnelle comprend les écoles supérieures et les examens du diplôme fédéral d'études supérieures et du diplôme fédéral d'études supérieures approfondies. (source CDIP)
Ce genre comprend également :
- les écoles de pilotes professionnels

855 Autre enseignement

Ce groupe comprend l'enseignement (y compris non formel) qui ne fait pas partie de l'enseignement initial dans le système scolaire traditionnel et n'est pas équivalent à ces programmes en termes de contenu et de qualifications. Il comprend la formation à des fins professionnelles, de loisirs ou de développement personnel, destinée tant aux enfants qu'aux adultes, y compris l'enseignement et la formation professionnels continus non formels. L'enseignement non formel est défini par la CITE-P 2011 comme un enseignement institutionnalisé, volontaire et planifié par un prestataire d'éducation, qui constitue un ajout, une alternative et/ou un complément à l'enseignement formel dans le processus d'apprentissage tout au long de la vie des individus. Il s'adresse à des individus de tous âges mais ne se structure pas nécessairement sous la forme d'un parcours continu; il peut être de courte durée et/ou faible en intensité et il est généralement dispensé sous la forme de programmes courts, d'ateliers ou de séminaires.

Ce groupe comprend l'enseignement à des groupes ou à des individus de disciplines athlétiques, de langues étrangères, d'arts, de théâtre, de musique ou d'autres cours ou formations spécialisés, fournis lors de camps ou par les écoles, non comparables à l'enseignement relevant des groupes 851 à 854.

Ce groupe comprend également les activités éducatives menées par des enseignants indépendants/à leur propre compte/individuels/indépendants (tuteurs, universitaires, instructeurs).

Ce groupe ne comprend pas les activités d'enseignement formel définies dans les groupes 851 à 854, c'est-à-dire l'enseignement pré-primaire, l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire, l'enseignement post-secondaire non supérieur ou l'enseignement tertiaire.

8551 Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs

Cette classe comprend la formation dans des activités athlétiques donnée à des groupes ou des individus (par ex. lors de camps, dans les écoles). Les activités des écoles de formation sportive de jour et celles offrant un hébergement sont également incluses. La formation peut être dispensée dans diverses structures (par ex. dans les installations de formation de l'unité ou du client, des établissements d'enseignement) ou par d'autres moyens, y compris internet. La formation relevant de cette classe offre des dispositifs éducatifs structurés (par ex. des relations entre élèves et enseignants) qui sont spécialement conçus pour l'enseignement et l'apprentissage. Toutefois, il ne conduit pas à des qualifications du niveau primaire au niveau tertiaire.

855101 Activités des manèges à chevaux

Ce genre comprend :
- les cours d'équitation

Ce genre comprend également :
- l'exploitation de centres équestres en combinaison avec l'enseignement de l'équitation

Ce genre ne comprend pas :
- les pensions pour chevaux, voir 969900
- l'élevage de chevaux, voir 014300

855102 Autre enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs

Ce genre comprend :
- la formation sportive lors de camps ou dans les écoles
- les cours de gymnastique
- les cours de natation
- les cours d'arts martiaux
- les cours de jeux de cartes (par ex. le bridge)
- les cours de jeux de société
- les cours de yoga ou de pilates
- les cours d'e-sports

Ce genre comprend également :
- les activités des instructeurs de sports, professeurs et entraîneurs professionnels

Ce genre ne comprend pas :
- les activités fournies par les écoles et les universités, voir 8540
- l'enseignement culturel, voir 855200
- l'entraînement sportif dispensé par des clubs de sport, voir 931200
- les cours de fitness dispensés par les centres de fitness, les studios de yoga et les établissements similaires, voir 931300

8552 Enseignement culturel

855200 Enseignement culturel

Ce genre comprend la formation en arts, théâtre et musique (dispensée par ex. dans des écoles, des ateliers, des classes). Des dispositifs éducatifs structurés, spécialement conçus pour l'enseignement et l'apprentissage (par ex. relations et/ou interactions entre élèves et enseignants) sont offerts. Ces cours sont principalement organisés à des fins récréatives, de loisirs ou de développement personnel, mais ces cours ne conduisent pas à des qualifications du niveau primaire au niveau tertiaire.

Ce genre comprend :
- les cours de musique
- les cours d'art
- les cours de danse
- les cours de théâtre, de beaux-arts, d'arts du spectacle et de photographie

Ce genre comprend également :
- Les activités des enseignants et instructeurs de disciplines artistiques professionnels

Ce genre ne comprend pas :
- les activités d'enseignement des écoles d'art dramatique, de beaux-arts, d'arts du spectacle et de photographie, qui conduisent à des qualifications aux niveaux secondaire, post-secondaire non tertiaire ou tertiaire, voir 853, 8540
- les cours de langues étrangères, voir 855901
- les activités de médiation, voir 889909

8553 Enseignement de la conduit

855300 Enseignement de la conduit

Ce genre comprend également :
- les activités d'enseignement des écoles de vol, de voile et de navigation ne délivrant pas de certificats ou de permis commerciaux
Ce genre ne comprend pas :
- les activités d'enseignement des écoles de conduite ou de pilotage destinés à des chauffeurs et des pilotes professionnels, voir 853200

8559 Autre enseignement n.c.a.

855901 Cours de langues

Ce genre comprend :
- les cours de langues et de compétences conversationnelles
Ce genre comprend également :
- la formation à la prise de parole en public

855902 Cours d'informatique

Ce genre comprend :
- la formation informatique (par ex. l'utilisation générale d'un ordinateur, les cours de programmation, l'utilisation d'applications informatiques)

855903 Cours de perfectionnement professionnel

Ce genre comprend :
- la formation professionnelle destinée aux adultes qui ne peut être attribuée sans ambiguïté à une autre position. Il peut s'agir de cours du jour ou du soir dans des écoles ou des centres spécialisés.
Ce genre ne comprend pas :
- les programmes formels d'alphabétisation des adultes, voir 852002
- l'enseignement secondaire général, voir 8531
- l'enseignement secondaire professionnel, voir 853200

855909 Autre enseignement divers n.c.a.

Ce genre comprend :
- les activités éducatives ne pouvant pas être classées par niveau
- le tutorat académique
- les cours de rattrapage
- les cours de révision en vue d'examens professionnels
- les cours de relaxation (par ex. cours de méditation, techniques de respiration, cours de prise de conscience par le mouvement, cours sur les techniques de soulagement du stress et de l'anxiété)
- l'enseignement religieux dispensé par des centres religieux
- les cours de couture
- les cours d'œnologie
- les cours de vie familiale (par ex. cours parents-enfants)
- les formation sur les produits phytosanitaires
Ce genre comprend également :
- la formation des maîtres-nageurs
- la formation à la survie
- la formation à la lecture rapide
- Les activités des enseignants et instructeurs professionnels dans des disciplines autres que le sport, l'art et la conduite
Ce genre ne comprend pas :

- les activités récréatives dans les maisons de retraite, voir 932900

856 Activités de soutien à l'enseignement

8561 Activités de service d'intermédiation dans le domaine de l'appui scolaire et du tutorat

856100 Activités de service d'intermédiation dans le domaine de l'appui scolaire et du tutorat

Ce genre comprend l'intermédiation dans le domaine de l'appui scolaire et du tutorat, par la mise en relation de clients et de prestataires de services moyennant une rémunération ou une commission, sans que l'intermédiaire ne fournisse les services qui sont intermédiés. Ces activités d'intermédiation peuvent être effectuées sur des plateformes numériques ou non (y compris, le face à face, le porte à porte, par téléphone, par courrier, etc.). La rémunération ou la commission peut être reçue du client ou du prestataire de services dans le domaine de l'appui scolaire et du tutorat. Les revenus des activités d'intermédiation peuvent comprendre d'autres sources de revenus (par ex. revenus provenant de la vente d'espaces publicitaires).

8569 Activités de soutien à l'enseignement n.c.a.

856900 Activités de soutien à l'enseignement n.c.a.

Ce genre comprend :
- les activités non pédagogiques de soutien aux processus ou systèmes éducatifs :
• conseil dans le domaine éducatif
• activités d'orientation professionnelle et de carrière
• activités de conseil en orientation scolaire
• activités d'évaluation des tests de connaissances
• activités de tests de connaissances
• organisation de programmes d'échanges d'étudiants
• examen et contrôle des professions réglementées (par ex. pilotes)
• élaboration de programmes d'études
• activités d'expertise et de réhabilitation consacrées à la capacité d'apprentissage

Ce genre ne comprend pas :
- la recherche et le développement expérimental en sciences sociales et humaines, voir 722000

R SANTÉ HUMAINE ET ACTIVITÉS D'ACTION SOCIALE

Cette section comprend la fourniture d'un large éventail d'activités de santé et d'action sociale. Ces activités peuvent être exercées par des prestataires de services privés ou publiques.

86 Activités pour la santé humaine

Cette division comprend les activités de soins de santé de courte ou de longue durée, généraux et spécialisés, en médecine ou en chirurgie, des hôpitaux, des maisons de soins médicaux, des hôpitaux psychiatriques, des centres de rééducation et des autres établissements de santé qui offrent des services d'hébergement et qui assurent un diagnostic et un traitement médical à des patients hospitalisés dans une grande variété de conditions médicales.

Cette division comprend également les consultations données et les soins dispensés par les médecins généralistes, les spécialistes et les chirurgiens. Elle couvre les activités de pratique dentaire de nature générale ou spécialisée ainsi que les activités d'orthodontie.

En outre, cette division comprend les activités médicales, curatives, de rééducation ou de prévention exercées par des praticiens paramédicaux et des professionnels de la santé autres que les hôpitaux ou les médecins.

Cette division comprend également d'autres activités liées à la santé humaine (par ex. les activités des laboratoires médicaux, des banques de sang, des banques de sperme, des banques d'organes, etc. y compris la collecte, le traitement, le stockage et l'

Cette division ne comprend pas :

- les activités vétérinaires, voir 750000

861 Activités hospitalières

8610 Activités hospitalières

Cette classe comprend les activités liées à la santé humaine, exercées par les hôpitaux, légalement reconnus pour traiter les patients.

Cette classe comprend :

- la fourniture à court ou à long terme de services médicaux, de diagnostic et de traitement, y compris les services médicaux, infirmiers et autres services de santé aux patients hospitalisés, ainsi que les services d'hébergement spécialisés requis par les patients hospitalisés, par les hôpitaux généraux et les hôpitaux spécialisés (par ex. les hôpitaux locaux et régionaux, les hôpitaux d'organisations sans but lucratif, les hôpitaux universitaires, les hôpitaux militaires ou pénitentiaires).

Ces activités concernent principalement des patients hospitalisés, sont exercées sous la surveillance directe de médecins et comprennent :

- les activités du personnel médical et paramédical
- les activités des laboratoires et installations techniques, y compris les activités de radiologie et d'anesthésie
- les activités des services d'urgences
- les services des salles d'opération, les services de pharmacie, de restauration et les autres services hospitaliers
- les activités des centres de planning familial assurant des actes médicaux (par ex. stérilisation, interruption de grossesse), avec hébergement

Cette classe comprend également :

- les activités des hôpitaux psychiatriques ou de santé mentale consistant à fournir des diagnostics et des traitements médicaux
Cette classe ne comprend pas :
- les essais en laboratoire et l'inspection de tous types de matériaux et de produits, à l'exception des laboratoires d'analyses médicales, voir 712000
- les activités vétérinaires, voir 750000
- les soins médicaux dispensés au personnel militaire en campagne, voir 842201
- les services des médecins consultants privés à des personnes hospitalisées, voir 862
- les activités de pratique dentaire de nature générale ou spécialisée (par ex. dentisterie, endodontique et dentisterie pédiatrique); pathologie orale, activités d'orthodontie, voir 862300
- les services d'imagerie diagnostique et les activités de laboratoire médical ne faisant pas partie des activités hospitalières, voir 869101
- le transport de patients par ambulance, voir 869200

861001 Hôpitaux pour soins généraux

Ce genre comprend :
- les activités des hôpitaux où il existe au moins deux disciplines spécialisées telles que la neurologie, la gynécologie, la dermatologie, la chirurgie, l'obstétrique, etc.

861002 Hôpitaux spécialisés

Ce genre comprend les activités :
- des hôpitaux/cliniques psychiatriques, de santé mentale et de toxicomanie
- des hôpitaux pour maladies infectieuses
- des sanatoriums spécialisés
- des hôpitaux/cliniques spécialisés dans des domaines spécifiques (par ex. chirurgie, gynécologie, néonatologie, obstétrique, pédiatrie, gériatrie, etc.)

862 Activités des médecins et dentistes

Ce groupe comprend les consultations données et les soins dispensés par les médecins généralistes et spécialistes (par ex. médecins, dentistes), légalement autorisés à traiter des patients.
Ces activités peuvent être exercées dans des cabinets privés, des cabinets de groupe et des cliniques procurant des soins ambulatoires ou dans des établissements similaires attachés à des entreprises, des écoles, des maisons pour personnes âgées, des organisations syndicales et des confréries, ainsi qu'au domicile des patients.
Ce groupe comprend également :
- les services des médecins consultants privés à des personnes hospitalisées

8621 Activités de médecine générale

862100 Activités de médecine générale

Ce genre comprend :
- les consultations données et les soins dispensés dans le domaine de la médecine générale par les médecins généralistes

Ce genre ne comprend pas :
- les activités de soins hospitaliers, voir 8610
- les activités de médecine spécialisée, voir 862200
- les activités de soins infirmiers et des sages-femmes, voir 8694
- les activités de physiothérapie, voir 869501
- les activités de médecine traditionnelle, complémentaire et alternative, voir 869602

8622 Activités de médecine spécialisée

862200 Activités de médecine spécialisée
Ce genre comprend :
- la consultation médicale et le traitement dans le domaine de la médecine spécialisée par des médecins spécialistes et les chirurgiens
Ce genre comprend également :
- les activités des centres de planning familial assurant des actes médicaux (par ex. stérilisation ou interruption de grossesse), sans hébergement
- les activités de chirurgie esthétique réalisées par des médecins spécialist
Ce genre ne comprend pas :
- les activités des hôpitaux pour malades hospitalisés, voir 8610
- les activités de soins infirmiers et des sages-femmes, voir 8694
- les activités de physiothérapie, voir 869501
- les activités de soins de beauté non effectuées par des spécialistes médicaux (par ex. par des cosmétologues), voir 962200

8623 Activités de soins dentaires

862300 Activités de soins dentaires
Ce genre comprend :
- les activités de pratique dentaire de nature générale ou spécialisée (par ex. dentisterie, endodontique et la dentisterie pédiatrique); pathologie orale
- les activités d'orthodontie
Ce genre comprend également :
- les activités de pratique dentaire en salles d'opération
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de dents artificielles, de dentiers et de prothèses par des laboratoires dentaires, voir 325002
- les activités de soins hospitaliers, voir 8610
- les activités du personnel paramédical dans le domaine des soins dentaires (par ex. hygiénistes dentaires, spécialistes en thérapie dentaire), voir 869909

869 Autres activités pour la santé humaine
Ce groupe comprend les activités médicales, curatives, de rééducation ou de prévention (sans la fourniture de services d'hébergement) exercées par des praticiens paramédicaux et des professionnels de la santé autres que les hôpitaux ou les médecins.

8691 Activités d'imagerie médicale et de laboratoire d'analyse médicale

Cette classe comprend les activités des laboratoires médicaux fournissant des services d'analyse ou de diagnostic (sans l'analyse ou l'interprétation médicale elle-même), y compris l'analyse des liquides corporels ou les tests génétiques, directement aux patients ambulatoires envoyés ou non par des professionnels de la santé.

869101 Activités d'imagerie médicale

Ce genre comprend :
- les laboratoires de radiologie et autres centres d'imagerie médicale
Ce genre ne comprend pas :
- l'analyse médicale et l'interprétation d'images médicales diagnostiques (radiographie, électrocardiogrammes, endoscopies, etc.), voir 862200

869102 Activités de laboratoire médical

Ce genre comprend :
- les laboratoires d'analyses sanguines
- le séquençage de l'ADN pour exclure ou guérir une maladie spécifique
Ce genre comprend également :
- les activités de contrôle du dopage en laboratoire
Ce genre ne comprend pas :
- les tests non médicaux en laboratoires, les tests dans le domaine de l'hygiène alimentaire, les activités des laboratoires médico-légaux, voir 712000
- les activités des centres de données génomiques, des banques de sang et d'organes, voir 869909

8692 Transport de patients par ambulance

869200 Transport de patients par ambulance

Ce genre comprend le transport par ambulance de patients par tout mode de transport, y compris l'avion. Les ambulances transportent du personnel paramédical/médical et sont généralement équipées d'équipement de sauvetage.
Ce genre comprend également :
- le transport spécialisé de patients, accompagné de personnel paramédical
- les soins primaires dispensés par un auxiliaire paramédical ou un médecin pendant le transport en ambulance
Ce genre ne comprend pas :
- le transport de patients dans des véhicules sans personnel paramédical ni équipement de sauvetage, voir divisions 49 et 50
- le transport de patients, en avion, sans personnel paramédical ni équipement de sauvetage, voir division 51
- le transport de sang et d'organes/fluides corporels, voir 869909

8693 Activités des psychologues et psychothérapeutes, à l'exception des médecins

869301 Activités des psychologues-psychothérapeutes

Ce genre comprend :

- les activités de consultation et de traitement des psychologues-psychothérapeutes
Ce genre comprend également :
- les activités de musicothérapie réalisées par des psychothérapeutes
Ce genre ne comprend pas :
- les activités des psychiatres, voir 862200
- les activités des psychologues sans spécialisation en psychothérapie, voir 869303

869302 Activités des neuropsychologues
Ce genre comprend :
- les activités de consultation et de traitement des neuropsychologues

869303 Activités des psychologues
Ce genre comprend :
- les activités de consultation et de traitement des psychologues dans les domaines de la psychologie clinique, de la psychologie de la santé et de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent
Ce genre comprend également :
- les activités de musicothérapie réalisées par des psychologues

8694 Activités de soins infirmiers et de maïeutique
Cette classe comprend les activités de soins infirmiers et des sages-femmes qui ne sont pas exercées par des médecins.

869401 Activités de soins infirmiers et d'aides à domicile
Ce genre comprend :
- les activités des infirmières et infirmiers indépendants qui travaillent dans leur propre cabinet de consultation ou au domicile des patients
Ce genre comprend également :
- les activités de soins infirmiers palliatifs ambulatoires
Ce genre ne comprend pas :
- les établissements de soins infirmiers résidentiels, voir 871000
- les services de soins à domicile, voir 881000

869402 Activités des sages-femmes
Ce genre comprend :
- les activités des sages-femmes indépendantes qui travaillent dans leur propre cabinet de consultation ou au domicile des patientes

869403 Maisons de naissance
Ce genre comprend :
- les activités des maternités, sans supervision permanente de médecins
Ce genre ne comprend pas :
- les services de maternité dans les hôpitaux, sous la supervision directe de médecins, voir 8610

8695 Activités de physiothérapie
Cette classe comprend des thérapies fournies par des professionnels indépendants pour améliorer la mobilité, restaurer la fonction ou réduire la douleur.

869501 Activités de physiothérapie

Ce genre comprend :
- les activités des physiothérapeutes
Ce genre ne comprend pas :
- les activités des chiropracteurs, voir 869601
- les activités des ostéopathes, voir 869602

869502 Activités d'ergothérapie

Ce genre comprend :
- les activités des ergothérapeutes
Ce genre comprend également :
- les activités des psychomotriciens
Ce genre ne comprend pas :
- les activités des chiropracteurs, voir 869601
- les activités des ostéopathes, voir 869602

869503 Autres activités de physiothérapie

Ce genre comprend :
- les activités des massothérapeutes médicaux
Ce genre ne comprend pas :
- les techniques de traitement du corps (par ex. shiatsu, massage thaïlandais, watsu, tui na qigong), voir 869909
- les salons de massage pour les massages non médicaux, voir 962300

8696 Activités de médecine traditionnelle, complémentaire et alternative

Cette classe comprend la fourniture de services de santé préventifs, curatifs ou de rééducation par des professionnels de la santé. Les avantages pour la santé de ces services en regard du diagnostic et du traitement des maladies ne sont pas fondés sur des données scientifiques et n'ont pas encore fait l'objet d'une évaluation complète pouvant être universellement acceptée comme étant basée sur des preuves.

869601 Activités de chiropraxie

Ce genre comprend :
- les activités des chiropracteurs

869602 Autres activités de médecine traditionnelle, complémentaire et alternative

Ce genre comprend :
- les activités de médecine traditionnelle qui comprennent une série de pratiques anciennes et en constante évolution, développées dans diverses sociétés avant ou pendant le développement de la médecine moderne (par ex. thérapies traditionnelles chinoises, acupuncture, plantes médicinales chinoises, unani, médecines traditionnelles africaines)
- les activités thérapeutiques complémentaires (par ex. thérapie Alexander, aromathérapie, thérapie de Bach et autres thérapies florales, thérapies psychocorporelles, médecine ayurvédique, phytothérapie, naturopathie, thérapie nutritionnelle)
- les activités thérapeutiques alternatives (par ex. homéopathie, cristallothérapie, iridologie, kinésiologie, radionique)
- les activités des ostéopathes
Ce genre comprend également :
- les activités des guérisseurs

- l'hypnothérapie
- les activités de réflexothérapie
- les thérapies Cesar et Mensendieck
- la naprapathie
Ce genre ne comprend pas :
- les techniques de traitement du corps (par ex. shiatsu, massage thaïlandais, watsu, tuina qigong), voir 869909
- les salons de massage pour les massages non médicaux, voir 962300

8697 Activités de service d'intermédiation pour les services médicaux, dentaires et autres services pour la santé humaine

869700 Activités de service d'intermédiation pour les services médicaux, dentaires et autres services pour la santé humaine

Ce genre comprend l'intermédiation de services médicaux, dentaires et autres services pour la santé humaine par la mise en relation de clients et de prestataires de services moyennant une rémunération ou une commission, sans que l'intermédiaire ne fournisse les services médicaux, dentaires et autres services pour la santé humaine qui sont intermédiés. Ces activités d'intermédiation peuvent être effectuées sur des plateformes numériques ou non (y compris, le face à face, le porte à porte, par téléphone, par courrier, etc.). La rémunération ou la commission peut être reçue du client ou du fournisseur des services médicaux, dentaires et autres services de santé humaine. Les revenus des activités d'intermédiation peuvent comprendre d'autres sources de revenus (par ex. revenus provenant de la vente d'espaces publicitaires).
Ce genre comprend également :
- la prise de rendez-vous pour des services médicaux, dentaires et d'autres services pour la santé humaine
Ce genre ne comprend pas :
- les activités de service d'intermédiation pour les activités de soins en établissement résidentiel, voir 879100

8699 Autres activités pour la santé humaine n.c.a.

869901 Activités de logopédie-orthophonie

Ce genre comprend :
- les activités des logopédistes

869902 Activités de conseil en matière d'alimentation et de nutrition

Ce genre comprend :
- les activités des diététiciens

869903 Activités de podologie

Ce genre comprend :
- les activités des podologues

869909 Autres activités diverses pour la santé humaine n.c.a.

Ce genre comprend :

- les activités du personnel paramédical dans le domaine des soins dentaires (par ex. les spécialistes en thérapie dentaire, les infirmières dentaires attachées aux écoles et les hygiénistes dentaires), qui peuvent travailler en l'absence du dentiste, mais sont régulièrement supervisés par celui-ci
- les activités des orthoptistes
- les activités des thérapeutes de la peau
- les techniques de traitement du corps (par ex. shiatsu, massage thaïlandais, watsu, tuina qigong)
- les activités de zoothérapie (par ex. hippothérapie)
- l'hydrothérapie colonique
- la thérapie par la danse et le mouvement
- la thérapie par l'art

Ce genre comprend également :
- les activités des banques de sang, des banques de tissus, des banques de sperme, des banques d'organes aux fins de transplantation, des biobanques, des centres de données génomiques, etc., y compris la collecte, le traiteme

Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de dents artificielles, de dentiers et de prothèses par des laboratoires dentaires, voir 325002
- les essais des laboratoires d'analyses non médicales, voir 712000
- les activités d'essais dans le domaine de l'hygiène alimentaire, voir 712000
- les activités de soins hospitaliers, voir 8610
- les activités des cabinets médicaux et dentaires, voir 862
- les services d'imagerie médicale et les activités des laboratoires d'analyses médicales, voir 8691
- les activités des psychologues (par ex. psychologues cliniciens, psychologues de la santé, psychothérapeutes, à l'exception des médecins), voir 8693
- les activités de soins infirmiers et des sages-femmes, voir 8694
- les activités de physiothérapie, voir 869501
- les activités des massothérapeutes médicaux, voir 869503
- les établissements de soins infirmiers résidentiels, voir 871000
- les activités des salons de massage pour les massages non médicaux, voir 962300

87 Activités de soins en établissement résidentiel

Cette division comprend les soins résidentiels associés à des services infirmiers, des services de surveillance ou des soins divers aux malades. Les soins résidentiels combinent des services médicaux et sociaux, le volet médical se composant dans une large mesure de soins infirmiers. Les activités de soins résidentiels sont fournies aux résidents, qui peuvent être hébergés temporairement.

Cette division comprend également les activités des centres de soins résidentiels (qui fournissent des soins résidentiels réguliers dans des lieux spécialement construits ou adaptés pour certains groupes cibles). Les unités sont classées en fonction des g

Cette division ne comprend pas :
- les activités de soins infirmiers non résidentielles, voir 869401
- les activités de soins non résidentielles, voir division 88

871 Activités d’hébergement médicalisé

8710 Activités d’hébergement médicalisé

871000 Activités d’hébergement médicalisé

Ce genre comprend la fourniture de soins résidentiels, avec assistance médicale, de soins infirmiers et de traitements de rééducation. Ces établissements disposent d'un personnel permanent composé d'infirmières diplômées ou d'infirmières auxiliaires diplômées qui, avec d'autres membres du personnel, fournissent des soins infirmiers en combinaison avec des soins personnels. Les services de soins médicaux ou infirmiers comprennent généralement l'administration de médicaments, l'établissement de diagnostics médicaux et le pansement de plaies, et sont principalement fournis sans la supervision d'un médecin présent dans les locaux.
Ce genre comprend les activités des :
- résidences pour personnes âgées dispensant des soins infirmiers
- maisons de convalescence, autres que les établissements de santé mentale et de désintoxication
- maisons de repos dispensant des soins infirmiers
- établissements de soins infirmiers
- maisons de repos avec soins infirmiers
- centres de soins palliatifs pour malades hospitalisés
Ce genre ne comprend pas :
- les soins infirmiers palliatifs pour les patients ambulatoires, voir 869401
- les activités des résidences pour personnes âgées sans soins infirmiers ou dispensant uniquement des soins infirmiers minimaux, voir 873001
- la fourniture de services d'assistance et de soins résidentiels (par ex. orphelinats, foyers et résidences pour enfants, foyers d’accueil temporaire pour sans-abri), voir 8799

872 Activités d’hébergement social pour personnes souffrant de maladie mentale ou de toxicomanie

8720 Activités d’hébergement social pour personnes souffrant de maladie mentale ou de toxicomanie

Cette classe comprend les soins en établissement résidentiel (à l’exclusion des services hospitaliers accrédités), la surveillance protectrice et les conseils aux personnes souffrant de ou diagnostiquées comme souffrant de maladie mentale ou d’abus de substances psychotropes, quel que soit leur âge.

872001 Activités de soins en établissement résidentiel pour personnes souffrant d’addiction

Ce genre comprend les activités des :
- établissements de traitement de la dépendance
Ce genre ne comprend pas :
- les hôpitaux psychiatriques, voir 861002

- les activités de soins infirmiers résidentiels et les services de rééducation pour les personnes autres que celles souffrant de ou diagnostiquées comme souffrant de maladie mentale, voir 871000, 8730
- les activités d'action sociale avec hébergement (par ex. foyers d'accueil temporaire pour sans-abri), voir 879909
- les activités de soins non résidentiels pour les personnes souffrant de ou diagnostiquées comme souffrant de maladie mentale (par ex. centres de soins de santé mentale), voir division 88

872002 Activités de soins en établissement résidentiel pour personnes souffrant de problèmes psychosociaux

Ce genre comprend les activités de :
- maisons de convalescence psychiatrique
- foyers résidentiels pour personnes souffrant de troubles émotionnels
- foyers de transition spécialisé en santé mentale
- résidences pour personnes souffrant de déficience intellectuelle

Ce genre ne comprend pas :
- les hôpitaux psychiatriques, voir 861002
- les activités de soins infirmiers résidentiels et les services de rééducation pour les personnes autres que celles souffrant de ou diagnostiquées comme souffrant de maladie mentale, voir 871000, 8730
- les activités d'action sociale avec hébergement (par ex. foyers d'accueil temporaire pour sans-abri), voir 879909
- les activités de soins non résidentiels pour les personnes souffrant de ou diagnostiquées comme souffrant de maladie mentale (par ex. centres de soins de santé mentale), voir division 88

873 Activités d'hébergement social pour personnes âgées ou en situation de handicap physique

8730 Activités d'hébergement social pour personnes âgées ou en situation de handicap physique

Cette classe comprend les services de soins résidentiels et personnels dispensés aux personnes âgées ou invalides qui sont incapables de s'occuper d'elles-mêmes et/ou qui choisissent de ne plus vivre de manière autonome. Les soins comprennent généralement l'hébergement, la nourriture, la surveillance et l'aide dans les activités quotidiennes de la vie (par ex. travaux domestiques). Les soins infirmiers sont parfois dispensés aux résidents dans des établissements distincts.

873001 Maisons de retraite

Ce genre comprend les activités des :
- établissements d'aide à la vie autonome
- communautés de retraite à soins continus
- maisons pour personnes âgées avec soins infirmiers minimaux
- maisons de repos sans soins infirmiers

Ce genre ne comprend pas :
- les activités de soins infirmiers résidentiels pour personnes âgées, voir 871000

873002	Activités de soins en établissement résidentiel pour personnes en situation de handicap
	Ce genre comprend les activités des : - institutions fournissant des soins aux personnes handicapées physiques - institutions œuvrant à l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées physiques - institutions s'occupant de personnes souffrant de troubles de la parole, de l'audition ou de la vue Ce genre ne comprend pas : - les activités de soins infirmiers résidentiels et les services de rééducation pour les personnes âgées ou les personnes souffrant de ou diagnostiquées comme souffrant de maladie mentale, voir 872002 - les activités d'action sociale avec hébergement, voir 8799
879	Autres activités de soins en établissement résidentiel
8791	Activités de service d'intermédiation pour des activités de soins en établissement résidentiel
879100	Activités de service d'intermédiation pour des activités de soins en établissement résidentiel
	Ce genre comprend l'intermédiation pour les activités de soins en établissement résidentiel par la mise en relation de clients et de prestataires de services moyennant une rémunération ou une commission, sans que l'intermédiaire ne fournisse les services de soins en établissement résidentiel qui sont intermédiés. Ces activités d'intermédiation peuvent être effectuées sur des plateformes numériques ou non (y compris le face à face, le porte à porte, par téléphone, par courrier, etc.). La rémunération ou la commission peut être reçue du client ou du fournisseur des services de soins en établissement résidentiel. Les revenus des activités d'intermédiation peuvent comprendre d'autres sources de revenus (par ex. revenus provenant de la vente d'espaces publicitaires). Ce genre ne comprend pas : - les activités de service d'intermédiation pour les services médicaux, dentaires et autres services pour la santé humaine, voir 869700
8799	Autres activités d'hébergement social n.c.a. Cette classe comprend les services de soins résidentiels et d'assistance dispensés aux personnes, à l'exception des personnes âgées et des personnes handicapées, qui ne sont pas en mesure de s'occuper entièrement d'elles-mêmes ou qui ne souhaitent pas vivre de manière autonome. Les activités sont généralement menées par des administrations publiques ou des organisations privées.
879901	Foyers pour enfants et adolescents
	Ce genre comprend :

- les activités d'assistance résidentielle et sociale fournies 24 heures sur 24 à des catégories spécifiques de personnes sans que les soins médicaux ou l'enseignement ne constituent des éléments essentiels :
• orphelinats
• foyers et résidences pour enfants
Ce genre comprend également :
- les activités des :
• maisons de transition pour groupes de personnes ayant des problèmes sociaux ou personnels
• maisons de transition pour délinquants et criminels
• maisons de correction pour mineurs
Ce genre ne comprend pas :
- les résidences d'étudiants, voir 559000
- les activités de garde d'enfants (de jour), voir 889100
- les activités des services d'adoption, voir 889909

879909 Autres activités diverses de soin en établissement résidentiel n.c.a.
Ce genre comprend :
- la fourniture de services résidentiels aux sans-abri, aux réfugiés, aux immigrants, etc.
- les autres activités résidentielles d'aide à la famille
Ce genre ne comprend pas :
- le financement et l'administration des régimes de sécurité sociale obligatoire, voir 843000
- les activités des établissements de soins infirmiers résidentiels, voir 871000
- les activités de soins infirmiers résidentiels et les services de rééducation pour les personnes souffrant de ou diagnostiquées comme souffrant de maladie mentale, voir 872002
- les activités de soins en établissement résidentiel pour personnes âgées ou invalides, voir 872002
- les activités de soins résidentiels pour les personnes âgées ou les personnes souffrant d'un handicap physique, voir 8730

88 Activités d'action sociale sans hébergement
Cette division comprend la prestation de divers services d'action sociale directement aux bénéficiaires. Les activités de cette division ne comprennent pas de services d'hébergement, sauf sur une base temporaire.

881 Activités d'action sociale sans hébergement pour personnes âgées ou en situation de handicap

8810 Activités d'action sociale sans hébergement pour personnes âgées ou en situation de handicap

881000 Activités d'action sociale sans hébergement pour personnes âgées ou en situation de handicap
Ce genre comprend :

- les services sociaux, de consultation, de protection sociale, d'orientation et autres services similaires destinés aux personnes âgées et invalides à leur domicile ou dans d'autres lieux. Ces services peuvent être fournis par des services publics ou par des organismes privés, des organisations d'entraide nationales ou locales ou des spécialistes proposant des services de consultation :
• visites aux personnes âgées ou en situation de handicap
• activités de jour pour les personnes âgées ou en situation de handicap
• services d'assistance à domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap
• activités de réadaptation et d'adaptation professionnelles pour les personnes en situation de handicap physiques lorsque la composante éducative est limitée
Ce genre comprend également :
- les activités des proches-aidants (assistance à domicile)
- les services de soins à domicile
- les services d'assistance à domicile, tels que l'exécution de tâches domestiques, fournis à des personnes ayant fait l'objet d'u
Ce genre ne comprend pas :
- le financement et l'administration des régimes de sécurité sociale obligatoire, voir 843000
- les activités analogues à celles décrites dans ce genre, mais comprenant l'hébergement, voir 8730
- les activités de garde d'enfants de jour en situation de handicap, voir 889100

889 Autres activités d'action sociale sans hébergement

8891 Activités de garde d'enfants

889100 Activités de garde d'enfants
Ce genre comprend :
- les activités de garde d'enfants à domicile ou dans une structure d'accueil
- les activités de garde d'enfants après l'école
Ce genre comprend également :
- les activités de garde d'enfants (de jour) en situation de handicap

8899 Autres activités d'action sociale sans hébergement n.c.a.
Cette classe comprend :
- les services sociaux, de consultation, de protection sociale, d'orientation et d'aide aux réfugiés et autres services similaires apportés aux individus et aux familles à leur domicile ou dans d'autres lieux. Ces services peuvent être fournis par des services publics ou par des organismes privés, des organisations d'aide aux victimes de catastrophes, des organisations d'entraide nationales ou locales ou des spécialistes proposant des services de consultation.

889901 Organisations d'aide sociale
Ce genre comprend :

- les activités des organisations d'aide sociale privées ou soutenues par le gouvernement
- les activités de collecte de fonds ou d'autres activités apparentées relevant des organisations d'aide sociales

889909 Autres activités diverses de travail social sans hébergement n.c.a

Ce genre comprend :
- les activités de soutient aux enfants et aux adolescents
- les activités d'adoption et de protection des enfants et d'autres personnes contre les mauvais traitements
- les conseils d'économie domestique, consultations conjugales et familiales, services de conseil en matière de crédit à la consommation et d'endettement
- les activités au niveau des collectivités et des quartiers
- l'aide aux victimes de catastrophes, aux réfugiés, aux immigrés, etc.
- les activités de réinsertion professionnelle et d'adaptation des chômeurs pour autant que la composante éducative soit limitée
- la détermination de l'éligibilité dans le cadre de l'aide sociale, des allocations de logement ou des bons alimentaires
- les structures de jour pour les sans-abri et autres groupes sociaux démunis
- les activités de médiation culturelle et interculturelle visant à prévenir la détresse des adultes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, à remédier à la marginalisation sociale des enfants et des adolescents, à réinsérer les adultes et les mineurs incarcérés, en liberté surveillée ou non, et à réintégrer les adultes dans la vie active
- les activités de réinstallation des réfugiés

Ce genre ne comprend pas :
- les activités de médiation juridique, voir 6910
- le financement et l'administration des régimes de sécurité sociale obligatoire, voir 843000
- les activités similaires à celles décrites dans ce genre, mais comprenant l'hébergement, voir 8799

S ARTS, SPORTS ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

Cette section comprend un vaste éventail d'activités destinées à répondre aux intérêts de leurs clients en matière de culture, de sports ainsi que de divertissement et de loisirs, y compris les spectacles, les divertissements, l'exploitation de sites du patrimoine culturel et naturel, et les jeux d'argent. Cette section comprend également les services qui facilitent les événements de divertissement et les spectacles en direct.

90 Activités de création artistique et de spectacle

Cette division comprend les activités de création artistique et de spectacle vivant, ainsi que l'exploitation d'installations et la prestation de services pour répondre aux intérêts en matière de culture et de divertissement. Elle comprend la production et la promotion de spectacles, d'événements ou d'expositions destinés au grand public, la fourniture des compétences artistiques, créatives et techniques nécessaires à la production de spectacles, de produits artistiques et d'événements.

Cette division ne comprend pas :

- la production/distribution de films et de vidéos, voir 591100, 591200, 591300
- la projection de films, voir 591400
- la radiodiffusion et la télédiffusion, voir 601000, 602000
- les activités photographiques, voir 742000
- l'enseignement culturel (enseignement non académique de la pratique d'un instrument de musique, de la peinture, du théâtre, de la danse, etc.), voir 855200
- la gestion de musées de toute nature, de sites et monuments historiques et archéologiques, de bibliothèques, d'archives, de jardins botaniques et zoologiques, la préservation de sites historiques; les activités des réserves naturelles, voir division 91
- la conservation et la restauration du patrimoine culturel, voir 913000
- les jeux de hasard et d'argent, voir 920000
- les activités sportives, récréatives et de loisirs, voir division 93

901 Activités de création artistique

Ce groupe comprend les activités de création littéraire, de composition musicale, de création d'arts visuels et les activités connexes.

9011 Activités de création littéraire et de composition musicale

901100 Activités de création littéraire et de composition musicale

Ce genre comprend :

- les activités des écrivains indépendants, pour tous les sujets, y compris la fiction, etc.
- la composition musicale
- la rédaction de textes et compositions pour le compte de quelqu'un d'autre
- les activités de rédaction de scénarios
- les activités des journalistes, dont le contenu est publié par un tiers
- les activités des blogueurs dont le contenu est publié par un tiers

Ce genre comprend également :

- la rédaction d'ouvrages techniques

Ce genre ne comprend pas :
- la (re)production, la distribution de livres et de musique, voir section J
- les traducteurs travaillant pour l'édition de livres, voir 743000
- les activités des musiciens et acteurs indépendants participant à des contenus vidéo et audiovisuels de toutes sortes, voir 9020

9012 Activités de création en arts visuels

901200 Activités de création en arts visuels

Ce genre comprend les activités de création et de production d'œuvres d'arts visuels.
Elle comprend :
- les activités exercées par des artistes indépendants (par ex. sculpteurs, peintres, dessinateurs-caricaturistes, calligraphes, graveurs au burin, aquafortistes)
- les formes numériques de création d'arts visuels
- la création d'œuvres d'art ayant recours à des installations lumineuses
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de statues autres que des œuvres originales d'artistes, voir 237001
- la production de films et de vidéos, voir 591100, 591200
- l'exploitation de cinémas, voir 591400
- les activités photographiques, voir 742000
- les activités des imprésarios et des agents ou agences similaires, voir 749909
- les activités de casting, voir 781000
- les activités de service d'intermédiation pour la vente de billets de théâtre, de sport et de divertissements, voir 824000
- les activités de chorégraphie, voir 901300
- la création et la présentation de spectacles de sons et lumières, voir 932900

9013 Autres activités de création artistique

901300 Autres activités de création artistique

Ce genre comprend :
- les activités de chorégraphie
Ce genre ne comprend pas :
- la rénovation, la restauration, la reconstruction et la transformation de sites et monuments historiques et archéologiques, voir 439900
- la gestion des musées de toute nature, voir 912100
- la réparation de meubles non considérés comme faisant partie du patrimoine culturel et non historiques, voir 952400

902 Activités de spectacle

9020 Activités de spectacle

Cette classe comprend les activités des arts du spectacle vivant ainsi que les activités associées.

902001	Activités théâtrales et de spectacles vivants

Ce genre comprend :
- les productions de spectacles sur scène (représentations théâtrales, spectacles de danse et autres) :
 • activités des troupes de spectacles, de cirques ou de compagnies
 • activités des artistes du spectacle (par ex. les acteurs (y compris les humoristes), les danseurs)

Ce genre comprend également :
- l'exploitation d'installations d'arts du spectacle par leur propre troupe
- les activités des acteurs indépendants apparaissant dans des contenus vidéo et audiovisuels de toute nature
- les activités des influenceurs appara

Ce genre ne comprend pas :
- la publication de textes et de photographies et d'autres contenus sans vidéo par des influenceurs ou des blogueurs, voir 581900
- la production de contenu vidéo et audiovisuel, y compris les vlogs, voir 591100
- les activités des imprésarios et des agents ou agences similaires, voir 749909
- les activités de casting, voir 781000
- les activités des blogueurs qui ne publient pas eux-mêmes le contenu qu'ils ont créé, voir 901100
- les activités des orchestres, des chorales et des musiciens, voir 902002

902002	Activités des orchestres, chœurs et musiciens

Ce genre comprend :
- les productions de spectacles sur scène (concerts, opéras et autres) :
 • activités des groupes d'interprètes, des orchestres ou des groupes musicaux
 • activités des artistes interprètes (par ex. les musiciens (y compris les activités des musiciens indépendants), les chefs d'orchestre)

Ce genre comprend également :
- les activités des musiciens indépendants apparaissant dans des contenus vidéo et audiovisuels de toutes sortes

903	Activités de soutien à la création artistique et aux spectacles

Ce groupe comprend les activités de soutien à la création artistique et aux spectacles. Il comprend les activités de soutien à la production de représentations théâtrales, de spectacles d'opéra et de ballet, de comédies musicales, d'événements et autres, les activités des producteurs de spectacles artistiques, à l'intérieur ou à l'extérieur.

9031	Gestion de lieux d’exposition artistique et de salles de spectacles

903100	Gestion de lieux d’exposition artistique et de salles de spectacles

Ce genre comprend :
- la gestion de lieux d’exposition artistique et de salles de spectacles (par ex. salles de concert, théâtres, centres culturels)
- la gestion de lieux d’exposition artistique et de salles de spectacles qui soutiennent la création artistique dans le domaine des arts visuels

Ce genre comprend également :
- la gestion de salles de concert, de clubs de musique et de lieux similaires destinés aux spectacles en direct
Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail de peintures et de sculptures (activités des galeries d'art commerciales), voir 476900
- les activités des bars, des pubs et des établissements similaires qui servent principalement des boissons et qui peuvent inclure la fourniture de musique en direct et des activités de danse, voir 5630
- l'exploitation de cinémas, voir 591400
- les activités de service d'intermédiation pour la vente de billets de théâtre, d'événements sportifs, d'événements de divertissement et de spectacles, voir 824000
- l'exploitation d'installations d'arts par leur propre troupe, voir 902001
- la gestion de musée de toute nature, voir 912100
- l'exploitation de pistes de danse et de salles de bal où le service de boissons n'est pas l'activité principale, voir 932900

9039 Autres activités de soutien à la création artistique et aux spectacles

903900 Autres activités de soutien à la création artistique et aux spectacles

Ce genre comprend :
- les activités de soutien au spectacle vivant pour la production de spectacles sur scène (par ex. représentations théâtrales, concerts, spectacles d'opéra, spectacles de danse et autres productions sur scène) :
• activités des producteurs, des concepteurs et réalisateurs de décors, des préposés au changement de décors, des ingénieurs lumière, etc.
- l'organisation d'événements culturels et de divertissement (par ex. festivals de cinéma, festivals musicaux ou de danse)
- les activités des réalisateurs de cinéma et des metteurs en scène de théâtre, des dramaturges, des promoteurs de films et des créateurs de programmes
Ce genre comprend également :
- les activités des producteurs ou des promoteurs d'événements artistiques
- la planification technique, la fourniture, la mise en place et l'exploitation d'équipements audiovisuels et d'effets spéciaux associés à l'organisat
Ce genre ne comprend pas :
- la production de films, y compris la diffusion numérique, destinés à être projetés directement dans des salles commerciales ou à être diffusés à la télévision ou par streaming, voir 591
- la diffusion de spectacles et d'événements, voir 602000
- les activités des imprésarios et des agents ou agences similaires, voir 749909
- les activités de casting, voir 781000
- l'organisation de conférences, de congrès et de salons professionnels, voir 823000
- les activités des producteurs ou promoteurs d'événements sportifs, disposant ou non de leurs propres installations, avec ou sans installations, voir 931900
- les activités des artistes et troupes du spectacle vivant, voir 9020

- la planification technique, la fourniture, la mise en place et l'exploitation d'équipements audiovisuels et d'effets spéciaux associés à l'organisation d'événements non artistiques, voir 932900

91 Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles

Cette division comprend les activités des bibliothèques et des archives; la gestion des musées de toute nature, les collections patrimoniales de tous types, y compris les documents de bibliothèque et d'archives, des jardins botaniques et zoologiques; la gestion des sites ou bâtiments historiques et archéologiques et les activités des réserves naturelles. Ces activités comprennent l'identification, la collecte, l'inventaire, la conservation/restauration et la médiation du patrimoine culturel ou naturel, matériel et immatériel.

Cette division comprend également la préservation et l'exposition d'objets, sites et merveilles naturelles présentant un intérêt historique, culturel ou éducatif (par ex. sites du Patrimoine mondial).

Cette division ne comprend pas :

- la fabrication d'instruments de musique, voir 322000
- la rénovation, la restauration, la reconstruction et la transformation de sites et monuments historiques et archéologiques, voir 439900
- le commerce de détail de peintures et de sculptures (activités des galeries d'art commerciales), voir 476900
- le commerce de détail de biens d'occasion, voir 477902
- les activités de transport et d'entreposage, voir division 52
- les activités d'assurance, voir division 66
- les activités architecturales destinées à soutenir la conservation et la restauration de biens du patrimoine culturel, voir 711101
- les activités de recherche, les sciences de la conservation consacrées au patrimoine culturel, voir division 72
- les activités des guides touristiques et des conférenciers, voir 799000
- les activités sportives, récréatives et de loisirs (par ex. exploitation de plages et parcs de loisirs), voir division 93
- la réparation d'instruments de musique non considérés comme faisant partie du patrimoine culturel et non historiques, voir 952900

911 Activités des bibliothèques et centres d'archives

Ce groupe comprend les activités liées à la gestion, à l'entretien, à la préservation et à l'évaluation des bibliothèques et des archives.

Ce groupe comprend :

- les activités de documentation et d'information des bibliothèques et des archives de toutes sortes, y compris les salles de lecture, d'écoute et de visionnage, fournissant des services de bibliothèque et d'archives au grand public ou à un public spécifique (par ex. étudiants, scientifiques, membres du personnel)
- gestion d'archives publiques (au niveau gouvernemental, régional ou local) ou d'archives privées (archives d'artistes, d'historiens, d'écrivains, etc.)
- la gestion d'une collection de bibliothèque, spécialisée ou non, catalogage des collections
- le prêt et le stockage de livres, de cartes, de périodiques, de films, de disques, de cassettes, d'œuvres d'art, d'archives, etc.
- les activités de recherche pour répondre à des demandes d'information, etc.

Cette groupe ne comprend pas :
- la conservation et la restauration du patrimoine culturel, voir 913000

9111 Activités des bibliothèques

911100 Activités des bibliothèques

Ce genre comprend :
- les activités de documentation et d'information des bibliothèques de toutes sortes (y compris les bibliothèques numériques), les salles de lecture, d'écoute et de visionnage :
• gestion de collections d'ouvrages spécialisés ou non
• catalogage des collections
• prêt et stockage de livres, de cartes, de périodiques, de films, de disques, de bandes magnétiques, d'œuvres d'art, etc.
• activités de recherche visant à répondre aux demandes d'information, etc.

Ce genre ne comprend pas :
- la conservation et la restauration du patrimoine culturel, voir 913000

9112 Activités des centres d'archives

911200 Activités des centres d'archives

Les activités des centres d'archives comprennent les activités exercées par les services d'archives de tous types, en vue de constituer, stocker, classer, des fonds d'archives physiques ou numériques et de les communiquer au grand public ou à une catégorie particulière d'utilisateurs.

Ce genre comprend :
- les activités des centres d'archives publics qui fournissent des services au public en général ou à une clientèle particulière (par ex. étudiants, scientifiques, personnel d'une entreprise, membres d'une association), ainsi que la gestion des archives des administrations
- les activités liées à l'acquisition ou à la collecte d'archives
- les activités liées à l'identification, à l'inventaire, à la description et à la classification des archives
- les activités liées à la sécurité et à l'entretien des pièces d'archives (contrôle de l'état sanitaire et des conditions climatiques, sûreté et sécurité, restauration)
- les activités liées à la communication des archives au public sur site ou à distance
- la numérisation des documents d'archives pour les collections d'archives numériques

Ce genre comprend également :
- l'archivage de toute nature de documents (en format papier ou sous forme électronique)

Ce genre ne comprend pas :
- le commerce de détail de manuscrits, voir 476900
- le stockage de fichiers de données, voir 631000
- la numérisation de dossiers (associée au traitement ultérieur des données), voir 631000
- la numérisation de dossiers (sans autre activité connexe), voir 821000

- la conservation et restauration du patrimoine culturel, voir 913000

912 Activités des musées, collections, monuments et sites historiques

Ce groupe comprend l'exploitation, la gestion, l'entretien, la préservation, l'exposition et l'évaluation du patrimoine culturel : matériel, immatériel et numérique dans une grande variété de types de collections (privées et publiques). Il comprend les activités liées aux lieux du patrimoine culturel résultant de l'intervention humaine sur l'environnement, des paysages aux jardins, des sites historiques et archéologiques aux bâtiments.

Ce groupe ne comprend pas :

- la rénovation, la restauration, la reconstruction et la transformation de sites et monuments historiques et archéologiques, voir la section F
- le commerce de détail de peintures et de sculptures (activités des galeries d'art commerciales), voir 476900
- les activités architecturales destinées à soutenir la conservation et la restauration de biens du patrimoine culturel, voir 711101
- la conservation et la restauration du patrimoine culturel, voir 913000

9121 Activités des musées et collections

912100 Activités des musées et collections

Ce genre comprend :

- l'exploitation, la gestion, l'entretien, la préservation, l'évaluation et l'exposition des collections de musées de toute nature :
  • musées d'art, musées d'art appliqué, d'artisanat et de design (par ex. pour les bijoux, le mobilier, les costumes, la céramique, l'argenterie)
  • musées d'histoire naturelle, de sciences et de technologie, musées historiques, y compris les musées militaires
  • autres musées spécialisés
- les musées en plein air, les écomusées ainsi que les musées numériques et virtuels
- les collections des maisons historiques et des galeries nationales, les centres d'interprétation de l'art ethnographique, religieux et populaire au niveau local ou régional
- les activités des galeries d'art, l'exposition d'œuvres d'art (non destinées à la vente)

Ce genre ne comprend pas :

- le commerce de détail de peintures et de sculptures (activités des galeries d'art commerciales), voir 476900
- les activités des bibliothèques, voir 911100
- les activités des centres d'archives, voir 911200
- la conservation et la restauration du patrimoine culturel, voir 913000
- la réparation de meubles non considérés comme patrimoine culturel et non historiques, voir 952400

9122 Activité des monuments et sites historiques

912200 Activité des monuments et sites historiques

Ce genre comprend l'exploitation et la préservation des lieux du patrimoine culturel résultant de l'intervention humaine sur l'environnement, des paysages aux jardins et des bâtiments aux sites (patrimoine naturel et bâti).
Ce genre comprend :
- la gestion et la préservation des sites et bâtiments historiques
- l'exploitation et la préservation de sites archéologiques ouverts aux visiteurs
Ce genre ne comprend pas :
- la rénovation, la restauration, la reconstruction et la transformation de sites et monuments historiques et archéologiques, voir 439900
- la conservation et la restauration du patrimoine culturel, voir 913000
- les activités architecturales destinées à soutenir la conservation et la restauration de biens du patrimoine culturel, voir 711101
- les fouilles archéologiques, voir 722000

913 Conservation, restauration et autres activités de soutien pour la préservation du patrimoine culturel

9130 Conservation, restauration et autres activités de soutien pour la préservation du patrimoine culturel

913000 Conservation, restauration et autres activités de soutien pour la préservation du patrimoine culturel

Ce genre comprend :
- la conservation et la restauration de biens historiques et archéologiques de tous types de matériaux, qu'il s'agisse de biens mobiles ou fixes
Ce genre comprend également :
- les activités de conseil dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel
- les activités nécessaires à la numérisation du patrimoine culturel, par ex :
• collecte d'informations et de donnée
Ce genre ne comprend pas :
- la rénovation, la restauration, la reconstruction et la transformation de sites et monuments historiques et archéologiques, voir 439900
- les activités architecturales destinées à soutenir la conservation et la restauration de biens du patrimoine culturel, voir 711101
- la science de la conservation (activités de recherche et de développement consacrées au patrimoine culturel), voir division 72
- les fouilles archéologiques, voir 722000
- la réparation de meubles non considérés comme faisant partie du patrimoine culturel et non historiques, voir 952400
- la réparation d'instruments de musique non considérés comme faisant partie du patrimoine culturel et non historique, voir 952900

914 Activités de gestion de jardins botaniques et zoologiques et de réserves naturelles

9141 Activités de gestion de jardins botaniques et zoologiques

914100 Activités de gestion de jardins botaniques et zoologiques

Ce genre comprend :
- la gestion des jardins botaniques et zoologiques, y compris les zoos pour enfants
- l'exploitation d'aquariums

Ce genre ne comprend pas :
- les activités d'aménagement paysager et de jardinage, voir 813000
- l'exploitation de réserves pour la pêche et la chasse sportive, voir 931900

9142 Activités de gestion de réserves naturelles

914200 Activités de gestion de réserves naturelles

Ce genre comprend :
- la gestion des réserves naturelles, y compris la protection de la flore et de la faune, etc.
- la conservation et l'entretien de parcs nationaux, de parcs naturels et de réserves

Ce genre ne comprend pas :
- les activités de protection ou de restauration de terres agricoles, voir division 01
- les activités de protection ou de restauration de terres forestières, voir division 02
- les activités de protection ou de restauration du paysages (par ex. pour les parcs, les jardins), voir 813000
- l'exploitation de réserves pour la pêche la chasse sportive, voir 931900

92 Activités de jeux d'argent et de paris

Cette division comprend l'exploitation d'installations de jeux de hasard (par ex. casinos, salles de bingo et machines à sous électroniques), et la fourniture de services de jeux de hasard (par ex. loteries et paris mutuels hors hippodrome). Les activités de jeux d'argent et de paris peuvent être réalisées dans des installations de jeux de hasard ou en ligne.

Cette division ne comprend pas :
- l'exploitation de jeux à pièces, voir 932900

920 Activités de jeux d'argent et de paris

9200 Activités de jeux d'argent et de paris

920000 Activités de jeux d'argent et de paris

Ce genre comprend l'organisation de jeux de hasard et d'argent, par ex. :
- la prise de paris et autres opérations de pari
- les paris mutuels hors hippodrome
- l'exploitation de casinos (y compris de casinos flottants)
- la vente de billets de loterie
- l'exploitation de jeux fonctionnant au moyen de pièces de monnaie
- l'abonnement à des applications de jeux-concours avec prix
- les paris sportifs

- l'exploitation de jeux de cartes en tant qu'activités de pari
- l'exploitation de jeux de hasard ou de loteries
Ce genre ne comprend pas :
- l'exploitation de clubs de jeux de cartes (par ex. clubs de bridge), voir 931200

93 Activités sportives et activités récréatives et de loisirs
Cette division comprend les activités sportives, c'est-à-dire toute forme d'activité physique pratiquée, soit occasionnellement, soit dans le cadre d'une participation organisée, dans le but d'exprimer et d'améliorer la condition physique et le bien-être mental, d'établir des liens sociaux ou d'obtenir des résultats dans le cadre de compétitions à tous les niveaux.
Cette division comprend les activités récréatives et de loisirs.
Cette division comprend également :
- l'organisation d'événements sportifs
Cette division ne comprend pas :
- les arts dramatiques, la musique et les autres arts et divertissements (par ex. la production de spectacles, de représentations théâtrales, de concerts, de spectacles d'opéra, de spectacles de danse et d'autres productions analogues), voir division 90
- l'exploitation de musées de toute nature, de sites et monuments archéologiques et historiques, de bibliothèques, d'archives, de jardins botaniques et zoologiques; la préservation de sites historiques; les activités des réserves naturelles; voir division 91

931 Activités sportives
Ce groupe comprend l'exploitation d'installations sportives; les activités des équipes ou clubs sportifs participant principalement à des manifestations sportives; les activités des athlètes indépendants participants à des courses ou manifestations sportives; les activités liées au dressage d'animaux à des fins sportives ou de divertissement; les activités des entraîneurs sportifs fournissant des services spécialisés de soutien aux participants de manifestations ou compétitions sportives; les activités des exploitants de stades; les autres activités d'organisation, de promotion ou de gestion de manifestations sportives n.c.a.
Ce groupe ne comprend pas :
- les activités d'enseignement sportif et récréatif, voir 8551

9311 Gestion d'installations sportives

931100 Gestion d'installations sportives
Ce genre comprend :
- l'exploitation d'installations pour des manifestations sportives en plein air ou en salle (ouvertes, couvertes ou non couvertes, avec ou sans places assises pour les spectateurs)
- l'organisation et la gestion d'activités sportives en plein air ou en salle pour des professionnels ou des amateurs par des organisations dans leurs propres installations (pas par des clubs de sport)
Ce genre comprend également :
- la gestion et la mise à disposition du personnel nécessaire au fonctionnement de ces installations

- la fourniture de l'équipement nécessaire à l'exploitation de ces installations
- l'exploitation de zones sportives, qui pe
Ce genre ne comprend pas :
- le transport par téléphériques, téléskis et télésièges, qui peut inclure la préparation des pistes de ski, voir 493400
- la location de matériel de loisirs et de sport, voir 772100
- l'organisation et la gestion d'activités sportives en salle ou en plein air pour des professionnels ou des amateurs par des clubs de sport, voir 931200
- les activités des centres de fitness, voir 931300
- l'organisation et la gestion d'activités sportives en salle ou en plein air pour des professionnels ou des amateurs par des organisations (pas par des clubs de sport) ne disposant pas de leurs propres installations, voir 931900
- les activités des parcs et des plages, voir 932900

9312 Activités des clubs de sports

931200 Activités des clubs de sports

Ce genre comprend les activités de clubs de sports, qu'ils soient professionnels, semi-professionnels ou amateurs, qui donnent à leurs membres la possibilité de pratiquer des activités sportives.
Les clubs de sport sont généralement des entités à but non lucratif, mais leur inclusion dans le secteur du sport se justifie par l'objectif principal de l'activité exercée (c'est-à-dire, la promotion de la pratique sportive). Les activités d'enseignement, de formation, de vente d'espaces publicitaires et de fourniture de services de club-house constituent, dans ce contexte, des activités auxiliaires, qui peuvent avoir un poids prépondérant au niveau économique, mais qui sont des outils destinés à atteindre l'objectif principal de l'activité exercée et de sa perpétuation.
Ce genre comprend :
- la gestion de club de sport, par ex. :
• clubs de football
• clubs de bowling
• clubs de natation
• clubs de golf
• clubs de boxe
• clubs de sports d'hiver
• clubs d'échecs
• clubs d'athlétisme
• clubs de tir, etc.
• clubs de e-sports
• clubs de jeux de cartes (par ex. clubs de bridge)
Ce genre comprend également :
- l'organisation et la gestion de manifestations sportives en plein air ou en salle pour les professionnels ou les amateurs par des clubs de sport
- la fourniture de services de clubhouse par des clubs de sports
- l'entraînem
Ce genre ne comprend pas :
- les cours de sports donnés par des professeurs indépendants, des entraîneurs, voir 8551
- l'exploitation d'installations sportives, voir 931100

- les activités des sportifs et athlètes professionnels, des arbitres, des juges, des chronométreurs, etc., voir 931900
- les activités des participants professionnels aux e-sports, voir 931900
- les activités des fédérations sportives, voir 931900

9313 Activités des centres de fitness

931300 Activités des centres de fitness

Ce genre comprend :
- les activités des centres de fitness
- les activités des centres de yoga
- les activités des centres de pilates
- les activités des centres de tai-chi

Ce genre comprend également :
- les cours dispensés par les centres de fitness, les centres de yoga et les établissements similaires

Ce genre ne comprend pas :
- les cours de sports donnés par des professeurs/entraîneurs indépendants, voir 8551

9319 Autres activités sportives n.c.a.

931900 Autres activités sportives n.c.a.

Ce genre comprend :
- les activités des producteurs d'événements sportifs, disposant ou non de leurs propres installations
- les activités des sportifs et athlètes professionnels, des arbitres, des juges, des chronométreurs, etc.
- les activités des participants professionnels aux e-sports
- les activités des fédérations sportives, des ligues sportives et des instances dirigeantes de sports
- les activités liées à la promotion de manifestations sportives
- les activités des écuries de chevaux de course, des chenils de lévriers de course et des écuries de voitures de course
- l'exploitation de réserves pour la pêche et la chasse sportive
- les activités des guides de montagne
- les activités de soutien à la pêche et à la chasse sportives ou récréatives
- l'exploitation de souffleries aérodynamiques verticales
- les activités liées au dressage d'animaux pour le sport ou le divertissement
- l'organisation et la gestion d'activités sportives en salle ou en plein air pour des professionnels ou des amateurs par des organisations (pas par des clubs de sport) ne disposant pas de leurs propres installations

Ce genre ne comprend pas :
- la diffusion de spectacles et d'événements, voir 602000
- la location d'équipements sportifs, voir 772100
- l'organisation de conférences, de congrès et de salons professionnels, voir 823000
- l'enseignement du sport dans les camps ou les écoles, voir 855102
- les activités des instructeurs de sports, professeurs et entraîneurs professionnels, voir 855102

- les instructions pour les jeux de cartes, voir 855102
- la planification technique, la fourniture, la mise en place et l'exploitation d'équipements audiovisuels et d'effets spéciaux associés à l'organisation d'événements artistiques, voir 903900
- la fourniture de personnel et de matériel dans le cadre de l'organisation et la gestion d'événements sportifs (pas par des clubs de sport) disposant de leurs propres installations, voir 931100
- l'exploitation de clubs d'e-sports, voir 931200
- l'organisation et la gestion d'activités sportives en salle ou en plein air pour des professionnels ou des amateurs par des clubs de sport, voir 931200
- la planification technique, la fourniture, la mise en place et l'exploitation d'équipements audiovisuels et d'effets spéciaux associés à l'organisation d'événements non artistiques, voir 932900
- les activités des parcs et des plages, voir 932900

932 Activités récréatives et de loisirs

Ce groupe comprend un vaste éventail d'établissements qui gèrent des installations ou fournissent des services en vue de répondre aux intérêts récréatifs variés de leurs clients. Il comprend l'exploitation de diverses attractions (par ex. manèges mécaniques, balades aquatiques, jeux, spectacles, expositions thématiques et aires de pique-nique).

Ce groupe ne comprend pas :
- les arts dramatiques, la musique et les autres arts, voir division 90
- les activités sportives, voir 931
- les activités liées aux infrastructures et installations sportives (par ex. piscines, terrains de jeux), voir 931100

9321 Activités des parcs d'attractions et parcs à thème

932100 Activités des parcs d'attractions et parcs à thème

Ce genre comprend les activités de parcs d'attractions et parcs à thèmes caractérisées par l'exploitation, permanente et sur un site donné, de différentes attractions (par ex. manèges mécaniques, carrousels, jeux, stands de tir, spectacles, expositions à thème, aires de pique-nique), qui sont proposées sous la direction économique et opérationnelle d'un opérateur central. Ces parcs sont généralement situés dans des zones structurellement délimitées, pour lesquelles les clients doivent payer un droit d'entrée.

Ce genre comprend également :
- les activités des parcs aquatiques

Ce genre ne comprend pas :
- l'exploitation de jeux de hasard ou de loteries, voir 920000
- l'exploitation de manèges mécaniques, de jeux et de spectacles par des fournisseurs indépendants (par ex. lors de fêtes foraines, de festivals, de marchés de Noël), voir 932900

9329 Activités récréatives et de loisirs n.c.a.

932900 Activités récréatives et de loisirs n.c.a.

Ce genre comprend les activités liées au divertissement et aux loisirs (à l'exception des parcs d'attractions et des parcs à thème) non classées ailleurs :
- l’exploitation de machines à sous automatiques
- la location d’équipements de loisirs et d’agrément dans le cadre d’installations récréatives
- l'exploitation de manèges mécaniques, de jeux et de spectacles par des fournisseurs indépendants (par ex. lors de fêtes foraines, de festivals, de marchés de Noël)
- les activités des plages, y compris la location de matériel (par ex. cabines de bain, chaises de plage et parasols)
- les activités des animateurs indépendants dans les installations récréatives et de loisirs
- l'exploitation de pistes de danse et de salles de bal où le service de boissons n'est pas l'activité principale
- l'exploitation de salles informatiques permettant de jouer à des jeux électroniques
- l'exploitation d'appareils de divertissement en libre-service (par ex. fauteuils/chevaux/ voitures/vaisseaux spatiaux à bascule)
- l'exploitation de terrains de paintball et d’airsoft
- l’exploitation de jeux/expériences de réalité virtuelle ou de géolocalisation
- les activités récréatives et de loisirs liées aux infrastructures des marinas
- l’exploitation de salles de billard
- l’exploitation d’escape rooms
- l’exploitation de salles de bowling
- la création et la présentation de spectacles de sons et lumières
- les activités de guides d’excursions sous-marines
- la création et la présentation de feux d'artifice
- l’exploitation d’aires de pique-nique
- l’exploitation de jeux de laser
- les activités récréatives dans les maisons de repos

Ce genre comprend également :
- les activités de producteurs ou d’organisateurs d’événements récréatifs et de loisirs, disposant ou non de leurs propres installations
- la planification technique, la fourniture, la mise en place et l'exploitation d'équipe

Ce genre ne comprend pas :
- le transport par téléphériques, remontées mécaniques et télésièges, qui peut inclure la préparation des pistes de ski, voir 493400
- les excursions de pêche, voir 501000, 503000
- la mise à disposition d'espaces et d'installations pour des séjours de courte durée dans des parcs de loisirs, des forêts et des terrains de camping, voir 553000
- les camps de loisirs, camps de chasse et de pêche, campings et terrains de camping, voir 553000
- les activités de restauration mobile, voir 561200
- les activités du personnel de sécurité pour les événements, concerts, foires et expositions, voir 800100
- l'organisation de conférences, de congrès et de salons professionnels, voir 823000

- la fourniture de services à des salons, des événements, et des expositions qui font partie des activités de maintien de l'ordre public et de la sécurité, voir 842400
- les troupes de théâtre et de cirque, voir 902001
- la gestion de salles de spectacles (par ex. salles de concert, clubs de musique, théâtres, installations dans lesquelles les artistes se produisent), voir 903100
- la planification technique, la fourniture, la mise en place et l'exploitation d'équipements audiovisuels et d'effets spéciaux liés à l'organisation d'événements artistiques, voir 903900
- l'exploitation de jeux de hasard ou de loterie, voir 920000
- la gestion d'installations sportives (par ex. piscines, patinoires), voir 931100
- les activités des clubs de sports nautiques (canoë, aviron, voile, etc.), voir 931200
- les activités des parcs d'attractions et des parcs à thème, voir 932100

T AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES

Cette section (en tant que catégorie résiduelle) comprend les activités des organisations associatives, la réparation d'ordinateurs, de biens personnels et domestiques, d'automobiles et motocycles, ainsi que diverses activités de services personnels non classées ailleurs dans cette nomenclature.

94 Activités des organisations associatives

Cette division comprend les activités des organisations qui représentent les intérêts de certains groupes ou qui promeuvent leurs idées auprès du grand public. Ces organisations disposent en général d'un groupe précis de membres, mais leurs activités peuvent également impliquer et bénéficier à des non-membres. La ventilation primaire de cette division est déterminée par l'objectif de ces organisations, à savoir les intérêts des employeurs, des travailleurs indépendants et des groupes professionnels (groupe 941), les intérêts des salariés (groupe 942) ou la promotion d'idées et d'activités religieuses, politiques, culturelles, éducatives ou récréatives (groupe 949).

941 Activités des organisations économiques, patronales et professionnelles

Ce groupe comprend les activités de promotion des intérêts des membres des organisations patronales et professionnelles.
Dans le cas des organisations professionnelles, ce groupe comprend également les activités de promotion des intérêts professionnels des membres de la profession concernée.

9411 Activités des organisations patronales et des chambres représentatives

941100 Activités des organisations patronales et des chambres représentatives

Ce genre comprend :
- les activités des organisations dont les membres ont pour intérêt essentiel le développement et la prospérité des entreprises relevant d'une certaine activité ou profession (y compris l'agriculture) ou à la croissance et au climat économique d'une zone géographique ou d'une subdivision politique particulière, sans tenir compte du secteur d'activité
- les activités des fédérations d'associations de ce type
- les activités des chambres de commerce, des corporations et d'autres organisations similaires
- la diffusion d'informations, la représentation auprès des organismes publics, les relations publiques et les négociations collectives des organisations patronales

Ce genre ne comprend pas :
- les activités des organisations professionnelles, voir 941200
- les activités des syndicats de salariés, voir 942000
- les activités des autres organisations associatives n.c.a., voir 9499
- les activités des organisations internationales de nature administrative, voir 990002

9412 Activités des organisations professionnelles

941200 Activités des organisations professionnelles

Ce genre comprend :

- les activités des organisations dont les membres s'intéressent principalement à une discipline, à une profession ou à un domaine technique particulier (par ex. associations de médecins, de juristes, de comptables, d'ingénieurs, d'architectes)
- les activités des associations de spécialistes qui exercent des activités à caractère scientifique, intellectuel ou culturel (par ex. associations d'écrivains, de peintres, d'artistes, de journalistes)
- la diffusion d'informations, l'élaboration de normes déontologiques et le contrôle de leur respect, la représentation auprès des organismes publics et les relations publiques des organisations professionnelles

Ce genre comprend également :
- les activités des sociétés savantes

Ce genre ne comprend pas :
- les activités éducatives assurées par ces organisations, voir division 85
- les activités des organisations patronales et des chambres représentatives, voir 941100
- les activités des syndicats de salariés, voir 942000
- les activités des organisations associatives n.c.a., voir 9499

942 Activités des syndicats de salariés

9420 Activités des syndicats de salariés

942000 Activités des syndicats de salariés

Ce genre comprend :
- la promotion des intérêts des salariés organisés en syndicats

Ce genre comprend également :
- les activités des associations dont les membres sont des salariés ayant pour objectif essentiel de faire connaître leurs vues sur les conditions salariales et les conditions de travail et de s'organiser en vue d'une action

Ce genre ne comprend pas :
- les activités éducatives assurées par les organisations syndicales, voir division 85
- les activités des organisations professionnelles, voir 941200

949 Activités des autres organisations associatives

Ce groupe comprend les activités des organisations (à l'exclusion des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles et des syndicats de salariés) qui promeuvent les intérêts de leurs membres.

9491 Activités des organisations religieuses

949101 Paroisses et associations religieuses

Ce genre comprend :
- les activités des paroisses
- les activités des organisations religieuses ou des particuliers fournissant des services directement aux fidèles dans les églises, mosquées, temples, synagogues ou d'autres lieux

Ce genre comprend également :

- les activités de services funéraires religieux
Ce genre ne comprend pas :
- les activités éducatives assurées par les organisations religieuses, voir division 85
- les services de santé fournis par les organisations religieuses, voir division 86
- les activités d'action sociale exercées par les organisations religieuses, voir divisions 87, 88

949102 Autres activités des organisations religieuses

Ce genre comprend :
- les activités de retraite religieuse
- les activités des organisations fournissant des services aux monastères et aux couvents
Ce genre ne comprend pas :
- l'enseignement dispensé par les organisations religieuses, voir division 85

9492 Activités des organisations politiques

949200 Activités des organisations politiques

Ce genre comprend :
- les activités des organisations politiques et des organisations auxiliaires (par ex. groupements de jeunes associés à un parti politique). Ces activités visent principalement à faire accéder des membres ou des sympathisants d'un parti à des postes politiques de manière à influer sur les décisions des pouvoirs publics et peuvent comprendre la diffusion d'informations, les relations publiques, la collecte de fonds, etc.

9499 Activités des organisations associatives n.c.a.

949901 Organisations pour la culture, la formation, les sciences et la recherche

Ce genre comprend :
- les activités des organisations (non affiliées directement à un parti politique) qui militent en faveur d'une cause ou d'une question d'intérêt public en sensibilisant l'opinion publique, en faisant pression sur les milieux politiques, en collectant des fonds, etc. :
• organisations apportant leur soutien à des activités communautaires et éducatives n.c.a.
• organisations pour la protection et la défense des intérêts de groupes spéciaux, par exemple de minorités ou de groupes ethniques
- les activités des associations spécialisées dans les activités culturelles ou récréatives autres que les clubs sportifs et les cercles de jeux (par ex. cercles de poésie, cercles littéraires, associations historiques, clubs de jardinage, ciné-clubs et clubs photo, cercles de musique et d'art, clubs de travaux manuels, clubs de collectionneurs, clubs sociaux, sociétés carnavalesques)
Ce genre comprend également :
- les activités d'octroi de subventions par les organisations associatives ou autres
Ce genre ne comprend pas :

- les activités des clubs de sports, voir 931200
- les activités des fédérations sportives, voir 931900
- les activités des organisations professionnelles, voir 941200
- les activités d'organisations internationales en vertu de traités internationaux entre États, voir 990002

949902 Organisations pour la santé

Ce genre comprend :
- les activités des associations destinées à promouvoir la santé

Ce genre ne comprend pas :
- les activités caritatives telles que les collectes de fonds destinées à l'action sociale, voir 889901

949903 Mouvements de jeunesse

Ce genre comprend :
- les activités des associations de jeunes (par ex. associations de scouts, associations de jeunes, associations d'étudiants, clubs, fraternités)

949909 Autres représentations d'intérêts et associations n.c.a.

Ce genre comprend les activités suivantes
- les activités des organisations (non directement affiliées à un parti politique) qui défendent une cause ou une question d'intérêt public par le biais de l'éducation du public, de l'influence politique, de la collecte de fonds, etc. :
  • mouvements d'initiative citoyenne ou de protestation
  • mouvements environnementaux et écologiques
  • associations de protection des animaux
  • associations à but patriotique, y compris les associations d'anciens combattants
  • associations de consommateurs
- activités des associations automobiles (autres que sportives)
- les activités des bourgeoisies communales
- les activités des associations à but social (par ex. Rotary Clubs, loges)

Ce genre comprend également :
- les activités des intermédiaires philanthropiques et activités de promotion du volontariat
- les activités de coopération et de solidarité internationales
- les activités de service visant à promouvoir la chasse et le piége

Ce genre ne comprend pas :
- les activités des organisations professionnelles, voir 941200
- les activités caritatives telles que les collectes de fonds destinées à l'action sociale, voir 889901

95 Réparation et entretien d'ordinateurs, de biens personnels et domestiques et d'automobiles et motocycles

Cette division comprend la réparation et l'entretien d'ordinateurs et d'équipements informatiques périphériques, d'équipements de communication, d'appareils électroniques grand public, d'équipements de jardinage, de chaussures et d'articles en cuir, de meubles et d'articles d'ameublement, de vêtements, d'articles de sport, d'instruments de musique et d'autres articles personnels et ménagers, ainsi que la réparation et l'entretien de véhicules à moteur et de motocycles.

Cette division ne comprend pas l'entretien et la réparation spécialisés de machines et d'équipements industriels, commerciaux et similaires non utilisés par les ménages (voir division 33).

951 Réparation et entretien d'ordinateurs et d'équipements de communication

9510 Réparation et entretien d'ordinateurs et d'équipements de communication

951000 Réparation et entretien d'ordinateurs et d'équipements de communication

Ce genre comprend la réparation et l'entretien des équipements électroniques (par ex. ordinateurs et machines informatiques, équipements périphériques et de communication).
Ce genre comprend la réparation et l'entretien de :
- ordinateurs de bureau
- ordinateurs portables
- lecteurs de disques magnétiques et lecteurs flash
- lecteurs de disques optiques
- la rénovation des disques
- imprimantes
- écrans
- claviers
- les webcams
- casques, y compris les casques intra-auriculaires sans fil
- souris, joysticks et accessoires pour trackball
- modems informatiques internes et externes
- terminaux informatiques dédiés
- serveurs informatiques
- scanners, y compris les scanners de codes à barres
- lecteurs de cartes à puce
- casques de réalité virtuelle
- projecteurs d'ordinateurs
- téléphones sans fil
- téléphones intelligents et tablettes
- les équipements de télécommunication
- équipements de transmission des communications, par ex. routeurs, ponts, modems
- radios bidirectionnelles
- caméras de télévision et caméras vidéo commerciales
Ce genre comprend également :
- la réparation et l'entretien de terminaux informatiques tels que les distributeurs automatiques de billets et les terminaux de point de vente, non actionnés mécaniquement
- la réparation et l'entretien d'ordinateurs de poch
Ce genre ne comprend pas :
- la recharge de cartouches d'encre et de toner par les vendeurs au détail, voir 474000
- la réparation et l'entretien d'appareils électroniques grand public, voir 952100

952 Réparation et entretien de biens personnels et domestiques

Ce groupe comprend la réparation et l'entretien des biens personnels et domestiques.

9521 Réparation et entretien de produits électroniques grand public

952100 Réparation et entretien de produits électroniques grand public

Ce genre comprend la réparation et l'entretien d'appareils électroniques grand public :
• réparation d'appareils électroniques grand public :
• téléviseurs, récepteurs radio
• lecteurs audio et vidéo
• caméras vidéo et matériel photographique à usage domestique
• appareils de jeux vidéo

9522 Réparation et entretien d’appareils électroménagers et d’équipements pour la maison et le jardin

952200 Réparation et entretien d’appareils électroménagers et d’équipements pour la maison et le jardin

Ce genre comprend la réparation et l'entretien d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin :
- la réparation et l'entretien d'appareils ménagers
• réfrigérateurs, cuisinières, lave-linge, sèche-linge, climatiseurs individuels, etc.
- réparation et entretien d'équipements pour la maison et le jardin
• tondeuses à gazon, coupe-bordures, souffleuses à neige, souffleuse à feuilles, taille-bordures, etc.
Ce genre ne comprend pas :
- la réparation d'outils électriques portatifs et de réfrigération commerciale, voir 331200
- la réparation de systèmes de climatisation centrale, voir 432202

9523 Réparation et entretien de chaussures et d’articles en cuir

952300 Réparation et entretien de chaussures et d’articles en cuir

Ce genre comprend la réparation et l'entretien de chaussures et d'articles en cuir :
- réparation de bottes, de chaussures, de bagages, etc.
- pose de talons
Ce genre ne comprend pas :
- les activités des cireurs de chaussures, voir 969900

9524 Réparation et entretien de meubles et d’équipements du foyer

952400 Réparation et entretien de meubles et d’équipements du foyer

Ce genre comprend :
- le rembourrage, la remise en état et la réparation de meubles et d'articles d'ameublement, y compris les meubles de bureau

- l'assemblage de meubles autoportants

9525 Réparation et entretien d’articles d’horlogerie et de bijouterie

952500 Réparation et entretien d’articles d’horlogerie et de bijouterie

Ce genre comprend :
- la réparation de montres, d'horloges et de leurs pièces (par ex. boîtiers de montres et boîtiers en tous matériaux
- la réparation de bijoux

Ce genre ne comprend pas :
- la réparation d'horloges de pointage, d'horodateurs, de serrures de pointage et de dispositifs similaires d'enregistrement du temps, voir 331300

9529 Réparation et entretien d’autres biens personnels ou domestiques n.c.a.

952900 Réparation et entretien d’autres biens personnels ou domestiques n.c.a.

Ce genre comprend la réparation et l'entretien de biens personnels et domestiques :
- la réparation et l'entretien de bicyclettes, vélos électriques, monoroues, trottinettes
- la réparation et la modification de vêtements
- la réparation d'articles de sport (à l'exception des armes à feu de sport) et de matériel de camping
- la réparation de livres
- réparation d'instruments de musique non historiques
- la réparation de jouets et d'articles similaires
- la réparation d'autres biens personnels et domestiques
- l'accordage de pianos
- l'affûtage de couteaux
- la reproduction de clés

Ce genre comprend également :
- gravure "minute"

Ce genre ne comprend pas :
- la gravure industrielle des métaux, voir 255302
- la réparation d'armes de sport et de loisir, 331100
- la réparation d'outils électriques portatifs, voir 331200
- les activités de serrurerie, voir 800909

953 Réparation et entretien d’automobiles et de motocycles

Ce groupe comprend la réparation et l'entretien des véhicules à moteur et des motocycles.

9531 Réparation et entretien d’automobiles

953101 Réparation mécanique et entretien d’automobiles

Ce genre comprend :
- la réparation et l'entretien de véhicules à moteur, y compris les remorques et les semi-remorques, par ex. :
  • réparations mécaniques

• réparations électriques
• réparation des systèmes d'injection électronique
• entretien ordinaire
• réparation de pièces de véhicules à moteur
• réparation de sièges de véhicules automobiles
• services de réparation et de diagnostic de systèmes mécatroniques
• lavage, polissage, etc.
• traitement antirouille
• réparation de pare-brise et de vitres
- les activités de réparation, de montage ou de remplacement de chambres à air et de pneus
- l'installation de pièces et d'accessoires ne faisant pas partie du processus de fabrication
- la réparation et entretien de véhicules amphibies non militaires
Ce genre comprend également :
- la réparation et l'entretien des cellules de caravanes et de camping-cars
Ce genre ne comprend pas :
- le rechapage et le resculptage de pneus, voir 221100
- les services d'aménagement de caravanes et de camping-cars, voir 292000
- la réparation de chariots élévateurs et de tracteurs agricoles, voir 331200

953102 Réparation et peinture de carrosserie

Ce genre comprend :
- la réparation de la carrosserie
- la peinture de véhicules automobiles

9532 Réparation et entretien de motocycles

953200 Réparation et entretien de motocycles

Ce genre comprend :
- la réparation et l'entretien de motocycles
- la peinture de motocycles et de pièces de motocycles
- la réparation de carrosseries de motocycles
- le lavage, le polissage, etc., de motocycles
Ce genre ne comprend pas :
- la réparation et l'entretien des bicyclettes et des bicyclettes électriques, voir 952900

954 Activités de service d’intermédiation pour la réparation et l’entretien d’ordinateurs, de biens personnels et domestiques et d’automobiles et motocycles

9540 Activités de service d’intermédiation pour la réparation et l’entretien d’ordinateurs, de biens personnels et domestiques et d’automobiles et motocycles

954000	Activités de service d’intermédiation pour la réparation et l’entretien d’ordinateurs, de biens personnels et domestiques et d’automobiles et motocycles
	Ce genre comprend l'intermédiation dans la réparation et l'entretien d'ordinateurs, de biens personnels et domestiques, de véhicules à moteur et de motocycles, en mettant en relation des clients et des prestataires de services moyennant une rémunération ou une commission, sans que l'intermédiaire ne fournisse les services intermédiés. Ces activités d'intermédiation peuvent être exercées sur des plateformes numériques ou par des canaux non numériques (y compris le face à face, le porte-à-porte, le téléphone, le courrier, etc.). Les honoraires ou commissions peuvent être perçus soit par le client, soit par le fournisseur du service de réparation et d'entretien. Les revenus des activités d'intermédiation peuvent inclure d'autres sources de revenus (par ex. revenus provenant de la vente d'espaces publicitaires).
96	Activités de services aux personnes Cette division comprend toutes les activités de services personnels qui ne sont pas mentionnées ailleurs dans la classification. Elle comprend notamment des types de services tels que le lavage et le nettoyage (à sec) de textiles et d'articles en fourrure, la coiffure, les soins de beauté, les spas de jour et activités similaires, les pompes funèbres et activités connexes.
961	Blanchisserie-teinturerie
9610	Blanchisserie-teinturerie
961000	Blanchisserie-teinturerie
	Ce genre comprend : - le blanchissage et le nettoyage à sec, le repassage, etc., de toutes sortes de vêtements (y compris les fourrures) et de textiles, effectués à l'aide d'équipements mécaniques, à la main ou à l'aide de machines à pièces en libre-service, que ce soit pour le grand public ou pour des clients industriels ou commerciaux - le shampoing de tapis et moquettes, le nettoyage de draperies et de rideaux que ce soit dans les locaux du client ou non - la fourniture de services combinés de location et d'entretien, y compris le lavage et le nettoyage de textiles (par ex. linge, uniformes de travail et articles connexes) - les services de fourniture de couches réutilisables Ce genre ne comprend pas : - la réparation et la modification de vêtements, voir 952900
962	Coiffure, soins de beauté, spa et activités similaires
9621	Coiffure et activités de barbier
962100	Coiffure et activités de barbier

Ce genre comprend :
- le lavage, la taille et la coupe des cheveux, la mise en plis, la teinture, la coloration, l'ondulation, le défrisage et les activités similaires
- la coiffure
- le rasage et la taille de la barbe
Ce genre ne comprend pas :
- la fabrication de perruques, voir 329900

9622 Soins de beauté et autres activités de traitement esthétique

962200 Soins esthétiques et autres activités de traitement esthétique
Ce genre comprend les activités de soins de beauté non effectuées par des médecins spécialistes (par ex. par des cosmétologues), tels que le massage facial, la manucure, la pédicure, le maquillage permanent, l'épilation et le bronzage.
Ce genre ne comprend pas :
- les activités de chirurgie esthétique réalisées par des médecins spécialistes, voir 862200

9623 Activités de spa, de sauna et de bain de vapeur

962300 Activités de spa, de sauna et de bain de vapeur
Ce genre comprend :
- les activités des bains turcs, des saunas et des bains de vapeur, des spas de jour, des solariums, des salons de perte de poids et d'amincissement, etc.
- les activités des salons de massage pour les massages non médicaux
Ce genre ne comprend pas :
- les services de bien-être physique dans le cadre des activités d'hébergement, voir division 55
- les activités des massothérapeutes médicaux, voir 869503
- les techniques de traitement du corps (par ex. shiatsu, massage thaïlandais, watsu, tuina qigong), voir 869909
- les activités des clubs et établissements de santé, de remise en forme et de musculation, voir 931300

963 Services funéraires et activités connexes

9630 Services funéraires et activités connexes

963000 Services funéraires et activités connexes
Ce genre comprend :
- l'inhumation et l'incinération de cadavres humains ou animaux et les activités connexes :
• préparation des morts pour l'enterrement ou la crémation; embaumement et services de pompes funèbres
• fourniture de services d'inhumation ou de crémation
• location d'espaces équipés dans les salons funéraires

- la location ou la vente de tombes
- l'entretien de tombes et de mausolées
- le transport de restes humains

Ce genre ne comprend pas :
- le jardinage dans les cimetières, voir 813000
- les activités de services funéraires religieux, voir 949101

964 Activités de service d’intermédiation pour des services aux personnes

9640 Activités de service d’intermédiation pour des services aux personnes

964000 Activités de service d’intermédiation pour des services aux personnes

Ce genre comprend l'intermédiation de services personnels par la mise en relation de clients et de prestataires de services moyennant une rémunération ou une commission, sans que l'intermédiaire ne fournisse les services intermédiés. Ces activités d'intermédiation peuvent être menées sur des plateformes numériques ou par des canaux non numériques (y compris le face à face, le porte-à-porte, le téléphone, le courrier, etc.). Les honoraires ou commissions peuvent être perçus soit par le client, soit par le prestataire du service personnel. Les revenus des activités d'intermédiation peuvent inclure d'autres sources de revenus (par ex. revenus provenant de la vente d'espaces publicitaires).

969 Autres activités de service aux personnes

9691 Activités d’offre de services domestiques aux personnes

969100 Activités d’offre de services domestiques aux personnes

Ce genre comprend la prestation d'une série de services domestiques personnels tels que la cuisine, le lavage, le nettoyage et le repassage, à domicile pour les ménages. Lorsqu'une seule activité est exercée elle est classée en fonction de cette activité.

Ce genre ne comprend pas :
- le nettoyage de bâtiments, voir 812100
- les services de soins à domicile pour les personnes âgées, y compris les services d'aide à domicile, voir 881000
- les activités de garde d'enfants fournis dans un domicile privé ou dans une structure d'accueil, voir 889100
- les activités de garde après l'école, voir 889100

9699 Autres activités de service aux personnes n.c.a.

969900 Autres activités de service aux personnes n.c.a.

Ces activités sont principalement fournies à des particuliers.

Ce genre comprend :
- les activités d'astrologie et de spiritisme

- les activités sociales (par ex. services d'escorte, services de rencontres, services d'agences matrimoniales)
- la fourniture ou l'organisation de services sexuels, l'organisation d'événements liés à la prostitution ou l'exploitation d'établissements de prostitution
- les services de soins aux animaux (par ex. pension, toilettage ou dressage d'animaux de compagnie)
- la gestion de refuges pour animaux de compagnie abandonnés
- les services de recherche généalogique
- les activités des studios de tatouage et de piercing
- les activités des cireurs de chaussures, des porteurs, des voituriers, etc.
- l'exploitation, dans le cadre d'une concession, de machines de services personnels fonctionnant avec des pièces de monnaie (par ex. photomatons, pèse-personne ou consignes à pièces)
- l'exploitation d'automates permettant l'impression de photos à partir d'enregistrements électroniques (par ex. à partir d'un téléphone, d'une carte mémoire ou d'une clé USB)
- les activités de rencontres et autres activités de mise en réseau
- les activités des tatoueurs, utilisant des substances biologiques (par ex. henné) pour des tatouages temporaires
- les activités de murmure à l'oreille des chevaux
- les activités de gardiennage de maisons
- les activités des organisateurs de mariages

Ce genre ne comprend pas :
- les activités vétérinaires, voir 750000
- les activités de nettoyage à domicile, voir 812100
- les cours de yoga ou de pilates, voir 855102
- la fourniture de services thérapeutiques alternatifs (par ex. homéopathie, chiropractie, ostéopathie, cristallothérapie, iridologie, kinésiologie et radionique), voir 869602
- les activités des praticiens dans le domaine du shiatsu, du massage thaïlandais, du watsu, du tuina qigong, voir 869909
- les services de soins à domicile pour les personnes âgées, y compris les services d'aide à domicile, voir 881000
- les activités de garde d'enfants fournis dans un domicile privé ou dans une structure d'accueil, voir 889100
- les activités de garde après l'école, voir 889100
- l'exploitation de machines à sous, voir 920000
- l'exploitation de machines à laver à pièces, voir 961000

U ACTIVITÉS DES MÉNAGES EN TANT QU'EMPLOYEURS; ACTIVITÉS INDIFFÉRENCIÉES DES MÉNAGES EN TANT QUE PRODUCTEURS DE BIENS ET SERVICES POUR USAGE PROPRE

97 Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
Cette division ne comprend que les activités des ménages privés en tant qu'employeurs de personnel domestique.
La production de ces activités est considérée comme une production dans le système européen des comptes (SEC) et, à cette fin et pour certaines enquêtes, cette division a été incluse dans la NOGA 2025. Les mêmes activités, lorsqu'elles sont exercées par des prestataires de services indépendants (par opposition au personnel domestique employé et rémunéré par le ménage), ne sont pas classées ici (par exemple, les activités de garde d'enfants (genre 889100), le lavage des textiles (genre 961000) et les activités de valet de chambre (genre 969900).

970 Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique

9700 Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique

970000 Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
Ce genre comprend l'emploi par les ménages de personnel domestique (par ex. cuisiniers, nettoyeurs, jardiniers, chauffeurs, concierges, gardiennes d'enfants, assistants personnels).
Il permet au personnel domestique employé de déclarer l'activité de son employeur dans les recensements ou les études, même si l'employeur est un particulier. Le produit de cette activité est consommé par le ménage employeur.
Ce genre ne comprend pas :
- la prestation de services personnels et domestiques (par ex. nettoyage, repassage, cuisine, jardinage, services à domicile pour les personnes dépendantes) par des prestataires de services (à but lucratif, à but non lucratif, organisations publiques ou indépendants), voir le genre NOGA approprié en fonction du service fourni

98 Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
Cette division comprend les activités indifférenciées de production de biens et de services de subsistance des ménages.

Les ménages ne doivent être classés dans cette division que s'il est impossible d'identifier une activité primaire pour les activités de subsistance du ménage. Si le ménage exerce des activités marchandes, il doit être classé en fonction de l'activité marchande principale qu'il exerce.

981 Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre

9810	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre
981000	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre

Ce genre comprend les activités indifférenciées de production de biens de subsistance des ménages, c'est-à-dire, les activités des ménages qui sont engagés dans une variété d'activités produisant des biens pour leur propre subsistance. Ces activités comprennent la chasse et la cueillette, l'agriculture, la production de logements et de vêtements et d'autres biens produits par le ménage pour sa propre subsistance.
Si les ménages sont également engagés dans la production de biens commercialisés, ils sont classés dans la branche d'activité productrice de biens appropriée de la NOGA. S'ils se consacrent principalement à une activité de subsistance productrice de biens spécifiques, ils sont classés dans la branche de production de biens appropriée de la NOGA.

982	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de services pour usage propre
9820	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de services pour usage propre
982000	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de services pour usage propre

Ce genre comprend les activités indifférenciées de production de services de subsistance des ménages. Ces activités comprennent la cuisine, l'enseignement, les soins aux membres du ménage et d'autres services produits par le ménage pour sa propre subsistance.
Si les ménages produisent également des biens multiples destinés à leur propre utilisation, ils sont classés dans les activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre.

V ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS ET ORGANISMES EXTRATERRITORIAUX

99 Activités des organisations et organismes extraterritoriaux

990 Activités des organisations et organismes extraterritoriaux

9900 Activités des organisations et organismes extraterritoriaux
Cette classe comprend :
- les activités des organisations internationales dans le cadre de traités internationaux entre États, par ex. :
• Nations unies (UN) et les agences spécialisées du système des Nations unies, les organismes régionaux
• Fonds monétaire international (FMI), Banque mondiale
• Organisation mondiale des douanes (OMD), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
• Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Association européenne de libre-échange (AELE)
- les activités des institutions et organes de l'Union européenne (UE)
Cette classe comprend également :
- les activités des administrations publiques d'autres pays (par ex. ambassades, consulats, bases militaires, bases scientifiques)

990001 Ambassades et consulats
Ce genre comprend :
- les activités des ambassades, des sections consulaires des ambassades et des missions permanentes dans l'ensemble du pays
- les activités des consulats ou vice-consulats dans l'ensemble du pays

990002 Organisations internationales
Ce genre comprend :
- les activités des organisations internationales dans le cadre de traités internationaux entre États, par ex. :
• Organisation des Nations unies (ONU)
• Organisation internationale du travail (OIT)
• Organisation mondiale de la santé (OMS)
• Union internationale des télécommunications (UIT)
• Organisation météorologique mondiale (OMM)
• Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)
• Bureau international d'éducation (BIE)
• Organisation mondiale du commerce (OMC)
• Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN)
• Association européenne de libre-échange (AELE)
• Organisation internationale pour les migrations (OIM)
• Union interparlementaire (UIP)
• Organisation internationale de défense civile (OIPC)
• Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV)
• Bureau international des textiles et de l'habillement (BITH)
• Union postale universelle (UPU)

• Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF)
• Banque des règlements internationaux (BRI)

Ce genre ne comprend pas :

- les activités des organisations non gouvernementales (ONG), voir 9499, 889901

Programme des publications de l'OFS

En tant que service statistique central de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public. Il utilise à cet effet plusieurs moyens et canaux et diffuse ses informations statistiques par domaines thématiques.

Les domaines statistiques

00 Bases statistiques et généralités
01 Population
02 Espace et environnement
03 Travail et rémunération
04 Économie nationale
05 Prix
06 Industrie et services
07 Agriculture et sylviculture
08 Énergie
09 Construction et logement
10 Tourisme
11 Mobilité et transports
12 Monnaie, banques, assurances
13 Sécurité sociale
14 Santé
15 Éducation et science
16 Culture, médias, société de l'information, sport
17 Politique
18 Administration et finances publiques
19 Criminalité et droit pénal
20 Situation économique et sociale de la population
21 Développement durable, disparités régionales et internationales

Sélection de publications

Statistique: 175 ans au service de l'État fédéral moderne



Cette brochure a été éditée à l'occasion de la 10 000e publication de l'Office fédéral de la statistique. Reprenant dix publications et événements appartenant au passé, elle retrace l'histoire de l'OFS, de ses publications et de la statistique en Suisse. La brochure compte 52 pages et est disponible en quatre langues (français, allemand, italien et anglais).

www.statistique.ch – sources d'informations des plus utiles

Le portail Statistique suisse est un outil moderne et attrayant qui vous donne accès aux informations statistiques actuelles. Nous attirons ci-après votre attention sur les offres les plus prisées.

Catalogue général

Presque tous les documents publiés par l'OFS depuis 1860 sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Web Statistique suisse (www.statistique.ch). Les publications sur papier peuvent être commandées par téléphone au +41 58 463 60 60 ou par e-mail à l'adresse suivante order@bfs.admin.ch.
www.statistique.ch → Statistiques → Catalogue

Vous souhaitez être parmi les premiers informés?

Abonnez-vous à un Newsmail et vous recevrez par e-mail des informations sur les résultats les plus récents et les activités actuelles concernant le thème de votre choix.
www.news-stat.admin.ch

Aperçu des données publiées

Pour donner une meilleure vue d'ensemble de tous les jeux de données publiés en continu par l'OFS, nous les avons regroupés sur cette page. Elle contient également un aperçu des données de la statistique fédérale déjà accessibles sur la plate-forme opendata.swiss ainsi que des données de la National Summary Data Page (NSDP).
www.data.bfs.admin.ch

Tableau de bord des votations Suisse

Le tableau de bord de l'OFS utilise les données publiques ouvertes (OGD) pour présenter rapidement les résultats des votations sous une forme visuelle et conviviale. Toutes les données sont librement accessibles et disponibles en cinq langues.
votations.admin.ch/fr/overview

Informations complémentaires

Service de renseignement
+41 58 463 60 11, info@bfs.admin.ch

www.statistique.ch
Facebook
X
Youtube
LinkedIn

En ligne
www.statistique.ch

Imprimés
www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique
CH-2010 Neuchâtel
order@bfs.admin.ch
tél. +41 58 463 60 60

Numéro OFS
153-2504

ISBN
978-3-303-00777-8

Les informations publiées ici contribuent à mesurer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Système d'indicateurs MONET 2030
www.statistique.ch → Statistiques → Développement durable → Système d'indicateurs MONET 2030

La statistique compte pour vous.

www.la-statistique-compte.ch